Un sourire de $5000.

C'est avec raison que sourit M. Richard Cousineau, à gauche dans notre photo. Il reçoit un chèque de $5000. des mains de M. et Mme René et Bernadette Grenier, premier prix du tirage organisé récemment par le Mouvement national de La Rencontre. Le billet gagnant a été tiré à l'occasion de la réunion du Conseil général du Mouvement tenu à Québec. M. et Mme Grenier y assistaient à titre de responsables interdiocésains du Mouvement pour le Sud de l'Ontario. C'est donc eux qui ont eu le plaisir de savoir les premiers que le gagnant du gros lot était de cette région. Les profits du tirage serviront au soutien du Mouvement.

23ième année
Windsor le
1er mars 1989
No 9

LeRempart

"L'hebdo des Francophones du sud-ouest ontarien"

Fréquentation de l'école L'Essor par les élèves de Windsor

D'autres rencontres prévues entre les SLFs

(JCM) L'administration du Conseil des écoles catholiques du comté d'Essex qui gère maintenant l'école secondaire L'Essor est à préparer des plans d'agrandissement de l'école, mais il n'est pas certain pour combien de temps des élèves de Windsor continueront à la fréquenter, et il n'est pas certain que l'agrandissement serait nécessaire autrement.

L'école accueille actuellement environ 700 élèves et utilise deux classes portatives. Il est déjà clair que le nombre augmentera notamment en septembre et qu'alors plusieurs autres classes portatives seront requises. Cependant, environ la moitié de ces élèves résident dans la ville de Windsor. Le Conseil des écoles catholiques de Windsor achète l'éducation pour ces élèves de celui du comté.

L'automne dernier, la Section de Langue Française (SLF) du Conseil de Windsor a effectué un sondage parmi les parents des élèves dans ses écoles élémentaires de langue française leur demandant s'ils préféreraient que l'école L'Essor soit agrandie ou qu'une nouvelle école secondaire de langue française soit établie à Windsor, même si le plus petit nombre d'élèves qui la fréquenteraient limiterait le nombre de services qui pourraient y être offerts. Une bonne majorité des répondants ont indiqué leur préférence pour cette deuxième option.

Dans ses prévisions de dépenses d'immobilisation soumis au Ministère récemment, le Conseil de Windsor a prévu le coût d'installation d'une école secondaire recevant des élèves de neuvième année dans un ensemble de classe portative en septembre 1990, puis la construction d'un édifice pour le septembre suivant.

"Ces plans n'ont pas encore été établis de façon définitive, a indiqué M. Denis Levert, surintendant au Conseil de Windsor. Mais les prévisions ont été incluses dans la soumission au Ministère dans le but d'assurer que les fonds seraient disponibles si l'on décidait de procéder de cette façon".

Les SLFs des deux conseils se sont réunis il n'y a pas longtemps pour discuter du sujet. Mais la SLF de Windsor ne s'est engagée à envoyer ses élèves à L'Essor que pour la prochaine année scolaire, quoique Mme Jeanne Mongenais, présidente de cette SLF, a précisé que cela n'excluait pas la possibilité de le faire encore pour des années suivantes. "Nous voulons simplement preserver nos options" dit-elle.

M. Ron Reddam, directeur de l'éducation au Conseil d'Essex a indiqué pour sa part qu'il aurait préféré que Windsor s'engage pour plus longtemps, ce qui simplifierait la planification. "Toutefois, a-t-il déclaré par la suite au REMPART, nous pouvons vivre avec un engagement d'un an à la fois de la part de la SLF de Windsor, pourvu que nous puissions restés assurés qu'ils ne procéderaient pas avec des plans différents sans en discuter avec nous auparavant."

M. Reddam a précisé de plus que son Conseil ne songerait même pas à une deuxième école avant que l'inscription à L'Essor soit assez élevée pour assurer un corps étudiant assez nombreux à deux endroits. Pour le moment, l'administration a préparé des plans d'agrandissement de L'Essor qui seront présentés sous peu à la SLF du Conseil.

M. Aurèle Bénéteau, président de la SLF d'Essex qui a présidé la réunion conjointe, prévoit que cet état de choses n'existerait pas avant environ cinq ans.

Tous sont d'accord que d'autres pourparlers entre les deux groupes sont nécessaires.

Cependant, M. Levert a déclaré au REMPART que de tels pourparlers ne seraient pas trop utiles avant que son Conseil reçoive une réponse du Ministère quant à ses demandes de financement d'une école à Windsor et que le Conseil d'Essex ait reçu la sienne quant à l'agrandissement de L'Essor, ce qu'il prévoit se produira en avril ou mai.

"En attendant, a-t-il ajouté, nous cherchons à améliorer le transport vers l'école L'Essor de nos élèves de la ville, surtout pour ceux qui résident dans le quartier ouest."

Comment remplir votre impôt ... p 3

On parle d'eux... p. 6

Médaille d'or pour l'école St-Edmond ... p. 9

Les Windsorois font beaucoup appel au "Distress Center"

(JCM) Selon une étude effectuée par l'Ontario Association of Distress Centres, les gens de Windsor font au leur deux fois autant d'appels, proportionnellement, que ceux d'Ottawa, Toronto, Georgetown St-Catharines, ou des régions de Peel et de Durham, compris dans l'étude.

Le Distress Centre de Windsor-Essex County entraîne des bénévoles pour recevoir les appels et accorder une oreille sympathique à ceux et celles qui éprouvent des difficultés. Le numéro de téléphone est le 973-4966.

Les gens de Windsor se disent aux prises avec des problèmes de logement deux fois aussi souvent qu'ailleurs, des problèmes d'emploi ou de finances presqu'aussi souvent que ceux de Toronto ou Peel, et des difficultés de santé mentale assez souvent pour placer Windsor au deuxième rang à cette rubrique.

Selon l'étude, les gens qui appellent le Centre y sont référés surtout par Bell Canada ou par des travailleurs professionnels.

Un certain nombre de bénévoles à Windsor sont de langue française, mais pas assez pour assurer le service en cette langue à toute heure, a indiqué le président, M. Ivan Causton. Le Centre serait heureux d'avoir l'aide d'autres francophones pour combler cette lacune. Les intéressés peuvent composer le 973-5993.

Le Centre de Windsor tiendra sa réunion annuelle le 22 mars à 19h au Walkerville Collegiate Institute, rue Richmond.

Dans le cadre du programme de prévention du suicide du Centre, le conférencier invité à cette réunion est le Dr Antoon Leenaars, spécialiste en la question. Le public est bienvenu .

Index des Services en Français

Services d'information pour individus et service de secrétariat pour organismes francophones: Association canadienne-française de l'Ontario Windsor/Essex/Kent, 2418 ave Central **948-9322.**

AGENTS D'IMMEUBLE
M. Omer Dubuc, Buckingham Realty, 4573 ch. Técumseh, Windsor, 948-8171; 734-6369
M. Jean-Pierre Fortier, Primeau Realty, Bur.: 735-2488; Rés.: 974-3993
M. Rénald Paquin, Remo Valente Real Estate Ltd., 2525 promenade Roseville Garden, Suite 200, 944-1234; 735-2552

APPAREILS ÉLECTRONIQUES
[Voir "Stéréo, télévision, VCR, etc]

ARTICLES RELIGIEUX
Brisebois Christian Book Store, M. Maurice et Mme Béa Brisebois, 3315 ch. Técumseh est, 944-9780

ARTISANAT
Le trésor de laine, Mme Irène Roy, 12325 ch. Técumshe, Técumseh, 735-1235

ASSURANCES
Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor, 966-6112
La Mutuelle D'Omaha, M. Marc Maurice Simard, 880 Ouellette, Pièce 205, Windsor, 255-1707
Morand Insurance Brokerage, M. Joseph Morand et M. Gerry Morand, 12110 ch. Técumseh. 735-8000
Prudential d'Amérique, Mme Lise Bellehumeur, secrétaire, 7651 est, ch. Técumseh, 974-9177
The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P. 9 Emeryville (Puce) Bur.: 727-3855; 727-6479; Rés.: 979-8581

AUTOMOBILES-PIÈCES
A&L Auto Recyclers Ltd., MM. John Lanoue et Guy Desmarais, route 2 angle ch. Comber (77), 1-800-265-2128 comté, 798-3525 (Windsor).

AUTOMOBILES-RÉPARATIONS ET DÉBOSSAGE
Emeryville Collision Inc., M. Serge Labonté, Hwy 2, Emeryville 727-3486.

COMPTABLES
Cox, Hyatt & Company, M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A. 875 ave Ouellette, Pièce 200, Windsor, 258-4626.
Robert Seguin, 737 Ouellette, (Rez-de-chaussée) Windsor, 253-6326.

CONSTRUCTION
[Voir Rénovation et Construction]

COSMÉTIQUES ET SOINS DE BEAUTÉ
Produits "Mary Kay", Mme Louise Klimczak, 1235 Colbourne, Windsor, 944-0802

DÉPANNEUR

Pour vos soirées sociales, vos casse-croûte et les items qu'il vous faut entre vos visites au supermarché

The Party Stop
Fournisseur de chips et POP SHOPPE
6525 est, rue Wyandotte
948-3325
Mme Rose D'Aoûst, propriétaire

DISTRIBUTEURS
Philip et Val McGraw, (distributeurs Shaklee et National Safety Associates), 501C-1170 ch. Lauzon, Windsor 945-8434.

ÉLECTRICIENS
Roy Electric, Richard Roy et Marcel Roy, Pointe-aux-Roches, 798-3205.

ENSEIGNES
Parent Signs, M. Richard Parent, 1071 ch. Lespérance, Técumseh, 735-1303.

ÉQUIPEMENT DE BUREAU
Advance Business Systems, M. Onil Larochelle, 925 ave Crawford, 258-4979
FAF Business Machines, M. et Mme Mike et Marcella Skrobar, 4729 rue Seminole, Windsor, 945-0555

ÉQUIPEMENT SPORTIF
Belle River Sports Center, M. Dave St-Pierre, 481 rue Notre-Dame, Belle-Rivière, 728-3717.

Suite p.11

Calendrier des événements

12 FÉVRIER - 13 FÉVRIER - 26 FÉVRIER - 5 MARS
20h00
4 PARTIES DE CARTES
Parrainé par les Dames de Ste-Anne, Pointe-aux-Roches
Ecole St-Paul, 840 chemin Comber, Pointe-aux-Roches
Prix d'entrée: $2.00 (Prix de présence, tirage et goûter)
Information: Marguerite Mailloux 798-5823.

JEUDI 2 MARS
19h30
Réunion de l'Union Culturelle
Centre Canadien-français
Informations: Hélène Vaillancourt au 979-2130.

JEUDI 2 MARS
6h00
Souper
Parrainé par L'Union Culturelle des Franco-Ontariennes
Sous-sol de l'église Immaculée-Conception de Paincourt
Pot Luck
Informations: Suzanne Cubaynes-Desforges au 352-7978

SAMEDI 4 MARS
9h00 à 16h00
Journée pour la femme francophone
Marrainé Par l'Union Culturelle des Franco-Ontariennes
Riverside Sportmen's Club (10835 Riverside E.)
$10.00 pour la journée (repas inclus)
Pour information: Mme Angéline Larocque-Brown 735-8551 ou Mme Hélène Vaillancourt 979-2130

DU 7 AU 10 MARS
9h00 à 21h00
Le Salon du Livre
La Librairie du Sud-Ouest à l'école secondaire L'Essor
Information: Carole Levers, 734-1960

VENDREDI 10 MARS
10h30 PM
Bingo
Parrainé par l'Union Culturelle des Franco-Ontariennes
Flamingo Bingo Hall (rue st-Clair) Paincourt
Informations: Suzanne Cubaynes-Desforges au 352-7978

DIMANCHE 12 MARS
20h
Partie de carte
Parrainé par la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises de l'Ontario (Annonciation)
Ecole St-Paul, Pointe-aux-Roches
Prix: $2.00- Tirage et goûter
Informations: Pauline Gagnier au 798-5756

LUNDI 13 MARS
20h
Bingo du Cercle Notre-Dame des Missions
Salle de la Légion Royale Canadienne , Tecumseh

DIMANCHE 12 MARS
12h00 à 13h30
Diner pauvres hommes
Les Chevaliers de Colomb
Salle Paroissiale St-Jérôme
Dîner au spaghetti
$3.00 adulte , $2.50 enfant
Information: Réal Lalande 948-6315, Alcide Renaud 258-4698

LUNDI 20 MARS
7h30 PM
Soirée d'information [Etienne DeLage]
Parrainé par l'Union Culturelle des Franco-Ontariennes
Ecole St-Catherine de Paincourt
$2.00
Informations: Suzanne Cubaynes-Desforges au 352-7978

Renouvellement du financement du centre de consultation pour l'embauche des jeunes à Windsor

Monsieur Bill Wrye, député de Windsor-Sandwich, a annoncé que le ministère de la Formation professionnelle avait octroyé la somme de 109,906 dollars au Centre de consultation pour l'embauche des jeunes de Windsor.

Le centre rassemblent des fonds provenant de la communauté et le ministère de la Formation professionnelle offre l'équivalent de la somme perçue. Ils offrent des services d'évaluation des aptitudes, de consultation et d'aide à l'emploi aux jeunes ayant des problèmes à trouver un emploi.

Le Centre de Windsor est situé au 245, avenue Janette.

Professionnels ou gens de métier...

Faites-vous connaître en plaçant votre annonce dans

Le Rempart

Petites Annonces

RÉPARATIONS de tous genres, items petits ou grands. Communiquer avec Paul au **945-9551.** 03-1

GARDIENNE RECHERCHÉE pour se rendre à une résidence de St-Clair Beach garder un bébé de 5 mois les lundis, mercredis et jeudis. **735-6834.** 03-1

Serveuse bilingue recherchée: 16 heures par semaine. Communiquer avec le Centre canadien-français au **945-1189** 07-1

Personne recherchéepour faire le nettoyage, 3 heures en début de journée, 6 jours par semaine. Communiquer avec le Centre canadien-français au **945-1189** 07-2

A VENDRE: table tournante et deux haut-parleurs BSR pour tourne-disques. **979-2170.** 08-1

GARDIENNE RECHERCHÉE POUR DEUX ENFANTS, DE 2 à 4 ans, région de l'école Ste-Thérèse. **966-1538,** après 18h. 08-2

Tous les francophones sont convoqués à la réunion annuelle de l'ACFO

Le Commissaire aux langues officielles, M. D'Iberville Fortier, sera conférencier à la prochaine réunion générale, annuelle de l'ACFO Windsor/Essex/Kent. On prévoit qu'il va parler de l'état du bilinguisme au Canada.

À cette réunion du samedi premier avril, l'accent va être sur Loi ontarienne sur les services en français de 1986. Les status et règlements seront revisés et la programmation de '89-'90 sera aussi présentée Seront aussi présents certains co-ordinateurs provinciaux des services en français pour donner un aperçu de ce qu'il y a de fait dans la région.

Il sera aussi le temps d'élire ur nouveau conseil, puisque tous les postes sont ouverts chaque année. M. Marcel Bergeron, président actuel de l'ACFO régional, a dit "qu'il allait encore se présenter à la présidence cette année." Il a aussi ajouté "qu'en étant président pour les trois dernières années, il a apprris à mieux connaître la communauté francophone et a une meilleure connaissance des dossiers."

Il a de plus communiqué que son souhait de plus cher serait de voir beaucoup de gens à la réunion puisque "ensemble on peut accomplir bien plus".

Mme Bernadette Grenier, agent de développement de l'ACFO Windsor/Essex/Kent, souhaite aussi "que beaucoup de gens assistent à cette réunion. L'année passée, beaucoup de gens se sont rendus, ce qui a fait une bonne rencontre." Alors elle compte sur les gens de faire encore leur devoir.

"Pour faire valoir les services en français, il faut de la population. Le plus de gens intéressés au service en français, le plus de poids cela fera, alors le plus d'effet cela aura sur le gouvernement" a commenté M. Bergeron.

La réunion va débuter à 11h du matin, et le souper sera à 17h30.

Suite à cela, les participants auront l'occasion d'assister à la pièce de théâtre "L'auberge des morts subites" qui sera présentée au même endroit au grand public par la troupe communautaire Soleil-Sud ce soir-là.

Le coût pour cette réunion est de $15. ce qui comprend le souper et l'entrée à la pièce. Toute réservation devrait être faite avant le 27 mars au bureau de l'ACFO, 948-9322.

Un plus grand rôle pour les infirmières dans l'administration des hôpitaux

(C) Mme Elinor Caplan, ministre de la Santé, a annoncé aujourd'hui que les infirmières auront à jouer désormais un rôle plus actif dans l'administration et la planification des activités de leur hôpital.

En vertu d'une modification du règlement qui régit l'administration des hôpitaux, les 223 hôpitaux publics de l'Ontario devront adopter un règlement interne stipulant la participation de représentants de l'administration des soins infirmiers et des membres du personnel infirmier aux divers comités des hôpitaux, y compris ceux sur les soins aux patients, l'examen de l'utilisation et la planification en cas d'urgence. Les infirmières participeront également à la mise en oeuvre et à l'exploitation des programmes des hôpitaux, y compris celui de la santé et la sécurité au travail et celui de la surveillance de la santé. Elles feront également partie des nouveaux comités consultatifs en matière financière que les hôpitaux doivent créer en vertu d'une modification du règlement.

Les représentants des membres du personnel infirmier seront élus à ces comités par le personnel infirmier.

"La bonne gestion d'un hôpital exige un partenariat dans la prise de décisions entre l'administration et les membres des divers groupes de personnel professionnel, a déclaré Mme Caplan. "Un moyen très important d'améliorer la qualité de vie au travail consiste à confier aux gens un rôle dans la prise de décision", a-t-elle ajouté.

La création d'un comité consultatif financier résulte des travaux d'un comité d'examen conjoint qui a examiné l'exploitation des hôpitaux en juillet 1988. Le comité sera composé de représentants de l'administration, du personnel médical et du personnel infirmier.

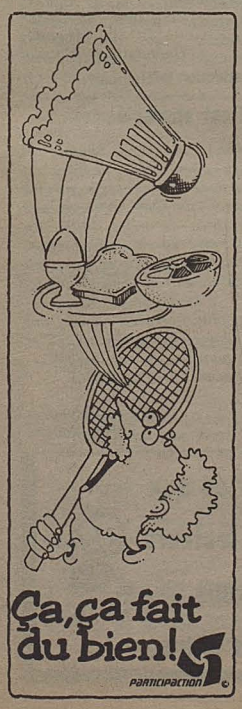

ECHEC AU CRIME

Le crime de la semaine

ECHEC AU CRIME offre des récompenses allant jusqu'à $1000. pour des renseignements menant à une arrestation en rapport avec le crime décrit ci-bas ou n'importe quel crime sérieux, et garantit l'anonymat à l'informateur qui n'a pas à se nommer ni témoigner en cour, mais qui est identifié par un numéro. Le numéro à composer est 258-8477 ou 1-800-265-7500 sans frais dans le comté.

Au mois de décembre 1988, des voleurs sont entrés de force dans une résidence de l'avenue Bruce et ils ont volé des fusils à main et un gros montant d'argent.

A la noirceur, les voleurs sont entrés dans cette maison en forçant une fenêtre du sous-sol. Une fois dans la maison, les voleurs ont saccagé la maison et ont pris quatre fusils à main - un Smith et un Wessen de calibre 22, un Beretta de calibre 25, un Colt de calibre 45 et un Browning de calibre 22. Ils ont aussi pris approximativement $30,000. en argent comptant.

La police recherche deux suspects: le premier suspect est un homme de race blanche, solidement charpenté, qui portait un manteau de cuir noir; le deuxième est une femme de race blanche, au début de sa vingtaine, avec les cheveux blonds et qui portait un long manteau noir.

MESSAGE IMPORTANT

Cette année, remplissons nos déclarations de revenus en français

Comme citoyen canadiens, nous avons le droit de faire nos déclarations de revenus en français. L'ACFO Windsor-Essex-Kent vous invite à vous prévaloir de ce droit. Voici quelques conseils qiu qui vous aideront

Les démarches à suivre

1) Vous devriez déjà avoir reçu votre formule de déclaration de revenus (T1). Sinon, vous pourrez l'obtenir à votre bureau de district ou au bureau de poste. Demandez une formule en français!
2) Assurez-vous d'avoir tous vos feuillets de renseignements tels que:
   a) T4 - État de rémunération payée (feuillets émis par l'employeur);
   b) T3 - État des revenus de placements (feuillets émis par les institutions financières);
   c) TFA1 - Relevé des allocations-familiales;
   d) T4A - État du revenu de pensions de retraite, de rentes ou d'autres sources;
   e) et tout autre feuillet.
3) Vos reçus pour certaines déductions ou crédits d'impôt non remboursables doivent être annexés à votre déclaration (T1).
   a) Primes d'un Régime enregistré d'épargne retraite
   b) Cotisation syndicale
   c) Frais de scolarité
   d) Frais médicaux
   e) Dons de charité
4) Si vous êtes un travailleur autonome, votre état financier est requis.
5) Lire attentivement votre guide d'impôt.
6) Des brochures, dépliants, circulaires en français sur des sujets variés sont disponibles à votre bureau de district d'impôt.

Si vous avez des questions

Communiquez avec votre bureau de district d'impôt:

Heures régulières du service téléphonique:
-Du lundi au vendredi de 08h15 à 17h00 (sauf les jours fériés).
Appels locaux et interurbains (sans frais) 1-800-265-5135.
Heures prolongées du service téléphonique en 1989:
-Du 13 au 28 février de 08h15 à 18h00 (du lundi au jeudi seulement) 1-800-265-5135.
-Du 1 mars au 20 avril de 08h15 à 21h00 (du lundi au jeudi seulement) 1-800-265-5135 (de 08h15 à 17h00), 1-800-267-2279 (de 17h00 à 21h00);
-Du 24 au 28 avril de 08h15 à 21h00 (du lundi au vendredi inclusivement) 1-800-265-5135 (de 08h15 à 17h00, 1-800-267-2279 (de 17h00 à 21h00).
Si vous avez des difficultés de l'ouïe et avez un téléimprimeur pour malentendus composez le 1-800-665-0354.

Vous pouvez aussi vous rendre au comptoir au 185 avenue Ouellette pendant les heures régulières indiquées ci-haut.

L'ACFO est à entraîner des bénévoles qui peuvent vous aider. Communiquez avec nous au 948-9322.

Quelques petits trucs

-Vous avez de la difficulté avec les termes français? Consultez le terme anglais pour bien comprendre, mais remplissez la formule française.
-Vous faites remplir votre déclaration par un professionnel anglophone?*
Apportez-lui une formule en français et demandez-lui de se servir de cette formule.
-Vous avez reçu votre formule en anglais?
Procurez-vous une formule en français au bureau de poste et transcrivez-y les informations pré-imprimées.

Tous les services à Revenu Canada Impôt sont offerts en français, *SERVONS-NOUS-EN!*

Saviez-vous que seulement 365 déclarations de revenus ont été remplies en français dans la région en 1986?

Ensemble, donnons-nous la main pour tripler ce chiffre pour les déclarations de 1988.

Qu'on se passe le mot!

ACFO Windsor-Essex-Kent

Billets

Une deuxième école secondaire doit être planifiée sur une base régionale

L'école secondaire L'Essor continue à attirer de plus en plus d'étudiants. C'est un bon signe de la vitalité de notre groupe culturel, et promesse d'une relève pour l'avenir.

C'est aussi un signal du besoin de commercer à planifier l'établissement éventuel d'une deuxième telle école.

Les responsables y songent, comme l'indique notre manchette de cette semaine.

Une première rencontre a eu lieu entre les membres des Sections de langue française des Conseils des écoles catholiques de Windsor et d'Essex. On y a échangé des informations, mais on est encore loin d'une pensée commune et d'une planification conjointe pour répondre aux besoins des prochaines années.

La SLF d'Essex songe à agrandir l'école L'Essor et veut attendre qu'il y ait suffisamment d'élèves pour constituer deux écoles ayant chacune un nombre suffisant d'élèves pour offrir un programme assez complet, avant de songer à en établir une deuxième.

Sans s'y être engagée de façon définitive, la SLF de Windsor, de son côté, songe à la possibilité d'établir une école secondaire à Windsor dans des classes portatives aussi tôt que l'automne 1990.

Or, les francophones de Windsor et d'Essex constituent une seule communauté. (Le fait qu'environ la moitié des élèves de L'Essor résident dans chacun de ces territoires en témoigne). Et si chaque SLF fait des plans plus ou moins indépendamment de l'autre, il y a un grand risque que tous les jeunes ne soient pas aussi bien desservis qu'ils ne pourraient l'être.

Le plus gros danger est justement qu'ils soient partagés trop tôt entre deux écoles de sorte que ni l'une ni l'autre ne puisse offrir un bon nombre d'avantages qu'offre actuellement l'école L'Essor.

Ce qu'il faut, comme nous l'avons indiqué plus haut, c'est une planification véritablement **conjointe,** c'est que les deux groupes décident ensemble de quand une deuxième école serait désirable, où elle devrait être située, et qui aura donc à la gérer. Et ensuite que, selon sa propre autorité, chaque SLF agisse en conséquence.

Quoiqu'il n'y ait pas de date fixée, on dit prévoir d'autres rencontres. Souhaitons qu'il ne s'agira pas encore que de simples échanges de renseignements, mais qu'on cherchera à en venir à un accord commun quant à la meilleure façon de répondre au besoin de la communauté francophone de Windsor-Essex.

Il n'est pas difficile de remplir sa déclaration de revenus en français

Notre gouvernement fédéral reconnaît que nous avons le droit de communiquer avec lui en français, en particulier pour remplir notre déclaration de revenus pour fins d'impôts.

Dans une annonce en page 3, l'Association canadienne-française de l'Ontario nous encourage à le faire.

En fait, c'est une question de bon sens et de fierté.

Puisque les formulaires et le service sont là en français, et sont là **pour nous**, ce n'est que le simple bon sens que de les utiliser.

Mais, plus important encore, il y a question de fierté. Il vaut la peine de remplir la formule en français pour montrer au gouvernement que ses services en français sont utilisés, et, encore plus: pour avoir la satisfaction personnelle d'être conséquent avec ses convictions, d'être fidèle à soi-même. Pour certains gens, ça peut sembler un peu gênant d'insister à se faire servir en français, mais il faut l'essayer, si on ne l'a ps encore fait, pour voir qu'en fait, ce n'est pa gênant du tout, que de plus en plus, les fonctionnaires se montrent heureux de pouvoir nous servir ainsi, et que c'est satisfaisant.

Pour le formulaire d'impôts, cependant, ça peut **sembler** compliqué de le remplir en français si on a toujours eu l'habitude de le faire en anglais.

Mais en fait, ça ne l'est pas tellement. Il s'agit simplement de se familiariser un peu avec le vocabulaire. Si nécessaire, la première fois, on peut suivre le guide et le formulaire de langue anglaise tout en remplissant la formule de langue française; on apprend vite à le faire ensuite tout en français.

D'autre part, il y a beaucoup de gens qui font remplir leur formulaire par des professionnels. Or, on les paie ces gens-là, et il n'y a donc aucune raison pourquoi on ne puisse pas insister qu'ils remplissent le formulaire en français, ce qui ce fait simplement, même s'ils ne connaissent pas la langue.

Notons enfin que tout est en place pour nous faciliter cette tâche: les formulaires et tous les guides sont disponibles en français, le service de renseignements par téléphone est offert en français (voir l'annonce de l'ACFO), et l'ACFO elle-même est à faire entraîner des bénévoles pour aider non seulement les personnes âgées ou handicapées, mais n'importe qui qui veut de l'aide pour remplir le formulaire en français. (on n'a qu'à communiquer avec leur bureau au 948-9322).

Pour l'année 1986, (les chiffres ne sont pas encore connus pour 1987) 365 individus de la région de Windsor avaient utilisé le formulaire en français.

L'ACFO propose que l'on vise à tripler ce nombre pour l'année 1988.

C'est un objectif bien choisi que nous appuyons sans hésitation et que nous souhaitons même sera dépassé!

Remplissons les formulaires en français. Ce n'est vraiment pas difficile. Il ne s'agit que de se décider.

J.C.M.

Lettres

Les étudiants(e)s en nursing devant une situation de crise

M. le rédacteur,

La conférence nationale de la Canadian University Nursing Student's Association a reçu 110 délégués de partout au pays à l'université de Windsor du premier au 4 février. Le but de l'Association est de promouvoir le professionalisme chez les étudiant[e]s des sciences infirmières. Ce fut fait en partie en montrant des situations qui se présentent dans le domaine clinique. Des conférenciers ont traité de la créativité en nursing.

Les sujets discutés par les représentants élus de chaque université comprennent: l'appui aux infirmières en grève, l'intégration à l'Association des étudiant[e]s en nursing dans les collèges, et le mécontentement quant à la façon que l'on représente les étudiant[e]s en nursing à l'émission Nigntingales.

Les finissant[e]s entrent dans le marché du travail à un moment où le système canadien de soins de la santé est en état de crise. Les étudiant[e]s songent à prendre un emploi à l'extérieur du Canada pour deux raisons: [1] le niveau de mécontentement chez les infirmières partout au pays [2] les occasions d'emploi à l'extérieur du Canada sont plus attrayantes à cause de périodes prolongées d'orientation, d'aide financière pour le déménagement, d'appui à la poursuite des études, et de la flexibilité des horaires de travail.

Les étudiant[e]s en sciences infirmières constituent l'avenir du nursing. Le travail au sein de l'association a fait ressortir l'importance de la collaboration, de la recherche de solutions aux problèmes, et de l'augmentation de la prise de conscience et de la participation des autres pour faciliter le changement. Je crois que pour que la profession de nursing puisse réussir à améliorer les conditions de travail, les professionnels du nursing devront s'unir et faire preuve de professionalisme. C'est facile de comprendre pourquoi la profession est aux prises avec des difficultés, quand je me suis rendu compte de la dispersion des forces chez les étudiant[e]s. Les remèdes comprennent le développement de chefs forts, la participation accrue des infirmières dans les associations et un syndicat des infirmières pour exprimer leur pouvoir.

Jane Van Alphen
4e année
Université de Windsor

Traduction Le Rempart.

Le club Jean-Paul II est apprécié

M. le rédacteur,

Souvent des gens font beaucoup de travail pour un tel, ou une telle, sans savoir si c'est apprécié.

Et bien moi, par l'entremise du Rempart, je voudrais remercier le Club d'âge d'Or Jean-Paul II, pour la belle fête qu'il a organisé à l'occasion de la St-Valentin, fête qui était dédiée à l'amour, et où on a souligné les divers anniversaires de mariage de plusieurs de nos membres, sois vingt, 30, 35, 40 et 45, années de mariage.

Un gros merci Léanne et Rose pour tout l'ouvrage et tout le dévouement et toutes les heures qu'elles dédient aux membres de notre Club. Un bon verre de vin, un fromage, un si joli gâteau si bien fait mais surtout si facile à déguster.. c'était déjà beaucoup, maisplus agréable encore, ont été votre chaleureux accueil et vos marques de vraie amitié.

Encore une fois MERCI.

Un des jubilaires
Robert Nadeau

Vous êtes déjà abonné? Nous sommes heureux de vous compter parmi nos lecteurs!
Passeriez-vous ce coupon à quelqu'un qui ne l'est pas?

COUPON D'ABONNEMENT

Nom _____

Adresse _____

_____

Code postal _____ Tél. _____

☐ Nouveau

☐ Renouvellement

Le Rempart

Publié tous les mercredis par les Publications des Grands Lacs Ltée, 2418 ave Central, Windsor, Ontario, N8W 4J3.

Editeur: JEAN MONGENAIS
Adjoint à la rédaction: DANIEL JANISSÉ
Publicité nationale: CÉLINE VACHON
Comptabilité: CHARLOTTE MONGENAIS
Atelier: CÉLINE VACHON
JOHANNE GAGNON

la copie: 50c
abonnement: $13.50/Canada, $25/ailleurs

TÉLÉPHONES: Général: 948-4139
Rédaction: 948-4130

Enregistré comme courrier de deuxième classe Permis 02903.

Membre de l'Association de la presse francophone hors Québec.

APFHQ

Nos pages sont ouvertes aux commentaires de nos lecteurs. Ecrivez-nous, nous serons heureux de publier vos lettres

Congrès sur l'analphabétisation chez les francophones en août

(APF) La francophonie canadienne aura bientôt une occasion unique de faire le point sur sa situation en matière d'analphabétisme.

L'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF) a annoncé que son 42ième Congrès annuel, qui se tiendra du 9 au 12 août au Château Frontenac à Québec, portera sur l'analphabétisation en français. C'est la première fois qu'une organisation francophone au pays tient un congrès sur cette calamité de notre ère industrielle et technologique.

Des spécialistes et des intervenants du domaine de l'analphabétisation en provenance des dix provinces canadiennes se pencheront pendant quatre jours sur ce phénomène. Les organisateurs attendent 500 congressistes.

Le choix de ce thème n'est pas le fruit du hasard.

L'Organisation des Nations unies a déjà décrété que l'année 1990 allait devenir l'Année internationale de l'alphabétisation. Le congrès de Québec sera d'ailleurs sous le patronage de l'UNESCO, l'organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture.

Certaines des plus récentes innovations en alphabétisation seront présentées durant le congrès dont, entre autres des modèles d'intervention et des productions pédagogiques, informatiques et audiovisuelles.

L'APFhQ publie un cahier spécial sur la femme

Un cahier spécial sur la femme produit avec l'appui financier du Programme de Promotion de la Femme et du Programme aux Langues Officielles du Secrétariat d'Etat du Canada, sera publié par l'Association de la presse francophone hors-Québec pour marquer la Journée internationale de la femme, le 8 mars.

La production a été coordonnée par Mme Luce St-Pierre, directrice de la recherche et des communications à l'APFhQ et son contenu rédactionnel a été confié à Mme Thérèse Boutin.

Imprimé à 600,000 exemplaires, le cahier sera diffusé à travers toute la presse francophone au pays. Il contient entre autres, des articles sur les Etats généraux des femmes du Québec, la femme et le libre-échange, les femmes cadres, les garderies franco-ontariennes et les femmes en politique au Nouveau-Brunswick.

"Ce cahier se veut à la fois une mise à jour et une réflexion sur les principales préoccupations des Canadiennes de partout au pays" écrit en éditorial Mme Boutin.

Le cahier accompagnera LE REMPART de la semaine prochaine.

Stage de perfectionnement en enseignement du français

(APF) Pour une cinquième année consécutive, les enseignants francophones, les conseillers pédagogiques et les responsables du français dans les écoles françaises hors Québec pourront profiter d'un stage de perfectionnement sur la didactique du français.

Organisé pour la première fois par l'Association canadienne d'éducation de langue française (ACELF), qui prend cette année la relève de l'Association québécoise des professeurs de français, le stage aura lieu du 2 au 14 juillet au Secrétariat aux affaires intergouvernementales canadiennes.

En plus de vivre pendant deux semaines dans un milieu entièrement francophone et profiter de la culture québécoise, les stagiaires pourront perfectionner leur méthode d'enseignement du français et s'ouvrir à de nouvelles ressources pédagogiques.

Le nombre limite de stagiaires est fixé à 15 chez les enseignants, et à 10 chez les conseillers et les responsables du français. Il est à noter que les enseignants doivent, pour être admissibles, enseigner le français, langue maternelle, au niveau secondaire. Le stage ne s'adresse pas aux enseignants de classe d'immersion.

Les frais d'inscription sont de $60. Les frais d'hébergement à l'université Laval sont assumés par les organisateurs, mais pas les frais de repas et de déplacement. La date limite d'inscription est le 15 avril. Information: (418) 681-4661.

Marcel's Garage & Bodyshop
[DIVISION DE JEROME MARIER AND SONS LTD.]
Alignement
SERVICE COMPLET DE DÉBOSSAGE ET DE RÉPARATION
Nous acceptons toutes les évaluations faites par les assureurs
945-1181
5584 est, chemin Técumseh (angle Ferndale)
Nous avons toujours des voitures à prêter pendant les réparations

ALPHANA EN 15 MINUTES!

Aux organismes communautaires:

ALPHANA est prêt à faire une présentation de 15 minutes à votre prochaine assemblée. Nous voulons vous parler de nos services offerts à la communauté francophone.

Nous voulons sensibiliser vos membres au sujet d'un thème tant local qu'international: l'alphabétisation. Aussi, nous voulons vous souligner l'importance de votre rôle dans le cadre de l'alphabétisation communautaire.

ALPHANA

TAUX D'INTÉRÊT MAJORÉ

À compter du 1er mars 1989, le taux de rendement des Obligations d'épargne du Canada de **toutes** les émissions en cours, non échues, a été porté à

10 ½%
PAR ANNÉE

pour la période de quatre mois se terminant le 30 juin 1989. Les autres modalités de ces émissions demeurent inchangées.

Les obligations à **intérêt régulier** ainsi que les obligations à **intérêt composé** bénéficieront du nouveau taux de rendement.

Par conséquent, au 1er novembre 1989, chaque tranche de 1 000 $ d'obligations à **intérêt régulier** rapportera un intérêt de 98,33 $.

La nouvelle valeur au 1er novembre 1989 d'une tranche d'obligations à **intérêt composé** de 1 000 $ s'établira comme suit:

S 37 (1982)	S 38 (1983)	S 39 (1984)	S 40 (1985)	S 41 (1986)	S 42 (1987)	S 43 (1988)
1 934,68 $	**1 715,45 $**	**1 564,24 $**	**1 406,06 $**	**1 289,97 $**	**1 197,18 $**	**1 098,33 $**

Pour de plus amples renseignements, consultez toute institution financière autorisée: banque, caisse populaire, société de fiducie et courtier.

Les Obligations d'épargne du Canada

Canada

ON PARLE D'EUX

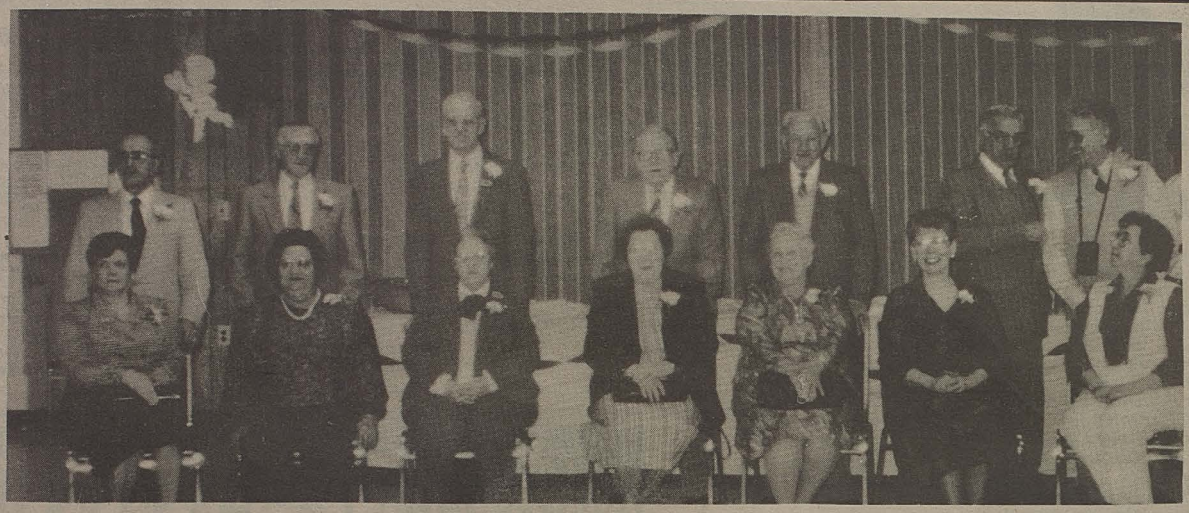

Sept couples qui fêtent au cours de 1989 un anniversaire de mariage d'un multiple de cinq années ont fait l'objet d'une fête spéciale de la St-Valentin au Club de l'âge d'or Jean-Paul II. Après une messe célébrée en présence d'une centaines d'amis où les couples ont renouvelé leurs voeux, on se rendit à la salle paroissiale pour un vin-fromage et des activités sociales. La fête a été planifiée et animée par **Mmes Léanne Nadeau** et **Rose Sirois.**

On voit ci-haut les jubilaires: **M et Mme Marcel et Rita Marois** (35 ans), **M. et Mme Arthur et Hedwidge Laroche** (45 ans), **M. et Mme Arthur et Cécile Beaulé** (40 ans), **M. et Mme Joseph et Catherine Albert** (20 ans), **M. et Mme Charles et Lucia Garneau** (45 ans), **M. et Mme Jean-Marie et Margot Isabelle** (35 ans) et **M. et Mme Robert et Marthe Nadeau** (35 ans).

* * * * * * * * * * *

M. et Mme Gary et Jill (née Castanier) **Le François** sont les fiers parents de **Rachel Erica.** Ils aimeraient annoncer la naissance de leur joli bébé, né le 16 février à 15h21. Ce petit ange pesait 8lbs et 6oz. Elle est la première petite-fille de **M. et Mme Marcel et Pearl LeFrançois** et elle est aussi la première petite-fille de **Mme Gladys Castanier.** Quelle joie!

* * * * *

Le peintre Windsorois **Robbert Fortin** vient de terminer une exposition de douze de ses tableaux à la galerie l'Artenciel à l'école secondaire régionale de Hawkesbury. Six des toiles étaient de la série "Métarmorphose" par laquelle l'artiste veut éveiller le sentiment afin que cesse la destruction de l'environnement. L'Artenciel fait partie du réseau de galeries dans les écoles secondaires françaises de la province.

* * * * *

Deux groupes d'élèves de l'école secondaire L'Essor iront sur place apprendre des choses en rapport avec leurs études en classe.

Le premier, qui étudie l'histoire des civilisations anciennes, se rendra avec son professeur, **M. René Godin,** en Egypte, puis en France. Il comprend: **Charlotte Beausoleil, Brigitte Brown, Valérie Brown, Danielle Comeau, Denise Comeau, Chantal Duguay, Renée Gignac, Becky Hagg, Kieran Hickey, Christian Jean, Karianne Howarth, Jody Jariett, Kelly Laframboise, Nicole Levesque, Chantal Layman, Malika Losier, Sarah McAllister, Gisèle Rivest, Lise Rivest, Darlene Robert, Line Roussel, Diane St-Pierre, Louise St-Pierre, Derek Triolet, Paul Vallée.**

Le deuxième groupe ira faire une expérience culturelle en France sous la direction de **Mme Judith Daigle.** Il comprend: **Daniel Boismier, Yvette Leblanc, Thérèse Leblanc, Ryan Soullière, Tanya Desrosiers, Stacie Bracken, Jeannine Bornais, Lisa Bois, Doris Marois, Marc Moison, John McKibbon, Nathalie Plourde, Denise Plante, Claudette St-Louis, Rachelle Miron, Josée Hamelin.**

Sept nouveaux membres viennent d'être admis au Club Richelieu Windsor. Ils ont été accueillis à la dernière rencontre du groupe. On les reconnaît dans la photo avec le président, **M. Omer Dubuc,** qui est à l'extrême droite. Ils sont, dans l'ordre habituel, **Mme Lucie Levert, M. Luc Mailloux, Mme Rosine Mailloux, M. Corneliu Lazar, Mme Rodisa Lazar, M. Claude Bouchard et Mme Irène Bouchard.**

Venez jouer au

BINGO

tout en appuyant des organismes francophones

BONNE CHANCE!

Vendredi 3 mars - 17h30
Salle Derby Bingo, 1279 ouest, rue University
Parrainé par: **Le cercle de Windsor de l'Union Culturelle Franco-Ontarienne**

Mercredi 8 mars - 15h30 Share the Wealth, 19h30 Bingo régulier
Salle Can-Am, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Le Club Alouette**

Samedi 11 mars - 15h30
Salle Can Am, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Association Canadienne Francaise de l'Ontario Windsor/Essex/Kent**

Mercredi 15 mars - 18h30
Salle Rose City Bingo, 671 est, rue Wyandotte
Parrainé par: **Le Conseil St-Jérôme des Chevaliers de Colomb**

VOULEZ-VOUS RETRAVAILLER?

Si vous avez 45 ans ou plus, résidez en Ontario, et avez perdu votre emploi dans les six derniers mois en raison d'une pénurie de travail, d'une fermeture d'usine ou de la faillite d'une entreprise, vous êtes peut-être admissible au programme **TRANSITION.** Le ministère de la Formation professionnelle de l'Ontario peut offrir 5 000 $ pour payer vos frais de formation auprès d'un nouvel employeur ou dans une école, un collège ou une université. Pour plus d'information appelez **TRANSITION** sans frais au **1-800-387-5656.**

ENCEINTE?

Si vous ne savez pas que faire...

Birthright peut vous aider!

Composez **252-3322**

ou venez nous voir au **549 rue Kildare**

- tests de grossesse - consultations médicales - logement - conseils légaux -

SERVICE GRATUIT ET CONFIDENTIEL

Décès

Mme Bernice Mineau (née Lefaive), épouse de **Henri,** mère de **Mme Linda Strong** (épouse de Tom), de Woodslee, ainsi que de **Gérard, Mme Louise Scoggins** (épouse de Garth), **Ronald** (époux de Geri-Lynn) et **Donald,** tous de Pointe-aux-Roches, et de feu Gérald. Elle était la soeur de **Mme Jeannette Robert** de Tilbury, **Mme Marie Lefaive** (épouse d'Emile) et **Mme Estelle Labonté** (épouse de Gene) de Pointe-aux-Roches, de **Mme Germaine Cogliati,** (épouse de Louis) de Windsor, **Mme Claire Marchand** (épouse de Francis) de Tilbury, et de feu Mme Thérèse Grondin. Mme Mineau était infirmière ayant fait son cours à l'ancienne école de nursing de l'Hotel Dieu.

EN BREF

- **DU BILINGUISME À L'OFFICE DES PERSONNES ÂGÉES**

Le personnel de l'Office des personnes âgées compte maintenant une relationniste bilingue à plein temps. Il s'agit de Mme Sandra Conrad. Les Franco-Ontariens peuvent lui téléphoner au (416) 965-5106 pour obtenir des renseignements sur les programmes et les services aux aînés. On accepte les appels à frais virés.

- **LA RÉGIE DES ALCOOLS DE L'ONTARIO INAUGURE L'INFOLIGNE**

La RAO a établi une ligne d'information pour ses clients.

Infoligne permet aux consommateurs d'obtenir des renseignements en anglais et en français sur une variété de questions concernant les politiques, les produits et les services des magasins et est en service de 9h à 18h, du lundi au samedi.

Le numéro à composer sans frais est 1-800-ONT-LCBO.

- **CONCOURS DE RÉDACTION DE LETTRES DE POSTES CANADA OTTAWA**

Cette année, l'environnement est le thème du concours national de rédaction de lettres organisé par la Société canadienne des postes à l'intention des jeunes Canadiens de 12 à 15 ans.

Les lettres soumises, qui peuvent être rédigées en français ou en anglais et compter de 500 à 1000 mots, doivent être oblitérées au plus tard le 15 mars 1989.

Des renseignements sur le concours ont été envoyés à toutes les écoles du Canada.

L'objectif du concours est d'encourager la clarté d'expression et la créativité dans l'écriture.

Le gagnant du concours national recevra un ordinateur personnel IBM, ainsi qu'un voyage à Ottawa.

- **APPEL AUX FAMILLES "LANGLOIS"**

L'Association "Les Langlois d'Amérique" fondée à Québec en 1983 regroupe les familles Langlois intéressées à établir des liens entre elles, à partager leurs intérêts ou à s'instruire sur l'histoire et la généalogie de leurs familles. Elle organise des ralliements à caractère historique ou social.

Pour renseignements: M. Richard Langlois, 2134, rue Normand, Fleurimont, QC J1G 3V3.

- **RAJUSTEMENT DU TAUX DE RENDEMENT DES O.E.C.**

Le ministre des Finances, l'honorable Michael Wilson, a annoncé qu'à compter du 1er mars le taux de rendement offert sur toutes les émissions non échues d'Obligations d'épargne du Canada sera relevé à 10.50 pour cent par année pour les quatre mois prenant fin le 30 juin 1989.

La méthode de paiement du relèvement variera selon le type d'obligation détenue.

Carrières et professions

Procureur(e) adjoint(e) de la Couronne

Le bureau du procureur de la couronne du comté d'Essex du MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL cherche une personne bilingue pour exercer les fonctions de procureur de la Couronne et remplir des tâches administratives. Vous serez responsable de certaines poursuites judiciaires à la Cour provinciale, à la Cour de district et à la Cour suprême et vous devrez: conseiller les membres des corps de police, le public, etc.; rédiger des actes d'accusation; participer à l'administration du bureau du procureur de la Couronne. Salaire selon l'expérience. **Lieu de travail: Windsor**

Exigences: Être membre de la Société du barreau du Haut-Canada et posséder des aptitudes en droit pénal; niveau supérieur de français; excellent anglais. Une expérience des poursuites criminelles serait un atout.

Veuillez envoyer votre demande, d'ici le 17 mars 1989, à: Dossier AG-3049B/89, M. Harrison, procureur de la Couronne, Pièce 610, Place Westcourt, 251 rue Goyeau, Windsor, (Ontario) N9A 6V2

Chances d'embauche égales pour tous.

Fonction publique de l'Ontario

VIA Rail Canada Inc., la société d'État responsable du transport des passagers au Canada, est à la recherche de personnes pour combler des postes à son centre d'entretien de Windsor :

Électricien

Vous devez avoir terminé un programme d'apprentissage en électricité ou posséder cinq années d'expérience pratique, ou encore avoir suivi une formation en cours d'emploi.

Machiniste

Vous devez avoir terminé un programme d'apprentissage, ou acquis quatre années d'expérience comme machiniste, ou encore avoir réussi un cours en mécanique diesel reconnu accompagné ou non d'une expérience pertinente.

Vous devrez travailler par quart et vos journées de congé ne seront pas nécessairement les fins de semaine.

Faites parvenir votre curriculum vitae à :

Sharon De'Athe
Ressources humaines
VIA Rail Canada Inc.
Centre d'entretien de Toronto
280, rue New Toronto
Etobicoke (Ontario) M8V 2E8

VIA Rail offre à tous des chances égales en matière d'emploi, y compris aux femmes, aux autochtones, aux personnes handicapées et aux membres des minorités visibles. Si vous faites partie de l'un ou de l'autre de ces groupes désignés, nous vous invitons à l'indiquer sur votre demande. Ceci est conforme à la loi fédérale sur l'équité en matière d'emploi.

VIA *Canada's passenger rail network*

WINDSOR Personnel and Executive Centre

Placements permanents ou temporaires

Notre client, une compagnie internationale de publicité située à Windsor, a actuellement deux ouvertures.

RECEPTIONNISTE BILINGUE

Voici une occasion unique pour un individu qui parle couramment le français et l'anglais et qui sait entretenir d'excellentes relations avec les clients. L'habileté à taper à la machine est désirable mais ne constitue pas un pré-requis.

ASSISTANT ADMINISTRATIF/TRADUCTEUR

Le(la) candidat(e) qui sera choisi(e) doit parler couramment le français et l'anglais, bien connaître la grammaire et l'orthographe, être habile à revoir les textes à vérifier, posséder un bon sens d'organisation et pouvoir rencontrer les dates de tombée dans ce milieu de vive allure. Voici une excellente occasion pour le(la) bon(ne) candidat(e).

Pour arranger une entrevue confidentielle, communiquer avec: **Nancy O'Neill, 1319 Ave Ouellette, Windsor, Ont. N8X 1J6. 258-9500.**

Pas de frais aux candidats

ANIMATEUR/ANIMATRICE

RECHERCHÉ[E]

Le Centre Culturel Tournesol recherche une personne pour offrir des services complets de relations publiques, de coordination d'activités, de travail de secrétaire et de recrutement de membres.

Lieu de travail: École secondaire L'Essor et dans la communauté francophone

Il s'agit d'un poste temporaire: 36 semaines à compter de la mi-novembre, 20 heures par semaine. Salaire à négocier.

Exigences: Connaissance supérieure du français parlé et écrit; talent supérieur d'organisation et de communication; tact; bon jugement; capacité de travailler adéquatement sous pression; la capacité d'utiliser l'équipement de bureau ordinaire.

Veuillez envoyer votre demande/ Curriculum Vitae d'ici le **8 mars 1989 à**: Centre Culturel Tournesol, 13605 chemin St-Gregory, St-Clair Beach, Ontario. N8N 3E4.

ST.CLAIR COLLEGE

d'Arts Appliqués et de Technologie

SECTEUR ACADÉMIQUE
DIVISION DE L'ÉDUCATION PERMANENTE
LE DÉPARTEMENT DES SERVICES COMMUNAUTAIRES

REQUIERT UN(e)

Commis de bureau C Général
(Poste bilingue)
à plein temps

(remplaçant/e pour un congé de maternité)
(emploi assuré jusqu'au 22 septembre, 1989)

Le (la) titulaire devra s'occuper du travail de bureau, d'organisation d'ateliers, et servir de secrétaire pour les secteurs Langues & Humanités, Français et Comté d'Essex du département des Services Communautaires. À ce poste revient la responsabilité de maintenir les données précises pour différentes agences gouvernementales et de communiquer oralement et par écrit en français avec différents paliers gouvernementaux, agences sociales et groupes communautaires.

Le (la) candidat(e) devrait avoir jusqu'à trois années d'expérience connexe et doit faire preuve d'une connaissance verbale et écrite supérieure de l'anglais et du français. En plus, le (la) titulaire doit avoir une excellente connaissance de la dactylographie, un bon sens d'organisation, et faire preuve d'initiative. L'habilité à se servir de micro-ordinateurs et la sténographie, ainsi qu'une connaissance approfondie des associations francophones de la région, sont des atouts.

embauche: **Le 27 mars, 1989**
TRAITEMENT DE SALAIRE: **$11.85 à $13.13 par heure.**
HEURES DE TRAVAIL: **35 heures par semaine.**
ADRESSER VOTRE DEMANDE AVEC CURRICULUM VITAE AU:
Services du Personnel
College St-Clair d'Arts Appliqués et de Technologie
2000 ouest, chemin Talbot
Windsor, Ontario
N9A 6S4

Date limite pour candidatures: 1989 03 08

Les Classements sportifs

présentés en collaboration avec **LABATTS...**

...brasseurs des bières

- Bleue
- Bleue légère
- Budweiser
- Crystal
- Carlsburg

Résultats du 17 février
Plus haut simple
HOMMES

Larry Vetor	215
Mario Girard	213
Gaby Blanchette	211

FEMMES

Solange Ward	208
Yvette Nadeau	192
Marianne Gagné	192
Madeleine Guignard	191

ÉQUIPES

#8 Diamants	915
#11 Brillants	885
#9 Combattants	860

Plus haut triple
HOMMES

Larry Vetor	598
Mario Girard	582
Jean-Marc Labelle	516

FEMMES

Solange Ward	543
Marianne Gagné	526
Madeleine Guignard	512

ÉQUIPES

#8 Diamants	2557
#2 Chocolat	2516
#11 Brillants	2515

Résultats du 24 février
Plus haut simple
HOMMES

Vern Martins	204
Larry Vetor	202
Norman Pelchat	196

FEMMES

Aline Chayer	206
Marianne Gagné	205
Lise Lavigne	203

ÉQUIPES

#5 Outardes	889
#11 Brillants	885
#3 Mal Choisis	883

Plus haut triple
HOMMES

Larry Vetor	591
Mario Girard	540
Jean-Albert Godin	527

FEMMES

Lise Lavigne	542
Aline Chayer	528
Marianne Gagné	521

EQUIPES

#5 Outardes	2594
#11 Brillants	2592
#4 Mobiles	2550

Classement suite au 24 fev.

#11 Brillants	37
#3 Mal Choisis	36
#6 Migraines	32
#9 Combattants	31
#12 Jubilés	30
#2 Chocolats	30
#1 Sournois	28
#10 Ricaneux	27
#8 Diamants	23
#4 Mobiles	21
#5 Outardes	21
#7 Tornades	20

Meilleures moyennes
HOMMES

Mario Girard	192
Larry Vetor	184
Jean-Albert Godin	171

FEMMES

Solange Ward	166
Yvette Nadeau	157
Arnolda Godin	156

Erablière

Joyeux Troubadours

Résultats du 26 février
PLus haut simple
HOMMES

Luc Côté	197
Georges Paquette	190
Emilien Bellavance	181

FEMMES

Marianne Vallée	192
Françoise Grondin	187
Suzanne Paquette	184

ÉQUIPES

Bûcherons	651
Arc-en-ciels	643
Etoiles	642

Plus haut triple
HOMMES

Georges Paquette	542
Luc Côté	517
Emilien Bellavance	515

FEMMES

Françoise Grondin	520
Marianne Vallée	492
Suzanne Paquette	484

ÉQUIPES

Bûcherons	1889
Arc-en-ciels	1817
Baleines	1804

Premier gagnant 50/50
Jacques Bernier
Deuxième gagnant 50/50
Emilien Bellavance
Classement suite au 26 fev

Bûcherons	38
Arc-en-ciels	38
Cavaliers	33
Brillants	33
Maringuoins	32
Problèmes	31
Tigres	31
Serpents	30
Cobras	30
Baleines	28
Chandelles	26
Exterminateurs	23
Moufettes	21
Homards	19
Etoiles	18
Braves	17

Meilleures moyennes
HOMMES

Maurice Gagné	174
Georges Paquette	169
Jack Tracey	168

FEMMES

Marianne Vallée	159
Suzanne Paquette	157
Françoise Grondin	151

Notre service coach prend une nouvelle saveur.

À vos fourchettes! Maintenant, en voiture-coach, VIA Rail[MC] vous sert gracieusement de savoureux repas légers sur le trajet de Windsor vers Toronto. Plus que jamais vous voyagez l'esprit tranquille, puisque, comme toujours vous vous déplacez en tout confort. Sauf que maintenant, avec les nouveaux repas légers, vous n'avez même pas à vous soucier d'un petit creux éventuel! Ajoutez à cela le service courtois et les horaires pratiques de VIA[MC], et vous avez là une offre drôlement alléchante... Pour un voyage de bon goût, choisissez VIA.

de Windsor à	
Toronto	**53$***

** Tarif aller-retour le même jour en voiture-coach. Ne vaut pas les vendredis, ni le 23 mars, ni le 27 mars 1989.*

Pour renseignements ou réservations, communiquez avec votre agence de voyages ou VIA Rail au 256-5511.

Afin d'informer adéquatement sa clientèle, VIA Rail indique les tarifs applicables, ainsi que les restrictions importantes s'y rattachant.

A partir du 31 mars 1989, les tarifs et les horaires peuvent changer.

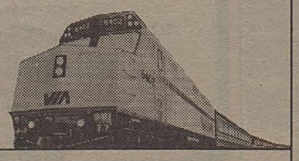

VIA[MD]

Allez-y en train. C'est sans pareil.[MC]

[MC]Marque déposée de VIA Rail Canada Inc.
[MC]Marque de commerce de VIA Rail Canada Inc.

Fleur de Lys

Résultats du 26 février
Plus haut simple
HOMMES

Gilles Roy	224
Louis Charron	210
Réjean Morin	209

FEMMES

Denise Lavergne	213
Adelaide Dease	195
Lyne Duguay	193

EQUIPES

#1 Romeo Ma.	903
#9 Champion's Rest	892
#3 Joyeux	883

Plus haut triple
HOMMES

Louis Charron	580
Robert Chrétien	563
Ernest Duguay	551
Donald Parent	551

FEMMES

Adelaide Dease	526
Angèle Lapierre	516
Lyne Duguay	500

ÉQUIPES

#8 Reid's Trophy	2572
#2 P&A Regent	2540
#9 Champion's Rest	2527

Quilleurs ayant joué le plus au-dessus de leur moyenne

Ernest Duguay	50
Sue Woodrich	50
Denise Lavergne	68

Quille mystère Pop
Russ Drouillard 191
Premier gagnant 50/50
France Massé

Suite p.9

Ballon-panier masculin: l'or à l'école St-Edmond

C'était au tour des équipes masculines de ballon-panier des écoles élémentaires françaises à participer au tournoi annuel organisé par l'école secondaire L'Essor la semaine dernière et c'est l'équipe de l'école St-Edmond de Windsor qui y a remporté la médaille d'or.

L'équipe, dont l'entraîneur est M. Joseph Picard, est composée de Daniel Gaudet, Jason Lavoie, Gerry Vallières, Amete Reagan, William Davis, Robert Nahhal, William Maker, Daniel Renaud, Tom Griffore, David Tesolin, David Walsh, John Nabben et Georges Chibani. Elle a défait par un compte de 34 à 23 l'équipe de St-Antoine de Tecumseh qui s'est donc mérité la médaille d'argent.

La partie qui a déterminé les gagnants du bronze a été beaucoup plus serrée, le pointage étant 27-27 à 1 minute 40 de la fin de la partie. Mais l'école St-Jean-Baptiste de Amherstburg a pu faire six points rapides dans cette minute quarante pour défaire l'école Ste-Thérèse de Windsor.

L'équipe tout-étoiles de la journée comprend Georges Chibani de St-Edmond, jugé le joueur le plus utile du tournoi, ainsi que Sylvain Pitre de Ste-Thérèse, Jason Fitzpatrick de St-Jean-Baptiste, David Brown de St-Antoine et J.-P. Chartrand de l'école Sacré-Coeur de Lasalle.

Le tournoi était organisé par M. Lucien Gava avec l'assistance de M. Ron Guignard.

Georges Chibani, au centre, nommé le joueur le plus utile du tournoi de ballon-panier organisé par l'école secondaire L'Essor pour les écoles élémentaires françaises de la région, reçoit les félicitations de son entraîneur, M. Joseph Picard, sous le regard approbateur de M. Lucien Gava, organisateur du tournoi, à l'extrême gauche, ainsi que M. Ronald Guignard, organisateur-adjoint, et Mlle Connie Lachapelle, responsable du groupe d'étudiants et d'étudiantes qui ont dirigé les activités du tournoi.

Suite des classements

Deuxième gagnant 50/50
Mike Hébert

Classement suite au 26 fev

#6 Semo Air	40
#3 Joyeux	39
#2 P&A Regent	38
#11 R&D Trucking	31
#12 P&A Texaco	30
#9 Champion's Rest	28
#5 Dynamite Disco	26
#8 Reid's Trophey	23
#4 Bowlero Bowl	23
#7 Star Custom	23
#1 Romeo Ma.	20
#10 Adrian Al.	15

Meilleures moyennes

HOMMES

Gilles Morin	177
Robert Chrétien	177
Donald Ethier	169
Réjean Morin	169
Denis Duguay	166

FEMMES

Angèle Lapierre	174
Adelaide Dease	165
Renette Morin	160

Jean-Paul II

Résultats du 21 février
Plus haut simple
HOMMES

Ernest Duguay	210
Robert Nadeau	203
Maurice Beaudet	173

FEMMES

Claire Derepentigny	185
Rose Sirois	170
Angélique Roy	162

EQUIPES

#1 Abeilles	668
#9 Tulipes	652
#4 Frissons	649

Plus haut triple
HOMMES

Maurice Beaudet	506
Ernest Duguay	504
Germain Roy	500

FEMMES

Rose Sirois	452
Angélique Roy	449
Claire Derepentigny	423
#4 Frissons	1829
#1 Abeilles	1827
#2 Loups	1814

Classement suite au 21 fev.

#9 Tulipes	37
#4 Frissons	35
#2 Loups	35
#5 Oiseaux Bleus	29
#3 Hiboux	29
#6 Etoiles	27
#10 Hirondelles	24
#7 Acadiens	23
#1 Abeilles	23
#8 Serins	17

Meilleures moyennes
HOMMES

Germain Roy	163
Maurice Beaudet	161
Zéphirin Beaulieu	155

FEMMES

Gemma Bélanger	155
Rose Sirois	147
Pauline Bisson	141

Sacs de Sable

Résultats du 21 février
Plus haut simple
HOMMES

Armand Grenier	1310

FEMMES

Rita Girard	1100

EQUIPES

Cardinaux	2950

Plus haut triple
HOMMES

Théo Boudreault	3020

FEMMES

Marguerite Grenier	2480

EQUIPES

Pics Bois	7590

Les joueurs qui ont joué plus de 1000

Armand Grenier	1310
Gérard Doyon	1290
Théo Boudreault	1260
Rita Girard	1100
Zéphirin Beaulieu	1040-
	1010
Germain Roy	1010

Classement suite au 21 fev.

Alouettes	106
Tigres	83
Castors	82
Cardinaux	80
Loups	64
Pinsons	61
Pics Bois	58
Lions	43

Meilleures moyennes
HOMMES

Germain Roy	850
Zéphirin Beaulieu	790
Théo Boudreault	710

FEMMES

Marie Parent	730
Rose Sirois	640
Edna Landry	640
Yvette Lapierre	610

Le plus haut simple à date

Robert Nadeau	2140

Plus haut triple à date

Arthur Beaulé	3170

EQUIPES
Plus haut simple à date

Cardinaux	3870
Tigres	3870

Plus haut triple à date

Cardinaux	10100

Ballon-balai

1ere partie semi-finale

Purple Lodge	5
Ass. Francophone	1

2ième partie, semi-finale

Pioneer Hydraulic	6
Club Alouette	3

Pioneer remporte finale 2-3.

Quand vous faites des affaires chez un de nos annonceurs, n'oubliez pas de lui dire que vous appréciez le fait qu'il annonce dans votre journal français!

La Loi sur les langues officielles du Canada, 1988

Faites respecter vos droits. *C'est pour vous !*

La nouvelle Loi sur les langues officielles confirme votre droit de vous faire servir en français ou en anglais dans tous les bureaux des institutions fédérales au Canada et à l'étranger, là où il existe « une demande importante ». Ce symbole vous aide à reconnaître ces bureaux.

En tant que Commissaire aux langues officielles, il est de mon devoir de vous prêter main-forte si ce droit n'est pas respecté.

C'est votre choix... C'est votre loi !

COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES
COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES

Le bureau du Commissariat aux langues officielles pour la région de l'Ontario est situé au :

1, rue Dundas ouest
Pièce 2410
Toronto (Ontario)
M5G 1Z3

Tél. : (416) 973-1903
Sans frais : 1-800-387-0635

Pour de plus amples renseignements, veuillez remplir ce coupon et le retourner à l'adresse suivante :

Commissariat aux langues officielles
Ottawa, Canada K1A 0T8

Téléphone : (613) 995-0826
Télécopie : (613) 993-5082

Nom _____

Adresse _____

_____ Code postal _____

MA-012

mots croisés

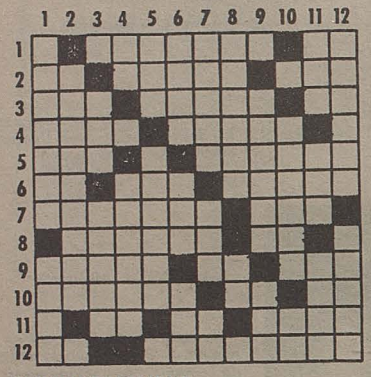

HORIZONTALEMENT

1—Fond de voiture. — Membre parlementaire.
2—Partie dure du corps humain. — Qui annonce la gaieté. — Bordée de maisons.
3—Elévation ou abaissement de la voix. — Cavité irrégulière. — Dans.
4—Dieu de la guerre. — Patrie de Turenne.
5—Allez, latin. — Qui manque d'indulgence.
6—D'un verbe gai. — Bière anglaise. — Non accompagnée.
7—Qui élève. — Pommade de blanc de plomb.
8—Evaporé. — Préfixe.
9—Tout ce qui agit. — Coups de baguette. Singe.
10—Suites, successions. — A moi. — Préf. priv.
11—Terminaison de verbe. — Prép. lat. — Inscription sur la Croix.
12—Reçu. — Concéder.

VERTICALEMENT

1—Qui rédige les contrats, les actes, etc. — Continent.
2—Maléfice de sorcier.
3—Venue au monde. — Comm. de Belgique.
4—Métal précieux. — Temps futur.
5—Situé. — Fixé au sol par des racines.
6—Connais. — Marque le pluriel. — Petite poche.
7—De naissance (pl.). — Trois fois. — Centimètre cube.
8—Application de l'esprit pour apprendre (pl.). — Avant-midi.
9—Goût. — Que l'on respire.
10—Nouvelles. — Notre-Dame.
11—Perd son poil. — Trois lettres de parle. —Lieu où l'on bat le grain.
12—Fleur. — Terminer, achever.

jouez avec nous

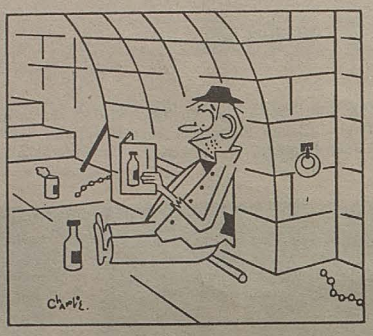

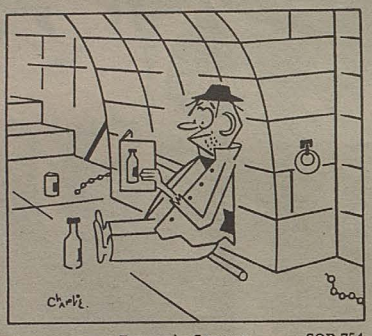

Trouvez les 7 erreurs SOP-754

mots cachés

4 lettres: association

F	A	I	R	E	S	S	A	H	C	O	U	R	S	E
E	S	T	N	I	O	P	D	A	T	I	R	P	S	E
T	N	C	H	E	R	S	A	B	A	L	L	O	N	G
S	R	O	A	L	P	I	N	I	S	M	E	E	E	A
I	U	M	I	O	E	O	S	L	C	E	T	S	E	R
R	E	P	R	T	I	T	E	E	Q	U	S	I	E	U
U	U	T	L	P	I	E	I	U	A	E	N	I	S	O
T	O	E	M	F	R	T	I	S	U	A	P	U	O	C
L	J	A	O	T	U	P	E	O	M	I	E	Y	U	O
U	H	R	I	L	E	S	R	P	U	E	S	E	L	U
C	M	B	A	M	T	P	O	Q	M	T	A	K	I	L
E	R	S	E	L	A	N	E	R	F	O	R	C	E	E
A	B	N	G	Y	M	N	A	S	T	E	C	O	R	U
E	T	S	I	P	A	T	I	N	S	E	E	H	U	R
R	U	S	E	E	H	P	O	R	T	N	I	R	P	S

alpinisme
amateur
arbitre
athlétisme
ballon
champion
chassé
cher
compétition
compte
couleur
courage
course
culturiste
danse
écrase
élan
équipement
équipier
esprit
faire
force
forme
gymnaste
habile
hockey
joueur
manie
patins
piste
points
prouesse
ruse
salut
saute
sorte
soulier
sport
sprint
trophée
trous

solutions

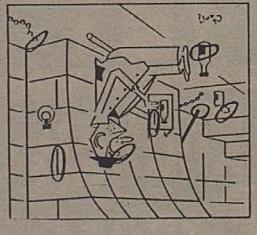

MOTS CACHÉS CLUB

LES PETITS DÉBROUILLARD

Que fait la grenouille en hiver?

La grenouille passe tout l'hiver sous l'eau, cachée dans la vase au fond d'un marais. L'été, la grenouille respire par la bouche et les narines... mais l'hiver, c'est surtout par le dos qu'elle s'approvisionne d'air! En effet, la peau qui recouvre le dos de la grenouille est très mince; ainsi l'air peut passer à travers cette peau et atteindre facilement les poumons.

Parfois, l'eau du marais peut geler jusqu'au fond. La grenouille passe donc l'hiver enfouie dans la vase du fond pour ne pas être surprise par les grosses gelées et les grands froids.

préparé par le professeur Scientifix (SERVICE HEBDO-SCIENCE)

Un nouveau mal : les virus informatiques

BENOÎT CHAPDELAINE

AGENCE sciencepresse

Les humains, les animaux et les plantes ne sont plus les seuls à être victimes de virus. Des milliers d'ordinateurs, en Amérique du Nord et en Europe, sont en effet devenus la cible de *virus informatiques*. Dissimulés dans la mémoire des ordinateurs, le plus souvent par des saboteurs, ils peuvent y causer des dommages considérables.

Un virus informatique est un logiciel qui a été inséré dans la mémoire du système d'exploitation (le logiciel qui rend l'ordinateur fonctionnel) dans le but d'effacer ou de modifier des données, ou de faire apparaître un message à un moment déterminé. Le virus, souvent camouflé dans l'horlogerie interne du système d'exploitation, n'apparaît pas dans le répertoire habituel des fichiers informatiques. Programmé pour se reproduire (d'où la comparaison avec un virus biologique), il se transmet automatiquement à toute disquette avec laquelle l'ordinateur est en contact. Il se répand aussi aux autres ordinateurs avec lesquels l'ordinateur « malade » est relié.

Une épidémie

Aux États-Unis, l'infection d'ordinateurs par des virus a atteint les proportions d'une épidémie. Dans les neuf premiers mois de 1988, 250 000 micro-ordinateurs auraient été infectés par des virus. Depuisle 2 novembre dernier, des milliers de grands ordinateurs dans l'ensemble du pays, dont ceux de la NASA et du ministère de la Défense, ont aussi été atteints.

Les ordinateurs canadiens ne sont pas à l'abri des virus informatiques. Selon Claude Johnson, un consultant informatique de Montréal, environ une dizaine de virus différents ont circulé jusqu'à présent au Québec. Pour la majorité, ils étaient en provenance des États-Unis et n'ont pas causé de problèmes graves.

Nos banques bien protégées

Les banques canadiennes sont bien protégées contre les virus, affirme Claude Desjardins, responsable de la sécurité au Mouvement Desjardins, parce qu'elles utilisent des réseaux privés et exclusifs de télécommunications. Selon lui, aucun virus n'a perturbé jusqu'à présent le système informatique d'une institution bancaire canadienne, mais il reconnaît qu'un tel incident pourrait avoir des conséquences graves. « Un virus pourrait par exemple faire en sorte que certaines sommes d'argent soient automatiquement et discrètement transférées d'un compte bancaire à un autre », avance le spécialiste Claude Johnson.

Mieux vaut prévenir que guérir

Heureusement, précise Claude Johnson, il faut plusieurs semaines de travail à un excellent programmateur pour insérer un virus dans la mémoire d'un ordinateur. Il existe bien des logiciels antiviraux (on espère enrayer l'épidémie américaine à l'aide d'un tel antidote), mais ils ne fonctionnent que pour éliminer les virus déjà existants, et personne n'est à l'abri d'un nouveau virus.

Utiliser des logiciels originaux plutôt que des copies est un excellent moyen de se prémunir contre les virus informatiques. Dans les entreprises, un code d'accès personnel au réseau informatique augmente aussi le niveau de protection. Les disques durs sont plus vulnérables aux virus que les disquettes parce qu'on y retrouve à la fois le système l'opération et de nombreux fichiers. Si l'on découvre qu'un logiciel est porteur de virus, il faut cesser de l'utiliser et fermer l'ordinateur avant d'utiliser toute autre disquette, sinon celle-ci sera infectée.

Un nouveau médicament pour les arthritiques

FÉLIX MALTAIS

AGENCE sciencepresse

Santé et Bien-être social Canada vient d'autoriser la vente d'un nouveau médicament pour les personnes souffrant d'arthrite. Il s'agit du Cytotec, un médicament qui peut prévenir ou guérir les ulcères gastriques provoqués par les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) que prennent beaucoup d'arthritiques.

On compte environ quatre millions d'arthritiques au Canada. Plus de la moitié de ces patients prennent des médicaments anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS) pour diminuer leur douleur et réduire l'inflammation de leurs articulations.

Ces médicaments sont efficaces, mais ils ont un grave effet secondaire : chez beaucoup de patients — jusqu'à 25 p. cent, estime-t-on, soit près d'un million de Canadiens — les AINS provoquent des ulcères. Ces ulcères sont souvent difficiles à détecter « parce que certains AINS masquent la douleur et les inconvénients généralement associés à un ulcère », explique le Dr René Michel Tremblay, de l'Hôpital du Saint-Sacrement, à Québec. Pourtant, ils peuvent être fatals — on estime qu'ils sont responsables de 200 décès chaque année au Canada.

Un choix difficile

Face à ce problème, les patients ont une décision difficile à prendre. « Le seul fait de cesser pendant quelques jours de prendre des AINS peut être extrêmement démoralisant pour certains patients. Plusieurs ont besoin de leur dose quotidienne d'AINS pour accomplir des gestes aussi simples que de se pencher ou de marcher », souligne le Dr Boulos Haraoui, de l'Université de Montréal.

C'est là qu'intervient le nouveau médicament Cytotec, qui peut entraîner jusqu'à 90 p. cent de réduction des ulcères gastriques provoqués par les AINS. Ce nouveau produit est doublement avantageux car il permet au patient de poursuivre son traitement habituel contre l'arthrite — sans les effets secondaires cette fois.

Le médicament ne peut toutefois pas être administré aux patients allergiques aux prostaglandines ni aux femmes enceintes. Il doit être utilisé avec prudence chez les femmes en âge de procréer, car il peut déclencher un avortement spontané.

Cytotec, qui a été mis au point par la firme Searle en 1985, après vingt ans de recherches, est vendu dans 43 pays.

Un million $ pour nos chercheurs

Lors du lancement du produit au Canada, au tout début de 1989, le fabricant a annoncé qu'il mettait un million de dollars à la disposition des scientifiques canadiens, cela pour des travaux visant le développement d'une technique simple et douce pour détecter les lésions gastro-intestinales causées par les anti-inflammatoires non stéroïdiens (AINS).

Actuellement, le seul moyen de détecter ces lésions est l'endoscopie, une technique coûteuse et peu agréable pour le patient. « Quand les médecins auront à leur disposition une méthode simple et non invasive pour détecter les atteintes à l'estomac, de dire le président de Searle Canada, M. Edouard Fritzky, ils pourront beaucoup mieux identifier les patients à haut risque et, par conséquent, leur donner les traitements appropriés, de manière à prévenir le développement de l'ulcère gastrique relié aux AINS. »

FIESTA MEXICAINE

le samedi 11 mars

20h: Spectacle des Majorettes
21h. Musique et danse

Centre Canadien français
2418 ave Central

$5.00 billet

Renseignements ou billets
252-9169, 945-0145

Le corps de majorettes LES PAPILLONS

Index des Services en Français

FLEURISTE
Flowers by André, André Beauchamp, 7626 ch. Técumseh est, (Pickwick Plaza) 944-1058 (après heures d'ouverture: 974-6698

FOURNITURES DE BUREAU
[Voir Papeterie et Fournitures de bureau]

FOURRURES - VENTE et ENTRETIEN
Lazare's Furs, Mme Lise Lambert-Yee, 493 avec Ouellette, 253-2418

IMPRIMEURS
Imprimerie Lacasse, M. Larry Lappan, Route 42, Técumseh, 735-4121
Imprimerie Tribune, M. Lucien Lacasse, 13021 est, ch. Técumseh, Técumseh, 735-3202

INSTITUTIONS FINANCIÈRES
Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches Ltée, C.P. 100, Pointe-aux-Roches, 798-3026
Caisse Populaire Técumseh Ltée, 1120 Lespérance, Técumseh, 735-6069

LIBRAIRIES
[Voir aussi Articles Religieux]

De passage à Toronto... ou par courrier...
LIVRES ET DISQUES FRANÇAIS
Choix complet pour tous les goûts et tous les âges
Editions Champlain Ltée
107 rue Church
Toronto, Ontario
N5C 2G5
(416) 364-4345

Librairie du SUD-OUEST
9h à 17h du lundi au samedi
Choix de livres, disques et jeux pour adultes et enfants
COMMANDES POSTALES
6555 ch. Malden, Windsor, Ontario N9H 1T5
734-1960

OPTHALMOLOGISTE
Dr George Colev, 1462 ave Ouellette, 977-0233 ou 977-0272

OPTICIEN
Union Vision Centre, Mme Carole Jubenville, 7610 est, ch. Técumseh, (au rez-de-chaussée) Windsor, 944-4274

OPTOMÉTRISTE
Dr Robert Charron, 1101 est, rue Érié, Suite C, Windsor, 973-1101, 197 rue Sandwich, Amherstburg, 736-2406; 189 rue Church, Belle-Rivière, 728-3611

ORDINATEURS-VENTE-SERVICE-ENTRAÎNEMENT
Mr Ray's Computers, M. Raymond Marentette, Mme Renée Bégin, 2885 Lauzon Parkway, 974-6110

PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU
Superior papeterie et fournitures de bureau, M. Harvey Stevens, 5452 est, ch. Técumseh, 948-2888; 1-800-265-4678

PHOTOGRAPHES
St-Louis Studio & Camera Inc., M. George St-Louis, 12065 ch. Técumseh, Técumseh, 735-2622
The Photographer, Mme Marthe Cybulski, 829 rue Moy, Windsor, 253-4535.

PLANIFICATION FINANCIÈRE
Regal Capital Planners, M. André Comeau, 7290 ch. Malden, Rés.: 734-7921; Bur.: 972-1520

QUINCAILLERIE
Quincaillerie Pattenaude, 7180 ch. Técumseh, Pointe-aux-Roches, 798-3556

RÉCEPTIONS, SALLES À LOUER
Centre canadien-français, (Club Alouette) 2418 ave Central, Windsor, 945-1189

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION
Adrian Aluminum Ltd., MM. Gilbert et Victor Bellavance, 3979 ch. Técumseh, Windsor, 945-1761
LP Cash and Carry Lumber, LP Roofing and Building Supply, M. Léo-Paul et Mme Danielle Brochu, Angle routes 2 et 42, 728-1061
National Building Supplies et S.B.T. Construction, M. Serge Bigaouette, 137 ch. Lespérance, Técumseh, 735-8058 ou 979-3138

RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES
Chez Nous Lodge, M. Philippe et Mme Bev Quenneville, 6815 ch. Técumseh, Pointe-aux-Roches, 798-3611
Villa Maria, 2856 ouest, promenade Riverside, Windsor 254-3763

Suite p.15

La bonne alimentation

Amuse-gueule croustillants pour les soirées et les collations

Des amuse-gueule croustillants pour les grignoteurs. Il est facile de satisfaire une variété de goûts avec des céréales prêtes à consommer.

Vous cherchez quelque chose de léger et délicieux pour servir lors d'une soirée?

Si vous planifiez une fête ou êtes simplement à la recherche d'une collation nourrissante, les céréales prêtes à consommer peuvent servir à confectionner une foule de gâteries succulentes et croustillantes.

Les mélanges croustillants sont populaires à cause de la variété de goûts et de textures que l'on retrouve dans chaque bouchée. Une telle variété n'exige pas une longue liste d'ingrédients difficiles à trouver lorsque vous utilisez des céréales prêtes à consommer comme les nouvelles Kellogg's Crispix. Chaque petit hexagone coussiné, léger et croustillant de Crispix est composé de maïs d'un côté et de riz de l'autre. Vous pouvez même voir la différence de couleur entre le coté riz et le côté maïs du biscuit. La formule et la forme confèrent à cette céréale un goût distinctif et une texture croustillante, tant comme céréale petit déjeuner que dans ces délicieux amuse-gueule.

Voici un mélange idéal pour les amateurs d'arachides. Vous désirez ajouter un soupçon de sophistication? Essayez la variation indonésienne.

Mélange céréales et arachides

Préparation:
10 minutes
Cuisson: *12 minutes*
Donne *8 tasses*
4 tasses de céréales Kellogg's Crispix
2 tasses de bretzels (petits tortillons, anneaux ou bâtonnets)
1 tasse d'arachides salées ou de noix mélangées
¼ de tasse de beurre ou de margarine
¼ de tasse de beurre d'arachides crémeux
1 tasse de raisins secs

Combiner les céréales, les bretzels et les arachides dans un moule de 17 x 11 x ¾ po. Mettre de côté.

Dans une petite casserole, combiner le beurre et le beurre d'arachides. Chauffer à feu doux, en remuant, jusqu'à ce que le mélange soit fondu et homogène. Verser sur le mélange de céréales, en remuant pour bien les enrober. Cuire au four à 350°F 12 minutes, en remuant deux fois. Retirer du four. Incorporer les raisins secs. Étendre sur des serviettes en papier pour refroidir. Conserver dans un contenant hermétique.

Mélange céréales et arachides indonésien: ajouter 4 cuillères à thé de sauce soja, ½ cuillère à thé de poudre d'ail et 2 cuillères à thé de poudre de chili au mélange de beurre. Remplacer les raisins secs par 1 tasse de noix de coco filamentée.

Pour varier, servez ce mélange chaud. Ne vous inquiéter pas s'il en reste; il est tout aussi croustillant et appétissant servi froid.

Croustilles au fromage et au piment

Préparation:
10 minutes
Cuisson: *30 minutes*
Donne *6 tasses*
3 c. à table de beurre
1 c. à thé de sauce Worcestershire
½ c. à thé de sel d'oignon
½ c. à thé de paprika
6 tasses de céréales Kellogg's Crispix
1 tasse de fromage cheddar fort, finement râpé
½ petit piment rouge, haché finement

Dans un moule de 13 x 9 po, faire fondre le beurre au four à 250°F. Retirer du four. Incorporer la sauce Worcestershire, le sel d'oignon et le paprika.

Ajouter les céréales en remuant pour bien les enrober. Retourner au four et cuire à 250°F 20 minutes, en remuant après 10 minutes.

Ajouter le fromage et le piment rouge; bien mélanger. Cuire au four 10 minutes de plus. Servir immédiatement ou laisser refroidir à la température ambiante avant de servir. On peut conserver ces croustilles jusqu'à 3 jours dans un contenant couvert.

Les propriétaires de micro-ondes apprécieront cette gâterie à saveur de cannelle. Elle est facile à préparer et reste croustillante même si elle est cuite au micro-ondes.

Croustillant à la cannelle et au maïs

Préparation:
25 minutes
Donne *8 tasses*
4 tasses de céréales Kellogg's Crispix
4 tasses de maïs soufflé nature
2 c. à table de sucre granulé
2 c. à table de beurre ou de margarine
2 c. à table de miel liquide
½ c. à thé de cannelle moulue

Dans un grand bol à mélanger allant au micro-ondes, combiner les céréales et le maïs soufflé.

Dans une mesure en verre, combiner le sucre, le beurre, le miel et la cannelle. Cuire au micro-ondes à **HAUTE** température (100%) 30 secondes. Bien mélanger. Chauffer au micro-ondes jusqu'à ce que le mélange commence à bouillir, environ 20 secondes.

En remuant délicatement, verser le mélange de miel lentement sur le mélange de céréales; remuer pour bien enrober. Chauffer au micro-ondes à **HAUTE** température (100%) 4 minutes, en remuant chaque minute. Laisser refroidir 10 à 15 minutes; remuer pour séparer les morceaux. Laisser refroidir complètement. Conserver dans un contenant hermétique.

Remarque: la recette a été mise à l'épreuve dans un four micro-ondes de 700 watts. Allonger les temps de cuisson pour les fours de moindre puissance.

Les Crispix et les croustilles de maïs se marient parfaitement dans ce succulent amuse-gueule.

Les bonnes idées laitières

Des muffins chauds . . . qui peut résister à leur arôme ? Et ils sont tellement pratiques : assez nourrissants pour une collation ou un repas léger, aussi faciles à emporter qu'un sandwich, préparés en un tournemain et si agréables sous la dent. Voici une recette que vous voudrez conserver. Grâce au yogourt, les muffins demeurent moelleux et légèrement humides ; ils ont un goût délicieux et ils vous aident à combler vos besoins quotidiens en calcium. Le yogourt nature est en effet une excellente source de calcium : une portion de ¾ de tasse en contient 300 mg. Servis avec une marmelade d'oranges, c'est un peu du soleil du sud que vous retrouverez.

MUFFINS AUX PACANES ET À L'ORANGE

2 tasses	de farine tout usage	500 mL
⅓ tasse	de sucre	75 mL
4 c. à thé	de poudre à pâte	20 mL
½ c. à thé	de sel	2 mL
¼ c. à thé	de bicarbonate de soude	1 mL
2	oeufs	2
¾ tasse	de yogourt nature	175 mL
¼ tasse	de jus d'orange concentré surgelé, dégelé	50 mL
¼ tasse	de beurre, fondu	50 mL
1 c. à table	de zeste d'orange râpé	15 mL
¾ tasse	de pacanes hachées	175 mL
	Sucre	
	Beurre de marmelade à l'orange	

Dans un grand bol, mélanger ensemble la farine, le sucre, la poudre à pâte, le sel et le bicarbonate. Battre les oeufs dans un petit bol; incorporer le yogourt, le concentré de jus d'orange, le beurre et le zeste d'orange. Ajouter en une seule fois aux ingrédients secs; remuer juste assez pour humidifier. Incorporer les noix. Répartir également la pâte parmi 6 gros moules à muffins ou 12 moyens, graissés. Saupoudrer de sucre. Cuire au four à 400°F (200°C) 20 min ou jusqu'à cuisson parfaite. Démouler; laisser refroidir sur une grille. Servir avec du Beurre de marmelade à l'orange. Donne 6 gros muffins ou 12 moyens.

Beurre de marmelade à l'orange : Défaire en crème ½ tasse (125 mL) de beurre, ramolli avec ⅓ tasse (75 mL) de marmelade à l'orange jusqu'à légèreté. Donne env. 1 tasse (250 mL).

CHEF DU SERVICE DU CRÉDIT

(secteur crédit - h. ou f.)

Les exigences

Spécialiste de la gestion du crédit, vous avez de 4 à 7 années d'expériences pertinentes au sein d'une institution financière. Vous détenez préférablement un diplôme d'études universitaires avec concentration en finance ou en comptabilité.

Le défi

Responsable de la qualité de la gestion d'un portefeuille de prêts de 750 millions($) réparti dans 50 caisses populaires dont l'actif dépasse le milliard. Vos fonctions à ce poste consistent principalement à:

- développer les normes et procédés de crédit en matière d'hypothèques, de prêts à la consommation et de prêts commerciaux;
- assurer la formation en crédit du personnel des caisses;
- contrôler la qualité des dossiers de crédit;
- superviser la gestion du portefeuille de prêts de la Fédération.

Pour accomplir cette tâche, vous aurez à superviser une équipe de professionnels.

Le traitement

Le salaire est établi en fonction de l'échelle salariale en vigueur pour le poste, les qualifications et l'expérience. Il est accompagné d'une gamme d'avantages sociaux concurrentiels.

Les personnes intéressées doivent faire parvenir leur curriculum vitae **au plus tard le 10 mars 1989 à:**

La Fédération des caisses populaires de l'Ontario Inc.
450, rue Rideau, Ottawa, Ontario, K1N 5Z4

APPEL D'OFFRES

Service de transport
La Société acceptera à l'adresse ci-dessous, jusqu'à 15h, le jour de clôture prescrit, les soumissions cachetées pour le service de transport suivant

Service: Effectuer la livraison, la levée du courrier ainsi que les services connexes sur la route 2 de Amherstburg.

Cahier des charges
Pour obtenir de plus amples détails sur le cahier des charges, le calendrier de travail et les formules de soumission, en faire la demande au:

Bureau de poste suivant: Amherstburg, Ontario.
ou à l'adresse suivante:
Services des contrats de transport
955, avenue Highbury
London, Ontario
N5Y 1A3

Date de clôture: **10 mars 1989.**

La Société se réserve le droit de refuser toute soumission, y compris la plus basse.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES

La bonne alimentation

La Solution Diététique, Simple et Rapide Pour le Troisième Âge

Les nutritionnistes canadiens sont unanimes: pour les personnes à la retraite ou les personnes âgées, la clé d'une alimentation saine est la réduction de l'apport calorique. Cela signifie qu'il faut consommer de plus petites portions des aliments très nutritifs.

En planifiant les repas, assurez-vous que les oeufs figurent à votre liste. Ils sont faciles à digérer et sont une excellente source de protéines. Ils contiennent de nombreuses vitamines, sels minéraux et principes nutritifs essentiels dont l'organisme a besoin. Les oeufs peuvent être transformés en une foule de mets économiques et appétissants. Et l'oeuf étant l'aliment pratique par excellence, naturellement ''portionné'', il est facile de préparer des mets à base d'oeufs pour une seule personne ou pour tout un groupe. La frittata est un plat rapide et facile à préparer.

Une frittata est une version non pliée de l'omelette classique, dans laquelle les légumes, le fromage, la viande ou les autre ingrédients sont combinés directement sur la plaque de cuisson. Quand le dessous est doré, l'omelette est placée sous le gril ou couverte jusqu'à ce que le dessus soit pris.

Voici quelques techniques de base à observer pour préparer les frittatas:

- Les frittatas peuvent être servies chaudes ou froides. On les coupe généralement en parts, mais on peut également les couper en carrés de 1-2 pouces (3-4 cm), une présentation parfaite pour les hors-d'oeuvres.
- Une frittata doit être cuite lentement, à feu modéré, jusqu'à ce que les oeufs soient pris mais pas desséchés.
- En transférant une frittata de la plaque de cuisson au four, protégez les poignées de poêle en plastique en les recouvrant complètement de feuille d'aluminium.

La Frittata au thon et aux pois et la Frittata campagnarde sont deux mets délicieux, faciles à préparer pour le dîner.

Vous trouverez d'autres délicieuses recettes à base d'oeufs dans la série ''L'oeuf sans peine'' disponible en écrivant à la Fédération des producteurs d'oeufs de consommation du Québec, 555, boul. Roland Therrien, Longueuil, Québec, J4H 3Y9. La série en cinq parties a été créée pour fournir des instructions précises et détaillées pour la préparation des meringues, omelettes, quiches, soufflés et crêpes. La documentation comprend des feuillets illustrés comportant des conseils, recettes et suggestions de présentation.

Frittata au thon et aux pois

2 c. à soupe (25 mL) de beurre
1 oignon moyen, grossièrement haché
1 tige de céleri, grossièrement hachée
½ c. à thé (2 mL) de sel
¼ c. à thé (1 mL) de poivre
3 oeufs OU 1 oeuf et 2 blanc d'oeufs
¼ tasse (50 mL) de lait
1 tasse (250 mL) de pois surgelés, décongelés
1 boîte (3,75 oz/106 g) de thon au bouillon, égoutté
1 c. à soupe (15 mL) de parmesan râpé

Dans deux poêles de 6 pouces/15 cm ou une de 10 pouces/25 cm, pouvant aller au four, faire fondre le beurre à feu moyen. Y faire sauter l'oignon et le céleri pendant 4 minutes ou jusqu'à ce que l'oignon soit translucide. Saler et poivrer.

Dans un bol, battre ensemble les oeufs et le lait. Incorporer le thon, en le fragmentant, et les pois. Verser le mélange sur l'oignon et le céleri dans la poêle. Faire cuire au four à 350° F (180° C) pendant 5 minutes environ ou jusqu'à ce que l'omelette soit presque prise. La saupoudrer de parmesan. Laisser cuire 3 minutes de plus. Laisser reposer 3 minutes environ. Couper en parts pour servir. Donne 2 portions. 377 calories par portion.

Frittata campagnarde

1 grosse pomme de terre, cuite
2 c. à soupe (25 mL) de beurre
2 oignons moyens, oignons verts ou poireaux
3 oeufs OU 1 oeuf et 2 blancs d'oeufs
¼ tasse (50 mL) de yogourt à faible teneur en matière grasse
½ c. à thé (2 mL) de sel
¼ c. à thé (1 mL) poivre blanc
½ tasse (125 mL) d'edam ou de mozzarella à faible teneur en matière grasse, râpé
2 c. à soupe (25 mL) de parmesan râpé, facultatif

Faire cuire la pomme de terre non épluchée, lavée, au four ordinaire ou à micro-ondes, ou la faire bouillir. La laisser refroidir et la couper en petits cubes en laissant la peau.

Dans une poêle bien apprêtée ou anti-adhésive, faire fondre le beurre à feu moyen.

Trancher finement l'oignon (ou l'oignon vert ou le blanc de poireau). L'ajouter au beurre dans la poêle et laisser cuire 4 minutes environ jusqu'à ce qu'il soit ramolli mais n'ait pas prix couleur. Ajouter la pomme de terre. Laisser cuire 1 minute de plus jusqu'à ce que le tout soit bien chaud.

Dans un petit bol, battre ensemble les oeufs, le yogourt, le sel et le poivre. Incorporer l'edam.

Incorporer délicatement ce mélange au mélange d'oignon et de pomme de terre. Couvrir et laisser cuire 3 ou 4 minutes à feu moyen doux, jusqu'à ce que l'omelette soit presque prise. Saupoudrer de parmesan, si désiré. Couvrir et laisser cuire 3 minutes de plus. Retirer de feu et laisser reposer 3 minutes environ. Couper en parts pour servir. Donne 2 portions. 441 calories par portion.

Frittata au thon et aux pois — un repas copieux et nutritif

Vous n'êtes plus seul au monde!

Bien sûr, lorsqu'on remplit sa déclaration de revenus, on se sent un peu isolé. Pourtant la solution est à deux pas. À Revenu Canada, Impôt, nous comprenons vos besoins et nous sommes là pour vous éviter des problèmes. Nous organiserons même des séances d'information pour des groupes qui ont des besoins particuliers. C'est simple! Vous apportez votre déclaration de revenus, on vous donne tous les renseignements qui s'appliquent à votre situation et on répond à vos questions. En outre, ce service est gratuit. Que demander de plus?

Si vous êtes une personne âgée, un employé, ou un parent, et vous avez besoin d'aide à remplir votre déclaration d'impôt, veuillez assister à une des sessions indiquées ci-dessous.

Le mardi, 28 février 1989: Bibliothèque municipale de Windsor, Establissement principal, 850, avenue Ouellette, Windsor, Ontario, Téléphone: 255-6770, Heure: 7:00 p.m.

Le mercredi, 1er mars 1989: Bibliothèque municipale de Leamington, 1, rue John, Leamington, Ontario, Téléphone: 326-3441, Heure: 7:00 p.m.

Le jeudi, 9 mars 1989: Bibliothèque Nikola Budimir, 1310 chemin Grand Marais Ouest, Windsor, Ontario, Téléphone: 969-5880, Heure: 7:00 p.m.

Le jeudi, 30 mars 1989: Bibliothèque Seminole, 4285 rue Seminole, Windsor, Ontario, Téléphone: 945-6467, Heure: 7:00 p.m.

Le mardi, 4 avril 1989: Bibliothèque d'Essex, 18, rue Gordon, Essex,Ontario, Téléphone: 776-8962, Heure: 8:00 p.m.

Le mercredi, 5 avril 1989: Bibliothèque de Tecumseh, 949 chemin Lesperance Road, Tecumseh, Ontario, Téléphone: 735-9385, Heure: 7:00 p.m.

Le lundi, 10 avril 1989: Bibliothèque de LaSalle, 1301 chemin Front, LaSalle, Ontario, Téléphone: 734-8111, Heure: 7:00 p.m.

Il est suggéré de s'inscrire d'avance en téléphonant au numéro approprié.

Pour y voir clair dans vos affaires.

Revenu Canada Impôt | Revenue Canada Taxation

Canada

Chanterons-nous une chanson franco-ontarienne, acadienne ou québécoise aux jeux de la francophonie?

(APF) Avec un peu de chance, la chanson-thème des Jeux de la francophonie pourrait bien être franco-ontarienne, acadienne, ou Québécoise.

Pas moins de 90 chansons ont été soumises, dont huit du Nouveau-Brunswick et six du Canada, dans le cadre du volet canadien du concours international visant à sélectionner la chanson des Jeux de la francophonie.

Lancé à Paris en décembre 1988, le "Concours pour un hymne" s'adressait aux auteurs-compositeurs des 40 pays de la francophonie, dans le but de trouver un hymne pour les premiers Jeux de la francophonie qui se dérouleront à Rabat, au Maroc, du 8 au 22 juillet prochain.

Toutes les délégations avaient le droit de soumettre des chansons. Une trentaine de délégations ont choisi de participer à ce concours. Dans le contexte de la francophonie mondiale, le Canada est divisé en trois communautés (Québec, Nouveau-Brunswick et Canada hors Québec-Nouveau-Brunswick). Le jury canadien a donc sélectionné les chansons en conséquence.

Jac Gautreau de Moncton et Louis St-Cyr d'Edmundston au Nouveau-Brunswick ont remporté le prix de 2000$ pour leur chanson intitulée "Une paix, une terre". Johanne Landry de Moncton avec "Credo", et Elaine Melling-Cyr de Saint-Basile près d'Edmondston avec "Que ce soit cette génération", ont tous deux mérité une mention.

La chanson "Sous tous les climats" de Richard Fleury et Roger St-Denis de Toronto a été également retenue pour représenter la délégation Canada. Les auteurs ont également empoché la somme de 2000$. Claude "Butch" Bouchard de Moonbeam en Ontario avec "Enfin", et Robert Garceau de Saint-Isodore de Prescott en Ontario avec "Ici" on^t reçu une mention.

Toutes ces chansons, de même que les trois chansons québécoises retenues par le jury, ont été acheminées à Paris où un jury international aura à choisir l'hymne des Jeux de la francophonie.

Le grand gagnant recevra un prix de 4000$. Le deuxième prix sera de 2000$, et le troisième de 1000$.

Les amidibous, au rendez-vous !

La nature a bien des secrets et des particularités qui valent la peine d'être découverts. Chaque semaine, les émissions de *Télé-Hibou* initient les jeunes de 8 à 12 ans à ces mystères tout en les amusant.

Ainsi, le mardi 7 mars à 19 heures, les enfants pourront observer la grâce et la beauté des cygnes au cou noir et de leur progéniture, tout en apprenant comment ils conservent un aussi beau plumage. Par la suite, un voyage aux îles

TVOntario

Galapagos les transportera au paradis des manchots, ces petits animaux couverts de plumes qui ressemblent étrangement au pingouin et passent la journée entière à se dorer au soleil et à se baigner dans la mer. Puis, comme les manchots partagent leur paradis avec les énormes tortues de mer, les enfants feront également une petite visite à ces intéressants reptiles qui peuvent peser jusqu'à 150 kg et voyager sur des distances incroyables.

Enfin, le squelette Matamor expliquera à Daniel ce qu'est le hoquet et lui donnera quelques trucs pour s'en débarrasser. Les amidibous feront d'amusantes expériences sur la force de l'air par le biais de ballons et de tunnels de plastique. *Télé-Hibou*, une série aux mille et une découvertes, tous les mardis à 19 heures sur la chaîne française de TVOntario.

Les amidibous en compagnie du professeur et du squelette Matamor

Jeudi 2 mars, 12h30
Mosaïque: La Conserverie [Pointe-aux-Roches]

Si le temps demeure ensoleillé, les fermiers de Pointe-aux-Roches peuvent espérer une bonne récolte de tomates qu'ils mettent eux-mêmes en conserve depuis le départ de la compagnie Heinz.

Jeudi 2 mars, 22h00
Connaissciences
Corps vivant: La Puissance musculaire

Si tous les muscles du corps humain se tendaient dans la même direction en même temps, ils pourraient soulever vingt-cinq tonnes. En divisant cette capacité de diverses manières, l'homme peut exécuter des gestes aussi rapide et précis que ceux d'un pianiste et aussi puissants que ceux d'un expert en Kung Fu.

Samedi 4 mars, 10h30
Théâtre de la jeunesse: Les Justes1

Tragédie en cinq actes d'Albert Camus. En 1905, cinq membres du parti socialiste révolutionnaire complotent l'assassinat du grand-duc Serge pour hâter la libération du peuple russe. Contrairement à Stepan pour qui la fin justifie les moyens. Yanek refuse de croire que deux enfants doivent aussi mourir dans un attentat contre le grand-duc.

Toutes ces années...

L'histoire d'Alain est un peu celle de plusieurs adolescents de son âge : la quête de son identité et le désir d'être accepté. Pourtant, Alain veut tellement être aimé qu'il ira jusqu'à voler pour offrir de petits présents à ceux qu'ils croient ses amis.

Sa mère, qu'un mari alcoolique a abandonnée il y a de nombreuses années, est torturée à l'idée de devoir à son tour abandonner son fils, ne pouvant plus supporter les situations embarrassantes qu'il lui fait vivre.

« Toutes ces années », une dramatique à ne pas manquer dans le cadre de la série *Histoires littéraires*, le lundi 6 mars à 21 heures sur la chaîne française de TVOntario.

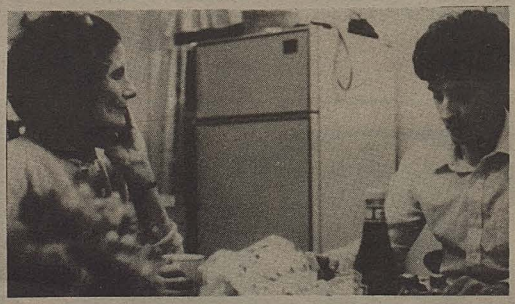

AVIS D'INTENTION DE RENOUVELER LE PERMIS D'EXPLOITER UNE MAISON DE SOINS INFIRMIERS ET APPEL D'OFFRES PROJET 052-89

Conformément à la Loi sur les maisons de soins infirmiers, avis est donné par la présente de l'intention du Directeur des maisons de soins infirmiers de renouveler le permis d'exploiter une maison de soins infirmiers de l'établissement suivant:

Beacon Hill Lodge
Windsor (Ontario)

Il convient d'adresser les propositions relatives au renouvellement du permis au Directeur, Direction des maisons de soins infirmiers, Ministère de la Santé de l'Ontario, 15, boul. Overlea, 5e étage, Toronto (Ontario), M4H 1A9, (416) 963-1038, au plus tard le 30 mars 1989.

Veuillez indiquer le nom de la maison de soins infirmiers et le numéro de projet sur votre proposition.

Avant de prendre une décision, le directeur étudiera toutes les soumissions.

Ministère de la Santé
Ontario
Elinor Caplan, ministre

Choisissez l'Epargne-Retraite

*Rendement d'un an: 19.9%**

*Moyenne de 10 ans: 15%**

Pourquoi se contenter de moins?

Pour une saine planification financière, Faites un rendez-vous avec

André Comeau
Service Financiers Régal
2407 avenue Dougall
Rés.: 734-7921
Bureau: 972-1520

Heures flexibles

*Financial Times, 19 décembre 1988. Il n'est pas garanti que le rendement futur d'un fonds soit équivalent à son rendement passé.

UNE VIE DE QUALITÉ POUR LES GENS DU TROISIÈME ÂGE

Un service de premier ordre depuis 1944

Les Religieuses hospitalières de St-Joseph
VILLA MARIA
Foyer pour les gens âgés

2856 ouest, promenade Riverside
254-3763

POUR VOUS:
- Un emplacement pittoresque au bord de la rivière Détroit
- Des soins de santé à long terme
- De nombreuses activités dans lesquelles vous pouvez participer
- Une infirmière enregistrée sur les lieux 24 heures par jour
- Des services religieux, y compris la Messe tous les jours
- Du personnel de langue française

(Notre numéro est toujours à votre portée dans l'Index des services en français du Rempart.)

Concours Video Clips

Le grand prix à Toronto

(C) Radio-Canada vient d'annoncer les gagnants du concours de videoclips organisé par Vidéo Club, le magazine d'information vidéo-musique de Radio-Canada. Ces clips ont été soumis par les différentes stations régionales de Radio-Canada dont celle de Windsor. Le concours avait pour objectif d'offrir un véhicule d'expression aux artistes francophones et de leur donner un outil de promotion professionnel pour faire connaître leur oeuvre.

Le GRAND PRIX et le PRIX DE LA RÉALISATION ont été décernés à Jocelyn Barnabé de Toronto pour son clip **Pour faire peur.** Ce clip a aussi valu le prix de l'interprétation.

Guylaine Parent de Rimouski a obtenu le PRIX POUR PAROLES ET MUSIQUE et le PRIX SPÉCIAL DU JURY qui récompensait la recherche visuelle faite par le réalisateur et son équipe, a été remis à Yvan Chouinard de Sept-Îles.

Tous les vidéoclips qui ont été soumis au concours seront diffusés au réseau de Radio-Canada à l'émission Vidéo-Club,à compter du 4 mars. Celle de Windsor doit passer le premier avril.

L'émission est diffusée le samedi à 16h30 et le lundi à 18h30.

CBEFT

Mercredi 1er mars, 20h00
Le Grand Remous: Un nouveau Jean-Marie

Jean-Marie Froment (Normand D'Amour) rentre des États-Unis où son stage l'a transformé complètement. Il a pris beaucoup d'assurance et acquis une riche expérience de la vie sociale. Plus que jamais, il sait où il s'en va. Mais comme on le verra dans Le Grand Remous, diffusé à la Télévision de Radio-Canada le mercredi 1er mars à 20h00, cette transformation ne fera pas que des heureux.

Toute la journée, Thérèse (Louise Turcot), Line (Manon Lussier) et même Brigitte (Danielle Lépine) qui viendra les rejoindre, attendront Jean-Marie qui n'arrivera qu'à l'heure du souper, ayant eu diverses affaires à régler auparavant. Très excité par ses récents succès et même, il faut l'avouer, un peu vantard, Jean-Marie, sans le vouloir vraiment, trouvera encore une fois le moyen de faire de la peine à Brigitte. Plus tard, il ira voir Octave Bellemare (Paul Berval) pour lui porter un cadeau, mais ses plans d'avenir ne réjouiront pas le vieux garagiste.

Un autre épisode du Grand Remous, écrit par Mia Riddez-Morrisset en collaboration avec Dominique Drouin, qui ne manquera pas de piquant. Réalisation: Lorraine Pintal.

Jeudi 2 mars, 20h00
Lance et compte: Ça chauffe pour le national et Marc Gagnon

Les problèmes financiers de Goldman sont tels que la Ligue Nationale devra intervenir avec force dans le 9e épisode de Lance et compte.

Ces développements attiseront encore la convoitise des Tanner, Faulkner et autres qui rêvent d'entraîner le National vers des cieux plus payants. Pour Marc Gagnon (Marc Messier), la tension est à son comble alors que la foule lui reproche de plus en plus bruyamment les revers de l'équipe et qu'il apprend le douloureux secret de sa fille Marie-France (Valérie Valois). Texte(Réjean Tremblay et Jacques Jacob. Réalisation: Richard Martin. Production: Lance et compte Inc.

Canal 46 du cable

CFTM Montréal

Jeudi 2 mars, 19h00
Semi-détaché: "Pouvoir Mental"

Jean-Charles s'est procuré un livre qui propose de développer son pouvoir psychique en 20 leçons. Il en est à la seizième leçon lorsqu'une suite d'événements bizarres vont semer le doute, puis la consternation dans sa famille et chez les Cavalieri. Et si Jean-Charles était devenu une sorte de sorcier et qu'il puisse maintenant influencer la vie de son entourage? Giancarlo en sera certain lorsqu'il subira une perte d'énergie sexuelle après s'être moqué de Jean-Charles. Ce dernier, sûr de lui, ira même jusqu'à devenir le conseiller de son syndicat. Mais il semblerait que son pouvoir psychique lui ait joué un mauvais tour...

Mercredi 1er mars, 9h00
Coup de coeur: avec Shirley Théroux

Talk-show féminin. Pianiste: Sergio Arellano. Chroniques: "Les femmes grandioses" -Sandra Conway/ "La pédiatrie"

Entourée de nombreux chroniqueurs Shirley Théroux discute de santé, de mode , d'astrologie, de médecine générale, de sexologie, de psychologie, du monde du spectacle et de plusieurs autres sujets selon les tendances actuelles.

Mercredi 1er mars, 21h30
Les Canadiens à TVA

Ce soir: Les Canadiens de Montréal visitent les Oilers d'Edmonton. Description: Pierre Rinfert / Analyse: Bertrand Raymond. Reportages: Pierre Trudel et Michel Beaudry. Editorial: Yves Létourneau.

Jeudi 2 mars, 17h30
Fais-moi un dessin

Animateur: Yves Corbeil.

Un happening quotidien où deux équipes tentent de deviner tour à tour une phrase ou une expression à partir d'un croquis. Équipe féminine: Louise Turcot et Dorothée Berryman. Equipe masculine: Raymond Legault et Pierre Labelle.

Vendredi 3 mars, 14h30
K-2000: "Vivre en paix"

Avec l'aide d'une jeune femme aveugle, Michael et K.I.T.T. retracent un immigrant illégal qui détient des informations pouvant conduire à l'arrestation de criminels. Avec: David Hasselhoff, Edward Mulhare, Rebecca Holden et Elyssa Davalos.

Vendredi 3 mars, 24h00
Ciné-lune: "Frankestein Junior"

(Young Frankenstein) Am. 1974. Comédie de M. Brooks avec Gene Wilder, Peter Boyle et Marty Feldman. Ayant hérité du domaine familial, un descendant de Frankenstein reprend les expériences de son ancêtre.

Prêtez l'oreille et dormez sur vos deux oreilles.

Si vous êtes comme la plupart des gens, vous remplissez probablement votre déclaration de revenus en soirée. Mais à qui vous adresser si vous avez besoin de renseignements après les heures normales de travail? À Revenu Canada, Impôt bien sûr! En effet, du 1er mars à la fin avril, nous prolongeons les heures de notre service téléphonique. Vous pouvez nous joindre du lundi au jeudi jusqu'à 21 h. De l'information gratuite à des heures qui vous conviennent. Profitez-en. Vous pourrez remplir votre déclaration et dormir sur vos deux oreilles.

De 8 h 15 à 17 h, vous pouvez nous joindre aux numéros pour les appels locaux et interurbains sans frais que vous trouverez dans votre annuaire téléphonique ou à la fin de votre guide d'impôt. De 17 à 21h., veuillez nous appeler au 1-800-267-2279.

Pour y voir clair dans vos affaires.

Revenu Canada Impôt | Revenue Canada Taxation

Canada

Index des Services en Français

SABLAGE ET REFINITION DE PLANCHERS
Béchard Floor Sanding, Mme Rita Béchard, 367 rue Lincoln, Windsor, 253-7014

SALONS DE COIFFURE
Boutique Astral, Mme Roland Tremblay, 2851 ave Howard, Windsor, 966-2282

Dynamic Hair & ESTHETICS
Soins complets des cheveux et de la peau pour hommes, femmes et enfants
-ouvert du lundi au samedi
-prix spéciaux pour jeunes et gens de l'âge d'or
Place LaKesquare 100 ch. Lespérance **735-7771** **Muriel Fortin-Thomas**

The Gallery Beauty Salon, Mme Linda Nantais, 3919 rue Seminole, Windsor, 945-0855

SALONS FUNÉRAIRES
Salons funéraires Marcotte. M. Jérôme Marcotte, 870 rue Wyandotte, Windsor, 977-9277; 12105 ch. Técumseh, Técumseh, 735-2830
Melady's Funeral Home, 572 Notre-Dame, Belle-Rivière, 728-1500
Paul Reaume Funeral Home, Comber, 687-2128

SERVICES AGRICOLES
À votre service
La Co-opérative de Pointe-aux-Roches
invite tous les gens à venir consulter la Co-opérative au sujet de tous leurs besoins jardiniers ou agricoles.
Chemin Comber Side au sud de Pointe-aux-Roches
Succursale: Rang 12 - 13 à l'est du chemin Belle-Rivière

M. Gérald Mailloux, gérant-adjoint
798-3011 **798-3012**

SERVICES JURIDIQUES
Clinique juridique bilingue Windsor/Essex, Me Jacques Chartrand, Me Terry Guerriero, 595 est, ch. Técumseh, Windsor, 253-3526
Me Brian Ducharme, 600-176 ave University ouest, Windsor, 258-6490; 12127 est, ch. Técumseh, Técumseh, 735-1445; 527 rue Notre-Dame, Belle-Rivière, 728-1840
Kirwin, Gordon, Chapman, Mme Paulah Edwards, 411 est, pro. Riverside, Windsor, 255-9840
Levesque, Levesque et Taylor, Me Gérard Levesque et Me Simone Levesque, 52 ouest, rue Chatham, Windsor, 252-2323: 1218 rue Ste-Anne, Técumseh, 735-9928

SOUDURE
Astro Welding, Roger, Camille et Aline Dessureault, 974 rue Howard, Windsor, 977-9025

STÉRÉOS, TÉLÉVISEURS, VCR, ETC...
Stéréo Den, M. Albert Labonté, 2661 ave Howard, Windsor, 972-3055

TRADUCTION
Associates Translation Office, Mme Emmanelle Vivier, C.P. 96, Station A, Windsor, 254-0589, (FAX: 255-9570)

TROPHÉES ET PLAQUES
Belle River Trophy Awards, Mme Louise et M. Claude Crevier, 1490 Route 2, à l'ouest de Belle-Rivière, 727-6361

Après la télévision, Radio-Canada prépare un plan d'action sur les besoins des francophones hors Québec en radio

(APF) Après son étude sur les besoins de programmation en télévision dans les milieux francophones à l'extérieur du Québec, la Société Radio-Canada se penche maintenant sur les besoins des francophones en matière de radio publique par le biais d'une grande tournée à travers le pays.

Selon le président du comité chargé d'étudier les besoins des francophones hors Québec en radio, M. Michel Thivierge, (qui a été directeur de la radio française à Windsor de 1973 à 1975), la tournée vise à rencontrer les groupes organisés, les artisans de la radio, et les "grands auditeurs", c'est-à-dire ceux qui syntonisent fréquemment la radio publique de langue française. Les membres du comité formé des directeurs des stations régionales de Moncton, Ottawa, Sudbury, Saint-Boniface et Régina feront aussi la synthèse des travaux de recherche effectués dans les communautés hors Québec depuis une dizaine d'années, et se pencheront sur les résultats d'un sondage pancanadien mené en 1987 portant sur l'appréciation par les francophones hors Québec des émissions AM de la radio de Radio-Canada.

La tournée a débuté en décembre dernier à Vancouver. Elle s'est poursuivie à Saint-Boniface au Manitoba, et en Ontario. Elle se terminera en Atlantique, après une visite des membres du comité en Alberta et en Saskatchewan. On pense aussi se rendre dans les Territoires du Nord-Ouest et au Yukon, là où les francophones n'ont accès à aucun service de radio ou de télévision en langue française.

Les préoccupations exprimées à ce jour par les francophones ne sont pas nouvelles, et portent surtout sur la couverture régionale. On aimerait que Radio-Canada possède plus de moyens pour couvrir les régions périphériques lorsque la radio a un mandat provincial. On réclame plus de ressources pour refléter les régions du pays sur le réseau national. On demande aussi que la programmation nationale soit plus décentralisée, et offre de plus en plus aux auditeurs des points de vue qui proviennent des régions hors Québec. Bref, les francophones hors Québec veulent une radio qui soit davantage à leur image et à leur ressemblance.

M. Thivierge croit qu'on peut répondre à certaines demandes des francophones en modifiant la programmation, sans que cela nécessite l'injection d'argent neuf. "La radio comme médium reste, comparativement à la télévision, beaucoup moins coûteux", explique-t-il. Pour cette raison, M. Thivierge pense qu'il serait possible de répondre plus rapidement et plus facilement à certaines attentes exprimées par les francophones hors Québec. Pour le reste, tout va dépendre des fonds disponibles.

DISQUES EN REVUE

par Yvan Brunet

Marc-André LeTourneux "Question de temps" Trans-Canada/Exit 1988.

L'auteur-compositeur-interprète, claviériste, guitariste, Marc-André LeTourneux perfectionne depuis plus de 15 ans sa démarche créative, ainsi que tout l'aspect technique nécessaire de nos jours en musique (programmation, arrangement et réalisation). Cette première aventure discographique est audacieuse et elle comprend neuf chansons qui sont aussi belles les unes que les autres. Chacune d'entre elles développe un thème spécifique: "Manon" (la crise d'adolescence), "Où sont les enfants" (la dénatalité), "Histoires de vies" (la solitude), "Des milliers d'efforts" (la ténacité), etc.. Une personnalité à découvrir, un disque à savourer.

Roy Orbison "Mystery Girl" Virgin V-25/6.

Roy Orbison, né à Vernon au Texas en 1936 n'est plus des nôtres depuis quelques mois. "Mystery Girl", enregistré quelques mois avant sa mort soudaine, regroupe de noveaux titres qu'on se doit de découvrir et de savourer. "You Got It" est le titre du premier 45 tours mais aussi alléchant: "She's A Mystery To Me" (avec la participation de Bono du groupe U2), "California Blue" et "A Love So Beautiful". C'est vrai que Roy Kelton Orbison était l'incarnation de la chanson pop "Crying", "Pretty Woman", etc., que l'on jette dans les transistors, mais il restera tout de même dans la mémoire populaire quelque part entre Elvis et Buddy Holly.

Don Williams "Prime Cuts" Capital C1-91444.

Don Williams est ce vieux renard de la musique country nashvillienne qui faisait déjà partie intégrale du goupe folklorique The Pozo Seco Singers. Williams possède un style unique; l'entendre c'est le reconnaître. Ce cinquième album ramassis regroupe ses plus grands succès de 1986 à aujourd'hui: "Desperately", "Old Coyote Town", "Heartbeat In The Darkness", "I Wouldn't Be A Man", etc., en plus de deux nouveaux titres inédits: "What's The Score" et "She's A Heart Full". Un disque à offrir pour séduire subtilement... beaucoup de tendresse.

David Liebman "Day & Night" McGill Records 750033-2.

La musique qui figure sur ce tout nouveau disque compact fut enregistrée au mois d'avril dernier dans les studios de l'Université McGill. On est servi de plage en plage les toutes dernières compositions du saxophoniste David Liebman (épaulé des membres du McGill Jazz Ensemble sous la direction de Gordon Foote). Chez Liebman, son saxophone cherche toujours de nouvelles voix. On s'amuse ici à faire tourner: "Omission By Fault", "Third Visit", la pièce titre et une version bien amusante du "In A Sentimental Mood" de Duke Ellington. Le tout fut enregistré sur disque compact et par compte on joui d'une luminosité et d'une transparence exceptionnelle de l'image sonore. Un bon achat.

Joe Venuti/Stéphane Grappeli "The Best Of The Jazz Violins" Denon DC-8532.

Le violon ne figure habituellement pas dans les orchestres de jazz, mais par contre il figure parfois en permanence dans de petits groupements. faisant un genre de musique qui est au jazz ce que la musique de chambre est à la musique dite classique. Ce tout nouveau disque compact avec Joe Venuti et Stéphane Grappeli qui interprètent du "Sweet Georgia Brown", "Body & Soul", "As Time Goes By", etc., saura plaire sans doute aux aficionados du jazz parisien.

Des meilleures idées... pour de meilleurs bureaux

Monarch OFFICE SUPPLY LIMITED

1835 Provincial
(anciennement Route 98)
Windsor, Ontario

966-2400

Livraison gratuite tous les jours
Amplement de stationnement gratuit

23ième année
Windsor le
le 8 mars 1989
No 10

Le Rempart

"L'hebdo des Francophones du sud-ouest ontarien"

Nouveau programme d'aide en avril

Le gouvernement ontarien prêt à inciter les municipalités à offrir des services en français

(APF) Le ministère des Affaires municipales de l'Ontario vise à ce qu'une centaine de municipalités de la province offrent des services en français d'ici une dizaine d'années, et est à mettre sur pied un nouveau programme pour les aider à ce faire.

On sait que la Loi sur les services en français de la province exige que, dès novembre prochain quand elle entrera en vigueur, les ministères et les agences du gouvernement provincial soient prêts à offrir tous leurs services en français au bureau principal ainsi qu'aux bureaux desservant les régions désignées où les francophones sont en nombres importants.

Mais cette loi ne s'adresse pas aux gouvernements municipaux. Or il y a 185 municipalités à l'intérieur des régions désignées, indique M. Gilbert Héroux, coordonnateur des services en français pour le ministère.

Le gouvernement vise donc à les inciter à offrir volontairement tous, ou une partie de leurs services en français.

On ne commence pas à zéro.

Grâce en partie à un programme d'aide qui a existé jusqu'à maintenant au ministère, une dizaine de municipalités de la province sont officiellement bilingues, une vingtaine d'autres sont engagées à offrir une partie de leurs services en français sans s'y être formellement engagées. Il y en a même une qui est officiellement unilingue française, soit la petite municipalité de Mattice dans le nord de la province!

(Il n'y en a aucune dans le sud-ouest de la province qui se soit formellement engagée à offrir des services en français. Cependant, au cours d'une petite enquête effectuée par LE REMPART l'automne dernier, les porte-parole des quatre municipalités interrogées ont tous indiqué qu'elles avaient le personnel requis pour traiter avec le public en français mais qu'il y avait très peu de demande pour cela.)

L'aide du ministère prenait la forme d'octrois pour défrayer une partie du coût de traduction ou d'impression de documents divers ou de cours de langue pour les employés.

Cependant, signale M. Héroux, il n'y avait pas de critères, la contribution de la province était limitée à 50% des coûts et était versée plus ou moins sur demande.

Fort de l'expérience acquise jusqu'à maintenant, le ministère a donc établi un nouveau programme d'aide qui entre en vigueur le premier avril.

Le nouveau programme comprendra des critères mais ils seront suffisamment subjectifs pour préserver la flexibilité et l'adaptabilité aux situations locales, assure M. Héroux. "Nous insisterons cependant que la municipalité adopte un règlement stipulant que tous ses services ou certains d'entre eux seront disponibles en français, et qu'elle dresse un plan de développement à cette fin." Mais alors, le ministère pourra contribuer jusqu'à 70 ou 80 pour cent des coûts entraînés.

Ce nouveau **Programme sur les services municipaux en français** disposera de 290,000$ la première année, montant qui augmentera graduellement pendant environ cinq ans, puis diminuera à mesure que divers projets de tels services se réaliseront. " Nous visons à développer des cas où ça fonctionne très bien et qui pourront servir d'exemples à d'autres régions," dit M. Héroux.

Le ministère n'attendra pas que les municipalités s'adressent à lui. On a déjà commencé à prendre l'initiative de communiquer avec elles, d'offrir son aide et de les inciter à y penser. "Nous choisissons d'abord celles où le degré de sympathie avec les objectifs est le plus marqué, tout en tenant compte de certaines considérations géographiques," explique le coordonnateur.

Toutefois, rappelle-t-il, la population francophone doit être entraînée à demander et utiliser ces services.

"Parmi les services des trois niveaux de gouvernement, ce sont ceux dispensés par les municipalités qui touchent les gens de plus près, précise-t-il. En vue de cette importance, les citoyens de langue française ont la responsabilité de faire savoir aux dirigeants municipaux qu'ils tiennent donc à avoir à ces services en leur langue."

(Selon l'enquête menée par LE REMPART à l'automne, ce point est bien à noter dans cette région).

Grâce au nouveau programme, les municipalités ne manqueront pas d'aide pour répondre à de telles demandes.

La femme incitée à apprendre à mieux se connaître et s'aimer

Elles étaient une centaine de femmes à la rencontre marrainée par l'Union culturelle des Franco-ontariennes au Riverside Sportsmen's Club samedi, à l'occasion de la Journée Internationale de la Femme, cent femmes qui ont écouté la conférencière Antoinette Zeiter leur apprendre comment mieux se connaître et s'aimer. La femme doit reconnaître qu'elle ne peut pas changer son entourage et les êtres qui y figurent, mais qu'elle doit plutôt s'adapter et adapter ses attitudes à cet entourage, a expliqué la conférencière. Pour la même raison, elle n'a pas à se culpabiliser lorsque les gens de cet entourage ont des problèmes. Le vif intérêt au sujet a été manifesté par les nombreuses questions qui ont été posées à Mme Zeiter par la suite. L'après-midi était surtout axée sur la détente et le divertissement, y compris un tour de chant par Sylvie Ethier et une saynète par Valérie Lynn Brown et Jennifer Parker. Notre photo fait voir quatre des participantes pendant une des pauses au cours de l'après-midi: dans l'ordre habituel elles sont Mmes Monique Monette et Carole Gagnon, toutes deux de Windsor, et Monique Paiment et Suzanne Cubaynes-Desforges, toutes deux de Chatham.

Cahier spécial à l'occasion de la journée internationale de la femme ... à l'intérieur du journal

ACFO REGIONALE
2418 CENTRAL
WINDSOR ONT N8W 4J3

Index des Services en Français

Services d'information pour individus et service de secrétariat pour organismes francophones: Association canadienne-française de l'Ontario Windsor/Essex/Kent, 2418 ave Central 948-9322.

AGENTS D'IMMEUBLE
M. Omer Dubuc, Buckingham Realty, 4573 ch. Técumseh, Windsor, 948-8171; 734-6369
M. Jean-Pierre Fortier, Primeau Realty, Bur.: 735-2488; Rés.: 974-3993
M. Rénald Paquin, Remo Valente Real Estate Ltd., 2525 promenade Roseville Garden, Suite 200, 944-1234; 735-2552

APPAREILS ÉLECTRONIQUES
[Voir "Stéréo, télévision, VCR, etc]

ARTICLES RELIGIEUX
Brisebois Christian Book Store, M. Maurice et Mme Béa Brisebois, 3315 ch. Técumseh est, 944-9780

ARTISANAT
Le trésor de laine, Mme Irène Roy, 12325 ch. Técumshe, Técumseh, 735-1235

ASSURANCES
Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor, 966-6112
La Mutuelle D'Omaha, M. Marc Maurice Simard, 880 Ouellette, Pièce 205, Windsor, 255-1707
Morand Insurance Brokerage, M. Joseph Morand et M. Gerry Morand, 12110 ch. Técumseh. 735-8000
Prudential d'Amérique, Mme Lise Bellehumeur, secrétaire, 7651 est, ch. Técumseh, 974-9177
The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P. 9 Emeryville (Puce) Bur.: 727-3855; 727-6479; Rés.: 979-8581

AUTOMOBILES-PIÈCES
A&L Auto Recyclers Ltd., MM. John Lanoue et Guy Desmarais, route 2 angle ch. Comber (77), 1-800-265-2128 comté, 798-3525 (Windsor).

AUTOMOBILES-RÉPARATIONS ET DÉBOSSAGE
Emeryville Collision Inc., M. Serge Labonté, Hwy 2, Emeryville 727-3486.

COMPTABLES
Cox, Hyatt & Company, M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A. 875 ave Ouellette, Pièce 200, Windsor, 258-4626.
Robert Seguin, 737 Ouellette, (Rez-de-chaussée) Windsor, 253-6326.

CONSTRUCTION
[Voir Rénovation et Construction]

COSMÉTIQUES ET SOINS DE BEAUTÉ
Produits "Mary Kay", Mme Louise Klimczak, 1235 Colbourne, Windsor, 944-0802

DÉPANNEUR

Pour vos soirées sociales, vos casse-croûte et les items qu'il vous faut entre vos visites au supermarché

The Party Stop
Fournisseur de chips et POP SHOPPE
6525 est, rue Wyandotte
948-3325
Mme Rose D'Août, propriétaire

DISTRIBUTEURS
Philip et Val McGraw, (distributeurs Shaklee et National Safety Associates), 501C-1170 ch. Lauzon, Windsor 945-8434.

ÉLECTRICIENS
Roy Electric, Richard Roy et Marcel Roy, Pointe-aux-Roches, 798-3205.

ENSEIGNES
Parent Signs, M. Richard Parent, 1071 ch. Lespérance, Técumseh, 735-1303.

ÉQUIPEMENT DE BUREAU
Advance Business Systems, M. Onil Larochelle, 925 ave Crawford, 258-4979
F.E. Business Machines, M. et Mme Mike et Marcella Skrobar, 47.9 rue Seminole, Windsor, 945-0555

ÉQUIPEMENT SPORTIF
Belle River Sports Center, M. Dave St-Pierre, 481 rue Notre-Dame, Belle-Rivière, 728-3717.

Suite p. 8

4.5 millions de Canadiens sont analphabètes

L'analphabétisation: un fléau qui n'épargne pas le Canada

Ottawa(APF) Il y a une chance sur quatre pour que votre voisin ne soit pas en mesure de lire le journal que vous avez entre les mains, et ce n'est pas nécessairement parce qu'il ne sait pas lire en français.

Au Canada, quatre millions et demi de personnes sont analphabètes. Dans les pays industrialisés, on considère que ceux qui n'ont pas une neuvième année sont incapables de fonctionner minimalement dans la société.

Pour mobiliser la population à combattre ce fléau, les Nations-Unis ont décrété l'année 1990, Année internationale de l'alphabétisation. Une conférence de presse internationale avait lieu simultanément dans des centres d'alphabétisation de vingt-deux capitales du monde le jeudi 2 mars dernier, pour donner le coup d'envoi d'une grande campagne de sensibilisation dans les médias.

A Ottawa, le secrétaire d'État, l'honorable Gerry Weiner, s'est dit convaincu que l'Année internationale de l'alphabétisation aura un aussi grand impact chez la population que l'Année internationale des personnes handicapées.

En septembre dernier, à quelques semaines du déclenchement des élections, le gouvernement fédéral avait annoncé l'affectation d'un budget de 110 millions pour les cinq prochaines années à un programme de lutte contre l'analphabétisme au Canada. M. Weiner a donc profité de la tenue de la conférence de presse internationale pour annoncer que son ministère avait déjà conclu des accords de coopération avec quatre provinces, dont l'Ontario, pour le cofinancement de projets d'alphabétisation.

L'accord de financement avec l'Ontario prévoit que des initiatives seront prises pour améliorer les services d'alphabétisation à l'intention des chefs de famille monoparentale, des francophones et des personnes handicapées.

On estime que le pourcentage d'analphabètes au pays est plus élevé chez les francophones que chez les anglophones. On devrait en apprendre davantage sur cette situation lors du 42ième Congrès annuel de l'Association canadienne d'éducation de langue française, qui aura lieu du 9 au 12 août prochain à Québec, sous le thème de l'alphabétisation en français.

Des mesures pour favoriser l'éducation en langue française

Des mesures visant à améliorer l'enseignement en langue française dispensé en Ontario constituent une partie importante d'un projet de modification de la Loi sur l'éducation que vient d'approuver en troisième lecture l'Assemblée législative et qui devrait recevoir la sanction royale à la fin de la présente session.

Les conseils scolaires auront le droit d'adopter un nom français ou bilingue. (Auparavant, le nom reconnu des conseils était celui qui était stipulé dans la version anglaise de la Loi).

Les membres francophones d'un conseil auront le droit de recevoir une allocation, et une allocation supplémentaire pourra désormais être versée aux membres élus à la présidence ou à la vice-présidence de la section de langue française, à la discrétion de cette dernière.

De plus, les modifications clarifient les articles de la loi qui portent sur le transfert en bloc d'une école secondaire de langue française.

"J'estime que ces changements clarifieront la loi et nous aideront à résoudre certains des problèmes qui se sont posés ces dernières années relativement aux sections de langue française", de dire M. Chris Ward, ministre de l'éducation. "Nous examinons actuellement tous les textes de loi qui ont trait à la gestion de l'éducation en langue française, et je m'attends que de nouvelles améliorations y soient apportées sous peu."

De nouvelles bourses pour les futurs journalistes

(C) De nouvelles bourses d'études seront offertes cette année pour les francophones hors Québec se destinant à une carrière en communication.

La Société Saint-Jean-Baptiste de Montréal, le groupe Publications Dumont et le journal Le Droit ont en effet ajouté chacun leur bourse au programme de la Fondation Donatien Frémont, qui vient de publier son dépliant 1989-90. On y note aussi que le Gouvernement du Québec contribue maintenant directement au financement du programme.

De plus, la Fondation continue à offrir des bourses commanditées par Petro-Canada, la Banque Nationale, le groupe Quebecor et plusieurs autres bienfaiteurs. Parmi ceux-ci, les journaux de l'Association de la presse francophone hors Québec ont été de loin les plus importants donateurs au programme au fil des ans. C'est d'ailleurs eux qui l'ont instauré et qui continuent à le parrainer.

Depuis 1981, 86 bourses ont été octroyées à des étudiants de toutes les régions du Cannada. Cette action est perçue comme un élément essentiel pour assurer l'avenir des communautés francophones en milieu minoritaire, qui souffrent toujours d'une pénurie en ressources spécialisées en communication.

Pour 1989-90, la Fondation accepte les demandes de bourse jusqu'au 1er juin prochain. Les formulaires sont disponibles au bureau du Rempart.

Par
Les Papillons Majorettes
Fiesta Mexicaine
Prix porte costume

Spectacle des Majorettes 8:00
Musique et danse 9:00

Centre Canadien français
2418 ave Central

$5.00 billet
Renseignements ou billets
252-9169, 945-0145

Quand vous faites des affaires chez un de nos annonceurs, n'oubliez pas de lui dire que vous appréciez le fait qu'il annonce dans votre journal français!

Une étude le confirme

Les francophones hors Québec ont un accès limité aux services de garde préscolaire

Ottawa(APF) En plus des difficultés rencontrées par les parents partout au Canada pour se prévaloir de services préscolaires, les francophones hors Québec doivent surmonter des obstacles propres à leur réalité.

Cette constatation se retrouve dans une récente recherche sur les services de garde préscolaires en milieu minoritaire qui a été rendue publique par la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF).

L'auteur constate qu'il n'existe en milieu minoritaire qu'un faible nombre de services préscolaires, et que la population francophone est souvent très dispersée dans certaines régions et difficile à rejoindre. Comme les enfants francophones sont souvent peu nombreux dans les régions éloignées, on accepte d'admettre des enfants anglophones pour assurer la viabilité et la rentabilité du service. Ces services bilingues, lit-on toujours, deviennent alors des foyers d'assimilation et plusieurs conseils scolaires en sont réduits à instituer des classes de rattrapage pour refranciser les enfants en voie d'assimilation.

La liste des obstacles ne s'arrêtent pas là pour les francophones hors Québec. A cause des bas salaires et de l'insuffisance de la formation offerte en français, le personnel francophone qualifié est difficile à recruter et à garder.

Dans certaines régions, la formation en français est minime, pour ne pas dire inexistante, au point ou le fédéral doit parfois se substituer aux provinces pour la formation en éducation.

Les livres et le matériel pédagogique en français sont difficiles à trouver et coûtent plus chers que les livres et le matériel de langue anglaise. Les bénévoles n'ont pas toujours l'expertise ou les ressources nécessaires. Peu nombreux, ils s'essouflent rapidement.

Isolés, les francophones qui oeuvrent dans le milieu préscolaire ont peu d'occasions de se rencontrer et d'échanger. Enfin, et c'est probablement le plus important, peu de gouvernements provinciaux accordent des subventions spéciales aux groupes francophones qui veulent mettre sur pied des services préscolaires.

La recherche relève aussi les forces et les atouts des francophones en milieu minoritaire. On apprend que le concept de l'éducation préscolaire est de mieux en mieux accepté dans les communautés francophones, et que les francophones s'organisent de mieux en mieux pour revendiquer ou se doter de services préscolaires en langue française.

Dans certaines régions, le préscolaire connaît aussi un "essor remarquable". Des associations ou des regroupements qui s'intéressent au préscolaire sont maintenant en mesure d'offrir dans plusieurs provinces un service technique, lit-on dans le document. On y affirme aussi que le moment est maintenant bien choisi pour les francophones de réclamer des mesures spéciales auprès du gouvernement fédéral, alors que celuici se prépare à présenter sous peu son projet de loi sur les services de garde.

Le document donne également un tableau sommaire de la situation des services préscolaires en milieu francophone pour chacune des provinces.

Le rapport est présentement disponible gratuitement. Il suffit de communiquer avec le bureau national de la FNFCF en composant le 613-232-5791, ou en écrivant à: 325 rue Dalhousie, pièce 525, Ottawa, Ontario, K1N 7G2.

"Les Retrouvailles" à l'école L'Essor en mai

(JCM) On s'attend à ce que plusieurs centaines d'anciens élèves de l'école secondaire L'Essor participent aux "Retrouvailles", une fin de semaine d'activités organisée pour marquer le dixième anniversaire de l'institution.

L'école a ouvert ses portes en septembre 1979.

Depuis quelques temps, un comité de professeurs et d'anciens est à l'oeuvre pour préparer les fêtes qui auront lieu les 19,20 et 21 mai, soit la longue fin de semaine de ce mois-là.

Le vendredi, ce sera journée d'accueil à l'école-même. Les anciens et les anciennes, comme le grand public, sont invités à venir faire un tour saluer les enseignants, les enseignantes et les élèves actuels. Une rencontre sociale est prévue en soirée, à un local sur le campus de l'université de Windsor.

Le samedi, un tournoi de ballon-volant entre équipes mixtes d'anciens ainsi qu'un Barbecue auront lieu à l'école. En soirée, encore une fois à l'université de Windsor, on organise une soirée de "variétés", c'est-à-dire de sketches humoristiques montés par des anciens et anciennes. Question simplement de s'amuser, disent les organisateurs.

Enfin, le dimanche, une messe communautaire sera célébrée à un endroit qui reste à déterminer, puis un banquet d'anniversaire aura lieu à la salle Polonia en soirée.

Le comité d'organisation que dirige M. René Godin est à communiquer avec autant d'anciens et anciennes que possible, selon les adresses postales disponibles. "Nous comptons qu'ils nous répondront promptement quant à leur intention de participer, indique M. Godin. Il nous faut établir le nombre de gens qui seront présents à chacun de ces événements, surtout que le nombre de places est limité dans certains cas."

De plus, M. Godin demande à ceux et celles qui connaîtraient des anciens ou des anciennes dont l'école n'a probablement pas l'adresse courante de leur faire part de la tenue des Retrouvailles et de les inviter à communiquer avec l'école afin de pouvoir recevoir les renseignements pertinents.

"Il est remarquable comme nos anciens sont éparpillés presque partout au pays", de commenter M. Philippe Charrette, qui a été vice-principal de l'école dès le début et qui en est maintenant le principal. "Il est aussi remarquable de constater la grande variété d'occupations dans lesquelles ils sont engagés. Nous avons donc extrêmement hâte d'en revoir autant que possible aux Retrouvailles."

Avez-vous déjà vu un cycliste trop gras? Oui, mais pas longtemps.
PARTICIPACTION®

ECHEC AU CRIME

Le crime de la semaine

ECHEC AU CRIME offre des récompenses allant jusqu'à $1000. pour des renseignements menant à une arrestation en rapport avec le crime décrit ci-bas ou n'importe quel crime sérieux, et garantit l'anonymat à l'informateur qui n'a pas à se nommer ni témoigner en cour, mais qui est identifié par un numéro. Le numéro à composer est 258-8477 ou 1-800-265-7500 sans frais dans le comté.

Le 23 janvier 1989, un plateau de bagues de diamant a été volé de chez Consumer's Distributing, au 2400 de la rue Dougall.

Vers 14h, deux hommes sont entrés dans le magasin et pendant que l'un a engagé le commis en conversation, l'autre se tenait près d'un autre comptoir.

Pendant qu'elle faisait voir de la marchandise à l'homme, elle a répondu au téléphone et quand elle s'est retournée les deux individus étaient partis et il manquait un plateau de bagues dont la valeur est de 12,000$.

Le premier suspect est un homme blanc de 19 ans, faisant 5'7", de charpente mince ayant les cheveux blonds. Il portait un jacket et un pantalon gris.

Le deuxième suspect est aussi un homme blanc, faisant 5'8", et ayant de long cheveux foncés.

Sur la même longueur d'onde

Votre navire peut-il parer à toute éventualité?
Pour tous les propriétaires de navires commerciaux (dont les bateaux de pêche) l'achat d'une radiobalise de localisation des sinistres (RLS) 406 MHz pourrait vouloir dire un sauvetage rapide en cas de détresse.
Lorsqu'elle est activée, la RLS 406 MHz est la seule radiobalise qui nous permet de déterminer votre position en mer dans un rayon de deux kilomètres. Aucune autre n'est aussi précise.
La RLS 406 MHz émet un signal spécialement codé qui nous permet d'en savoir davantage sur votre navire, grâce à la fiche d'inscription que vous avez remplie à l'achat de votre RLS. Nous pouvons ainsi déterminer le type de votre navire et le nombre de membres de votre équipage.
Dès l'instant où nous captons le signal de votre RLS, nous pouvons mettre en branle toutes les mesures de sauvetage nécessaires.
Rappelez-vous: tout navire commercial mesurant 20 mètres et plus devra être équipé, dès le 31 mai 1989, d'une RLS 406 MHz pour se conformer au règlement.
Pour tout renseignement sur l'achat et l'enregistrement d'une RLS, communiquez avec le bureau de la Garde côtière le plus près de chez vous.
* Les propriétaires de navires de 20 mètres et plus possédant une RLS ou tout autre appareil semblable utilisant les fréquences 121,5 MHz et 243 MHz, avant l'entrée en vigueur du nouveau règlement, ont jusqu'au 31 mai 1993 pour s'y conformer.

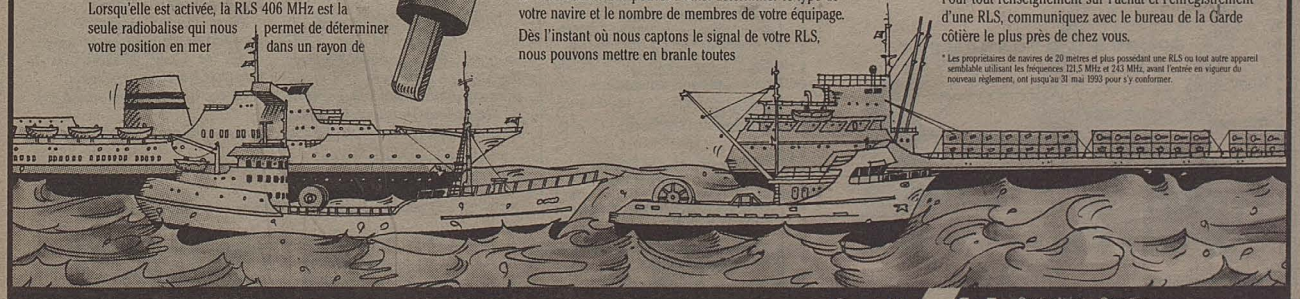

Canada
Garde côtière canadienne
Canadian Coast Guard

Editorial

Une réflexion en marge de la Journée internationale de la femme

La marche vers l'égalité effective de la femme avec ses collègues masculins dans tous les domaines doit être une préoccupation l'année entière. Mais il est avantageux tout de même qu'une journée soit consacrée à une réflexion particulière à ce sujet.

(Nous sommes heureux à cet effet de vous présenter le cahier spécial que vous avez trouvé à l'intérieur du REMPART cette semaine et qu'a publié l'Association de la presse francophone hors Québec. Il contient un nombre d'articles variés sur la question).

Et nous voulons traiter ici d'un autre aspect de la question: celui de la présence des femmes dans les carrières dites ''non-traditionnelles''.

Il y a encore bien des domaines où les femmes ont percé, mais très peu aux plus hauts échelons; d'autres où elles jouent des rôles importants mais seulement dans certains secteurs; et enfin d'autres où elles n'ont simplement pas encore percé à un degré important.

On dit aux jeunes filles que ces genres de carrières leurs sont accessibles. Dans les médias, on fait voir des exemples de femmes qui y oeuvrent. Mais lorsque les jeunes filles sont à faire leur choix de carrières, en général, elles ''ne se voient pas'' dans plusieurs de ces occupations, et elles ne les considèrent donc pas de façon vraiment sérieuse.

Pourquoi?

Nous croyons que c'est parce que, malgré les déclarations que l'on fait à ce sujet, il y a encore trop d'attitudes et d'habitudes qui persistent dans nos comportements qui communiquent le message que ces domaines sont la réserve des hommes.

Nous pensons ici à la façon que l'on répartit les tâches domestiques entre les jeunes filles et les jeunes hommes dans les familles (quand on en assigne en fait à ces derniers!), à la façon que nous distinguons les jouets et les jeux comme étant destinés à un sexe ou à l'autre, à la façon que sont représentées même les femmes qui font carrière dans de tels domaines comme étant justement des ''exceptions à la règle''. Nous pensons aux commentaires exprimés lorsqu'une jeune fille constate un tel exemple, ou, encore plus important, se demande si elle pourrait y oeuvrer elle-même (et parfois, peut-être souvent, de la part même de ses parents!) que ''ce ne sont pas des activités qui conviennent vraiment aux femmes''. Nous pensons à l'opinion souvent exprimée que la femme ne peut pas bien allier carrière et rôle de mère. (C'est vrai que ce n'est pas facile, c'est vrai qu'il reste encore plusieurs mesures sociales à mettre en place pour le faciliter. Mais ce n'est pas impossible, ce n'est pas en supposant que ça ne se fait que l'on contribue à améliorer la situation, et surtout, pour cette question comme pour plusieurs ayant rapport aux aspirations des jeunes, ce n'est pas en insistant sur les obstacles que l'on les encourage à voir en grand!)

Pas surprenant donc que les jeunes filles ne soient pas portées à songer sérieusement à se lancer dans plusieurs carrières.

Elles **entendent** parfois des déclarations pieuses occasionnelles, mais elle ne peuvent pas **sentir** que ça pourrait leur convenir à elles, à cause de tous les facteurs que l'on vient d'énumérer.

Les éducateurs et éducatrices, parents et enseignant(e)s ont donc un rôle primordial à jouer ici. Ils doivent travailler activement à ouvrir les esprits des jeunes filles sur cette question, à éliminer ou tout au moins contrecarrer les effets des attitudes et des habitudes regrettables auxquelles nous avons fait allusion ci-haut.

Et malheur à qui, par un geste ou un commentaire impulsif et inapproprié, tue le rêve d'une jeune fille en qui se serait éveillé un intérêt, si fragile au début, à quelque genre d'activité que ce soit dans laquelle elle pourrait s'épanouir et contribuer au bien-être de la société!

Jean Mongenais

Lettres

Remerciements des Dames Auxiliaires des Chevaliers de Colomb

Mr. le Rédacteur,

Je voudrais, par l'entremise du REMPART, remercier tous ceux et celles qui ont contribué à la réussite de notre soirée de talent du 25 février au sous-sol de l'église St-Jérôme.

Plus de deux cents personnes assistaient à cette soirée.

L'auditoire a pu se gaver de musique western et de chansons par le trio Paul Lachance, mieux connu sous le nom de Pike Valley Country.

Pour notre plus grand émerveillement, le jeune talent de 11 ans, Jean-Luc Pharand, qui est à sa première envolée, a su séduire l'auditoire en interprétant des chansons des soeurs Marlo, dont ''Ma chanson et Maman'' qu'il a dédié à toutes les mamans présentes. Plusieurs autres talents ont aussi été applaudi tel que: Gérald Rivest de LaSalle, Cici & Coco, Ernest et Delphna, Gérard Ledoux, Père Robert Champagne, Ginette Théroux, sans oublier le jeune Samuel Martin, ceinture verte qui nous a démontré un Kata. Je ne voudrais pas oubliée le maître de cérémonie qui a présenté chaque talent en y mettant du piquant avec ses histoires, Merci Magella Théroux.

Merci aussi à toutes les Dames Auxiliaires et leurs époux qui ont contribué au buffet, à la dispositon de la salle, et au nettoyage après la soirée.

Plusieurs aussi ont gagné des prix qui nous ont été offerts par différents commerces: Belkraft, The Gallery, Mary Kay, IGA, Fine Dining, Papa Luigi's, Impulse, Sergio of Windsor, Big V, R&B Sports Shop, The Rossignol's. Merci de tous ces dons.

Merci aussi aux directeurs des écoles françaises qui ont permis la distribution de lettres circulaires annonçant notre soirée de talents.

Merci à Radio-Canada et au Rempart, à l'âge d'or qui nous ont passé la petite salle, et aux Chevaliers qui ont tenu le bar.

Soyez au rendez-vous en 1990 pour la prochaine soirée de talents!

Gertrude Kovacs
présidente
Dames auxiliaires des
Chevaliers de Colomb
De St-Jérôme

Félicitations au Club Alouette

M. le rédacteur,

Permettez nous par l'entremise du REMPART, d'exprimer nos félicitations au Club Alouette pour l'effort démontré et le résultat atteint.

Il y a à peine quelques année, le Centre Canadien-Français était sur le point de fermer ses portes et de disparaître comme endroit de rencontre et point de repère pour la communauté francophone.

Depuis, les directeurs du Club Alouette, et en particulier, les administrateurs du Centre, ont fait preuve de leur confiance dans la communauté et leur habileté à rebâtir la rentabilité de l'établissement.

Le Centre Canadien-Français a réussi, par la tenacité de ces gens, à payer ses hypothèques et autres dettes, à améliorer d'une façon tangible la condition physique de la bâtisse et de finir l'année 1988 avec un profit assez important.

C'est grâce à la prévoyance et la persévérance de ces gens que le Centre Canadien-Français reprend sa place parmi les organismes francophones de notre milieu.

Nous tenons encore une fois à féliciter, remercier et encourager le Club Alouette et le Centre Canadien-Français.

Bravo à vous, gens d'action!

Jérémie et Claire Beaulne

Vous êtes déjà abonné? Nous sommes heureux de vous compter parmi nos lecteurs!
Passeriez-vous ce coupon à quelqu'un qui ne l'est pas?

COUPON D'ABONNEMENT

Nom _____

Adresse _____

_____

Code postal _____ Tél. _____

☐ Nouveau

☐ Renouvellement

Le Rempart

Publié tous les mercredis par les Publications des Grands Lacs Ltée, 2418 ave Central, Windsor, Ontario, N8W 4J3.

Éditeur: JEAN MONGENAIS
Adjoint à la rédaction: DANIEL JANISSÉ
Publicité nationale: CÉLINE VACHON
Comptabilité: CHARLOTTE MONGENAIS
Atelier: CÉLINE VACHON
JOHANNE GAGNON

la copie: 50c
abonnement: $13.50/Canada, $25/ailleurs

TÉLÉPHONES: Général: 948-4139
Rédaction: 948-4130

Enregistré comme courrier de deuxième classe Permis 02903.

Membre de l'Association de la presse francophone hors Québec.

APFHQ

Pensez-y bien: Qui connaissez-vous à qui vous pourriez suggérer de s'abonner au Rempart? . . .
Suggérez-leur donc! . . .

Merci!

Questions et réponses au aujet de la déclaration de revenus

1 an 15$
(6 numéros)

Offre spéciale 10$
(jusqu'au 1er Avril)

Le magazine acadien
Ven'd'est

Prénom/nom

Adresse/ville/province

Code postal

Téléphone

Le magazine acadien
Ven'd'est, C.P. 430
Petit-Rocher, NB, E0B 2E0

Quels sont mes droits et responsabilités comme contribuable canadien?

Le régime fiscal canadien est fondé sur l'autocotisation. Chaque année, au plus tard le 30 avril, vous devez remplir et produire une déclaration de revenus en y inscrivant vos revenus, vos déductions et vos montants personnels et en y calculant vous-même l'impôt à payer. Vous devez remettre à Revenu Canada, Impôt tout solde dû au plus tard le 30 avril.

Si vous ne produisez pas de déclaration et que vous deviez payer de l'impôt, si vous omettez de déclarer vos revenus ou si vous falsifiez votre déclaration, vous vous exposez à des amendes.

Vous pouvez vous prévaloir en tout temps des droits fondamentaux suivants : le droit d'accéder à toute information complète et exacte pour bien remplir votre déclaration ainsi que d'obtenir impartialité, courtoisie et prévenance lors de communications sur votre situation fiscale; le droit à la protection et à la confidentialité des renseignements de votre déclaration, d'être présumé honnête jusqu'à preuve du contraire, de vous opposer, dans les délais prescrits, à une cotisation établie, d'obtenir un examen indépendant et de retenir les paiements d'impôt contestés jusqu'à ce que Revenu Canada, Impôt ou un tribunal indépendant vous ait accordé un examen objectif; et, enfin, le droit de planifier légalement vos affaires de façon à payer le minimum d'impôt.

Le numéro d'assurance sociale de ma déclaration de revenus personnalisée n'est pas le même que celui de mon feuillet T4. Que dois-je faire?

Si le numéro d'assurance sociale erroné est celui qui paraît sur votre feuillet T4, demandez à votre employeur d'apporter les corrections nécessaires. Si le numéro erroné apparaît dans votre déclaration de revenus, rayez-le et indiquez le bon numéro.

Ma femme reçoit les allocations familiales pour notre enfant. Elle a un revenu net de 23 806 $, et moi, de 28 434 $. Qui de nous deux peut indiquer les allocations familiales dans sa déclaration et déclarer les montants pour notre enfant?

La personne qui doit déclarer les allocations familiales reçues pour un enfant est la personne qui a le droit de demander le montant personnel pour cet enfant. Étant donné que vous êtes légalement marié et que vous avez le revenu net le plus élevé, vous devez déclarer les allocations familiales et vous pouvez demander le montant personnel pour votre enfant à charge. N'oubliez pas d'annexer à votre déclaration une copie du feuillet TFA1, *Relevé des allocations familiales*. Pour déterminer qui doit déclarer les allocations familiales dans d'autres situations, veuillez consulter votre guide d'impôt de 1988.

Veuillez noter cependant que seule la personne (habituellement la mère) qui a le droit de recevoir les allocations familiales en janvier peut demander le crédit d'impôt pour enfants à l'égard de votre enfant.

Depuis la naissance de notre fils il y a six ans, nous déposons toutes ses allocations familiales dans un compte bancaire à son nom. Lorsque le montant accumulé atteint 1 000 $, nous achetons pour notre fils des Obligations d'épargne du Canada. Qui doit déclarer les intérêts gagnés?

Ni vous ni votre conjoint n'avez à déclarer le revenu en intérêts. En effet, les intérêts gagnés sur les allocations familiales au profit de votre enfant sont considérés comme le revenu en intérêts de votre enfant. Il y a des chances que sa situation financière fasse qu'il n'aura pas de revenu imposable, donc pas de déclaration à produire. Toutefois, si vous investissez les allocations familiales à votre nom, vous devez indiquer les intérêts accumulés dans votre déclaration.

Notez de plus que vous devez inclure le revenu en intérêts de votre enfant dans le calcul du montant pour enfants à charge que vous avez peut-être le droit de déclarer à son égard.

J'ai prêté 5 000 $ à ma fille lors de son 15e anniversaire. Elle a investi cette somme et me remboursera après ses études universitaires. Entre temps, qui de nous deux doit déclarer le revenu en intérêts accumulé dans son régime de placement?

Les intérêts gagnés sur l'argent prêté ou investi au profit d'un enfant de moins de 18 ans sont considérés comme un revenu de la personne qui a prêté l'argent. Vous devez donc indiquer les intérêts accumulés dans votre déclaration de revenus jusqu'à l'année où votre fille atteindra 18 ans.

En 1988, j'ai hérité de 19 000 $ que j'ai déposés dans un compte bancaire en commun avec mon conjoint. Le feuillet T5 reçu de la banque est établi à nos deux noms. Dois-je indiquer les intérêts gagnés sur cet argent comme revenu dans ma déclaration de revenus?

Le montant de l'héritage est un revenu non imposable et n'a pas à être déclaré. Néanmoins, vous avez reçu des intérêts sur les sommes déposées dans votre compte. Ces intérêts sont un revenu imposable. Comme vous avez un compte bancaire en commun, vous et votre conjoint devrez chacun indiquer dans votre déclaration une part du revenu en intérêts qui est proportionnelle à votre part respective des dépôts dans le compte. Par conséquent, si vous êtes la seule personne à avoir déposé de l'argent dans le compte, vous devez indiquer tous les intérêts dans votre déclaration.

Les années suivantes, vous ne pourrez pas déclarer à votre charge une personne pour laquelle vous avez le droit de déduire une pension alimentaire. Notez que les paiements versés à votre ex-conjoint doivent avoir été faits périodiquement en vertu d'un arrêt, d'une ordonnance, d'un jugement ou d'un accord écrit. Pour avoir des précisions, obtenez la brochure *Séparation et divorce* de votre bureau de district d'impôt.

Où se trouvent la déduction pour emploi et la déduction pour revenus en intérêts et en dividendes, que j'ai demandées l'an dernier?

Par suite de la réforme fiscale, la déduction pour emploi de 500 $ et la déduction pour revenus en intérêts et en dividendes de 1 000 $ ont toutes deux été éliminées. Cependant, règle générale, les Canadiens à faible revenu constateront que l'augmentation du montant personnel de base compensera l'effet de ces changements.

J'ai entendu parler des régimes enregistrés d'épargne-retraite et de leurs avantages fiscaux. Pouvez-vous m'en dire davantage?

Un REER est un régime dans lequel vous pouvez accumuler des fonds en prévision de votre retraite. Au point de vue fiscal, vous pouvez, jusqu'à la fin de l'année où vous atteignez 71 ans, déduire dans votre déclaration de revenus vos contributions à un REER, à concurrence du maximum permis pour l'année. Votre guide d'impôt explique comment calculer le maximum que vous pouvez déduire de votre revenu net.

Votre REER doit venir à échéance avant la fin de l'année où vous atteindrez 71 ans. Bien entendu, lorsque vous retirez des fonds du REER, vous devez les indiquer comme un revenu dans votre déclaration de revenus et payer l'impôt sur ce revenu.

Avant l'échéance du régime, vous voudrez peut-être convertir des fonds en d'autres placements pour différer le paiement de l'impôt sur le plein montant du retrait. Pour avoir des précisions, obtenez le *Guide d'impôt : Pensions et REER* de 1988 de votre bureau de district d'impôt.

VOTRE ENTREPRISE

En collaboration
avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de l'Ontario.

Pour comprendre la marge d'autofinancement

Les registres d'une entreprise peuvent paraître ennuyeux, mais ils sont le portrait d'une entité vivante et dynamique, qu'on appelle une entreprise.

Cette entreprise est sous la direction de personnes qui, tous les jours, prennent des centaines de décisions au sujet des produits et des services qu'elles offrent, des prix à demander et de la façon dont l'entreprise devrait dépenser son argent.

Ce processus dynamique du contrôle des revenus et des dépenses s'appelle la "gestion de la trésorerie". La marge d'autofinancement, dans une petite entreprise, peut se définir librement comme "le chiffre d'affaires moins les frais d'exploitation".

"Et si votre marge d'autofinancement est mauvaise, il est certain que vous avez un problème de prix", dit un conseiller auprès des petites entreprises.

"Si vous ne pouvez vendre vos produits ou vos services à un prix assez élevé pour au moins couvrir vos frais d'exploitation de base, vous devriez réévaluer votre entreprise.

Le message est simple: surveiller et gérer votre marge d'autofinancement est indispensable au succès de votre entreprise et vous devriez prévoir du temps à la fin de chaque mois pour accomplir cette tâche et faire les changements nécessaires.

La gestion de la trésorerie exige que l'on soit correctement et entièrement informé, et l'on puise d'abord cette information dans l' "état condensé mensuel des résultats".

Un état des résultats mensuel dressé dans la forme classique comprend les données suivantes: profit brut (chiffre d'affaires moins coût des marchandises vendues). Après avoir calculé le profit brut, il faut calculer les frais variables et les frais fixes. La première catégorie de frais sont ceux qui varient chaque mois, par exemple, la publicité, l'essence les déplacements et les fournitures de bureau. La deuxième catégorie de frais comprend les frais qui demeurent constants d'un mois à l'autre, par exemple, le loyer, les salaires, l'amortissement et les intérêts bancaires. Enfin, les total des frais du mois est soustrait du profit brut et la différence indiquera si on enregistre un profit net ou une perte nette pour le mois - soit la dernière ligne fatidique.

L'état des résultats mensuel donne en détail toutes les dépenses et tous les revenus du mois et permet de suivre facilement l'évolution de la situation financière de l'entreprise au cours d'une certaine période; il permet donc de prendre des mesures de redressement pour éviter d'arriver à un résultat désastreux à la fin de l'exercice.

La gestion de la trésorerie d'une entreprise n'est pas un exercice abstrait réservé aux titulaires d'une maîtrise en administration. C'est au contraire une occasion pour le propriétaire-exploitant de vraiment s'exercer à la pratique de la gestion de l'entreprise.

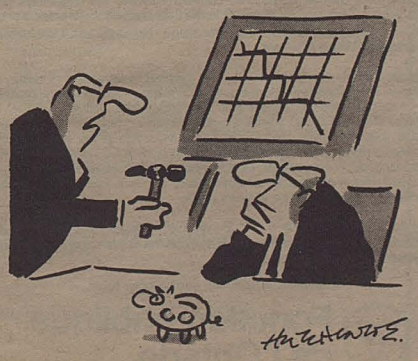

"C'est notre dernier recours. Qui de nous deux va s'en charger?"

ON PARLE D'EUX

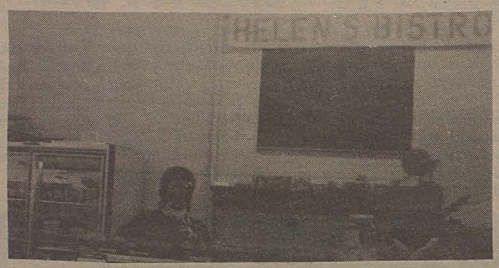

Les mordus de l'exercice aiment prendre un peu de nourriture après une session intense de cette activité. A "Gold's Gym", au 4735 du chemin Tecumseh, ils peuvent le faire sur place, à "Helen's Bistro", comptoir-casse-croûte dont la propriétaire depuis quelques temps est **Mme Hélène Vaillancourt.**

Ces clients sont cependant très exigeants quant à la valeur nutritive des aliments. Et c'est justement à ce compte que Mme Vaillancourt les satisfait: tous ses aliments sont achetés frais le matin-même. Et en fait, c'est plus qu'un casse-croûte: elle offre un spécial chaud tous les jours.

Pour le moment, sa clientèle consiste surtout en les abonnés à Gold's Gym, mais son service est accessiable au public et elle invite tous ceux qui veulent prendre un repas de qualité à se rendre à son Bistro, qui est ouvert sept jours par semaine de 6h30 à 22h.

* * * * *

M. Blaise Campeau a été nommé officier de crédit à la Caisse populaire de Técumseh, a annoncé le directeur **M. William Parent.** Natif de Técumseh où il a fait ses études primaires et une partie de ses études secondaires qu'il a complétées à l'école Assumption de Windsor, M. Campeau a plus de 20 ans d'expérience dans diverses institutions financières, dont la Société ontarienne d'assurance des

actions et dépôts et la Banque Canadienne Impériale de Commerce.

Dans ses nouvelles fonctions, il aura la responsabilité de tous les prêts, personnels, commerciaux et hypothécaires.

"Je suis très heureux d'avoir été choisi, a-t-il commenté, surtout que je pourrai ainsi mettre mon expérience à l'oeuvre dans un contexte francophone."

* * * * *

Douze élèves des écoles catholiques de langue française du comté d'Essex se sont distingués à la deuxième Exposition de sciences tenu récemment à l'école St-Antoine à Tecumseh.

Ils sont: au niveau de la cinquième année: **Blake Harrison** de l'école St-Paul de Pointe-aux-Roches; **Sean McCorkell,** de l'école St-Ambroise de St-Joachim et **Brian Rocheleau** du Pavillon des Jeunes de Belle-Rivière; au niveau de la sixième année: **Mary-Beth McDermid** de l'école St-Antoine, **Erik Hamel** de l'école Sacré-Coeur de LaSalle et **Donny Bénéteau** de l'école St-Jean-Baptiste de Amherstburg; au niveau de la septième année: **François Deschênes** de l'école Ste-Ursule de McGregor, **Christine Stephens** de l'école St-Antoine que l'on voit dans la photo et **Christina Pikaart,** également de l'école St-Antoine; et au niveau de la huitième année: **Lisa Sylvestre** de l'école Ste-Ursule, **Tricia Sisson** de l'école Sacré-Coeur et **Jill Lauzon** du Pavillon des Jeunes.

Les organisateurs, en particulier les professeurs d'enrichissement **Mme Cécile Bordeleau et M. Roger Séguin,** remercient les enseignant(e)s de ces jeunes, leurs parents, ainsi que les juges des projets.

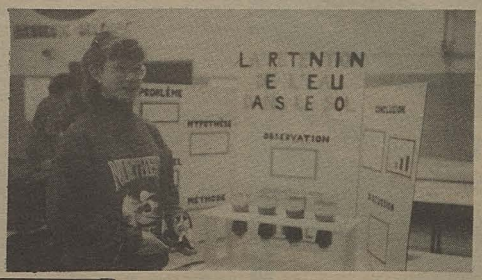

* * * * *

Le Club Jean-Paul II offre ses voeux à 13 de ses membres qui viennent de fêter un anniversaire. Ils sont **Mmes Marguerite Parent, Yvette Girard, Rollande Lehoux, Marie Parent, Berthe Chaput, Alice Godin, Germaine Giroux, Estelle Gagné, Rose-Marie Lapointe, Marie Laroche,** et **Mildred Parent;** et **MM. Fernand Blanchette** et **Arthur Beaulé.**

* * * * *

Le Club de l'âge d'or Jean-Paul II a fait la distribution d'un bon nombre de prix divers à sa dernière rencontre: le premier prix pour le euchre pour la journée à **M. Roland Parent,** le prix du championnat du tournoi de euchre de six semaines à **Mme Catherine Albert,** le premier prix pour le bridge pour la journée à **Mme Azilda Mayrand** le prix du championnat du tournoi de bridge de six semaines à **M. Rodolphe Galipeau** et le prix du tirage 50/50 mensuel à **Mme Marguerite Parent.**

Carrières et Professions

Conseiller(ère) en tourisme
recherché(e)

Expérience essentielle
Bilinguisme un atout

HOUSE OF TRAVEL

Communiquer avec M. Robert Sylvestre au:
1550 ave Ouellette

977-1535

Recherchons un(e) travailleur(se) social(e)
(emploi temporaire)

pour rendre une variété de services psycho-sociaux aux militaires et familles de la base des Forces Canadiennes Borden, Ont.

Qualifications requises:
-maîtrise en service social avec expérience de 3 ans en thérapie familiale
-candidat(e) détenant un baccalauréat en service social avec expérience de 5 ans et plus pourrait être considéré(e)
-bilingue (français/anglais)

Faites parvenir votre curriculum vitae ainsi que vos attentes salariales à:

Travailleuse sociale de secteur
Capt L. St Onge
Base des Forces Canadiennes Borden
Borden, Ontario
L0M 1C0
[705] 423-3523

Conseiller(ère)
Réadaptation professionnelle
30 900$ - 38 200$ (sous révision)

Le bureau du secteur de Windsor du MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES cherche une personne qualifiée pour offrir des programmes professionnels aux clients rencontrant des difficultés dans leur emploi rémunéré, à cause d'handicaps physiques, mentaux ou d'ordre affectif. Milieu de travail sans fumée. **Lieu de travail: Windsor/Chatham.**

Exigences: Diplôme d'un programme officiel, avec maîtrise en assistance sociale, en orientation et enseignement aux adultes, en consultation et réadaptation, ou baccalauréat en assistance sociale, plus une expérience substantielle; aptitude à évaluer les handicaps et les éventuelles orientations professionnelles; capacités d'élaborer des objectifs, mettre en oeuvre, superviser et évaluer des projets de réadaptation; bonne connaissance des services/ressources communautaires, de la législation applicable, du marché du travail et des stratégies de placement; pouvoir travailler sans supervision, avec organisation et communiquer avec compétence; permis de conduire valide; niveau supérieur de français écrit/parlé; excellent anglais.

Faire parvenir votre demande, d'ici le 28 mars 1989 à: **Dossier WIN-7/89, Directrice des ressources humaines, Ministère des Services sociaux et communautaires, 250 avenue Windsor, Windsor, [Ontario] N9A 6V9**

Chances d'embauche égales pour tous.

Fonction publique de l'Ontario

Procureur(e) adjoint(e) de la Couronne

Le bureau du procureur de la couronne du comté d'Essex du MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL cherche une personne bilingue pour exercer les fonctions de procureur de la Couronne et remplir des tâches administratives. Vous serez responsable de certaines poursuites judiciaires à la Cour provinciale, à la Cour de district et à la Cour suprême et vous devrez: conseiller les membres des corps de police, le public, etc.; rédiger des actes d'accusation; participer à l'administration du bureau du procureur de la Couronne. Salaire selon l'expérience. **Lieu de travail: Windsor**

Exigences: Être membre de la Société du barreau du Haut-Canada et posséder des aptitudes en droit pénal; niveau supérieur de français; excellent anglais. Une expérience des poursuites criminelles serait un atout.

Veuillez envoyer votre demande, d'ici le 17 mars 1989, à: Dossier AG-3049B/89, M. Harrison, procureur de la Couronne, Pièce 610, Place Westcourt, 251 rue Goyeau, Windsor, (Ontario) N9A 6V2

Chances d'embauche égales pour tous.

Fonction publique de l'Ontario

Petites Annonces

RÉPARATIONS de tous genres, items petits ou grands. Communiquer avec Paul au **945-9551.** 03-1

GARDIENNE RECHERCHÉE pour se rendre à une résidence de St-Clair Beach garder un bébé de 5 mois les lundis, mercredis et jeudis. **735-6834.** 03-1

Serveuse bilingue recherchée: 16 heures par semaine. Communiquer avec le Centre canadien-français au **945-1189** 07-1

A VENDRE: table tournante et deux haut-parleurs BSR pour tourne-disques. **979-2170.** 08-1

GARDIENNE RECHERCHÉE POUR DEUX ENFANTS, DE 2 à 4 ans, région de l'école Ste-Thérèse. **966-1538,** après 18h. 08-2

L'Ontario aide à la création de logements à loyer abordable

(NC) Près de 750 logements à loyer abordable pourront être construits dans la région, dont environ 560 à Windsor, 50 à Leamington et 120 dans diverses autres municipalités de la région, suite à l'annonce d'octrois par Mme Chaviva Hosek, ministre ontarienne du Logement, dans le cadre du programme "Maisons... pour de bon."

Le programme offre des prêts à des taux d'intérêt inférieurs à ceux du marché ainsi que certaines subventions pour aider aux sociétés municipales de logement ainsi qu'à des organismes à but non-lucratif à créer des logements pour les personnes à faibles et moyens revenus. Environ 30 pour cent des logements ainsi créés vont à des locataires qui paient les loyers du marché, les autres à des gens qui obtiennent de l'aide à titre de loyer.

Le ministre a annoncé en tout pour la province des subventions pour près de 20,000 logis et d'autres sont à venir.

La liste de récipiendaires dans cette région inclut la Glengarry Non-Profit Housing Corporation, la St. Angela Non-Profit Housing Corporation, la St. John's Anglican Non-Profit Housing Corporation et le Labour Community Service Center.

EN BREF

• NOUVEAU CENTRE D'ACHAT À LONDON

La "Campeau Corporation", qui a été développée par l'entrepreneur franco-ontarien Robert Campeau qui la dirige toujours, vient de compléter la construction extérieure d'un nouveau complexe de vente au détail qui sera le plus grand centre d'achat dans le sud-ouest ontarien quand il ouvrira ses portes en août prochain.

La première phase du projet qui sera alors complétée comprend la rénovation du complexe ouvert en 1960 au centre-ville de London ainsi que la construction de nouveaux locaux, ce qui donnera de la place pour environ 200 magasins.

• RAPPEL DE PRUDENCE AUX MOTONEIGISTES

Vingt conducteurs de motoneige ont perdu la vie cet hiver en Ontario signale la Sûreté provinciale de l'Ontario (SPO). Les conditions météorologiques incertaines qu'on connaît cet hiver jouent un rôle. Les lacs ne sont pas toujours entièrement gelés à cause des changements de température.

Les conducteurs de motoneige devraient s'informer sur les conditions des lacs avant de s'y aventurer conseille la SPO. Quelques conducteurs de motoneige essaient même de sauter l'eau.

La plupart des accidents sont dûs à la consommation d'alcool et à l'excès de vitesse. La limite de vitesse pour la plupart des pistes est de 50km/h.

• UN LIVRE FRANÇAIS EN LICE POUR LE PRIX TRILLIUM

Un auteur franco-ontarien, Maurice Henrie d'Ottawa, figure parmi les onze finalistes pour le Prix Trillium décerné par le ministère ontarien de la Culture et des Communications pour son livre "La Chambre à Mourir".

Premier livre de cet auteur, il décrit en 40 scènes la vie fictive d'une famille franco-ontarienne.

Le Prix a pour but de mieux faire apprécier les auteurs ontariens.

• NOUVELLES LOIS RELATIVES AU PERMIS PORTATIF POUR PERSONNE HANDICAPÉE

Le ministère des Transports de l'Ontario a introduit une nouvelle loi pour donner aux personnes handicapées un permis portatif de stationnement.

Le permis remplacera la plaque d'immatriculation avec le symbole pour personne handicapée présentement délivrée par le ministère et les permis provenant des municipalités.

Un règlement connexe comprendra les directives techniques quant aux aires de stationnement pour les personnes handicapées. Ce règlement encourage les municipalités à imposer des amendes considérables suite à une mauvaise utilisation des aires de stationnement désignés par un conducteur non-handicapé.

MINIMÉTRIQUE

La tour du CN, à Toronto, a 553 m de hauteur.

100-37NC

Des femmes très dévouées à leur oeuvre

Le cercle Notre-Dame des Missions invite le public à son bingo

(LC) Une fois par année, le Cercle Notre-Dame des Missions organise un grand bingo afin de prélever des fonds qui vont aider aux missionnaires de l'Afrique, de l'ouest du Canada (chez les Inuits), des Indes, du Pérou ainsi qu'aux services de Mère Thérèse.

Afin d'avoir de généreux dons, les Dames du Cercle sollicitent par des lettres à leurs amis et connaissances, organisent le bingo, elles rencontrent aussi des gens afin de faire un genre de quête. Cet argent est envoyé à soixante et cinq missions. "Prélever de l'argent et l'envoyer aux missions est une occupation à temps plein", a précisé Mlle Jeanne Gouin, responsable du Cercle Notre-Dame des missions. Avec les dons, des tirages, le bingo et une vente de papillons, les dames reçoivent une bonne somme d'argent. Par exemple, l'an dernier, elles ont recueilli plus de $90,000.

Le Cercle Notre-Dame des missions a commencé avec l'intérêt que feu le P. Breault a pris envers les missions en Afrique. Mlle Rose Gouin qui avait pris charge du cercle depuis 1946 a fait beaucoup de bien pour les missions pendant sa vie. Elle est décédée en 1985. Ses collaboratrices principales sont Mlles Jeanne Gouin, Natalie Cécile, Claire Tremblay et Marie Hirt, en plein d'autres gens qui aident aussi. "Le cercle remercie tous les gens qui aident, et les invite à continuer à aider", a dit Mlle Gouin.

Le bingo de cette année aura lieu le lundi 13 mars à compter de 19h30 à la salle Royal Canadian Legion à Tecumseh.

AVIS DE CONVOCATION

L'assemblée générale annuelle de l'ACFO Windsor-Essex-Kent se tiendra à l'école secondaire L'Essor, 13605 chemin St- Gregory, St-Clair Beach

Samedi 1er avril 1989

Voici la liste des dix bureaux des coordonnateurs provinciaux des services en français qui seront représentés:

- Affaires municipales
- Agriculture et alimentation
- Environnement
- Formation professionnelle
- Industrie commerce et technologie
- Procureur général
- Services correctionnels
- Transports
- Commission des accidents du travail
- Logements

Autres points importants:

- Révision des statuts et règlements
- Programmation 89-90
- Élections

Monsieur D'Iberville Fortier, commissaire aux langues officielles, sera le conférencier au dîner.

La pièce de théâtre "L'Auberge des Morts subites" suivra à 20h

Le coût de la journée est de $15.00 qui comprend le dîner et la pièce de théâtre.

AGENDA PROPOSE

11h00 - Inscription et visite des kiosques
12h30 - Ouverture
- Présentation des invités
- Choix d'un président d'assemblée
- Choix d'un secrétaire d'assemblée
- Adoption de l'ordre du jour
- Adoption du procès-verbal de la dernière réunion
- Rapports d'activités
- Rapport financier
- Révisions des statuts et règlements
- Choix d'un comité d'élection
- Choix d'un président d'élection

14h00 - Pause santé et visite des kiosques
14h30 - Présentation par les coordonnateurs des services en français ou leur représentant
16h00 - Présentation de la programmation 89-90
16h30 - Élections
17h00 - Levée de l'assemblée
17h30 - Dîner
18h30 - Allocution de M. D'Iberville Fortier
20h00 - pièce de théâtre

Tous les francophones de la région Windsor-Essex-Kent sont invités à participer et tous ont droit de vote à cette assemblée

Réservez avant le 27 mars en signalant le 948-9322 du lundi au vendredi de 9h00 à 17h00.

Index des Services en Français

FLEURISTE
Flowers by André, André Beauchamp, 7626 ch. Técumseh est, (Pickwick Plaza) 944-1058 (après heures d'ouverture: 974-6698

FOURNITURES DE BUREAU
[Voir Papeterie et Fournitures de bureau]

FOURRURES - VENTE et ENTRETIEN
Lazare's Furs, Mme Lise Lambert-Yee, 493 avec Ouellette, 253-2418

IMPRIMEURS
Imprimerie Lacasse, M. Larry Lappan, Route 42, Técumseh, 735-4121
Imprimerie Tribune, M. Lucien Lacasse, 13021 est, ch. Técumseh, Técumseh, 735-3202

INSTITUTIONS FINANCIÈRES
Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches Ltée, C.P. 100, Pointe-aux-Roches, 798-3026
Caisse Populaire Técumseh Ltée, 1120 Lespérance, Técumseh, 735-6069

LIBRAIRIES
[Voir aussi Articles Religieux]

De passage à Toronto... ou par courrier...

LIVRES ET DISQUES FRANÇAIS
Choix complet pour tous les goûts et tous les âges

Editions Champlain Ltée
107 rue Church
Toronto, Ontario
N5C 2G5
(416) 364-4345

Librairie du SUD-OUEST
9h à 17h
du lundi au samedi
Choix de livres, disques et jeux pour adultes et enfants
COMMANDES POSTALES
6555 ch. Malden, Windsor,
Ontario N9H 1T5
734-1960

OPTHALMOLOGISTE
Dr George Colev, 1462 ave Ouellette, 977-0233 ou 977-0272

OPTICIEN
Union Vision Centre, Mme Carole Jubenville, 7610 est, ch. Técumseh, (au rez-de-chaussée) Windsor, 944-4274

OPTOMÉTRISTE
Dr Robert Charron, 1101 est, rue Érié, Suite C, Windsor, 973-1101, 197 rue Sandwich, Amherstburg, 736-2406; 189 rue Church, Belle-Rivière, 728-3611

ORDINATEURS-VENTE-SERVICE-ENTRAÎNEMENT
Mr Ray's Computers, M. Raymond Marentette, Mme Renée Bégin, 2885 Lauzon Parkway, 974-6110

PAPETERIE ET FOURNITURES DE BUREAU
Superior papeterie et fournitures de bureau, M. Harvey Stevens, 5452 est, ch. Técumseh, 948-2888; 1-800-265-4678

PHOTOGRAPHES
St-Louis Studio & Camera Inc., M. George St-Louis, 12065 ch. Técumseh, Técumseh, 735-2622
The Photographer, Mme Marthe Cybulski, 829 rue Moy, Windsor, 253-4535.

PLANIFICATION FINANCIÈRE
Regal Capital Planners, M. André Comeau, 7290 ch. Malden, Rés.: 734-7921; Bur.: 972-1520

QUINCAILLERIE
Quincaillerie Pattenaude, 7180 ch. Técumseh, Pointe-aux-Roches, 798-3556

RÉCEPTIONS, SALLES À LOUER
Centre canadien-français, (Club Alouette) 2418 ave Central, Windsor, 945-1189

RÉNOVATION ET CONSTRUCTION
Adrian Aluminum Ltd., MM. Gilbert et Victor Bellavance, 3979 ch. Técumseh, Windsor, 945-1761
LP Cash and Carry Lumber, LP Roofing and Building Supply, M. Léo-Paul et Mme Danielle Brochu, Angle routes 2 et 42, 728-1061
National Building Supplies et S.B.T. Construction, M. Serge Bigaouette, 137 ch. Lespérance, Técumseh, 735-8058 ou 979-3138

RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES
Chez Nous Lodge, M. Philippe et Mme Bev Quenneville, 6815 ch. Técumseh, Pointe-aux-Roches, 798-3611
Villa Maria, 2856 ouest, promenade Riverside, Windsor 254-3763

Suite p. 11

Les Classements sportifs

présentés en collaboration avec **LABATTS...**

...brasseurs des bières: Bleue, Bleue légère, Budweiser, Crystal, Carlsburg

Les Joyeux Troubadours

Résultats du 5 mars
Plus haut simple
HOMMES

Georges Paquet	211
Jacques Bernier	210
Gilbert Hébert	203

FEMMES

Marianne Vallée	189
Suzanne Paquet	188
Françoise Grondin	179

ÉQUIPES

Les Brillants	658
Les Braves	649
Les Maringouins	646

Plus haut triple
HOMMES

Maurice GAgnier	529
Gilles Chiasson	528
Jacques Bernier	524

FEMMES

Suzanne Paquet	527
Marianne Vallée	513
Françoise Grondin	489

ÉQUIPES

Les Braves	1897
Les Baleines	1840
Les Bûcherons	1839

Classement suite au 5

#14 Les Bûcherons	45
#13 LEs Arcs-en-ciel	40
#4 Les Problèmes	38
#9 Les Cavaliers	38
#15 Les Brillants	38
#7 Les Maringouins	37
#8 Les Cobras	32
#1 Les Tigres	31
#12 Les Baleines	30
#6 Les Serpents	30
#10 Les Exterminateurs	30
#5 Les Chandelles	28
#11 Les Homards	24
#2 Les Mouffettes	23
#16 Les Braves	22
#3 Les Étoiles	18

Meilleures moyennes
HOMMES

Maurice Gagnier	174
Georges Paquet	169
Jack Tracey	168

FEMMES

Marianne Vallée	160
Suzanne Paquet	158
Françoise Grondin	152

Erablière

Résultats du 3 mars
Plus haut simple
HOMMES

Mario Girard	214
Jean-Marc Labelle	204
Larry Vetor	203

FEMMES

Arnolda Godin	192
Madeleine Guignard	183
Murielle Gauvin	181

ÉQUIPES

#4 Les Mobiles	904
#7 Les Tornades	881
#3 Les Mals choisis	875

Plus haut triple
HOMMES

Mario Girard	595
Larry Vetor	588
Jean-Marc Labelle	547

FEMMES

Aline Chayer	491
Arnolda Godin	484
Murielle Gauvin	465

ÉQUIPES

#4 Les Mobiles	2602
#7 Les Tornades	2529
#3 Les Mals choisis	2499

Classement suite au 3

#11 Les Brillants	39
#3 Les Mal choisis	38
#12 Les Jubilés	37
#9 Les Combattants	36
#6 Les Migraines	34
#2 Les Chocolats	34
#10 Les Ricaneux	32
#1 Les Sournois	28
#4 Les Mobiles	28
#7 Les Tornades	25
#5 Les Outardes	24
#8 Les Diamants	23

Meilleures moyennes
HOMMES

Mario Girard	192
Larry Vetor	185
Jean-Albert Godin	170

FEMMES

Solange Ward	166
Yvette Nadeau	156
Arnolda Godin	156

Fleur de Lys

Résultats du 5 mars
Plus haut simples
HOMMES

Mike Johnson	215
Gaston Lapierre	214
Réjean Morin	211

FEMMES

Kim Chrétien	206
Denise Lavergne	200
Angèle Lapierre	197

ÉQUIPES

#10 Adrian Al.	923
#7 Star Custom	879
#3 Les Joyeux	871

Plus haut triple
HOMMES

Gilles Morin	608
Ross Drouillard	569
Gaston Lapierre	555

FEMMES

Adelaide Dease	558
Denise Lavergne	500
Kim Chrétien	498

ÉQUIPES

#10 Adrian Al.	2589
#3 Les Joyeux	2526
#6 Semo Air	2486

Quilleurs ayant joué le plus au-dessus de leur moyenne

Réjean Morin	42
Kim Chrétien	60

Premier gagnant du 50/50: Diane Paquette
Deuxième gagnant: Louis Charron

Classement suite au 5

#3 Les Joyeux	44
#4 Semo Air	43
#7 P&A Regent	38
#12 P&A Texaco	35
#5 Dynamite Disco	33
#9 Champion's Rest	32
#11 R&D Trucking	31
#4 Bowlero Bowl	28
#8 Reid's Trophy	25
#7 Star Custom	25
#10 Adrian Al.	22
#1 Romeo Machine S.	22

Meilleures moyennes
HOMMES

Gilles Morin	178
Robert Chrétien	177
Réjean Morin	170

FEMMES

Angèle Lapierre	173
Adelaide Dease	166
Renette Morin	159

DESTINATION TORONTO
Vous ou quelqu'un de vos connaissances déménagez à Toronto et ses environs? Rendez le transfert facile! Communiquez avec:
JULES DROUIN
Représentant
RE/MAX MARKVILLE REALTY LTD
Bur. (416) 471-6600
Rés. (416) 475-7973
144 rue Main North, Markham, Ontario, L3P 5T3.
Service de Relocation

Jean-Paul II

Résultats du 28 février
Plus haut simple
HOMMES

Ernest Duguay	197
Emile Lamarche	197
Albanie Chiasson	180
Germain Roy	170

FEMMES

Marthe Nadeau	210
Angélique Roy	177
Cécile Beaulé	174

ÉQUIPES

#6 Les Étoiles	673
#2 Les Loups	656
#7 Les Acadiens	655

Plus haut triple
HOMMES

Émile Lamarche	495
Germain Roy	494
Ernest Duguay	476

FEMMES

Angélique Roy	490
Claire Derepentigny	480
Marthe Nadeau	459

ÉQUIPES

#2 Les Loups	1914
#6 Les étoiles	1910
#9 Les Tulipes	1875

Classement suite au 28

#9 Les Tulipes	44
#4 Les Frissons	38½
#4 Les Loups	38
#6 Les Étoiles	31
#3 Les Hiboux	31
#7 Les Acadiens	30
#5 Les Oiseaux bleus	29
#1 Les Abeilles	27
#10 Les Hirondelles	24½
#8 Les Serins	22

Meilleures moyennes
HOMMES

Germain Roy	163
Maurice Beaudet	160
Zéphirin Beaulieu	154
Ernest Duguay	154

FEMMES

Gemma Bélanger	155
Rose Sirois	146
Pauline Bisson	141

Calendrier des événements

DU 7 AU 10 MARS
9h00 à 21h00
Le Salon du Livre
La Librairie du Sud-Ouest à l'école secondaire L'Essor
Information: Carole Levers, 734-1960

VENDREDI 10 MARS
10h30 PM
Bingo
Parrainé par l'Union Culturelle des Franco-Ontariennes
Flamingo Bingo Hall (rue st-Clair) Paincourt
Informations: Suzanne Cubaynes-Desforges au 352-7978

DIMANCHE 12 MARS
20h
Partie de carte
Parrainé par la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises de l'Ontario (Annonciation)
Ecole St-Paul, Pointe-aux-Roches
Prix: $2.00- Tirage et goûter
Informations: Pauline Gagnier au 798-5756

LUNDI 13 MARS
20h
Bingo du Cercle Notre-Dame des Missions
Salle de la Légion Royale Canadienne , Tecumseh

DIMANCHE 12 MARS
12h00 à 13h30
Dîner pauvres hommes
Les Chevaliers de Colomb
Salle Paroissiale St-Jérôme
Dîner au spaghetti
$3.00 adulte , $2.50 enfant
Information: Réal Lalande 948-6315, Alcide Renaud 258-4698

LUNDI 20 MARS
7h30 PM
Soirée d'information [Etienne DeLage]
Parrainé par l'Union Culturelle des Franco-Ontariennes
Ecole St-Catherine de Paincourt
$2.00
Informations: Suzanne Cubaynes-Desforges au 352-7978

Suite p. 9

Le Centre d'Emploi du Canada au service des Canadiens

(NC)—Pour beaucoup de chercheurs d'emploi, le Centre d'Emploi du Canada (CEC) le plus proche est un bon endroit où commencer les recherches. La plupart des gens savent cela. Par contre, beaucoup ne connaissent pas la grande variété des services et programmes d'emploi que peut leur offrir le CEC et risquent ainsi de se priver d'une aide précieuse.

Le Centre d'Emploi du Canada est bien plus que le tableau où sont affichées chaque jour les offres d'emploi locales ; il est une bonne source de renseignements, il peut faciliter aux clients leur recherche d'emploi en leur fournissant, par exemple, des renseignements sur les employeurs de la région, la taille de leur affectif et les possibilités d'emploi qu'ils offrent.

Certains clients des Centres d'Emploi du Canada peuvent suivre un programme de formations dans le cadre de la Planification de l'emploi, pour se perfectionner ou acquérir de nouvelles compétences. D'autres peuvent recevoir de l'aide pour chercher un emploi, comme des conseils sur la façon de rédiger un curriculum vitae ou de communiquer avec un employeur éventuel.

Les Centres d'Emploi du Canada aident aussi les employeurs et leur offrent des services bien plus variés que le simple affichage de leurs offres d'emploi.

Ils aident certains employeurs à déterminer leurs besoins en main-d'oeuvre et à rédiger des descriptions d'emploi réalistes. D'autres peuvent recevoir une aide financière dans le cadre des programmes de la Planification de l'emploi pour former les travailleurs qualifiés dont ils ont besoin. Les Centres d'Emploi du Canada organisent également de temps à autre des séances d'information pour les employeurs.

Il y a environ 460 Centres d'Emploi du Canada qui offrent tous les services, auxquels s'ajoutent plusieurs centaines de Centres d'Emploi du Canada pour étudiants (qui ne sont ouverts qu'au printemps et en été, de Centres d'mEmploi du Canada sur le campus (dans les universités, les collèges communautaires et les cégeps) ainsi que des centres plus petits qui travaillent en relation avec les centres offrant tous les services et des unités spécialisées de services aux femmes et aux jeunes.

De plus, il y a presque 300 projets Extension qui sont financés par Emploi et Immigration Canada, mais administrés par des organismes communautaires. Ces projets consistent à offrir des services d'emploi à des groupes ayant particulièrement de la difficulté à s'intégrer au marché du travail (par exemple, exdétenus, travailleurs âgés, autochtones ou personnes vivant dans des collectivités éloignées). Il existe également 65 bureaux de Services d'emploi agricole avec 40 succursales, financés par Emploi et Immigration Canada, qui servent les travailleurs et les employeurs du secteur agricole.

Ceux qui se rendent au Centre d'Emploi du Canada n'ont pas tous besoin du même genre de service. A certains, il suffira de consulter le tableau des offres d'emploi ; à d'autres, il faudra peut-être de la documentation ; à d'autres encore, des services de counselling poussé. Emploi et Immigration Canada a pour principe de fournir les services en fonction des besoins. Ceux qui peuvent obtenir de l'aide sans recourir au personnel sont encouragés à le faire, mais l'on s'efforce de donner toute assistance supplémentaire voulue à ceux qui pourraient en bénéficier.

Bien entendu, tous les clients ne savent pas quel genre d'aide leur serait utile, ou même ne réalisent pas qu'une aide leur serait utile. Ces clients, ainsi que ceux qui savent qu'ils ont besoin d'aide, sont invités à s'adresser au commis à la réception ou à tout autre membre du personnel. Ils devraient demander une entrevue avec un agent d'emploi, le but de l'entrevue étant de déterminer si le client a besoin d'aide. S'il en a besoin, il sera dirigé vers un conseiller en emploi.

Si le conseiller estime que le client peut mieux faire lui-même sa recherche d'emploi, il lui fournir tous les renseignements voulus sur les différentes formes d'aide à sa disposition. Il peut s'agir de séances d'information de groupe au Centre d'Emploi du Canada même, d'émissions radiodiffusées ou télévisées sur les emplois locaux et diverses questions relatives à l'emploi, de la Banque nationale d'emplois contentant des renseignements sur les emplois offerts dans l'ensemble du pays ou encore de publications et de productions audio-visuelles sur une variété de sujets.

Les employeurs intéressés à recevoir de l'aide devraient communiquer avec le Centre d'Emploi du Canada le plus rapproché pour prendre rendez-vous.

Classements suite de la page 8

Sacs de sable

Résultats du 28 février
Plus haut simple
HOMMES
Zéphirin Beaulieu 1550
FEMMES
Cécile Beaulé 990
ÉQUIPES
Les Loups 3300
Plus haut triple
HOMMES
Zéphirin Beaulieu 3250
FEMMES
Cécile Beaulé 2570
ÉQUIPES
Les Cardinaux 7930
Les joueurs qui ont joué plus de 1000:
Zéphirin Beaulieu 1550
Armand Grenier 1370
Ernest Duguay 1120
Théo Boudrault 1090
Classements suite au 28
Les Alouettes 111
Les Tigres 88
Les Cardinaux 87
Les Castors 84
Les Loups 69
Les Pinsons 61
Les Pics-Bois 60
Les Lions 45
Meilleures moyennes
HOMMES
Germain Roy 850
Zéphirin Beaulieu 800
Théo Boudrault 720
FEMMES
Marie Parent 730
Rose Sirois 640
Edna Landry 630
Plus haut à date
Robert Nadeau 2140
Plus haut triple
Zéphirin Beaulieu 3250
ÉQUIPES
Les Cardinaux 10100

BAllon-balai

Résultats du samedi 4 mars
HOMMES
Purple's Lounge 6
Ass. Franc. 2
Purple's Lounge remporte la demi-finale 2 de 3
Résultats du 5 mars
HOMMES
1 joute finale 2 de 3
Pioneer Hydraulic 6
Purple's Lounge 3
PEE-WEE
Club Richelieu 1
Rivard Trusses 0
BANTAM
R.b. Sports Shop 3
Centre canadien-fr. 2
PROCHAINES JOUTES
HOMMES
Le dimanche 12 mars à l'aréna d'Amherstburg à 3 heures.
ENFANTS:
Le dimanche 19 mars à l'arena Windsor de 2 à 4 heures.

Marcel's Garage & Bodyshop
[DIVISION DE JEROME MARIER AND SONS LTD.]
Alignement
SERVICE COMPLET DE DÉBOSSAGE ET DE RÉPARATION
Nous acceptons toutes les évaluations faites par les assureurs
945-1181
5584 est, chemin Técumseh (angle Ferndale)
Nous avons toujours des voitures à prêter pendant les réparations

Vous l'avez sûrement reçu... mais avez-vous reçu tous vos reçus?

Vous avez sans doute déjà reçu le Guide d'impôt général de 1988 avec votre déclaration. Vous avez commencé à remplir votre déclaration, mais vous avez quelques questions.

Pour répondre à ces questions, Revenu Canada, Impôt offre toute une gamme de services qui aideront tous les Canadiens à remplir leur déclaration de revenus.

Suivez le guide!

Cette année, vous remarquerez sans doute certains changements dans votre déclaration. Pour vous aider à la remplir, votre Guide d'impôt général de 1988 vous donne des instructions détaillées en plus de conseils et d'exemples. Les changements apportés à la déclaration de cette année sont ombrés en jaune. Nous avons aussi produit une série de guides particuliers comme le Guide des frais de garde d'enfants et le Guide des dépenses d'emploi. Vous trouverez la liste des différents guides dans votre Guide d'impôt général. Et si vous désirez en obtenir des exemplaires, communiquez avec votre bureau de district d'impôt.

Du nouveau!

Vous trouverez dans votre Guide d'impôt général une description détaillée des nouveaux crédits d'impôt. Par exemple, les exemptions personnelles ont été remplacées par des «montants personnels» qui réduisent l'impôt fédéral à payer. Pour ne pas vous tromper, suivez sans faute l'étape 4 de votre Guide d'impôt général.

Votre numéro d'assurance sociale

Assurez-vous d'inscrire correctement votre numéro d'assurance sociale dans la section de l'identification. Votre déclaration sera ainsi traitée plus rapidement et plus efficacement. De plus, en vertu d'une nouvelle disposition législative, vous devez donner votre numéro d'assurance sociale à vos établissements financiers qui doivent l'inscrire sur vos reçus officiels de revenus de placements. Si vous n'avez pas de numéro d'assurance sociale, il suffit d'en faire la demande à votre centre d'emploi.

En retournant votre déclaration, n'oubliez pas d'y joindre tous vos T4 et tous vos feuillets de renseignements. Vous devriez recevoir ces documents d'ici la mi-mars. Si vous ne les avez pas reçus, consultez votre guide pour savoir ce que vous devez faire.

Rappelez-vous que si vous avez droit à un remboursement, vous l'obtiendrez plus rapidement, si votre déclaration est bien remplie et est accompagnée de tous les documents nécessaires.

Canada

Peut-être n'aurez-vous pas à remplir toute la formule...

Si vous n'avez pas de revenu ou si vous désirez uniquement demander le crédit d'impôt pour enfants ou le crédit pour taxe fédérale sur les ventes, il n'est pas nécessaire de remplir toute la déclaration pour recevoir votre remboursement. Consultez votre Guide d'impôt général pour obtenir tous les renseignements sur la façon dont ces crédits vous concernent.

Toute l'aide dont vous avez besoin

Lorsque vous recevez votre dossier de la nouvelle déclaration de revenus, ouvrez-le pour vous assurer d'avoir en main toutes les formules et tous les guides dont vous avez besoin. Si vous n'avez pas reçu de déclaration, vous pouvez vous en procurer une à votre bureau de poste ou à un bureau de district d'impôt.

Il existe aussi des groupes communautaires de bénévoles qui offrent leur aide aux personnes qui en ont besoin. De plus, des centres saisonniers d'aide fiscale sont situés dans des centres commerciaux et à divers autres endroits partout au Canada. Vous pouvez aussi nous appeler sans frais à l'un des numéros inscrits à la fin de votre Guide d'impôt général.

Avec le Guide d'impôt général, les guides particuliers et les divers services qu'offre Revenu Canada, Impôt, tous les Canadiens sont bien servis.

Revenu Canada Impôt — Revenue Canada Taxation

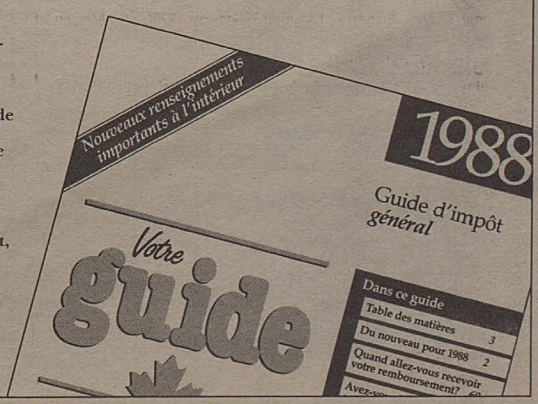

mots croisés

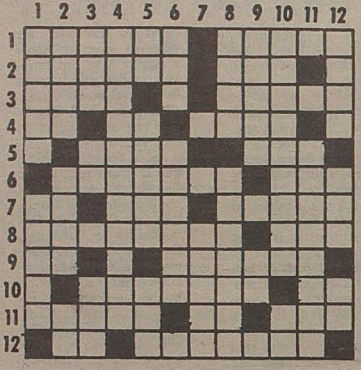

HORIZONTALEMENT

1—Ensemble des mâts d'un navire. — Soûls.
2—Doux (pl.). — Patriarche.
3—De l'alphabet grec. — On en fait une huile purgative.
4—Notre-Seigneur. — Nég. — Ville de Palestine.
5—Commune russe. (pl.). — Sert à lancer des flèches.
6—Sept jours. — Homme très avare.
7—Inflammation des synoviales du poignet. — Ville des Pays-Bas. — Tissu de lin.
8—Grande fête publique. — Gelée des eaux
9—Dans. — Peintre anglais, né à Londres en 1775.
10—Intérieure. — Pron. indéf.
11—Estonie. — Voyelles. — Sorte d'étau.
12—Lac au Soudan. — Partie submergée d'un navire (pl.).

VERTICALEMENT

1—Plusieurs. — Fruit sec indéhiscent.
2—Ville du Québec. — Poss. — Marque la situation.
3—Tesson. — Moi. — Préfixe.
4—D'une manière unanime.
5—De la gamme. — Rescrit donné par le sultant de Constantinople. — Contraction convulsive de certains muscles du visage.
6—Point cardinal. — Somme que l'on fait au milieu du jour.
7—Devenir aigre.
8—Inscription sur la croix. — Du verbe éternuer.
9—Prép. qui indique ce qu'on vient de dire. — Venu au monde.

jouez avec nous

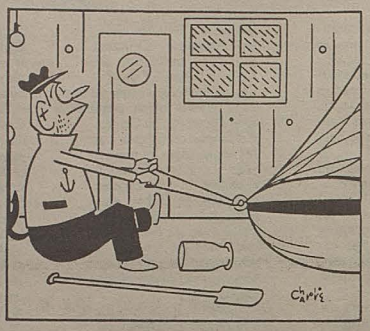

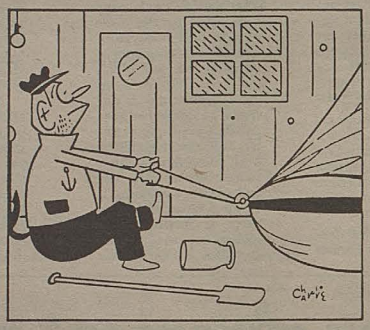

Trouvez les 7 erreurs SOP-757

10—Corrigé une seconde fois. — Voyelles.
11—Signification. — Même. — Nég.

mots cachés

7 lettres cachées

C	M	A	L	T	G	X	S	E	P	R	T	A	C	C
N	O	B	I	A	U	E	H	A	L	A	U	U	R	O
G	R	U	T	O	T	C	T	C	L	E	I	E	R	A
O	R	E	D	T	I	E	A	O	R	S	M	G	L	C
F	A	A	E	R	S	T	C	C	I	E	E	E	A	F
U	E	C	S	L	E	O	N	N	A	C	M	F	N	T
R	E	T	A	N	H	I	E	E	I	O	E	E	N	T
R	E	I	I	C	O	E	R	L	M	M	Y	E	U	R
M	T	P	H	T	X	U	E	E	M	E	I	E	E	X
N	A	O	R	T	N	D	G	T	S	P	D	C	R	E
R	I	R	R	O	S	A	U	A	I	I	O	N	D	V
X	E	A	B	I	D	R	U	C	T	L	F	N	E	G
U	I	N	R	R	B	U	E	Q	T	O	A	N	O	R
T	O	O	I	G	E	R	I	E	R	M	T	U	O	M
B	P	S	N	D	E	L	R	T	A	E	T	B	Q	C

amande
bon
bonbon
brut
cacao
cacaoyer
café
chocolat
choix
confiserie
crème
crémeux
cuisine
délice
dîner
doux
élément
extrait
fleur
fort
fruit
gâteau
goût
grain
gras
lait
malt
marbré
mince
mou
noix
nougat
orge
pâtes
qualité
quantité
recettes
récipient
récolter
rendement
reproduit
riche
rob
sirop
sou
vente

solutions

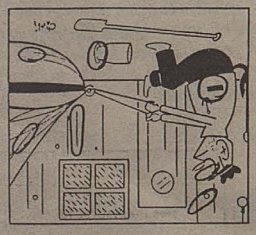

MOTS CACHÉS CARAMEL

LES PETITS DÉBROUILLARD

Ouvrez l'oeil et tendez l'oreille !

par le professeur Scientifix

Pourquoi a-t-on deux yeux plutôt qu'un ? Ou deux oreilles plutôt qu'une ? Certains diront que c'est une question d'esthétique, d'autres de sécurité. En effet, si par malheur on perd l'usage d'un œil ou d'une oreille, il nous restera toujours un de ces organes en réserve. C'est un point de vue, il faut l'avouer ! Mais il y a bien plus...

Nos deux yeux nous permettent de discerner le volume d'un objet, de connaître sa profondeur s'il est creux et d'évaluer sa distance par rapport à un autre objet.

Comme nos yeux se trouvent à environ 5 cm l'un de l'autre (centre d'un œil au centre de l'autre), les images qui se forment dans chacun d'eux ne sont pas parfaitement identiques. La preuve ?

Tenez deux crayons de même grosseur dans une main. Fermez l'œil droit et placez un crayon derrière l'autre. Ensuite, ouvrez votre œil : vous apercevez une partie du crayon qui vous était caché. Vous obtiendrez le même résultat en fermant l'œil gauche.

Grâce à la distance qui sépare les deux yeux, l'œil droit voit davantage du côté droit, et l'œil gauche du côté gauche. Notre cerveau combine ces deux images. Résultat ? Plutôt que de voir seulement la moitié d'un objet (la section qui nous fait face), il nous est possible de voir un peu sur les côtés. C'est ce qui nous permet de distinguer sa forme et son volume.

Et les oreilles ? L'expérience suivante vous fera comprendre pourquoi il est fort utile d'en avoir deux.

Bandez-vous les yeux et demandez à quelqu'un de claquer des doigts près de votre tête (à gauche, à droite, à l'avant, à l'arrière, en haut, en bas). D'où proviennent les sons ? Facile à dire, n'est-ce pas ?

Maintenant, bouchez-vous une oreille et, à chaque fois que votre camarade claque des doigts, dites-lui de quel endroit, selon vous, provient le son. Vous vous tromperez à plusieurs reprises, c'est garanti ! La confusion risque d'être encore plus grande si vous vous placez dans le coin d'une pièce.

Pouvez-vous dire, maintenant, à quoi nous servent deux oreilles ?

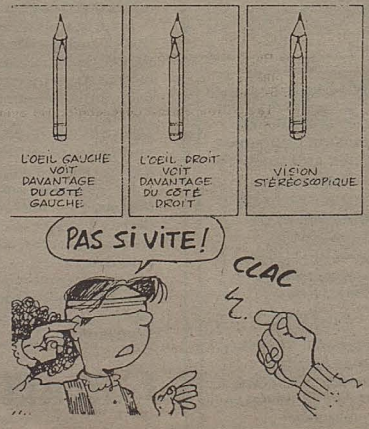

Soirée de talent

Les Dames auxiliaires des Chevaliers de Colomb pensent déjà à l'an prochain

(LC) Récemment, lors d'une soirée parrainée par les Dames auxiliaires des Chevaliers de Colomb de St-Jérôme, elles ont présenté à plus de deux cents personnes des talents de tout genre. Il y a eu plusieurs chanteurs, comme par exemple, M. Gérald Rivest, Mme Ginette Théroux et le père Robert Champagne. Ensuite le jeune Samuel Martin a présenté le karaté (le kata). Du côté drôle, Coco et Cici étaient des clowns qui ont fait rire en contant des histoires à propos des Franco-Ontariens.

Les dames ont reçu des critiques constructives et des commentaires de plusieurs gens: "Il y a eu un gros progrès en comparaison avec l'an passé".

"C'est plaisant d'organiser une soirée de ce genre quand les gens ont de l'enthousiasme. Les Franco-Ontariens ont beaucoup de talent" a précisé Mme Gertrude Kovacs, présidente des Dames auxiliaires.

La soirée prévue pour l'an prochain aura lieu en fin janvier ou début février afin qu'elle soit faite avant le carême. "L'an prochain, on aurait besoin de musiciens pour accompagner les chanteurs, et il y a aussi un besoin pour de la comédie" a commenté Mme Kovacs.

Index des Services en Français

SABLAGE ET REFINITION DE PLANCHERS

Béchard Floor Sanding, Mme Rita Béchard, 367 rue Lincoln, Windsor, 253-7014

SALONS DE COIFFURE

Boutique Astral, Mme Roland Tremblay, 2851 ave Howard, Windsor, 966-2282

Dynamic Hair & ESTHETICS
Soins complets des cheveux et de la peau pour hommes, femmes et enfants
-ouvert du lundi au samedi
-prix spéciaux pour jeunes et gens de l'âge d'or
Place LaKesquare, 100 ch. Lespérance — 735-7771 — Muriel Fortin-Thomas

The Gallery Beauty Salon, Mme Linda Nantais, 3919 rue Seminole, Windsor, 945-0855

SALONS FUNÉRAIRES

Salons funéraires Marcotte. M. Jérôme Marcotte, 870 rue Wyandotte, Windsor, 977-9277; 12105 ch. Técumseh, Técumseh, 735-2830

Melady's Funeral Home, 572 Notre-Dame, Belle-Rivière, 728-1500

Paul Reaume Funeral Home, Comber, 687-2128

SERVICES AGRICOLES

À votre service

La Co-opérative de Pointe-aux-Roches

invite tous les gens à venir consulter la Co-opérative au sujet de tous leurs besoins jardiniers ou agricoles.

Chemin Comber Side au sud de Pointe-aux-Roches
Succursale: Rang 12 - 13 à l'est du chemin Belle-Rivière

M. Gérald Mailloux, gérant-adjoint

798-3011 — 798-3012

SERVICES JURIDIQUES

Clinique juridique bilingue Windsor/Essex, Me Jacques Chartrand, Me Terry Guerriero, 595 est, ch. Técumseh, Windsor, 253-3526

Me Brian Ducharme, 600-176 ave University ouest, Windsor, 258-6490; 12127 est, ch. Técumseh, Técumseh, 735-1445; 527 rue Notre-Dame, Belle-Rivière, 728-1840

Kirwin, Gordon, Chapman, Mme Paulah Edwards, 411 est, pro. Riverside, Windsor, 255-9840

Levesque, Levesque et Taylor, Me Gérard Levesque et Me Simone Levesque, 52 ouest, rue Chatham, Windsor, 252-2323: 1218 rue Ste-Anne, Técumseh, 735-9928

SOUDURE

Astro Welding, Roger, Camille et Aline Dessureault, 974 rue Howard, Windsor, 977-9025

STÉRÉOS, TÉLÉVISEURS, VCR, ETC...

Stéréo Den, M. Albert Labonté, 2661 ave Howard, Windsor, 972-3055

. RADUCTION

Associates Translation Office, Mme Emmanelle Vivier, C.P. 96, Station A, Windsor, 254-0589, (FAX: 255-9570)

TROPHÉES ET PLAQUES

Belle River Trophy Awards, Mme Louise et M. Claude Crevier, 1490 Route 2, à l'ouest de Belle-Rivière, 727-6361

DISQUES EN REVUE

par Yvan Brunet

Divers artistes "The Fabulous 60's" Quality QRSP-1064-7

Ce nouveau coffret de quatre disques regroupe en tout 56 chansons popularisées dans les années 60. "When Will I Be Loved" des Everly Brothers, "Darling Be Home Soon" des Lovin Spoonfull, "Dedicated To The One I Love" des Mamas & Papas, "Sealed With A Kiss", de Brian Hyland, "Daydream Believer" des Monkeys, "Raindrops" de Dee Clark, "Guantanamera" des Sandpipers, "Wipe Out" des Surfaris, "Runaway" de Del Shannon, etc... De quoi ranimer de bons souvenirs nostalgiques.

Butter "Melody" Bookshops Rcords BSR-33 787.

Ce trio de Sorel, Québec se nommait autrefois Butterfly. De plage en plage ici, on nous sert un rock suave à la Abba qui cherche avant tout les bonnes vibrations et le travail bien fait. D'intérêt particulier ici: "What Kind Of Fool" (premier prix au 17 ième Festival International de Musique à Tokyo), "Father" (45 tours/vidéo), "Melody" (deuxième 45 tours) et "Can't Deny". Du matériel dans le vent qui se prête bien à la danse du jour. Un bon achat.

The Wolfgang Press "Bird Wood Cage" Plygram/4 AD/CAD 810.

Ce trio de Londres se spécialise dans le style punk rock languissant. La finesse et la grâce d'un éléphant dans un magasin de porcelaine. Le seul titre à souligner ici est "Kansas". Naturel intransigeant ou intellectuel raffiné, c'est quoi qu'il en soit un disque qui ne peut pas laisser indifférent.

TVOntario

Jeudi 9 mars -23h30
CORPS VIVANT: Équilibre et Mouvement

Le corps humain peut exécuter une gamme étonnante de mouvements, phénomène qui requiert la coordonation parfaite des nerfs, des muscles et du cerveau. Ce sont les organes sensibles de l'oreille interne qui nous permettent d'effectuer ces gestes sans perdre l'équilibre.

Samedi 11 mars - 20h
LA SOCIÉTÉ NATIONAL GEOGRAPHIC: Les Requins

Une exploration sous-marine dans les plus belles mers du monde nous permet d'observer de près le comportement des requins.

Venez jouer au

BINGO

tout en appuyant des organismes francophones

BONNE CHANCE!

Mercredi 8 mars - 15h30 Share the Wealth, 19h30 Bingo régulier
Salle Can-Am, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Le Club Alouette**

Samedi 11 mars - 15h30
Salle Can Am, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Association Canadienne Francaise de l'Ontario Windsor/Essex/Kent**

Mercredi 15 mars - 18h30
Salle Rose City Bingo, 671 est, rue Wyandotte
Parrainé par: **Le Conseil St-Jérôme des Chevaliers de Colomb**

Mercredi 22 mars - 18h
Salle Rose City Bingo, 671 est, rue Wyandotte
Parrainé par: **L'Association Francophone des Sports et loisirs Windsor-Essex**

Mardi 28 mars - 17h
Salle Can-Am, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Association Canadienne-Française de l'Ontario Windsor/Essex/Kent**

Mercredi 29 mars - 18h30
Salle Rose City Bingo, 671 est, rue Wyandotte
Parrainé par: **Le Club Richelieu Windsor**

WINDSOR CHAPEL

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES

253-7234

1700 est, chemin Tecumseh, Windsor
Francis Louis Janisse, président et directeur

Des meilleures idées... pour de meilleurs bureaux

Monarch OFFICE SUPPLY LIMITED

1835 Provincial
(anciennement Route 98)
Windsor, Ontario

966-2400

Livraison gratuite tous les jours
Amplement de stationnement gratuit

TV5: l'heure de vérité approche

Ottawa (APF) On devrait finalement savoir en avril si le Conseil de radiodiffusion et des télécommunications canadiennes (CRTC), acceptera la requête de modification de la licence d'exploitation de TV5, qui devrait permettre d'étendre la diffusion de TV5 partout au pays où les francophones sont minoritaires.

Le C.R.T.C. a publié un avis public en date du 21 février dernier annonçant qu'il avait été saisi de la demande du consortium de télévision Québec-Canada. Les Canadiens ont jusqu'au 28 mars prochain pour faire parvenir leurs commentaires sur cette demande de modification. Selon l'agent d'information Jeff Atkins, le C.R.T.C. étudiera par la suite la demande de TV5 à la lumière des commentaires reçus, et rendra sa décision quelques semaines plus tard.

Le Consortium prévoit conclure une entente pour la distribution de son service avec les câblodistributeurs desservant des marchés non-francophones. Le Consortium propose d'offrir gratuitement le service de TV5 à ces câblodistributeurs jusqu'au 31 août 1989, pour ensuite exiger un tarif très avantageux du 1er septembre au 31 août 1990, date du renouvellement de la licence.

On considère de tels tarifs nécessaires parce que les câblodistributeurs ont du mal à imaginer que les abonnés anglophones accepteraient sans broncher, de payer le plein tarif pour un service offert uniquement dans la langue de la minorité.

Le coût mensuel par abonné pour avoir accès à TV5 sur le service de base serait de 6 cents dans les territoires comprenant entre 5 et 14.99 pour 100 francophones et de parlant français, à 4 cents pour une population entre 2 et 4.99 pour 100, et à 2 cents pour une population de langue française entre 0 et 1.99 pour 100.

Il y a tout lieu d'être optimiste quant à la décision que rendra le C.R.T.C. Le 24 janvier dernier, le Conseil ouvrait la porte en principe d'un réaménagement tarifaire, en acceptant la demande présentée par le Consortium TV5 pour une réduction de tarif dans la région de la Capitale nationale.

En ondes au pays depuis le 1er septembre 1988, la création de TV5 est directement reliée au Sommet de la francophonie. Outre le Consortium Québec-Canada, TV5 regroupe des chaînes de la France, de la Belgique et de la Suisse, et permet d'apprécier ce qui se fait de mieux en télévision francophone dans le monde.

CBEFT

Jeudi 9 mars - 19h30
COMMENT ÇA VA?

Magazine axé sur la santé. Anim. Dr Jean-François Chicoine. Comment éteindre un feu sauvage? Faire vieux os. - L'esprit sportif - Gris et suçotements: devant les cris pressants du bébé qui réclame sa suce, que faire? - Une légende en héritage: l'histoire de Jack Rabbit. - Les abus sexuels: le drame que l'on tait. - Les puces passent à l'attaque.

Vendredi 10 mars - 19h00
LE TEMPS D'UNE PAIX

Zidore (Roger Garand) vient s'informer auprès de Rose-Anna (Nicole Leblanc) de l'importance de l'héritage que Juliette (Katerine Mousseau) doit recevoir à la suite du décès de son beau-père. Cyprien Fournier (Gérard Poirier) fait la lecture du testament de Cyrille Savary. Le document réserve quelques surprises.

Lundi 13 mars - 20h00
DES DAMES DE COEUR

Tout le monde est sous le choc des derniers événements. Évelyne et Luc (Andrée Boucher et Rémy Girard) se redisent tout leur amour. Lucie (Louise Rémy) invite Alexandre (Septemiu Sever) à rester chez elle. Jean-Paul (Gilbert Sicotte) sent tout le poids de sa solitude.

Mardi 14 mars - 20h00
L'HÉRITAGE

Junior (Yves Desgagnés) se réveille en compagnie de Julie et Judith (Sylvie Léonard et Marie-Christine Perreault). Stéphanie (Geneviève Rioux) est bouleversée à cause de Siegfried qui n'est pas rentré la veille. Elle est sûre qu'il la trompe. Miville (Robert Gravel) emménage dans la maison de Delphis (Robert Rivard). Il fête ça avec Rébecca (Joanne Côté). Gabriel (Aubert Pallascio) a une importante déclaration à faire à Albertine (Amulette Garneau) Junior, Julie, Judith et Stéphanie se rendent à Trois-Pistoles.

Canal 46 du câble CFTM Montréal

Mercredi 8 mars - 19h30
LES CANADIENS À TVA

Ce soir: Les Capitals de Washington visitent les Canadiens de Montréal.

Jeudi 9 mars - 19h
SEMI-DÉTACHÉ: "Millionnaire"

Jean-Charle gagne à la 6/49 avec trois amis chauffeurs d'autobus la somme de 3 204 000$. Fou de joie, il se lance aussitôt dans de folles dépenses. Les Cavalieri sont à la fois contents et jaloux de ce gain inespéré. Giancarlo, toujours opportuniste, demande à Jean-Charles d'investir dans les chaussures italiennes et d'ouvrir une boutique à la Place Dupuis. Giordano, le fils aîné des Lombardo, est séduit par l'idée de Jean-Charles d'installer des comptoirs à pizza dans la boutique de chaussures et lui propose de prendre des parts dans les boutiques Lombardo et le magasin de Giancardo. Furieux, ce dernier doit se plier à la décision de Giordano. Au moment de toucher la fameuse somme, Jean-Charles apprend que l'épouse d'un des chauffeurs d'autobus a jeté le billet gagnant..

Vendredi 10 mars - 15h30
C'EST DÉJÀ DEMAIN

Les aventures des membres de trois familles, de leurs amis et de leurs parents.

20h00
UN ESPOIR... POUR LA VIE: Trois enfants luttent pour la vie!

Réalisé par Marquise Lepage, ce film documentaire produit par l'Office national du film du Canada, nous permet de suivre trois enfants à travers le dur combat qu'ils ont à livrer contre une maladie grave.

Benjamin et Valérie sont frère et soeur et sont atteints de fibrose kystiqu e; Charles est leucémique. Mais "leurs éclats de rire, leurs yeux brillants et leur lucidité éloignent les fantômes et les peurs des grandes personnes".

Jamais, toutefois, ils ne se plaignent, sauf quand ils ont trop mal, dans leur os, dans leur chair. Toujours intacts sont leur courage et leur espoir immenses, avec chaque jour un nouveau défi à relever, une nouvelle bataille à gagner.

Savez-vous comment vous protéger du SIDA?

Renseignez-vous. Parlons-en. Appelez sans frais 1-800-267-SIDA
Ministère de la Santé de l'Ontario.

MAINTENANT DISPONIBLE!

LE GUIDE DES PROGRAMMES ET SERVICES

OFFERTS AUX FEMMES PAR LE GOUVERNEMENT DU CANADA

Le gouvernement du Canada s'est engagé à appuyer l'entreprise des femmes dans leur quête d'une égalité à part entière et leur offre, à cette fin, de nombreux programmes et services contribuant à la pleine réalisation de cet objectif.

Un nouvel annuaire, révélant le contenu de ces programmes et services gouvernementaux, est maintenant disponible par le biais de Condition féminine Canada.

Le répertoire inclut un grand nombre de programmes tels la formation professionnelle et le recyclage, l'assistance pédagogique et les subventions pour la recherche, les services sociaux et la garde des enfants, la promotion de la santé et les droits de l'homme, la protection contre la violence familiale ainsi que des programmes d'ordre culturel et d'aide aux organisations communautaires. Une attention particulière a été apportée aux besoins des femmes autochtones et des femmes appartenant aux divers groupes ethniques à travers le Canada.

Ce répertoire vous est offert gratuitement. Pour obtenir votre exemplaire, complétez le coupon ci-dessous.

Envoyez à : L'Honorable Barbara McDougall
Ministre responsable
de la condition féminine
151 rue Sparks, pièce 1005
Ottawa, Ontario
K1A 1C3

CONDITION FEMININE CANADA
Partenaires dans l'action
STATUS OF WOMEN CANADA
Partners in Action

NOM _____

RUE _____

VILLE _____ PROV. _____ CODE POSTAL _____

Condition féminine Canada
L'Hon. Barbara McDougall
Ministre

Status of Women Canada
The Hon. Barbara McDougall
Minister

Canada

VOULEZ-VOUS RETRAVAILLER?

Si vous avez 45 ans ou plus, résidez en Ontario, et avez perdu votre emploi dans les six derniers mois en raison d'une pénurie de travail, d'une fermeture d'usine ou de la faillite d'une entreprise, vous êtes peut-être admissible au programme **TRANSITION.** Le ministère de la Formation professionnelle de l'Ontario peut offrir 5 000 $ pour payer vos frais de formation auprès d'un nouvel employeur ou dans une école, un collège ou une université. Pour plus d'information appelez **TRANSITION** sans frais au **1-800-387-5656.**

Édition spéciale

MARS 1989

CAHIER DES

FEMMES

Johanna

Danielle

Rachelle

Louise

Elisabeth

Clémence

Sophie

Marie-Claude

Françoise

Ce supplément tiré à 600,000 exemplaires est une initiative de l'Association de la presse francophone hors Québec (APFhQ). Inséré dans les journaux suivants : Le Quotidien du Saguenay (Chicoutimi), La Presse (Montréal), Le Soleil (Québec), Le Droit (Ottawa), La Tribune (Sherbrooke), Le Nouvelliste (Trois-Rivières), La Voix Acadienne (Summerside, I. P. E.) Le Courrier (Yarmouth, N. E.), L'Express du Sud-est (Moncton), Le Moniteur (Shédiac), Pro Kent (Richibucto), Le Voilier (Caraquet), Le Madawaska (Edmunston), Le Carillon (Hawkesbury), L'Édition Prescott-Russell (Rockland), Le Rempart (Windsor), Le Voyageur (Sudbury), Le Nord (Hearst), le 8 mars - Le Journal de Cornwall, L'Eau Vive (Régina), le 9 mars - La Liberté (Saint Boniface), Le Franco-Albertain (Edmonton), Le Soleil (Vancouver), le 10 mars - La Boîte à Nouvelles (Iroquois Falls), le 15 mars - Le Goût de Vivre (Penetanguishene), le 16 mars - Le Nouvel Ontarien (Sudbury), L'Aurore Boréale (Whitehorse), l'Aquilon (Yellowknife), Le Gaboteur (Terre-Neuve), le 17 mars.

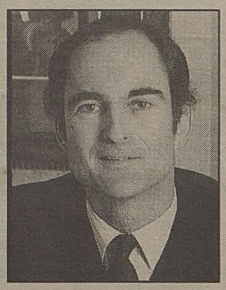

Le gouvernement du Québec est fier d'appuyer l'excellente initiative que représente ce cahier spécial sur les réalisations et les perspectives d'avenir des femmes francophones du Canada.

Le Québec a toujours fait figure de précurseur quant à l'amélioration des conditions de vie des femmes. Dès 1973, le gouvernement créait le Conseil du statut de la femme. Puis, en 1979, il instituait un poste de ministre déléguée à la Condition féminine et mettait sur pied le Secrétariat à la condition féminine pour la seconder dans ses tâches. Au fil des ans, s'est ajouté tout un réseau de responsables dans plusieurs ministères.

En 1986, le gouvernement publiait un premier plan d'action annuel et, l'année suivante, des orientations triennales situant son action dans une perspective plus globale. Depuis, des gestes importants ont été posés: consultation publique sur les droits économiques des conjoints; dépôt d'un énoncé de politique sur les services de garde; instauration d'un système d'indexation automatique des pensions alimentaires; implantation de programmes d'accès à l'égalité et de l'obligation contractuelle; renforcement de deux politiques visant à enrayer la violence faite aux femmes; élaboration de cours de français pour favoriser l'intégration des femmes des communautés culturelles.

À l'instar des gouvernements du Canada, des provinces et des territoires, le Québec a par ailleurs entériné en 1985 une démarche visant à assurer l'égalité économique pour les femmes au Canada. La première étape de cette démarche a consisté à mettre en oeuvre un ensemble de mesures relatives à l'éducation et à la formation professionnelle des femmes.

Pour le Québec, il s'agit d'édifier, dans le respect des besoins et des attentes des Québécoises, des rapports véritablement égalitaires entre les hommes et les femmes de notre société.

La ministre déléguée à la Condition féminine

Monique Gagnon-Tremblay

Le ministre de la Justice
et ministre délégué aux Affaires intergouvernementales canadiennes

Gil Rémillard

Québec

8 mars

Le 8 mars, bien sûr... ou peut-être le 3 mai 1908 bien sûr ou 1909 ou 1910...

Origine américaine, européenne, russe, international-socialiste.

Une grève ?, un colloque ?, une conférence ?

Saura-t-on jamais ? Il a fallu qu'une suédoise pose la question à Renée Côté pour que cette dernière décide de trouver la réponse. Ce qui ressort de sa recherche publiée en 1984, c'est que la raison officielle, à savoir une grève historique opposant les travailleuses du textile à la police un dimanche 8 mars 1908 dans le Lower East Side de New York, n'est qu'un mythe. Il n'y a pas eu de grève le 8 mars 1908. La seule recherche historique et exhaustive sur le sujet prouve que la première Journée de la femme a eu lieu le dimanche 3 mai 1908 à Chicago – rencontre organisée par la section féminine du Parti socialiste de Chicago – la journée aurait été consacrée à la cause des ouvrières qui luttaient entre autres pour le droit de vote.

Un deuxième «Women's Day» est organisé le 28 février 1909, cette fois à New-York ; c'est officiel, national et organisé par le comité national de la femme du parti socialiste américain. Les femmes se sont rencontrées pour exiger le droit de vote et l'abolition de leur esclavage sexuel. Puis le 27 février 1910, le Women's Day américain est devenu un événement identifié nettement au mouvement socialiste. Il est simultanément fêté à New-York, Chicago, Portland et San Francisco. Le thème : le droit de vote, l'indépendance économique et l'égalité complète.

C'est à ce moment de l'histoire de la Journée internationale des Femmes qu'une grève de femmes entre dans le portrait. Il s'agit de la grève de 20,000 chemisières de New-York qui a commencé le 22 novembre 1909 pour se terminer le 15 février, 12 jours avant les célébrations du «Women's Day». Trois mille d'entre elles se sont donc rassemblées au Carnegie Hall de New-York le jour du Women's Day. Cette grève a été synomyme d'arrestions massives, de brutalité policière et de répression. Ce fut une lutte des féministes de l'époque.

Plus tard, en cette même année 1910, en juillet à Chicago, le Parti socialiste américain recommande «que les délégués au Congrès international aient le mandat de proposer le dernier dimanche de février comme Journée internationale de la Femme».

Pendant ce temps en Europe...

Un mois plus tard, en août 1910, à la conférence internationale des femmes de Copenhague, Clara Zetkin, féministe allemande très engagée, propose une résolution afin que soit organisée une journée spéciale des femmes dans le but premier de promouvoir le droit de vote des femmes. C'est le 19 mars 1911, qu'elle fut célébrée.

En Russie, on célébra l'événement le 3 mars 1913, journée qui s'est soldée par des interventions de la police tsarienne, des arrestions, des brutalités et l'emprisonnement de plusieurs. Un an plus tard, les organisatrices de la Journée internationale des Femmes sont mises en prison ; il n'y a pas eu de célébration.

En France, la première fut le 9 mars 1914.

Enfin, le 8 mars démystifié

La première journée internationale des femmes aurait été célébrée un 8 mars, en 1914, en Allemagne. C'était un dimanche. Pas de raison particulière pour cette date, sinon que le mois de mars avait été pacifique en révoltes prolétariennes et qu'on avait l'habitude de fêter le dimanche.

C'est à la deuxième conférence internationale des femmes communistes, à Moscou, en 1921, que le 8 mars est proposé comme date officielle de la Journée internationale des femmes. La proposition était faite par Alexandra Kollontaï, une militante politique de carrière et seule femme du gouvernement Lénine en 1917.

C'est donc en ce 8 mars 1989, la 68e fois que les femmes du monde s'unissent pour relever leurs causes communes.

Thérèse Boutin

L'Édition spéciale «Femmes 89» est une initiative de l'Association de la presse francophone hors Québec réalisée avec la collaboration amicale de la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises et le Réseau national Action Éducation Femmes.

Coordination de la publication
Luce St-Pierre

Publicité
Agence OPSCOM
(613) 234-6735

Rédactrice en chef
Thérèse Boutin

Journalistes
Marie Élizabeth Brunet
Danielle Coulombe
Lily Fortin
Claire Lanteigne Frigault
Josée Gauthier
Andrée Germain
Rosine Kealy
Guylaine Lévesque
Gilberte Proteau
Christinae Rabier
France Tremblay

Composition et Montage
Les Illustrateurs de l'Outaouais

Imprimerie
Qualimax Inc.

Photographie et concept visuel
Guy-Marc Dumais

Éditeur
APFhQ
Wilfred Roussel, directeur général
325, rue Dalhousie, pièce 900
Ottawa, Ontario
K1N 7G2

Nous tenons à remercier le Programme de Promotion de la Femme et le Programme aux Langues Officielles du Secrétariat d'État du Canada pour leur généreuse contribution dans la réalisation de cette édition spéciale.

***Les opinions émises dans ce cahier ne réflètent pas nécessairement la position du Programme de Promotion de la Femme.**

Éditorial

En cette journée internationale de la femme, nous sommes en droit de nous demander si à l'aube du XXIe siècle nos aspirations personnelles et nos revendications de groupe sont exaucées ou sur le point de l'être. Notre vigilance porte-t-elle fruit ? Nos recherches et notre travail nous permettent -ils de vivre dans un environnement plus sain ? Est-ce que les médias écrits et électroniques véhiculent une information réelle et équitable sur les dossiers qui intéressent davantage les femmes ?

Ce cahier spécial de la femme se veut à la fois une mise à jour et une réflexion sur les principales préoccupations des Canadiennes qu'elles soient dans les Territoires du Nord Ouest, au Labrador, en Ontario ou au Québec. Fondamentalement, les questions et les besoins sont les mêmes mais puisque tout est relatif il faut voir que dans certains milieux les femmes sont aux prises avec un premier projet de regroupement alors qu'ailleurs on se prépare pour des États Généraux. Certaines personnes auraient sûrement envie de dire que les femmes d'une province sont «en retard» ou «20 ans en arrière» dans leur cheminement par rapport aux autres. Une telle conclusion est faussée dès le départ car s'il est une chose que le fédéralisme canadien nous a apprise c'est que chaque province ou territoire doit survivre indépendemment des autres, et que les comparaisons aboutissent à des déchirements ; de plus, la réalité géographique, démographique et linguistique fait en sorte que chaque partie du pays a une composante sociale qui lui est propre et qui par le fait même ne peut être comparée à une autre. Par exemple, nulle part au pays ne retrouve-t-on l'homogénéité linguistique du Québec, tout comme le va et vient des résidents et résidentes de la Terre Neuve ou des Territoires est spécifique à ces deux extrémités du pays.

Faut-il voir aussi que nos médias locaux ou nationaux ne sont pas toujours une réflexion exacte de qui nous sommes surtout celles d'entre nous qui vivons à l'extérieur du Québec. Pas de quotidien de langue française à l'ouest d'Ottawa, pas de programmation régionale de Radio Canada à Terre Neuve, et une seule revue féministe publiée à l'intention des femmes francophones vivant à l'extérieur du Québec ; et si les «Dames de Coeur» soulèvent les problèmes cruciaux des femmes, je les verrais mal tenter de véhiculer leurs messages en partant pour la pêche au lever du jour ou en montant à bord d'une gigantesque moissoneuse -- en troquant leurs talons hauts et leurs serviettes en cuir pour des bottes de caoutchouc et un chapeau dur !

Tout ça pour dire que ce n'est pas seulement à Ottawa, Vancouver, Toronto et Montréal que les femmes travaillent à faire avancer les dossiers prioritaires des femmes : équité d'emploi et de salaire, garderies, avortement, libre-échange ; l'éducation, la violence au foyer, la mise au point de l'action commune des femmes, ça préoccuppe aussi les femmes d'Edmonton, de Sudbury et de Port au Port.

C'est ainsi que dans les Territoires on travaille à jeter les bases d'un premier regroupement des franco-tennoises, qu'en Ontario les femmes viennent de mettre sur pied un réseau de garderies francophones, qu'au Nouveau Brunswick une femme est nommée vice première ministre, qu'au Québec les femmes se retrouveront et se fêteront dans le cadre des États Généraux, pendant qu'à Terre Neuve les problèmes de chômage et d'accès à l'éducation freinent l'évolution d'autres dossiers féministes. Entre-temps, on constate que l'accès à l'éducation supérieure est encore une grande aventure pour les femmes, que le libre-échange continue de susciter des arguments contradictoires dans sa perspective féminine et qu'à l'extérieur du Québec les femmes doivent davantage concilier leur engagement par rapport à la francophonie et à la condition féminine.

L'autonomie des femmes c'est pour demain. Tout est en place surtout la volonté des premières concernées.

Thérèse Boutin

Militer un jour... militer toujours...?

Quinze ans après l'année internationale de la femme, cinquante ans après le droit de vote aux femmes du Québec, 70 ans après la victoire des suffragettes canadiennes, on est en droit de se demander pourquoi encore militer, pourquoi encore se regrouper dans des organismes féministes, pourquoi toujours lutter...

La réponse est simple. Les femmes elles-mêmes sentent le besoin individuel et collectif de travailler ensemble d'une part, et d'autre part, la parité avec les hommes n'est pas encore chose faite, qu'on parle de salaire, d'autonomie, de respect, d'accès ou de représentativité politique.

Sur le plan individuel, plusieurs femmes ont encore besoin de briser l'isolement soit parce que géographiquement elles sont loin des centres d'action et de décisions, soit tout simplement qu'elles sont au foyer ou dans un milieu de travail où elles se sentent confinées et éprouvent le besoin de sortir et faire autre chose. Pour d'autres, c'est l'occasion de partager, d'échanger, de s'ouvrir. Le regroupement donne à toute individue l'occasion de poursuivre sa réflexion et par conséquent de se conscientiser davantage par rapport à elle-même et par rapport aux autres, tout en expérimentant des nouvelles façons de penser, de créer et d'agir. De plus, chacune peut mettre à profit ses qualités et ses habiletés de femme pour développer des nouveaux modèles, discours et comportements. Au sein d'un groupe, elle retrouve un appui important pour sa démarche.

Cet appui est ce qui fait la force du collectif. Car si une femme en tant qu'individue peut apporter beaucoup au groupe et en retirer de nombreux avantages, c'est la force de la collectivité qui fait avancer les dossiers. Car le regroupement augmente la visibilité et ainsi contribue à mieux faire connaître les besoins et les intérêts des femmes ; il permet d'avoir plus de pouvoir pour revendiquer l'essentiel comme par exemple l'autonomie, l'égalité ; il constitue une force pour exiger des programmes et des services pour répondre aux besoins de toutes les femmes ; enfin, il permet d'exercer une influence sur la prise de décision gouvernementale.

Le collectif apprend aux femmes à travailler de façon concertée et leur assure une présence et une voix dans tous les dossiers d'actualité qui ont des répercussions sur leur vie de femme et sur celle de leurs enfants. C'est à la fois pourvoir à son présent et garantir son avenir.

La grande force de la collectivité est la complicité et la complémentarité qui se développe entre les femmes, ce qui permet à chacune de s'afficher et de s'affirmer plutôt que de rester la majorité silencieuse.

Si le regroupement apporte satisfaction tant sur le plan individuel que collectif, pourquoi toujours lutter ? Parce que nous sommes les mieux placées pour identifier nos besoins et y répondre. Parce que nous ne sommes pas au pouvoir ce qui fait que nous devons constamment formuler et reformuler nos demandes et être très vigilantes pour voir à ce que suite soit donnée aux revendications. La lutte nous permet d'être davantage présentes sur la scène politique là où se prennent les décisions.

Femmes, nous sommes en grande partie les véhicules des valeurs humaines ; c'est nous en majorité qui passons le meilleur de nos journées avec nos enfants ou encore qui oeuvront dans des domaines où les enfants font leur apprentissage de la vie; et en tant que tel nous devons redoubler de prudence. Nous devons faire en sorte que ceux et celles qui sont à nos législatures fédérale et provinciales cessent d'avoir des intérêts politiques compartimentés et individualistes en faveur d'une grande globalisation.

Les femmes ont déjà laissé tomber nombre de frontières : elles combattent pour un meilleur environnement, pour la démocratie, pour la paix en sachant très bien que ce qu'elles font pour le bien de l'humanité elles le font pour leur plus grand épanouissement.

Thérèse Boutin et Nicol G. Vinette

La pleine égalité pour 1990

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) rendait public en décembre dernier son rapport annuel 1987—1988. Le Conseil profitait de l'occasion pour demander au gouvernement fédéral de prendre les moyens pour que les femmes puissent atteindre la pleine égalité dans les domaines économiques, sociaux et juridiques d'ici à 1990.

Le CCCSF a émis des recommandations spécifiques par rapport à certains dossiers chauds de l'actualité tels que la violence conjugale, les services de garde, le logement et l'hygiène de la reproduction. Ses membres ont étudié un total de treize thèmes d'importance pour les femmes et leurs familles.

La violence conjugale

Les statistiques démontrent qu'à chaque année un million de Canadiennes sont agressées physiquement et sexuellement dans leur foyer. Les victimes subissent également des mauvais traitements d'ordre émotif et psychologique. Leur situation financière laisse à désirer dans bien des cas.

Il existe présentement une pénurie de maisons de transition pour femmes battues et leurs enfants. Le Conseil consultatif propose de créer des programmes spéciaux d'aide aux familles dont les enfants sont perturbés et qui requièrent les soins de spécialistes. Il exige également que des mesures soient prises pour rendre les maisons d'accueil plus accessibles aux femmes isolées à cause de facteurs tels que la distance, la langue ou un handicap.

Logement

Le manque de logements à coûts modiques pour les femmes chef de famille est un problème toujours aussi aiguë. Ce type de locataires, tout comme les femmes du troisième âge, consacrent près de 80 % de leurs revenus pour se loger. Les femmes handicapées, les veuves, les victimes de violence conjugale, les sans abri et les femmes divorcées vivent toutes les mêmes contraintes dans ce secteur.

Service de garde

Près de deux millions d'enfants d'âge pré-scolaire au Canada ont besoin de services de garde. Actuellement, le gouvernement ne dispose que de 244,000 places en garderie, ce qui ne suffit pas à la demande sans cesse grandissante. Le CCCSF recommande également la création de programmes de garde pour répondre aux besoins particuliers des résidentes de milieux ruraux, des immigrantes et des familles autochtones.

(Voir l'article "Les garderies franco-ontariennes... un enfantement difficile.")

Hygiène de la reproduction

Le Conseil définit la liberté de reproduction comme étant, avant tout, une question d'égalité. Il estime que les femmes conçoivent, portent et élèvent leurs enfants dans des conditions inégales dans notre société. L'organisme presse le fédéral de mettre à la disposition des femmes, partout au Canada, des services d'hygiène de la reproduction qui comprennent des renseignements sur la planification familiale, les méthodes contraceptives, l'éducation sexuelle et l'avortement. Le CCCSF propose que ces services soient couverts par les régimes provinciaux d'assurance-maladie.

Au cours de l'année qui vient, le CCCSF entend poursuivre son mandat qui est de conseiller le gouvernement fédéral en matière de condition féminine et de renseigner le public sur les dossiers qui touchent de près les femmes. Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme existe depuis quinze ans.

Andrée Germain et Guylaine Levesque

LOUISE
Mère de famille et administratrice d'une ferme avicole.
Partenaire dans cette entreprise depuis 15 ans, elle a fondé un programme de formation en entrepreneurship pour les femmes de sa localité.

Le Jeu de l'égalité

S'il y a une preuve que les statistiques peuvent être interprétées de mille et une façons, ce livre-document de Nicole Morgan en est une. Analyse quantitative et historique du mouvement de la main d'oeuvre-féminine dans la fonction publique fédérale, ce livre revoit dans une nouvelle perspective les statistiques des rapports annuels de la Commission du service civil (devenue la Commission de la fonction publique) depuis 1908 jusqu'à 1987. Elle a de plus interviewé 52 fonctionnaires.

Après avoir constaté dans un premier temps que si, en 1987, les femmes représentaient 42,4 % des effectifs permanents de la fonction publique fédérale, et que dans un deuxième temps, elles ne représentaient que 8,7 % (223) de la gestion supérieure alors qu'elles constituaient 82,8 % (55 825) de la catégorie soutien administratif, l'auteure propose "un point de vue *complémentaire qui permettra de mieux* comprendre à quel point le cheminement des femmes au sein de la bureaucratie est complexe, qu'il évolue en dents de scie et qu'il se paie parfois chèrement" (page 1). C'est ainsi qu'elle constate que 83,9 % des femmes contre 54,7 % des hommes ont un salaire inférieur à 35 000 dollars.

C'est à partir de trois hypothèses de base soutenues tout au long du document par des témoignages et des statistiques que Nicole Morgan en arrive à la conclusion que le progrès des femmes dans la fonction publique fédérale n'est pas sans équivoque.

Hypothèse #1 :

Abandonner trois éléments de base à savoir 1) l'explication du phénomène de ce qui manque aux femmes pour être égales doit être remplacée par une compréhension du mouvement de résistance chez les hommes; 2) laisser de côté tout schéma et toutes statistiques qui tentent de prouver que les femmes ont gravi petit à petit les échelons; 3) discarter "l'idée simpliste" que la gent féminine à l'intérieur de la fonction publique forme un groupe uni.

Hypothèse #2 :

La bureaucratie fédérale est une sous-culture qui affecte directement ceux et celles qui la subissent de l'intérieur.

Hypothèse #3 :

A salaire égal tous les emplois ne sont pas égaux; des éléments autres que l'argent servent à déterminer les rapports de prix entre hommes et femmes à un même niveau.

Dans la première partie, l'auteure relate ce qu'elle appelle l'histoire ancienne, de la formation de la Commission du service civil jusqu'au début de la Deuxième Guerre. La fonction publique avait été pensée par et pour des hommes mais les salaires offerts étaient tellement bas, que les femmes se mirent à accepter des emplois que les hommes ne voulaient pas. Les gestionnaires de l'époque s'étant en quelque sorte fait prendre à leur propre piège décidèrent donc de mettre les choses au clair :

"il est un grand nombre de fonctions dans les grades élevés qui ne sauraient être remplies par des femmes. Il y en a d'autres où les femmes ne pourraient être admises comme celles qui leur donneraient la direction et le contrôle d'une quantité considérable d'hommes : c'est peut-être un préjugé mais il faut en tenir compte" (Rapport Annuel de 1908, cité page 5)
et
"... il est impossible d'admettre que le travail relevant des ministères puisse être accompli par un personnel uniquement féminin (Commission royale sur le service civil, 1908, cité page 6)
enfin,
"les femmes mariées ne pouvaient être *employées que si elles étaient tenues de* subvenir à leurs besoins ou encore elles pouvaient être nommées à titre temporaire lorsqu'il ne se présentait pas un nombre suffisant de candidats compétents réunissant les autres qualités" (cité page 6).

Puis, lorsque les hommes partirent pour la guerre, les femmes furent embauchées à nouveau et pendant les années 1930 à 1945, constituaient environ 30 % des nominations à la Commission. Or, les anciens combattants revinrent au pays et le gouvernement les embaucha en masse à ce point où l'auteure parle d'une "sous-culture paramilitaire" au sein de la fonction publique.

Il y eu même un Arrêté en Conseil en 1931 qui disait que les femmes mariées devaient être renvoyées et remplacées par des anciens combattants.

La deuxième partie du livre de Nicole Morgan couvre la période des années soixante, époque où le Parlement mandata la Sénatrice Florence Bird de "faire enquête et rapport sur le statut des femmes au Canada et de présenter des recommandations quant aux mesures pouvant être adoptées par le gouvernement fédéral afin d'assurer aux femmes des chances égales à celles des hommes dans toutes les sphères de la société canadienne."

Il y eut aussi au cours de cette décennie une nouvelle loi sur la Fonction Publique et la Loi sur les Langues officielles qui allaient chacune à leur manière chambarder la bureaucratie fédérale. Par ailleurs il y eut expansion frénétique de la fonction publique et, la bilinguisation aidant, un grand nombre de femmes entrèrent dans les postes de cadre en tant que préposées à l'enseignement des langues. Si les statistiques de la Fonction publique indiquent qu'en 1967, 17,7 % des femmes détenaient des postes de cadres, une analyse de l'auteure révèle que 5,2 % d'entre elles travaillaient dans les hôpitaux, 11 % faisaient partie de l'administration bureaucratique et 1,5 % étaient des professionnelles (diététiciennes, économistes, ménagères, professeures, bibliothécaires et travailleuses sociales (p. 15).

Si à cette époque il n'était pas rare d'entendre des commentaires tels "on ne peut pas être une vraie femme et être haute fonctionnaire", une étude de 1973 révèle que de fait parmi les rares femmes à avoir accéder aux postes de cadre supérieur, 61 % étaient célibataires, 86 % n'avaient aucune personne à charge et 92,4 % avaient plus de 40 ans (page 16). Somme toute, elles n'étaient pas considérées comme "vraies" par les mandarins qui les avaient embauchées.

Le dépôt du rapport de la Sénatrice Bird en 1970 allait changer bien des choses, mais surtout, de l'avis de l'auteure, "les femmes dans la fonction publique n'étaient plus main-d'oeuvre; elles étaient devenues un enjeu politique," (p. 21)

Puis l'auteure aborde ce qu'elle appelle l'époque de la tolérance, le début des années 70 en citant un cadre supérieur masculin de 59 ans : "Mais il n'y a pas de problème de femmes. Il n'y en a jamais eu. Tout cela est de l'invention. Moi, madame, si je vois une femme compétente, je l'embauche" (p. 23).

Selon l'auteure, les femmes n'ont jamais eu le poids politique des Anciens combattants ou encore des francophones qui leur aurait assuré une représentation plus équitable, et ce, pour trois raisons selon elle : d'abord parce que les femmes n'ont jamais été réunies autour d'une cause commune (par exemple de faire la guerre ensemble); deuxièmement parce qu'au fil des années les femmes ont en général voté pour le gouvernement en place plutôt que selon leur sexe ou leur appartenance à un groupe et enfin, les politiciens en forte majorité des hommes n'ont pas l'habitude de prêcher par l'exemple.

La première directive du gouvernement visant la promotion et l'avancement des femmes à des postes intermédiaires fut émise par le Cabinet en 1972 : mais selon l'auteure, elle était tellement vague que l'appareil bureaucratique en général usa de toutes les techniques à sa disposition pour la contourner. Cependant, grâce d'une part à l'expansion économique et démographique du pays et d'autre part à des groupes réformateurs à l'intérieur de la Fonction publique, il y eut dans les années 70 un effort réel de recruter des femmes en administration - tellement que le taux de croissance des femmes doubla celui des hommes (page 25).

Toujours selon Nicole Morgan, la résistance au changement était omniprésente et tous les moyens étaient bons pour freiner l'évolution. L'auteure les regroupe en six catégories. La première c'est la lenteur du processus, un moyen classique dont le meilleur exemple soumis par l'auteure est la directive du Conseil du Trésor présentée en 1972 et qui demandait à quiconque de "réfléchir" sur les garderies et le travail à temps partiel; 17 ans plus tard la réflexion n'a toujours pas abouti. La deuxième technique est l'indifférence ou la négation, c'est-à-dire que les gestionnaires avaient d'autres préoccupations plus "sérieuses" par exemple la dotation de personnel francophone ou encore ils nommaient une femme et étaient convaincus d'avoir fait leur devoir pour l'éternité. A des niveaux hiérarchiques plus bas la résistance insistait à ne rien faire. La quatrième technique et probablement une des plus scandaleuses fut la manipulation des processus de dotation : d'abord les nominations temporaires et indéterminées - en 1976, 33 % des postes temporaires et 49 % des postes indéterminés étaient comblés par des femmes. La deuxième barrière : les femmes n'obtenaient pas les postes de gestion. Par exemple, en 1976, 38 % des diplômées universitaires au Canada étaient des femmes, 29 % des candidatures, des recrues universitaires étaient féminines, sur les 119 femmes embauchées, 22 avaient un PhD, 36 une maîtrise et 27 un B.A. et en dépit de tout ça, seulement 89 femmes comparé à 4 140 hommes détenaient des postes des catégories SM et EX-4-5 (haute gestion); cette même année 13 hommes de moins de 30 ans ont été embauchés directement au plus haut niveau (EX-4 et EX-5). De plus, certaines pratiques discriminatoires faisaient en sorte que des femmes étaient promues à un poste dit intérimaire et ne pouvaient plus bouger, les postes étaient reclassifiés ou annulés. La cinquième technique au tableau de la résistance était la neutralisation, c'est-à-dire de cantonner les femmes dans des divisions sans pouvoir ou encore de retirer tous les pouvoirs à un poste s'il était occupé par une femme. Selon l'auteure, il y aurait même eu du sabotage, soit la promotion de la moins capable des candidates pour cultiver un sentiment d'anti-action positive. Enfin, la dernière technique en est une d'intimidation dans laquelle l'auteure regroupe l'ostracisme et l'isolement des femmes, la punition, l'intimidation physique, la formation de clan, la rumeur, l'intimidation intellectuelle et le harcèlement sexuel.

Puis vint l'ère de la défensive vers la fin des années 70 lorsque Jean Chrétien alors président du Conseil du Trésor demanda "que la représentation des hommes et des femmes corresponde à la proportion des personnes intéressées et qualifiées des deux sexes" et ce à tous les niveaux et dans tous les ministères (page 41). Selon l'auteure, c'est à partir de ce moment que commença la vraie bataille du pouvoir et que la résistance se tranforma en défensive : d'abord un barrage d'idées, des excuses, puis plus important encore "l'interprétation statistique des progrès féminins" (page 43). Un procédé trompeur de souligner l'auteure parce que d'abord on mêle les pommes et les oranges - par exemple on entre dans la catégorie "scientifique et professionnelle les ES (économistes, sociologues, statisticien-ne-s) dont les possibilités d'avancement sont réelles et qui est composé à 85,8 % d'hommes, ainsi que les bibliothécaires dont les possibilités de carrière sont plus limitées et qui sont à 66,2 % des femmes. Trompeur aussi parce que la généralisation par catégorie de cadres ne tient pas compte des niveaux; par exemple dans les catégories de gestion intérimaire (PM et AS) la population féminine s'est accrue à un rythme quatre fois supérieur à celui des hommes; or l'étude de l'auteure révèle qu'en moyenne 80 % des femmes se sont retrouvées aux premiers échelons alors que les hommes étaient en bas de l'échelle dans une proportion d'environ 45 %! (page 45).

Aujourd'hui, le partage semble être sur la voie de l'équité. Les femmes sont près d'obtenir la parité numérique représentant en 1987, 42,4 % des effectifs de la fonction publique. En 1985, il y avait trois fois plus de femmes cadres qu'en 1976 - cet effort est tellement récent que 38,9 % d'entre elles ont moins de 40 ans alors que chez leurs collègues masculins cette proportion est de 15,1 %.

Mais, selon l'auteure il reste des distortions importantes : dans la Région de la Capitale Nationale, en 1987, seul 1,1 % des femmes étaient à un niveau de direction, 2,4 % à des niveaux supérieurs et 13,7 à des niveaux intermédiaires (bien que ce soit deux fois plus qu'en 1976). Mais si on regarde du côté des hommes, ces derniers ont aussi grimpé les échelons de manière tout aussi remarquable.

Nicole Morgan termine son analyse en posant deux questions, la première : va-t-on vers une "fonction publique féminisée où les niveaux non cadres appartiendront aux femmes alors que les niveaux cadres seront partagés entre hommes et femmes, suivant une loi compliquée où les hommes auront toujours une coudée d'avance"; la deuxième : s'agit-il d'un progrès? Que signifie le progrès de certaines femmes si le bas de l'échelle reste toujours le lot des femmes?" (page 57). Elle en conclut que ce sont les tribunaux aux termes de l'Article 15 de la Charte canadienne des droits et libertés qui auront "à trancher les déséquilibres en matière d'embauche, de perfectionnement professionnel, de promotion et de pouvoir." Entre temps, de dire l'auteure, "l'égalité des chances et de l'avancement demeurera un voeu pieux tant que les employeurs n'assumeront pas la responsabilité qui leur revient d'instaurer des mesures dynamiques de redressement." (page 67)

Thérèse Boutin

JOHANNA

Johanna, opératrice en traitement de textes, fait partie du 42.4% des effectifs féminins de la fonction publique fédérale. Elle se réjouit de la progression du nombre de femmes cadres au sein du gouvernement.

• *« Femmes en Tête, Femmes en Fête »*

Les États généraux des femmes du Québec

Elles s'appelaient Thérèse, Idola ou Marie et militaient avec acharnement pour le droit de vote des Québécoises. Elles se nomment Hélène, Aoura ou Marie et exigent inlassablement plus de maisons d'hébergement, l'égalité en emploi et la participation des femmes aux décisions politiques et économiques. Sous les feux de la rampe ou dans l'ombre des coulisses, les véritables actrices du féminisme québécois n'ont jamais fait relâche depuis le mémorable 25 avril 1940.

Le groupe organisateur des États généraux du Québec prévu pour 1990 ; des représentantes provenant des quatre coins du Québec.

Rendre à Césarine ce qui appartient à Césarine...

A un an du cinquantenaire de l'obtention du droit de vote des Québécoises, un projet d'envergure poursuit sa petite bonne femme de chemin. Sous le grand thème "Femmes en Tête", les Etats généraux des femmes du Québec veulent d'abord évaluer le travail accompli depuis l'époque des suffragettes. De là, les Québécoises pourront mieux identifier les perspectives d'avenir et orienter les actions nécessaires. Responsable de la régionalisation et de l'animation de l'événement, Marie-Claude Desjardins en parle avec enthousiasme : "Femmes en Tête, c'est un pont entre les générations, un point de ralliement et une réflexion sociale sur le féminisme."

Tracer le "bilan de l'évolution de la situation des femmes au Québec" et celui "des actions des groupes depuis leur création" annonce la documentation de Femmes en Tête. Voilà bien ce qui le distingue fièrement de feu "Décisions 85", projet gouvernemental à l'issue de la décennie de la Femme. Le bilan alors effectué n'a principalement couvert que les changements législatifs survenus depuis l'Année internationale de la Femme, en 1975. Résultat : les groupes de femmes sont sortis meurtris de la "consultation" bureaucratique. Mues par l'importance de reprendre l'initiative de leurs relations avec l'Etat, bon nombre d'associations ont vite opté pour plus de concertation, de solidarité et de visibilité.

C'est ainsi qu'à l'Assemblée annuelle de Relais-Femmes, en mai 86, certaines d'entre elles décidaient d'"explorer les possibilités de tenir des Etats généraux du féminisme." Avec l'allure d'un bilan des changements de mentalités, cette fois, Femmes en Tête prenait forme peu à peu. "Puis, le lien avec le 50e anniversaire du droit de vote est vite devenu un contexte intéressant à exploiter, un prétexte sensationnel pour laisser libre cours à la perception même des groupes de femmes du Québec", précise Marie-Claude Desjardins. Et elle enchaîne : "Femmes en Tête doit ressembler à ces Québécoises qui prennent le temps de se retrouver, de se parler et qui abordent les problèmes sous l'angle du quotidien, plus terre à terre, moins grande pensée philosophique. Ce que les femmes vivent à la base, voilà ce qui motive leurs actions."

D'hier à aujourd'hui se battre pour le droit de fêter

A l'instar des suffragettes de 1940, les féministes de 1989 ont à affronter des obstacles de taille dont l'essoufflement des groupes de femmes et le financement. Evalués globalement à 3,5 millions de dollars, les Etats généraux des femmes du Québec lorgnent du côté des deux paliers de gouvernement ainsi que du secteur privé pour ce qui est de l'aide financière. Comble d'ironie, l'histoire semble ici se répéter. Tout comme Ottawa a accordé le droit de vote aux femmes vingt-deux ans plus tôt que Québec, il a aussi plus vite délié les cordons de sa bourse que son homologue provincial. "Si les Québécoises ont dû jadis se battre pour obtenir le droit de vote, devront-elles aussi, 50 ans plus tard, se battre pour le droit de le fêter?", demande la coordonnatrice de Femmes en Tête, Johanne Chouinard. Pour les organisatrices des Etats généraux, la dernière et non la moindre des difficultés concerne le respect de la structure démocratique et régionalisée liée au projet. "Nous les femmes, on se promène dans la vie avec un idéal de processus démocratique et collectif où chacune a sa place", raconte Marie-Claude Desjardins. "On ne peut évidemment faire de tournée de consultation à chaque semaine; il faut donc prendre certaines décisions en groupe plus restreint. Sans être une contrainte pour autant, la fidélité au processus démocratique est un véritable défi à relever."

De tout pour toutes

Toutes les Québécoises, militantes de toujours ou relève de demain, sauront trouver leur compte à Femmes en Tête. "Ce ne sont pas que les femmes qui sont debout sur les barricades qui mènent la bataille, mais aussi toutes les autres qui sont moins visibles. C'est ce qui fait la force du féminisme", rappelle la responsable de la régionalisation de l'événement. C'est ce qui l'a une fois de plus impresssionnée lors de la tournée printanière de 88, étape qui a ravivé l'enthousiasme et la solidarité des groupes de femmes. Alimentés d'un grand nombre de bénévoles, des comités régionaux et nationaux se sont par la suite mis sur pied et ont donné lieu, à l'automne, à la première Assemblée générale des Etats généraux. Dans le but de faciliter le bilan des cinquante dernières années, la grille *"Et si on se racontait le féminisme..."* circule actuellement à plus de 1 500 exemplaires. Une fois colligées, les données serviront de "mosaïques du féminisme québécois" lors des rencontres régionales et provinciale vouées, au printemps prochain, à dégager les perspectives d'action. Femmes en Tête se soldera finalement, le 25 avril 1990, par les "50 heures du féminisme" où des milliers de femmes seront invitées à célébrer, à Montréal, le 50e anniversaire historique. Au programme des activités, l'on prévoit déjà une comédie musicale offerte au grand public. D'ici là, une campagne d'information rejoindra justement la population afin de la sensibiliser aux gains obtenus par les femmes depuis un demi-siècle.

Sans frontières

Moment privilégié de réflexion, Femmes en Tête veut répondre à la grande question : "Qu'est-ce que le féminisme a changé dans la vie et dans l'identité sociale et culturelle des femmes depuis 50 ans?" Comme le souligne Johanne Chouinard, "les Québécoises ont joué un rôle moteur dans l'avancement des causes féministes au pays. Il n'est sûrement pas exagéré de constater que dans le cas de la lutte pour le libre choix à l'avortement, par exemple, bien des yeux se sont tournés vers nous. Comme peuple colonisé, nous avons une tradition de revendications et grâce à notre double influence, l'américaine et l'européenne, nous avons su créer des lieux de luttes non négligeables."

Le féminisme n'a pas de frontières, c'est bien connu. Voilà sûrement de quoi s'inspire Marie-Claude Desjardins lorsqu'en fin d'entrevue, elle rêve à voix haute : "Si les retombées de Femmes en Tête pouvaient nous amener à une meilleure compréhension de ce qui se fait d'un océan à l'autre et nous aider à percevoir la mosaïque du féminisme canadien avec la place qu'y tiennent les femmes francophones hors Québec, ce serait un bon premier pas vers..." La sagesse l'empêche de poursuivre, laissant aux participantes des Etats généraux le soin de compléter le programme de l'an 2000. (Qui a parlé d'un Sommet de la francophonie féministe?)

N.B.: Pour se joindre à la Fête, l'on peut communiquer avec
Femmes en Tête
1265, rue Berri, bureau 840
Montréal,Qué., H2L 4X4
(514) 843-6301.

Josée Gauthier

JE VEUX M'ABONNER À UNE REVUE JE PASSE PAR

PERIODICA

la maison de l'abonnement

Catalogue général par sujets, plus de 6,000 titres: seulement 4,00$

C.P. 444, Outremont
Qc H2V 4R6
(514) 274-5468

Les femmes ont toujours occupé une place significative dans le développement social et économique de notre pays. La Fédération des francophones hors Québec est fière de compter dans ses rangs la Fédération nationale des Femmes canadiennes-françaises.

La Fédération des Francophones Hors Québec Inc.

1404-1, RUE NICHOLAS, OTTAWA (ONTARIO) K1N 7B6. TÉL.: (613) 563-0311 TÉLÉCOPIEUR (613) 563-0288
2 PLACE QUÉBEC, SUITE 416, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 2B5. TÉL.: (418) 523-8471 TÉLÉCOPIEUR (418) 522-6449

Le président, Guy Matte
Le directeur général, Aurèle Thériault

CLÉMENCE

Clémence, retraitée et bénévole, se dévoue à la cause des immigrantes; elle s'assure de leur trouver gîte et vêtements, pour faciliter leur intégration, dès leur arrivée.

À la recherche des siens

Rosine Kaley consacre une bonne partie de ses heures de loisir à travailler avec les immigrantes et surtout les réfugiées afin de leur aider à se tailler une place respectable dans la société canadienne. C'est un travail exigeant et éprouvant qui lui permet de recueillir des témoignages comme celui de Mai et de tant d'autres qui en terre d'adoption n'arriveront jamais à oublier leur misère. Heureusement pour elles, il y a des Rosine Kaley qui tendent l'oreille...

Les valeurs de toute société évoluent. Les rôles sexuels se modifient à un rythme plus ou moins rapide. Celui de "fille-épouse-mère" éclate. L'image traditionnelle de la femme colle de moins en moins avec la réalité. Pour certaines cependant, *la rupture entre le rôle traditionnel* pour lequel elles ont été préparées et celui qu'elles doivent jouer se fait trop abruptement. Le témoignage de Mai à ce sujet est éloquent. Née et élevée au Cambodge (Kampuchea) dans la religion musulmane, Mai a appris que sa responsabilité première était de veiller à sa famille. Et c'est ce qu'elle fait depuis 30 ans. Au risque de sa vie, de sa santé physique et mentale, elle poursuit la lutte.

Mariée à l'âge de 14 ans, Mai vit avec toute sa famille dans un village cambodgien. A 22 ans, elle a 5 enfants en bonne santé : 4 garçons et une fille. Son mari est forgeron; elle découpe et vend de la viande sur le marché. Elle aurait aimé poursuivre ainsi sa vie.

En 1973, son destin change. Les Khmers Rouges envahissent son village. Mai et sa famille s'enfuient à travers champs et parviennent à s'embarquer dans un autobus. Après avoir roulé jour et nuit, ils débarquent dans un endroit plus sûr et tentent de s'adapter à leur nouvelle situation.

Deux ans plus tard, tout le Cambodge tombe sous la domination des Khmers Rouges. Mai et sa famille doivent de nouveau s'enfuir. "Les Khmers Rouges tuent tout le monde, les femmes, les enfants, juste pour le plaisir" déclare Mai. Entre 1975 et 1987, près de deux millions de

Cambodgiens sont en effet massacrés. Le mari et un des frères de Mai sont parmi les victimes. Mai s'occupe alors de ses parents, de son plus jeune frère âgé de 7 ans, de sa soeur cadette et de 4 de ses enfants (elle a perdu son 2e fils, âgé de 6 ans, dans la fuite). Ils sont tous sous-alimentés et malades. Ses parents, sa soeur et ses deux plus jeunes fils meurent durant cette période.

Éventuellement, Mai est faite prisonnière par les Khmers Rouges. Elle est battue et enfermée pendant deux mois dans une cage si petite qu'elle ne peut pas se lever. Sa fille est chassée seule sur la route par les soldats. Elle est âgée de 3 ans et ne survivra pas longtemps. Son fils aîné et son jeune frère se sont cachés à l'arrivée des soldats.

Lorsqu'elle sort de la cage, Mai est si faible qu'elle ne peut se tenir debout. Les soldats se moquent d'elle et, par jeu, la jettent de l'un à l'autre comme une poupée de son. "Ils trouvaient cela très drôle" dit Mai "moi pas". Ils la lancent finalement à terre. Elle ne peut se permettre de mourir, elle a des enfants et un frère à retrouver.

Elle ne retrouvera que son fils aîné qui est très malade. Il ne voit et n'entend presque plus. Elle décide d'aller le mettre en sécurité et le faire soigner dans un camp près de la frontière thaïlandaise. L'armée vietnamienne a occupé le Cambodge entre temps. La mère et l'enfant marchent, pieds nus, pendant 1 mois et demi. Ils se nourrissent de racines et de riz sauvage. Lorsqu'ils atteignent la frontière, l'enfant est devenu aveugle et sourd (il le demeura) et fut transporté dans une léproserie du côté thaïlandais. Mai doit rester sans nouvelles dans le camp de réfugiés du côté cambodgien.

Impuissante, elle décide de retourner chercher son autre fils et son jeune frère. Sous les feux (la guerre fait rage entre Vietnamiens et Khmers Rouges), elle rebrousse chemin, toujours à pied. Elle retrouve son deuxième fils et au bout de quelques mois abandonne la recherche de son frère. Personne ne sait exactement qui est mort, qui est encore vivant. Ils retournent au camp. Son frère alors âgé de 9 ans arrive tout seul quelques mois plus tard. Une nuit, il décide (sans le dire à sa soeur) de passer illégalement les barrages thaïlandais pour aller prendre des nouvelles de son oncle. Il se perdra et se retrouvera éventuellement en Malaisie, ayant cheminé seul tout au long du parcours.

Mai reste plusieurs années dans le camp frontalier avec son deuxième fils. Elle a deux autres enfants pendant cette période. Rationnée à peu de riz et de sel par jour elle est tellement maigre que pendant ses grossesses, elle ne peut obtenir la ration supplémentaire à laquelle les femmes enceintes ont droit car personne ne croit qu'elle attend un enfant. Elle accouche de deux enfants chétifs, un garçon puis une petite fille dont une jambe ne s'est pas formée.

Craignant pour la survie de ses enfants, Mai décide de tenter le tout pour le tout et passe à son tour les barrages thaïlandais durant la nuit. Elle sait que "90 % de ceux qui essaient sont abattus ou se font prendre". Avec ses 3 enfants, dont un bébé, elle rampe sous plusieurs barrières de barbelés, s'arrêtant pour laisser passer les patrouilles qui illuminent régulièrement les barrages de leurs lampes électriques. Un soldat passe tellement proche qu'il marche sur ses cheveux mais il ne la voit pas.

Arrivés en terre thaïlandaise, Mai apprend que son fils aîné a été parrainé par un groupe d'entraide canadien et se trouve en Ontario. Avec insistance, Mai entreprend alors démarches sur démarches pour immigrer au Canada. Elle doit subir les railleries constantes des autorités locales ("une veuve qui continue à faire des enfants... est-ce qu'elle compte en avoir d'autres") et le harcelement des hommes dans le camp. Mai n'abandonne pas. Finalement, en 1983, près d'un an plus tard, la mère et les 3 enfants seront parraînés par un groupe de Chelmsford, Ontario.

Au Canada, Mai doit apprendre une autre stratégie de survie : arriver à élever 3 enfants avec les allocations du bien-être social. Bien qu'elle parle l'anglais couramment maintenant, Mai suit toujours des cours d'anglais car elle veut apprendre à lire et à écrire, elle qui n'a jamais eu l'opportunité d'aller à l'école. Elle veut aussi apprendre le français "parce qu'au Cambodge tous les gens importants parlaient français".

Mai a toutefois d'autres préoccupations. Elle a entrepris de faire venir au Canada son frère aîné (qui habitait dans une autre partie du Cambodge quand les Khmers Rouges sont arrivés) et qui se trouve dans un camp de réfugiés depuis 1979. Il n'a jamais eu la possibilité de rencontrer un officier d'immigration. Le camp doit fermer prochainement. Les réfugiés seront rapatriés au Kampuchea après le retrait des troupes vietnamiennes et l'instauration d'un régime Khmer autonome. Mai craint pour la vie de son frère.

Elle a aussi retrouvé la trace de son jeune frère en Malaisie et a réussi à le faire venir au pays, il y a quelques mois, muni d'un visa de tourisme. Comme bien d'autres, il a fait une demande pour obtenir un statut de réfugié et attend d'être convoqué pour son enquête. Avec l'entrée en vigueur de la loi C-55 restreignant l'accès au Canada des réfugiés, Mai a peur que son frère soit déporté en Malaisie par les autorités canadiennes. "Après l'avoir perdu pendant tant d'années, je ne pourrais pas supporter de le voir partir" déclare-t-elle en pleurant.

Mai n'a donc pas terminé sa mission. Avec courage et détermination, elle continue de protéger et de pourvoir aux besoins des siens. Bien que toute menue, Mai dissimule une force intérieure incontestable qui lui permet de surmonter les obstacles. "Vénère tes parents, respecte et satisfait ton époux, prend soin de ta famille" lui a-t-on enseigné dans son enfance pour toute ligne de conduite. La vie aura rendu sa tâche particulièrement difficile.

Rosine Kaley

Mai, en compagnie de son jeune frère Yussef, qui attend toujours son statut de réfugié.

Canadian Advisory Council on the Status of Women / Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme

POUR EN SAVOIR PLUS ...

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) est un organisme indépendant financé par le gouvernement fédéral et chargé de saisir le gouvernement et le public des questions qui touchent les femmes. Le CCCSF mène des recherches fondamentales sur des questions sociales, économiques et juridiques telles que la violence conjugale, la pornographie, les femmes et les régimes de pension.

Le CCCSF publie sous forme de livres, livrets, documents de référence, mémoires et feuillets documentaires. On peut obtenir la liste des publications gratuites du Conseil en s'adressant au bureau central.

Bureau central
110, rue O'Connor
9e étage
Ottawa (Ontario)
K1P 5M9
(613) 992-4976

Bureaux régionaux
2021, avenue Union
Pièce 875
Montréal (Québec)
H3A 2S9
(514) 283-3123

Bureau local
269, rue Main
Pièce 605
Winnipeg (Manitoba)
R3C 1B2
(204) 983-3140

220, 4e avenue S.E.
Pièce 270
Calgary (Alberta)
T2P 2L6
(403) 292-6668

FRANÇOISE

Françoise, arpenteure-géomètre, passionnée d'écologie et de plein-air ; son désir de poursuivre ses études dans le domaine des sciences lui a fait choisir cette orientation peu traditionnelle.

Le libre-échange des femmes

L'accord de libre-échange, entré en vigueur le 1er janvier 1989, a soulevé les passions et fait couler beaucoup d'encre. Tout ou presque semble avoir été dit et écrit à ce sujet. Aux inquiétudes des uns répondait l'optimisme des autres. Plusieurs groupes de femmes furent au nombre de ceux qui se sentirent concernés par l'impact qu'aurait l'accord de libre-échange. Bien sûr, il est trop tôt encore pour évaluer les conséquences réelles que cet accord entraînera pour les femmes. Aussi, il nous semble peut-être opportun de tenter de faire un bilan de certaines des idées émises à cet égard.

Le recensement de quelques études publiées sur la question des femmes et du libre-échange permet de dégager deux grands courants de pensée.

La première tendance est essentiellement positive. Elle met l'accent sur les améliorations que les femmes pourront tirer de l'application de cet accord de libre-échange.

Selon Katie Macmillan de l'Institut C.D. Howe (1), par exemple, l'accord de libre-échange offre aux femmes-consommatrices une possibilité de réaliser des gains monétaires appréciables. L'abolition des barrières tarifaires engendrera une plus grande circulation des biens entre le Canada et les Etats-Unis et permettra donc d'écouler les produits à un coût relativement plus bas que celui en vigueur jusqu'ici. Cette diminution des prix bénéficiera en premier lieu aux femmes, femmes qui sont souvent chefs de ménage et en situation de pauvreté.

En effet, selon Statistiques Canada, 2.8 millions de femmes et d'enfants vivent en dessous du seuil de pauvreté; soit 71% des pauvres) Dès lors, nous dit Katie Macmillan, il est possible de voir les avantages que ces femmes pourront retirer du libre-échange. La part de leur budget qu'elles consacrent à la satisfaction des besoins primaires pourra ainsi être diminuée et affectée à d'autres priorités.

Mais les femmes-consommatrices ne seront pas les seules à tirer avantage du libre-échange. Les femmes-travailleuses pourront, elles aussi, prétendre à l'amélioration de leur situation. C'est en tout cas ce qu'affirment certaines recherches réalisées par des économistes.

C'est dans le secteur manufacturier et dans le secteur des services que l'on trouve la plus forte concentration de main-d'oeuvre féminine. Selon Statistiques Canada, les femmes constituent, en effet, 25 % de la force de travail dans le secteur manufacturier et 84 % dans le secteur des services. Il est indéniable que l'accord de libre-échange affectera ces deux secteurs vitaux de l'économie canadienne.

En août 1986, deux économistes, David Cox et Richard Harris publiaient dans la Revue canadienne d'économie les conclusions de leur recherche portant sur l'impact qu'aurait le libre-échange sur l'économie canadienne (2). Selon ces deux chercheurs, les industries du textile, du tricot, du vêtement ainsi que l'industrie d'équipement du transport connaîtraient un développement sans précédent à la faveur du nouvel accord canado-américain. Ce serait, en effet, dans ces industries que la création d'emplois serait la plus importante. Cox et Harris prévoyaient ainsi une augmentation de 156 % dans le secteur du textile, 260 % dans l'industrie du vêtement et 48 % dans l'industrie du tricot.

Pour le Conseil économique du Canada, l'expansion de l'économie canadienne favorisée par l'entente canado-américaine conduira à la création de nombreux emplois au Canada au cours des prochaines années. 72 % de ces nouveaux emplois concerneront essentiellement le secteur des services. Dès lors, la main-d'oeuvre féminine, du fait de sa forte représentation dans ce secteur, ne pourra que tirer des avantages d'une telle situation. Katie Macmillan (3) souscrit également à cette idée. Elle ajoute, en outre, que les emplois actuellement occupés par les femmes ne seront pas menacés par le libre-échange. Selon elle, la majorité des femmes employées dans les industries de service se retrouvent surtout dans des domaines tels que l'éducation, la santé, les services sociaux, le transport et l'administration publique. Parce que ces domaines sont exclus de l'accord canado-américain et que les institutions gouvernementales canadiennes ont donc la possibilité de continuer d'y exercer un contrôle, la majorité des travailleuses se trouve dans une position plus favorable que leur contrepartie masculine.

Pour certains, le libre-échange contribuera à améliorer la situation des femmes alors que pour d'autres, cette situation ira en se détériorant.

En ce qui concerne le secteur manufacturier, le libre-échange n'entraînera pas des bouleversements profonds. Toujours selon l'étude de Katie Macmillan, certaines industries manufacturières comme l'industrie textile se sont modernisées ces dernières années en prévision du libre-échange afin d'être plus compétitives vis-à-vis de leur concurrents américains. En outre, les barrières tarifaires qui continuent de protéger l'industrie textile canadienne de la concurrence de pays-tiers ne peuvent qu'augmenter la compétitivité de nos industries textiles sur le marché nord-américain. Certes, Katie Macmillan reconnaît que certains ajustements seront nécessaires. Selon elle, le jeu en vaut la chandelle car les emplois les moins rémunérateurs occupés le plus souvent par des femmes disparaîtront et seront remplacés par de nouveaux emplois plus profitables pour la main d'oeuvre féminine.

Cette conclusion rejoint d'ailleurs celle d'une autre étude menée par Ronald J. Wonnacott et Roderick Hill pour l'Institut C.D. Howe (4). Cette étude tend à démontrer que l'accord de libre-échange adoucira en quelque sorte les ajustements inévitables auxquels aura à faire face l'économie canadienne en permettant la création d'emplois plus rémunérateurs dans les secteurs économiques en développement. La disparition des emplois à faible productivité et mal rémunérés permettra à la main-d'oeuvre et notamment aux femmes de se recycler et d'occuper les emplois de l'avenir.

Ce point de vue optimiste n'est pourtant pas partagé par tout le monde. Des études contradictoires ont en effet souligné la situation précaire dans laquelle se trouvent les femmes dans le contexte du libre-échange.

Dans une étude préparée en 1987 pour le compte du Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, Ann Porter et Barbara Cameron ont examiné les conséquences éventuelles du libre-échange sur les femmes dans le secteur manufacturier (5). Elles constataient que les femmes sont surtout concentrées dans des industries manufacturières qui sont soumises à la concurrence de certains pays du Tiers-Monde. Cette vulnérabilité de la main-d'oeuvre féminine dans un secteur aussi sensible de notre économie serait accrue par le libre-échange. Le protectionnisme a permis jusqu'ici la survie de ce secteur. La libéralisation des échanges ne peut qu'accroître le chômage chez les femmes et pire encore, accentuer les disparités économiques entre les hommes et les femmes.

Paradoxalement, le plus grand danger qui menace la main-d'oeuvre canadienne réside au Mexique.

Dans un ouvrage publié également en 1987 et intitulé *Free Trade and the Future of Women's Work: Manufacturing and Services Industries* (6), Marjorie Griffin Cohen tentait de cerner la question des femmes et du libre-échange d'une façon plus globale en examinant, non seulement les conséquences que l'accord canado-américain pourrait avoir pour les femmes dans le secteur manufacturier mais aussi en envisageant les effets que cela entraînerait dans le secteur des services. Marjorie Griffin Cohen soutient, elle aussi, que dans le secteur manufacturier, le libre-échange contribuera à accroître le chômage chez les femmes, maintiendra ces dernières dans un ghetto socio-économique et approfondira les différences salariales entre les hommes et les femmes. Les industries du textile et du vêtement où les femmes représentent respectivement 40 et 80 % de la main-d'oeuvre devront faire face à leurs homologues américaines qui utilisent une technologie plus avancée que celle en vigueur au Canada et dont les coûts de production sont moins élevés. Dans ces conditions, certaines compagnies canadiennes seront appelées à déménager aux Etats-Unis pour survivre, d'autres devront fermer leurs portes, d'autres encore devront procéder à la rationalisation de leurs opérations.

Un avenir identique attend la main-d'oeuvre dans l'industrie de l'alimentation qui emploie 31 % de femmes ainsi que dans l'industrie de la chaussure où l'on retrouve 65 % de travailleuses. Dans ce sombre tableau, seules, certaines industries de l'électricité et de l'électronique pourront tirer leur épingle du jeu en raison de leur capacité concurrentielle. Malheureusement pour les femmes qui constituent 38 % de la main- d'oeuvre dans ce secteur, les emplois les mieux rémunérés sont occupés par les hommes. Ce sont donc ces derniers qui bénéficieront de l'expansion éventuelle de ces industries.

Les femmes dans le secteur manufacturier seront donc les grandes perdantes dans un contexte de libre-échange. Leur situation sera d'autant plus critique, qu'un grand nombre d'entre elles sont âgées, sous-éduquées, souvent immigrantes sans grande connaissance du français ou de l'anglais. Leur chance de se recycler sera donc moins grande. Pour Marjorie Griffin Cohen, les femmes qui perdront leur emploi auront plus de difficultés à trouver un autre travail. Par ailleurs, tout laisse croire que les emplois qui leur seront offerts seront moins rémunérateurs que ceux qu'elles auront quittés.

Cette conclusion pessimiste se base sur une étude réalisée en Ontario sur les conséquences de la récession de 1980-1982. Cette étude démontre que les femmes qui gagnaient 72 % du salaire des hommes avant d'être licenciées, ne gagnaient plus que 63 % de ce même salaire lorsqu'elles retrouvaient un emploi.

Dans le secteur des services, Marjorie Griffin Cohen constate que certains emplois ne seront pas affectés par le libre-échange comme par exemple, dans l'éducation, la santé ou le bien-être. Par contre, dans d'autres domaines où les améliorations technologiques continuelles permettent la transmission des informations dans divers points de la planète, la situation est plus aléatoire. Ainsi, dans le secteur du traitement des données, alors qu'en 1977, environ 12 % des compagnies canadiennes faisaient traiter leurs données aux Etats-Unis, ce chiffre est passé aujourd'hui à plus de 25 %. Les entreprises de traitement de données qui utilisent un grand nombre de femmes sont souvent propriété américaine. Dès lors, le libre-échange risque-t-il non seulement d'accentuer la tendance à faire traiter les données aux Etats-Unis, mais encore peut-il inciter les compagnies spécialisées dans ce domaine à quitter le Canada. Dans un cas comme dans l'autre, les femmes seraient encore les grandes perdantes.

Comme il est à constater, les opinions divergent profondement. Pour certains, le libre-échange contribuera à améliorer la situation des femmes alors que pour d'autres, cette situation ira en se détériorant. En dépit de cette divergence d'opinions, les points suivants méritent d'être retenus.

L'une des idées véhiculée avant l'entrée en vigueur de l'accord de libre-échange mettait de l'avant le fait que les entreprises canadiennes voient s'ouvrir devant elles un marché considérable d'environ 250 millions d'habitants et que grâce aux économies d'échelle, elles ne pourraient qu'en profiter. Or, il convient de mentionner que, pour atteindre ces objectifs, les entreprises canadiennes doivent être de plus en plus compétitives. Dès lors, des restructurations, des rationalisations s'imposent. Elles s'imposent parce qu'il faut, soit augmenter la productivité, soit baisser les coûts de production. Ainsi, parmi les mesures qui peuvent être prises, figurent les coupures d'emplois. Or, sur le marché du travail, les femmes demeurent les plus vulnérables pour toutes sortes de raisons déjà évoquées. Elles seront donc les plus susceptibles de perdre leur emploi.

Un autre type de mesure à considérer est la relocalisation des entreprises. Ce processus semble d'ailleurs s'être enclenché bien avant l'entrée en vigueur du libre-échange. Par exemple, en Ontario, la Fleck Manufacturing qui emploie un grand nombre de femmes et qui fut, il y a dix ans, la scène d'une grève très dure alors que la main-d'oeuvre féminine tentait de se syndicaliser, a annoncé en novembre 1988, le transfert de ses opérations à Nogales au Mexique, tout près de la frontière américaine. Depuis lors, plusieurs autres entreprises ontariennes ont suivi son exemple. Cette situation ne doit pas être prise à la légère.

Paradoxalement, le plus grand danger qui menace la main-d'oeuvre canadienne réside au Mexique. En effet, depuis quelque temps déjà, le phénomène des "maquiladoras" prend de plus en plus d'ampleur dans ce pays. Une "maquiladora" est une petite zone de libre-échange située en territoire mexicain, le long de la frontière américano-mexicaine. Il en existe actuellement environ 1,200 dans lesquelles les entreprises américaines peuvent installer certaines de leurs opérations. De nombreuses compagnies américaines comme Ford par exemple, n'ont pas hésité d'ailleurs à fermer quelques usines aux

Suite à la page suivante

SOPHIE

Sophie est étudiante en Sciences de la Santé à l'Université ; elle se préoccupe vivement du problème des pluies acides et elle est responsable de l'implantation d'une garderie sur le campus universitaire.

Le libre-échange

Etats-Unis pour mieux les réouvrir dans les "maquiladoras". Les avantages offerts par ces mini-zones de libre-échange ne sont pas négligeables. La main-d'oeuvre mexicaine, en majeure partie féminine, y est abondante, productive, non-syndiquée et bon marché, prête à accepter des salaires de moins de 4 dollars par jour.

De nombreuses compagnies canadiennes ou des filiales de compagnies américaines pourraient être tentées par les "maquiladoras". En outre, il n'est pas certain que l'accord du libre-échange protège les industries canadiennes de cette concurrence. En effet, les "maquiladoras" ne produisent que très rarement un produit fini; elles se contentent d'assembler certaines pièces d'un produit qui lui sont envoyées des Etats-Unis. Ces pièces, une fois assemblées, sont retournées dans les entreprises américaines où elles sont intégrées à d'autres éléments pour constituer un produit fini. Rien n'empêche plus, dès lors, de qualifier ce produit d'américain et de l'expédier, à la faveur du libre-échange, au Canada pour y être écoulé. Un tel système, il va sans dire, aurait des répercussions énormes pour les travailleuses canadiennes qui oeuvrent dans des industries de pièces automobiles, de pièces électroniques, des textiles, voire même dans le secteur du vêtement. Il ne faut pas oublier, à cet égard, l'existence de la clause 870 des douanes américaines qui permet aux entreprises américaines d'envoyer leurs tissus coupés dans les pays latino-américains pour y être assemblés. Les vêtements sont ensuite retournés aux Etats-Unis et peuvent être écoulés, soit sur le marché domestique, soit au Canada sans droit de douane. Face à une pareille concurrence, il se pourrait bien qu'une entreprise canadienne considère le transfert de ses opérations comme la seule alternative pour sa survie. L'ironie d'une telle situation réside dans le fait que le malheur des travailleuses canadiennes ferait le bonheur des ouvrières mexicaines ou latino-américaines.

Dans cette optique, il est donc de plus en plus impératif pour le gouvernement, de mettre sur pied des programmes de recyclage et d'adaptation de la main-d'oeuvre.

1. Katie Macmillan, *Free Trade and Canadian Women*, Ottawa : Canadian Advisory Council on the Status of Women, 1987.

2. David Cox et Richard Harris, "A Quantitative Assessment of the Economic Impact on Canada on Sectoral Free Trade with the U.S.", *Revue canadienne d'Economie*, Août 1986, 377-394.

3. Katie Macmillan, op.cit.

4. R.J. Wonnacott et Roderick Hill, *Canadian and U.S. Adjustment Policies in a Bilateral Trade Agreement*, Toronto: C.D. Howe Institute, 1987.

5. Ann Porter et Barbara Cameron, *Les conséquences du libre-échange pour les femmes dans le secteur manufacturier*, Ottawa : Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme, 1987.

6. Marjorie Griffin Cohen, *Free Trade and the Future of Women's Work : Manufacturing and Service Industries*, Toronto : Garamond Press and the Canadian Centre for Policy Alternatives, 1987.

Christiane Rabier

Bourses d'études *pour les francophones en milieux minoritaires*

Vous voulez devenir journaliste ?

Si vous voulez poursuivre des études post-secondaires pour vous préparer à une carrière en communication, demandez une bourse de la Fondation Donatien Frémont!

Bourse Petro-Canada
Bourse J.-Donat-Langelier
Bourse Banque Nationale
Bourse Quebecor
Bourse Publications Dumont
Bourse Journal LeDroit
Bourses des communicateurs
Bourses de l'APFHQ

Renseignements et formulaires de demande disponibles auprès des journaux de l'APFHQ, des bureaux d'aide aux étudiants et du secrétariat de la Fondation.
Date-limite pour les demandes de bourses 1989-90: le 1er juin 1989.

Grâce aux revenus produits par:

LE FONDS DES COMMUNICATEURS
OBJECTIF: $1 MILLION pour le développement des communications en milieux francophones minoritaires au Canada

Nous pouvons vous aider !

Fondation Donatien Frémont, Inc.
900-325, rue Dalhousie Ottawa, Ontario K1N 7G2 Tél. 613/234-6735

La Fondation Donatien Frémont est financée par les journaux de l'Association de la presse francophone hors Québec et ses autres bienfaiteurs, dont le Gouvernement du Québec.

• *Pornographie*

Un projet de loi fédéral... à l'étude

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) ne peut souscrire, sans modification préalable, au projet de loi fédéral C-54 sur la pornographie. Le Conseil croit que la définition proposée par le gouvernement ne va pas assez loin pour empêcher que des préjudices soient causés aux femmes, aux enfants et à la société en général.

Il soutient que la définition devrait englober les menaces de préjudices peu importe si les participants semblent avoir consenti ou éprouvé un plaisir. On recommande que la pornographie causant un préjudice physique soit incorporée dans une définition du comportement violent. Le CCCSF ne s'oppose pas au document érotique mais qualifie de pornographie toute représentation d'un comportement sexuel qui véhicule et approuve un message de violence, d'avilissement et de subordination.

Les personnes qui profitent de la production, de la distribution ou de la vente au détail de matériel pornographique devraient être condamnées par le droit pénal.

On déplore que le projet de loi ne soit pas assez spécifique par rapport aux comportements dégradants. En apportant cet amendement, il serait possible d'ajouter l'élément du rapport de force qui comprend toute situation dans laquelle l'insistance porte sur la nudité d'un sexe plutôt que celle de l'autre, sur les seins et organes génitaux d'un sexe plutôt que sur les organes génitaux de l'autre, ou dans laquelle la force ou la coercition sont représentées, décrites ou implicites.

Le Conseil estime que les personnes qui profitent de la production, de la distribution ou de la vente au détail de matériel pornographique devraient être condamnées par le droit pénal. On croit que ces individus devraient être passibles de dix ans d'emprisonnement dans les cas de matériel pornographique qui cause ou peut causer le décès d'autrui ou des voies de fait graves ou une agression sexuelle grave. La vente ou la location de ce type de pornographie serait également inscrite au code criminel. De plus, le Conseil recommande de créer une infraction pour l'exposition publique de toute forme de pornographie. On voudrait ainsi empêcher les gens de se voir obligés de passer près d'objets pornographiques pour avoir accès à un endroit où du matériel non pornographique est vendu ou loué.

Le Conseil préconise que l'importation de matériel pornographique sans l'autorisation préalable d'un bureau d'examen central constitue une infraction. 97 % du matériel pornographique disponible au Canada est importé, 85 % vient des Etats-Unis et 12 % de l'Europe. Le Conseil n'est nullement intéressé à la création de nouveaux emplois dans l'industrie de la pornographie, avec l'avènement du libre-échange. Il met clairement le fédéral en garde contre cette possibilité et lui demande de tenir à ses principes peu importe le lieu d'origine du matériel pornographique.

Le gouvernement fédéral s'apprête à mettre sur pied un comité législatif pour étudier le projet de loi.

Andrée Germain et Guylaine Levesque

Tout savoir sur les Femmes Cadres

Les femmes cadres sont-elles bien dans leur peau ? Ont-elles développé des stratégies particulières de succès ? La présence des femmes à des postes cadres a-t-elle amené des changements dans les organisations ? Enfin, les femmes ont-elles accès aux mêmes postes cadres que les hommes ?

Oui, les femmes cadres sont bien dans leur peau ! Enfin... relativement bien. Après avoir réglé le problème de gardienne, la visite chez le dentiste, le costume d'Halloween du plus vieux, après avoir analysé le dossier planification stratégique pour la réunion du lendemain, révisé une dernière fois le contenu d'un rapport important, les femmes cadres se disent être bien dans leur peau.

Elles aiment relever de nouveaux défis et elles ont le sentiment d'utiliser pleinement leurs ressources et d'exprimer concrètement leurs talents de leader. Elles sont fières, finalement, de leur progression sur le marché du travail et de leurs réalisations personnelles.

Cependant, le prix à payer pour tout ce bonheur est élevé. D'abord en salaire : en effet, à travail égal et à compétences égales, les femmes sont encore, aujourd'hui, moins payées que les hommes. Elles vivent aussi la dualité des attentes : d'une part, les subordonnés exigent des femmes cadres qu'elles soient plus compréhensives et plus humaines, c'est-à-dire qu'elles jouent le rôle de môman. D'autre part, les collègues masculins s'attendent à ce qu'elles gèrent au féminin, c'est-à-dire qu'elles fassent preuve d'autorité comme les hommes tout en conservant leur féminité et leur sensibilité. Le prix le plus élevé, cependant, pour accéder à un poste cadre, ce sont les choix de vie qui s'imposent : les femmes cadres doivent renoncer à certains désirs, sacrifier, dans une grande mesure, la qualité de vie personnelle et accepter de vivre avec les conséquences de leurs choix.

Des stratégies de succès

Si on a pu constater, ces dernières années, une présence croissante des femmes à des fonctions de cadres dans l'entreprise, on a aussi remarqué que ces femmes se retrouvent surtout à des niveaux de gestion intermédiaire. Les femmes ont moins d'occasions que les hommes de développer ou de prouver leurs compétences et c'est toujours de très haute lutte qu'elles gagnent de la crédibilité et de la reconnaissance.

Elles ont toutefois leur part de responsabilité dans la limite de leur progression. Pour avoir accès à une promotion, elles misent trop souvent sur leurs compétences exceptionnelles, leur performance supérieure et leur capacité de travailler avec acharnement. En cela, elles négligent des facteurs essentiels à l'avancement tels que les réseaux de communication informels et les jeux politiques de l'entreprise.

Les femmes recherchent les compétences au travail comme elles visaient à avoir des bonnes notes à l'école : voilà qui est bien en soi mais qui ne suffit pas sur le marché du travail. L'avancement se calcule aussi en termes de votes ou de ce qu'on appelle le capital politique.

Des stratégies de succès pour les femmes de carrière ? Mettre de côté ses complexes de pureté, développer son capital politique, accroître sa visibilité et ne pas chercher à s'en tirer seule, sont parmi les facteurs clés pour celles qui veulent atteindre les sommets du monde de la gestion

Jacinthe Gauvin

• *Rolande Soucie*

Chef de file, avant tout

Le Canada français a plusieurs femmes à la tête d'organismes divers oeuvrant dans les domaines de l'éducation, de la culture, des activités sociales et communautaires. Elles sont appelées quotidiennement à véhiculer l'équité à travers leur attitude. Nous avons rencontré une de ses femmes, Rolande Soucie, qui est présidente de l'ACFO (l'Association canadienne-française de l'Ontario) organisme porte-parole de la plus grande communauté francophone à l'extérieur du Québec.

Madame Soucie interviewée par Chantale Payant, journaliste à Radio-Canada (Toronto).

Comme tant de femmes qui ont eu une première carrière avant de se réorienter complètement et se vouer à des Causes, Rolande Soucie était enseignante; sont venus les enfants et par la force des choses il y a 20-30 ans, le congé de maternité prolongé pour voir au bien-être de la progéniture. Puis il y a eu Françoise Lavigne, sa voisine et grande amie, son modèle nous dit-elle qui est venue la chercher pour qu'elle s'implique dans la communauté. Il n'en fallait pas plus! Rolande Soucie demeure convaincue que la sollicitation personnelle des femmes au foyer est une excellente façon d'aller chercher du sang nouveau; ce sont des personnes qui ont perdu confiance en elles-mêmes et qui se sentent en périphérie du monde qui bouge sans cesse. C'est son histoire et encore aujourd'hui elle fait cette sollicitation pour aller brasser des idées et chercher du sang nouveau, pour bâtir un réseau.

Rolande Soucie reconnaît qu'elle est chef de file mais elle se considère avant tout comme une intervenante. La crainte et la méfiance à l'égard des femmes chefs de file est complètement dépassée selon elle; d'ailleurs elle remarque qu'à l'intérieur de son organisme qu'il s'agisse du personnel permanent, du Conseil d'administration ou du Conseil provincial il y a belle lurette qu'on a fait place aux femmes qui ont voulu prendre en main les destinées de l'Ontario français.

Cependant, certaines attentes sont omniprésentes. Par exemple, on s'attend à ce qu'elle ait une oreille plus attentive aux questions humanitaires et sociales telles les garderies ou encore l'alphabétisation, qu'elle soit davantage à l'écoute des organismes de femmes. Mais elle a mis carte sur table: les organismes francophones ont davantage besoin de services et les femmes francophones font partie intégrante de la grande communauté de langue française et elle ne fera donc pas de favoritisme à l'égard des femmes.

Rolande Soucie dit avoir toujours priviligié les dossiers francophones aux dossiers féministes, ce qui ne l'empêche pas d'être participante aux débats à défaut d'en être la leader. Elle est un modèle pour les femmes et à ce titre elle se croit capable de faire avancer les dossiers.

Ce dont les femmes ont le plus besoin en cette fin de siècle, ajoute-t-elle, c'est la solidarité entre femmes, le marainage, le développement de réseaux; de là découlera, à son avis, une plus grande participation à la vie politique et par le fait même un vrai modèle d'entraide.

Thérèse Boutin

• *Diane Marleau*

« C'est l'électorat qui compte»

Diane Marleau, seule députée francophone hors-Québec à Ottawa se définit comme une personne au centre et respectueuse de la volonté de ses électeurs et électrices. Elle a été élue députée libérale de Sudbury par des femmes et des hommes, des francophones et des anglophones, des gens d'affaires et des personnes opposées au libre-échange et par des contribuables opposés à l'avortement.

Au cours des quatre prochaines années lorsqu'elle aura à se prononcer sur une question elle le fera en fonction de son électorat et de leurs préoccupations, nous dit-elle.

Ainsi, sur la question de l'avortement, elle est déchirée entre la volonté de ses électeurs et électrices, en grande majorité Pro-Vie et son désir personnel de voir une plus grande justice faite aux femmes. Elle a donc décidé de voter contre l'avortement le temps venu...

Cependant Diane Marleau croit que le débat sur l'avortement sera en grande partie réglé lorsque la société devra accepter qu'il faut éduquer davantage surtout les adolescents et adolescentes sur leur sexualité et leurs droits, sur la prévention des grossesses indésirées et sur les MTS. Par ailleurs, elle croit que s'il doit y avoir avortement, l'intervention devrait se faire en clinique spécialisée et non dans les hôpitaux déjà débordés et où les coûts sont exhorbitants.

Selon la députée, l'avortement c'est beaucoup plus qu'une question de conscience pour les personnes qui dirigent le pays et adoptent les lois. Les hommes, encore majoritaires dans les milieux décisionnels voient un certain contrôle leur glisser entre les doigts et ils ont peur non seulement de se prononcer mais aussi d'y penser.

Enfin, Diane Marleau ajoute que la création de places supplémentaires en garderie ne devrait pas être vue comme une partie de la solution au problème de l'avortement : C'est un besoin pour la société en général; elle a remarqué au cours de la campagne électorale que la majorité des personnes opposées à l'avortement l'étaient aussi aux garderies. A son avis la création de garderies doit être une responsabilité partagée entre les gouvernements et le secteur privé : Les entreprises devraient être fortement encouragées à ouvrir des garderies en milieu de travail quitte à avoir droit à des subventions spéciales de l'un ou l'autre des palliers gouvernementaux.

Le Canada français et les femmes francophones n'ont pas beaucoup de modèles sur la Colline parlementaire. Diane Marleau est parfaitement consciente des attentes des femmes francophones hors-Québec pour qui elle est la seule représentante et elle sait qu'elle sera probablement appelée plus souvent qu'à son tour à travailler sur et répondre des dossiers des femmes et des francophones. Mais ce ne sera pas par choix.

Mariée depuis 25 ans et mère de trois enfants, Diane Marleau a été femme au foyer, puis femme collaboratrice et femme d'affaires; elle aimerait beaucoup travailler à Ottawa dans le domaine de la finance. C'est d'ailleurs son plus grand souhait.

Thérèse Boutin

Les garderies franco-ontariennes... un enfantement difficile

«Pour les francophones de l'Ontario, le fait de voir nos enfants fredonner des chansons françaises, préférer notre cuisine, choisir un disque français ou une émission télévisée en français sur leurs propres mérites, c'est une joie que seuls ceux d'une minorité historique comme la nôtre peuvent apprécier pleinement. Cela représente pour nous une victoire contre l'asphyxie, la preuve qu'il y aura pour nous un lendemain et un surlendemain. Les services de garde français nous soutiennent à cet égard. Ils nous sont nécessaires. Qu'on l'accepte et qu'on cesse de nous demander de justifier notre existence.»

Ces mots résument à la fois les espoirs et les frustrations d'une Franco-Ontarienne qui, en 1982, venait de vivre l'expérience de la création d'une garderie de langue française à Toronto. Sept ans plus tard, la situation n'a pas beaucoup changé. Les garderies francophones sont rares, et, dans bien des régions de la province, les Franco-Ontariens doivent encore justifier à chaque tournant leur besoin de garderies distinctes qui renforcent le développement de la langue et de l'identité culturelle de leurs enfants.

Une opinion largement répandue veut que les parents francophones, pour des raisons culturelles, préfèrent des services informels ou se fient à la famille étendue et utilisent en moins grand nombre les garderies. C'est ainsi que, pendant longtemps, on a expliqué la pénurie de services de garde en français. Mais, c'est une explication que rejettent aujoud'hui les leaders de la communauté qui soutiennent au contraire que l'offre entraîne la demande. Selon eux, la participation massive des jeunes francophones aux écoles de langue française prouve, hors de tout doute, la préférence des parents franco-ontariens pour un milieu institutionnel français. Une étude réalisée à Ottawa tend d'ailleurs à démontrer que là où les services existent, les francophones les utilisent dans la même proportion que l'ensemble de la population.

Or, les garderies de langue française sont rares. On en dénombre une trentaine seulement, soit à peu près une pour mille enfants francophones alors que du côté anglais, on compte une garderie pour trois cents enfants. Bien des parents francophones n'ont d'autre choix que d'opter pour une garderie anglaise. Résultat : au moment même où s'effectue le développement linguistique et où l'identité culturelle s'établit, bon nombre de jeunes francophones s'amusent, socialisent et font leur premier apprentissage de la vie en anglais. Avant même que l'enfant n'ait quatre ans, le processus d'assimilation est bien amorcé, avec toutes les conséquences que cela entraîne par la suite pour les écoles de langue française.

Pourquoi n'existe-t-il pas davantage de garderies francophones? Un sondage de l'Association canadienne-française de l'Ontario (ACFO) a identifié un certain nombre de facteurs qui entravent leur mise sur pied et leur survie. Ils sont :

1) Les coûts additionnels entaînés par :

-une période initiale de non-rentabilité plus longue dûe aux difficultés de recrutement, lequel doit se faire à l'échelle d'une ville ou d'une région, plutôt que d'un quartier;

-le transport, notamment là où une seule garderie de langue française dessert toute une région;

-l'achat de matériel pédagogique français plus coûteux;

-la publicité additionnelle pour rejoindre les parents francophones qui ne se retrouvent pas dans des réseaux facilement identifiables.

2) Les difficultés de recrutement de personnel compétent causées par :

-le nombre insuffisant de gradués des programmes d'éducation des petits offerts en français en Ontario;

-les problèmes d'équivalence avec le Québec;

- les salaires trop bas.

3) Le processus d'administration des places subventionnées qui :

-relève de fonctionnaires municipaux peu sensibles aux besoins des parents francophones;

-ne comporte aucune compensation pour les coûts de transport;

-fixe un nombre limité de places par municipalité et ne laisse aucune flexibilité d'allocation pour une nouvelle garderie, même si celle-ci est la seule de langue française.

4) La taille restreinte de certaines garderies de langue française où il est conséquemment difficile d'atteindre un seuil de rentabilité. (Les subventions directes au fonctionnement que verse le gouvernement ontarien depuis un an devraient aider à pallier à ce problème.)

Ces facteurs, ajoutés au fait qu'il existe peu de ressources et d'appui pour les groupes qui souhaiteraient ouvrir une garderie, font que plusieurs projets ne voient jamais le jour. D'autres garderies de langue française se "bilinguisent" pour survivre.

Ce dernier phénomène ressemble d'ailleurs beaucoup à ce qui se produit dans les écoles de la minorité francophone en Ontario et ailleurs. Pour s'assurer une clientèle suffisante, et pour couvrir leurs frais, les garderies de langue française créent des places "d'immersion" et acceptent des enfants anglophones. Les pressions ne sont pas uniquement de nature économique. Le bilinguisme est à la mode et nombreux sont les parents anglophones qui ne ménagent aucun effort pour inscrire leurs enfants dans ce qu'ils perçoivent comme les meilleures institutions d'enseignement du français. Même là où les garderies d'immersion existent, ils préfèrent souvent la garderie de langue française. Ce qui complique encore davantage la situation, c'est que de nombreuses garderies de langue française sont situées dans des écoles où l'on accepte depuis plusieurs années des enfants qui ne maîtrisent pas le français. Il est difficile pour les garderies d'imposer des critères d'admission plus exigeants que ceux des écoles.

Quelque soit la raison qui pousse une garderie à devenir bilingue, le résultat est le même. Une étude effectuée à Ottawa démontre que dans un tel contexte, la grande majorité des petits francophones apprend très vite à fonctionner en anglais.

Il y a donc du pain sur la planche pour le Réseau ontarien des services de garde francophones qui s'est officiellement constitué en novembre 1988. Selon sa présidente, Louise Chartier, le nouvel organisme se propose de travailler sur deux fronts. On veut d'abord rompre l'isolement des garderies existantes et mettre en commun idées et ressources. Dans la même veine, le Réseau compte mettre au point des outils pour aider les groupes qui lancent de nouveaux projets de garderies.

Sur le plan politique, le Réseau se propose d'intensifier les pressions pour que le gouvernement ontarien mette en place des programmes qui, au-delà des énoncés de principe actuels, reconnaissent les besoins particuliers de la communauté francophone. En misant à la fois sur l'entrée en vigueur, en novembre prochain, de la loi ontarienne sur les services en français, et sur le projet de loi fédéral qui stipule que les provinces doivent offrir des services à leur minorité, le Réseau a bon espoir que le dossier progresse. On ne se fait toutefois pas d'illusions : la lutte sera difficile. La lenteur du gouvernement fédéral à assurer le co-financement avec les provinces et les longues listes d'attente du côté anglais vont placer l'Ontario devant des choix difficiles. Un tel contexte ne sera pas très propice au rattrapage nécessaire dans le secteur des services de garde en français.

Pour les Franco-Ontariens, reste aussi à définir les modèles de service les plus appropriés à leur communauté. C'est un débat qui ne fait que commencer, mais qui sera crucial.

Journaliste à Radio-Canada Toronto, **Marie-Elizabeth Brunet** s'est toujours préoccupée du sort et de l'avenir de la communauté francophone de l'Ontario.

(Photos: Guylaire Lévesque)

Les garderies francophones sont rares, et, dans bien des régions de la province, les Franco-Ontariens doivent encore justifier à chaque tournant leur besoin de garderies distinctes qui renforcent le développement de la langue et de l'identité culturelle de leurs enfants.

Les organismes qui visent la création de places supplémentaires en garderie s'entendent pour dire que les gouvernements tant fédéral que provinciaux doivent élaborer une politique d'accès universel aux services de garde d'enfants.

L'annonce faite par le gouvernement fédéral juste avant le déclenchement des dernières élections ne suffira pas à la demande qui est évaluée à 2 millions de place en 1988-89.

Le programme fédéral qui doit s'échelonner sur 7 ans n'aura répondu qu'à 25 pour cent de la demande en 1995.

Par ailleurs, les organismes rejettent la formule de déduction d'impôt par opposition à un financemenet direct car traditionnellement, au Canada, ce genre de programme constitue un allègement fiscal pour les personnes à revenu élevé.

L'article qui suit illustre le cas de l'Ontario où comme ailleurs au Canada le problème est double : ouvrir des garderies et desservir la population francophone.

DANIELLE

Agente d'immeuble. Après avoir consacré six années à sa famille, Danielle a réintégré le marché du travail; en se mesurant à la vente, elle relève des défis quotidiennement et comble son désir de travailler auprès du public.

• *Les femmes en politique*

Au Nouveau-Brunswick... des chiffres révélateurs !

Aldéa Landry est nommée vice-première ministre et ministre des Affaires intergouvernementales du Nouveau-Brunswick. Inutile de dire que cette annonce faite par le premier ministre Frank McKenna, en octobre 1987 semait toute une joie chez les femmes de la province. Que de fierté surtout pour la population alors qu'une première acadienne accédait enfin au Cabinet.

Que de progrès dans l'histoire politique des Néo-Brunswickoises, ces femmes qui après 50 ans de lutte, obtenaient le droit de vote le 15 avril 1919. Même si on s'attendait à ce que Aldéa Landry, nouvelle députée de Shippagan-Les Iles qui avait défait un ministre très populaire, accède à la direction d'un ministère, personne n'osait faire de prédiction. Mais elle fut hautement considérée. Personne ne doutait de ses capacités, même si une femme n'avait pas encore occupé un tel poste au sein du gouvernement provincial. Depuis l'automne dernier, madame Landry occupe de plus, par intérim, le poste de ministre des Pêches et de l'Agriculture. Elle ne chôme pas depuis son élection, ayant également à assurer une présence active dans sa circonscription.

Aldéa Landry n'était pas une inconnue sur la scène procinciale. Depuis longtemps, elle était engagée dans les causes d'intérêt pour les femmes, ayant siégé sur le premier Conseil consultatif sur la condition des femmes au Nouveau-Brunswick.

Avocate de profession, elle a toujours encouragé les femmes à prendre une part active en politique, à tous les niveaux. Et, elle prêchait par l'exemple puisqu'en 1985, elle était élue présidente du parti libéral du Nouveau-Brunswick.

Outre Madame Landry, le cabinet provincial compte deux autres femmes sur un total de sept députées élues, soit trois de plus que lors des élections de 1982.

Mais il faut bien l'avouer, les femmes sont encore sous-représentées et les questions féminines ne sont pas toujours traitées avec sérieux par nos représentants élus.

Cependant, les femmes sont très satisfaites de constater que le premier ministre McKenna insiste pour que l'égalité des femmes soit incluse dans l'Accord du Lac Meech. C'est l'un des quatre changements que le gouvernement préconise avant la signature de l'entente.

Depuis l'élection de ce gouvernement un autre grand pas a été franchi alors que la législation du salaire égal pour travail équivalent a été mise de l'avant dans le secteur privé.

Scène fédérale

La scène fédérale n'est certes pas celle où les femmes du Nouveau-Brunswick ont le plus de visibilité. La dernière élection fédérale n'a rien changé et ce sont dix hommes qui détiennent les sièges de cette province à la Chambre des Communes.

Scène municipale

Les femmes ont été les grandes gagnantes lors de l'élection municipale du 12 mai 1986 alors que 97 conseillères municipales étaient élues et neuf étaient choisies au poste de maire, une augmentation substantielle sur l'élection précédente. En 1983, 51 femmes étaient élues conseillères et trois seulement maires, ce qui fait que l'élection de 1986 représente une augmentation de 90 % des sièges de conseillères et 166 % d'augmentation des sièges à la mairie détenus par des femmes. En 1980, on comptait 43 conseillères municipales et trois maires.

Il est important de noter que si le nombre d'élues augmente, c'est évidemment proportionnel à l'augmentation du nombre de femmes posant leur canditature.

En 1980, six femmes briguaient les suffrages à la mairie, on en comptait 12 en 1983 et 18 en 1986. Par contre, ce sont surtout dans les municipalités anglophones de la province que sont élues les femmes à la mairie. La plus grande ville du Nouveau-Brunswick, Saint-Jean, est dirigée par une femme.

Au poste de conseillère municipale, on comptait 92 candidates en 1980, 112 en 1983, 149 en 1986. C'est le 8 mai prochain que se tiendra la prochaine élection municipale et on prévoit qu'un nombre record de femmes poseront leur candidature afin de siéger au sein du gouvernement le plus près de la population. Les femmes démontrent de plus en plus d'intérêt face à la politique et elles ont certainement les qualités nécessaires pour représenter leurs communautés.

Conseils scolaires

Les femmes occupent une place de plus en plus importante au sein des conseils scolaires. Lors de l'élection de 1986, sur les 364 conseillers et conseillères, on comptait 125 femmes, soit 34.3 %.

Intérêt

Un sondage effectué en juillet 1987 pour le compte du Conseil consultatif sur la condition de la femme révèle que sur 614 femmes interrogées, 62 femmes, environ 10 %, ont affirmé qu'elles envisageraient se porter candidate à un poste politique. De ce nombre, 35 % se sont dites attirées par la scène municipale et 22 % par la scène provinciale tandis que 34 % n'ont pas donné de précisions.

Seulement 9 % des Néo-Brunswickoises se disent «très intéressées» par la politique et 43 %, «un peu intéressées».

Quarante-cinq p. cent des femmes interrogées ont dit croire que le système politique serait meilleur si un plus grand nombre de femmes étaient élues à des postes et 38 % soutiennent qu'il demeurerait le même.

L'avenir

Aurons-nous un jour une femme comme Première ministre du Nouveau-Brunswick ? Aurons-nous au moins 29 des 58 sièges dans cette province ? Y aura-t-il des femmes pour nous représenter sur la scène fédérale ? Nos filles seront-elles plus avides de participer au pouvoir ? Et combien d'autres questions sommes-nous en mesure de nous poser face à l'avenir des femmes en politique.

Il faut réaliser que le contexte politique a bien changé et que si certaines étapes ont été franchies, il nous reste bien des kilomètres à parcourir pour participer pleinement au pouvoir et prendre la place qui nous revient.

À la fin du 20e siècle où les femmes prennent de plus en plus conscience de leur force, et où cèdent petit à petit les barrières qui empêchent le plein développement de leur potentiel, il y a de fortes chances que le pouvoir change de visage.

Les femmes reçoivent désormais plus d'appuis car les regroupements les encouragent et les aident à briguer les suffrages afin de partager leur pouvoir politique et économique. Un nouvel organisme «FRAPPE» a vu le jour dans la province et cette association non partisane a réussi tout un exploit en septembre 1987 alors qu'elle organisait un débat des trois chefs sur les questions de la condition féminine. C'était un premier débat sur le sujet dans l'histoire politique du Nouveau-Brunswick, un débat pour les femmes, organisé par les femmes. Par ce débat, FRAPPE voulait permettre aux femmes d'évaluer le désir de chacun des chefs d'apporter des solutions concrètes et réalisables aux problèmes des femmes du N. -B. comme entité distincte. Cet événement a permis d'accentuer l'importance du vote des femmes qui représentent 52 % de la population au Nouveau-Brunswick.

Un autre groupe des plus dynamiques dans la province est sans contredit Les Dames d'Acadie qui depuis plusieurs années font beaucoup afin d'inciter les femmes à l'action politique. Présents dans près d'une trentaine de municipalités, ces cercles sont très actifs lors des élections. Cependant, là comme ailleurs, on sent encore beaucoup de résistance à l'action politique chez plusieurs membres. Beaucoup ne réalisent pas encore que leur engagement dans un foyer-école, une maternelle ou une garderie, constitue une action politique.

Il faut travailler à démystifier les mots «politique» et «pouvoir». Une mère de famille pleinement heureuse de vivre sa vie, un jeune qui s'interroge et qui cherche, une femme divorcée qui veut comprendre, une retraitée qui en profite, une religieuse dynamique dans son apostolat sont certainement détentrices de pouvoir. Personne n'aura jamais de pouvoir sur la société s'il n'a pas atteint un certain niveau de pouvoir sur lui-même.

Depuis bien des années, un très grand nombre de femmes font de l'action politique sans vraiment le réaliser. Il suffit de penser aux comités de parents, aux maisons de transition, aux banques de nourriture et aux garderies pour comprendre que notre société perdrait beaucoup si ces dernières se retiraient de leurs modes d'action.

C'est en réalisant leur apport à la communauté qu'elles verront que faire de la politique active ce n'est pas plus complexe.

Les progrès réalisés sont notables et l'avenir apparaît prometteur pour les femmes du Nouveau-Brunswick. D'ailleurs, nous sommes de plus en plus entourées de députées, de maires, de conseillères municipales et scolaires, qui sauront donner, nous l'espérons bien, une nouvelle image de la politique.

Claire Lanteigne Frigault

La revue nationale

FEMMES d'action

présente son numéro spécial sur les femmes et le développement

« Une solidarité en évolution »

Un contenu qui se veut une belle occasion de s'ouvrir sur d'autres réalités et qui souligne les liens réciproques qui unissent les femmes de ce monde.

LA MAJORITÉ INVISIBLE. « La majorité de la population du globe vit (ou survit) de l'agriculture; au niveau mondial, 80 % des femmes sont des agricultrices. Ici comme ailleurs ce qui caractérise leur travail, c'est son invisibilité. Officiellement, elles ne travaillent pas. »

LA RECHERCHE DE L'AUTONOMIE FINANCIÈRE. « Beaucoup de femmes laissent souvent à leur conjoint le soin de payer les comptes, de régler les questions d'argent. Elles n'ont pas de *cote de crédit*. L'accès au crédit est un outil de développement pour les femmes du Canada comme celles du Tiers-Monde. »

Ce numéro spécial a été publié grâce à l'appui financier du Secrétariat d'État (PLO et PPF), de Partenariat Afrique Canada et du Gouvernement du Québec (SAIC).

La revue FEMMES D'ACTION est publiée cinq fois l'an par la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises.

Recevez un numéro gratuitement !

NOM: _____

ADRESSE: _____

_____ CODE POSTAL: _____

☐ Faites-moi parvenir un numéro gratuit.

☐ Je choisis un numéro gratuit et je m'abonne à ce tarif spécial.
☐ 10$ 1 an (rég. 12$)
☐ 18$ 2 ans (rég. 20$)
☐ Paiement ci-inclus
☐ Facturez-moi

Au choix:
☐ Développement
☐ Femmes et sexualité*
☐ Formation et éducation*
☐ Vivre en santé*

*Numéros antérieurs

Postez à: FEMMES D'ACTION,
325, rue Dalhousie,
pièce 525, OTTAWA (Ontario)
K1N 7G2
Tél.: (613) 232-5791

ELISABETH

Directrice des communications d'une importante entreprise privée, Elisabeth connaît le rouage du monde des affaires. Elle a récemment fait valoir ses droits en obtenant l'équité salariale.

• *À Terre-Neuve*

Isolement et tradition

A Terre-Neuve, sur la péninsule de Port au Port, à l'ouest de la capitale, les femmes francophones n'ont pas encore eu l'occasion de se préoccuper des dossiers de l'heure des féministes du continent, non pas qu'elles soient inactives ou sans préoccupations.

C'est qu'elles vivent dans une région non seulement isolée géographiquement mais aussi linguistiquement, et les priorités sont bien différentes.

Jusqu'à très récemment, les femmes francophones de la péninsule de Port au Port n'étaient pas organisées en association. Pas de mouvement apparent mais beaucoup de travail non reconnu. Baignées dans un milieu social plutôt traditionnel, elles doivent évidemment s'occuper des enfants et de leur éducation. La pauvreté étant la norme, le défi d'élever des enfants n'en est que plus grand; sans compter la lutte incessante pour sauvegarder leur langue maternelle et la transmettre à leurs enfants - ce sera leur seul héritage. Derrière la scène, ces femmes dynamiques n'ont jamais cessé de s'impliquer. Que ce soit au sein des comités de parents, dans l'organisation des activités sociales pour la communauté ou dans la lutte pour une éducation en français, les femmes sont très actives et dominent souvent la situation.

Ce n'est pourtant pas d'elles qu'est venue l'idée de se regrouper et de structurer leurs efforts. En 1987, dans le cadre d'une de leurs rencontres annuelles, la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labardor a décidé de nommer une responsable qui s'occuperait d'un nouveau dossier : celui des femmes francophones. Tout était à faire. Il fallait contacter les associations francophones locales, recruter ou plutôt convaincre quelques femmes d'assister à une première réunion provinciale. Il fallait d'abord se rencontrer afin d'évaluer la situation et les besoins. La tâche n'a pas été facile. Les femmes étaient intéressées par le mouvement mais l'isolement linguistique les ayant rendues insécures, elles avaient peur de ne pas être comprises et de ne pas comprendre.

Petit détail me direz-vous, mais pas à Terre-Neuve. Pas sur la péninsule de Port au Port où les francophones ont, pendant des années, été ridiculisé-e-s, rejeté-e-s et battu-e-s parce qu'ils/elles parlent français. C'est la honte d'être francophone et la peur du rejet total qui s'installent au coeur des individu-e-s. La seule solution : s'intégrer, apprendre l'anglais et, pour quelques têtu-e-s, se cacher pour parler français. Ce n'est que très récemment que la fierté d'être francophone a refait surface. C'est un mouvement très jeune et encore très cicatrisé. Les femmes ne font donc pas exception. Parler français entre elles c'est une chose, mais de le faire avec des "étrangères" c'en est une autre; il a fallu beaucoup de persuasion et de patience.

En mars 1987, les représentantes des communautés francophones de Cap St-Georges, de la Grand'Terre, de l'Anse à Canards et de Stephenville rencontraient pour la première fois les représentantes de la ville de St-Jean et du Labrador. Le résultat de cette rencontre fut très encourageant. Dès qu'elles ont réalisé que la communication était facile, la conversation s'est animée et les préoccupations et les idées ont jailli, comme sorties d'un volcan éteint trop longtemps. A la fin de la rencontre, chaque femme est repartie avec la mission de recruter d'autres intéressées et la promesse d'une prochaine rencontre provinciale. Il ne fallait plus perdre le contact. Et comme la grande majorité des femmes francophones de la péninsule ne lisent ou n'écrivent pas le français et que la distance entre la péninsule, St-Jean et le Labrador est très considérable, c'est par téléphone et cassettes que la communication s'est faite.

Suite à cette première rencontre, les groupes se sont formés assez rapidement. Le groupe du Labrador existait déjà depuis plusieurs années; les femmes de cette région, vivant près du Québec ont eu l'opportunité d'être en contact avec des organismes de femmes qui les ont aidées à s'organiser. Les femmes du Labrador sont aussi membres de la Fédération nationale des femmes canadiennes françaises. Quant au groupe de St-Jean, il est né en même temps que ceux de la péninsule et est composé de femmes venant de différentes provinces canadiennes et de la France. Leurs préoccupations sont très différentes de celles des groupes de la côte ouest, mais c'est par solidarité et par désir

Chaque groupe a exprimé le désir de trouver son identité propre avant de déterminer son rôle social et politique.

de partager leur expérience que ces membres ont voulu se joindre aux femmes de la péninsule.

Dans chaque région, les femmes se sont rencontrées régulièrement et en sont venues à la même conclusion : pour l'instant les rencontres ne seraient que sociales. Chaque groupe a exprimé le désir de trouver son identité propre avant de déterminer son rôle social et politique. Se développer avant de militer.

En octobre 1987, il y eut une deuxième rencontre cette fois en présence de représentantes de la Fédération nationale des femmes canadiennes françaises et de Action éducation femmes.

Toutefois les participantes décidèrent qu'il était trop tôt pour s'affilier à une association nationale, préférant prendre le temps de réaliser quelques projets concrets pouvant intéresser l'ensemble de la communauté des femmes franco-terre-neuviennes.

Cette réunion fut la dernière réunion provinciale. Les femmes du Labrador ont dit préférer oeuvrer au sein du cercle des fermières. Puis l'association francophone de Stephenville a été dissoute et le mouvement francophone s'éteint doucement et entraîne avec lui le groupe de femmes francophones. Le groupe de St-Jean, qui compte des membres qui viennent à Terre-Neuve pour quelques années puis repartent, est aussi en voie de disparition. Les autres font déjà partie du groupe de femmes anglophones et préfèrent l'action de ces groupes organisés. Les femmes des communautés plus isolées se rencontrent encore socialement mais ne semblent pas intéressées à s'organiser plus officiellement et à joindre un organisme national.

Si le mouvement s'est effondré c'est probablement dû à deux facteurs : le premier, c'est que l'idée de regroupement est venue de l'extérieur et le deuxième facteur a été une coordination chancelante à partir de St-Jean; ce qui a occasionné une coupure dans la communication entre les groupes.

Suite page 15

École des Hautes Études Commerciales

Affiliée à l'Université de Montréal

HEC

Pour élargir ses horizons: les programmes d'études supérieures

2e cycle

	Date limite d'admission pour le trimestre d'automne 1989
Maîtrise ès sciences de la gestion (M.Sc.) 48 crédits Un programme de formation poussée ainsi qu'une initiation à la recherche appliquée dans un domaine de l'administration.	15 mars 1989
Maîtrise en administration des affaires (M.B.A.) 63 crédits Un programme complet en gestion, axé sur la prise de décision, à laquelle s'ajoute une spécialisation dans un domaine de la gestion.	1er avril 1989
Diplôme en sciences administratives (D.S.A.) 30 crédits Une formation générale de base en gestion, de courte durée, pour combiner la gestion à une formation première dans une autre discipline.	1er avril 1989
Programmes spécialisés de 2e cycle 30 crédits Une formation en gestion liée à un secteur d'activité ou à une problématique spécifique. • Gestion de projets d'ingénierie et d'aménagement • Gestion d'entreprises pétrolières • Gestion d'organismes culturels	1er avril 1989

3e cycle

Doctorat en administration (Ph.D.) 90 crédits La formation ultime du chercheur, du professeur ou du spécialiste en gestion. (Programme conjoint H.E.C./Concordia/McGill/UQAM)	15 mars 1989

L'École des Hautes Études Commerciales

Un nom réputé internationalement, synonyme d'excellence dans les domaines de l'enseignement et de la recherche en gestion. Première école de gestion de niveau universitaire à ouvrir ses portes au Canada en 1910, l'École des Hautes Études Commerciales de Montréal constitue depuis un lieu de convergence des idées et de l'action, à l'écoute de l'entreprise.

Pour obtenir plus d'information:
École des Hautes Études Commerciales
5255, avenue Decelles
Montréal (Québec)
H3T 1V6
(514) 340-6151

L'esprit d'entreprise

MARIE CLAUDE

Infirmière dans un hôpital pour enfants, Marie-Claude soutient que son attitude générale contribue parfois davantage que ses connaissances et sa formation à la guérison de ses patients.

• *Francophones du Manitoba*

S'engager doublement !

La femme francophone en milieu minoritaire a-t-elle un choix à faire : s'engager dans des organismes militant pour la francophonie, ou dans des organismes féminins?

Au Manitoba, jusqu'au début des années 80, je crois qu'on ne se posait même pas la question. La survivance prenait toute la place dans nos vies. Déjà en 1902, on avait fondé la Société historique de Saint-Boniface, et notre premier organisme politique francophone a pris racine en 1916 après 26 ans de guerre sourde contre la langue française chez nous. Nos ancêtres d'alors, femmes tout autant qu'hommes, n'avaient qu'une préoccupation : survivre en tant que Canadiens-français. Les autres inquiétudes naissantes des femmes, comme le suffrage universel, devaient sembler bien secondaires à ce peuple déjà habitué à se protéger des influences d'une culture anglophone qui se faisait de plus en plus envahissante.

De 1916, lors de la fondation de l'Association d'éducation des Canadiens-français du Manitoba (l'AECFM), jusqu'à la fin des années 60 il fallait d'abord et avant tout s'assurer que les enfants parlent la langue de leurs père et mère et sachent leur histoire, si triste fut-elle. C'était la condition essentielle à la survivance.

Je me souviens très bien, moi qui suis déjà dans la cinquantaine, de cette époque où nous nous savions un groupe persécuté, devant se méfier de l'ennemi. Il n'y avait que deux familles anglophones dans notre voisinage et les relations entre ces trois enfants et notre cinquantaine d'enfants francophones n'étaient pas des meilleures!

Nos mères avaient trop d'ouvrage à la maison pour s'occuper de causes ; c'étaient nos pères qui avaient en main l'AECFM. Les femmes s'occupaient de notre éducation et dans plusieurs familles on se préoccupait de faire instruire les enfants bien au delà du niveau d'éducation des parents en espérant les hisser ainsi au-dessus de la pauvreté.

Je n'ai entendu parler de féminisme que vers la fin de mon secondaire et je me souviens à quel point je choquais certains membres de ma famille, sans parler des gars du collège, quand je me mettais à tenir un discours féminin! Nous étions alors dans les années 50 et les quelques-unes d'entre nous qui avions décidé de poursuivre une éducation universitaire nous trouvions haussées au niveau d'une élite... Mais malgré tout, nous étions encore beaucoup plus sensibilisées au fait français qu'au "fait féminin".

Le passage des années, toutefois, n'a pas été sans marquer notre culture franco-manitobaine. Les ravages de l'assimilation se sont fait sentir ici comme ailleurs au Canada et ont eu pour effet de nous faire comprendre la nécessité de nous organiser, politiquement et collectivement.

Les résultats de cette décennie des années 70 ont été une prolifération d'organismes de toutes sortes, en commencant par la Société franco-manitobaine en 1969; puis ce furent la culture, l'éducation, les jeunes, les aînées, le patrimoine et les loisirs qui donnèrent naissance à des institutions et des groupes variés. En vingt ans, nous avons structuré notre milieu franco-manitobain de telle sorte que nous sommes devenus une "menace" pour les anglophones du Manitoba! A preuve, cette bataille linguistique des années 83-84 pendant laquelle la population anglophone s'est levée contre nous comme si nous étions un monstre de taille, nous qui sommes maintenant moins que 5 % de la population du Manitoba!

Les femmes francophones d'ici se sont-elles senties tiraillées entre les causes féministes et les causes francophones? Je crois que la réponse est tout simplement non. Il y avait tant de tâches à accomplir... Il fallait créer une ambiance de jeu en français pour les petits : elles ont fondé les Mini-franco-fun et des garderies françaises ; il fallait obtenir des écoles françaises : elles se sont engagées dans les comités de parents et même les conseils scolaires ; il fallait voir à ce que les jeunes puissent vivre en français : elles se sont données aux Jeannettes, aux Guides, aux Castors, aux Scouts, aux Danseurs de la rivière rouge, aux activités culturelles de tous genres ; il fallait faire avancer les dossiers politiques franco-manitobains : elles se sont aventurées dans les organismes comme la Société franco-manitobaine.

Francophones du Manitoba, nous nous sommes d'abord occupées de nos enfants, de notre race. Mais au début des années 80, alors que les structures étaient en place et que le reste du monde s'apercevait enfin que notre francophonie était bien vivante, nous avons pu finalement nous pencher sur notre sort de femmes. Nous étions tellement habituées, je suppose, à mettre en place nous-mêmes ce qu'il nous fallait pour notre épanouissement que nous avons simplement créé des organismes féminins pour combler nos besoins de Franco-manitobaines!

Nous avons donc mis sur pied un organisme politique, Réseau, et un organisme de ressourcement, Pluri-elles. Un groupe plus traditionnel, la Ligue des femmes catholiques, existait déjà depuis bon nombre d'années. Nous sommes affiliées aux regroupements féminins nationaux tant anglophones que francophones, mais nous fonctionnons chez nous en français.

Si nous ressentons du tiraillement, c'est à l'intérieur même de notre francophonie. On ne peut pas s'engager partout à la fois, et chacune fait ses choix selon ses priorités et les étapes de sa vie. Mais au moins on sait qu'on peut travailler pour la femme et pour la francophonie en même temps. Le merveilleux, c'est sans doute que nous ayons réussi cela, si minoritaire que nous soyons.

Dans la conjoncture historique actuelle et au sein d'une société où la famille éclate et l'Église perd sa place traditionnelle, il est clair que bien des Franco-manitobaines ont choisi, malgré tout, d'entretenir cette flamme d'une langue vivante et d'une culture florissante. Parce qu'elles ont foi en l'avenir, elles croient en la nécessité de poursuivre le dialogue ; mais c'est un dialogue différent de celui de nos mères, formé des mots du siècle prochain, englobant en même temps la justice sociale pour la femme et la survivance d'une langue.

Nous parlons maintenant un langage de femmes en plus d'un langage de peuple, et c'est la même langue que nous utilisons et que nous continuerons d'utiliser pour les deux. Voilà notre victoire et notre défi.

Franco-manitobaine, **Gilberte Proteau** *est enseignante de formation. Elle occupe aujourd'hui un poste de recherchiste à CKSB - Radio-Canada à Winnipeg. Elle a toujours vu au bien-être de la francophonie en général et des femmes francophones. Elle est mère de quatre enfants.*

• *Planification de l'emploi*

Une révision s'impose

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme s'est penché sur la stratégie fédérale destinée à assurer la formation de main d'oeuvre canadienne, lancée il y a un an. Le Conseil partage les critiques de certains groupes et particuliers selon lesquels les programmes de planification de l'emploi ne correspondent pas toujours aux besoins des femmes. Des besoins qui changent avec l'introduction rapide et massive de l'informatique de même que les effets du libre-échange.

On note que les femmes sont nettement sous-représentées dans des programmes qui assurent une formation dans les domaines où la main d'oeuvre est rare. On semble se limiter à certains secteurs, notamment ceux qui sont traditionnellement réservés aux femmes et qui sont mal rémunérés. Plusieurs spécialistes du marché du travail soutiennent qu'on devrait encourager les femmes à suivre une formation dans les domaines où on prévoit que les conditons de travail et les salaires seront au-dessus de la moyenne au cours des années à venir. On souhaiterait également la création d'une stratégie nationale globale pour s'attaquer au problème de la ségrégation professionnelle.

De nombreux groupes du milieu de la formation estiment que les immigrantes et les réfugiées auraient besoin d'une aide spéciale pour faire la transition entre le chômage ou le sous-emploi chronique et le succès professionnel. On pense entre autres à des conseillers neutres, une aide à la garde de jeunes enfants et au transport, à un soutien en cas de difficultés personnelles et à l'affirmation de soi.

Les stages de formation sont en général trop brefs, particulièrement ceux visant à améliorer des connaissances de base telles que la lecture, l'écriture et les mathématiques.

On propose que les critères d'admissibilité aux programmes Intégration/réintégration professionnelle et Développement de l'emploi soient remplacés par d'autres moins arbitraires, plus souples et fondés davantage sur les besoins réels. Les allocations de formation ne collent plus au coût de la vie. Plusieurs groupes recommandent qu'elles soient au moins équivalentes au salaire minimum provincial. Une condition sine qua non pour sortir les femmes qui ont des responsabilités familiales des ghettos d'emploi.

Andrée Germain et Guylaine Levesque

ACFO
Association canadienne-française de l'Ontario

De Jeanne Lajoie, à Hélène Brodeur, Diane Marleau, Jeannine Séguin et une foule d'autres, la preuve est faite : l'histoire et l'avenir se conjuguent aussi au féminin.

La présidente générale,
Rolande Soucie

225, chemin Montréal, Vanier (Ontario) K1L 6C4 749-1910/1-800-267-1802/FAX (613) 749-7661

Une démarche collective avant tout

La Fédération Franco-ténoise n'avait jamais réfléchi à la dimension «FEMME» de son regroupement. Pourtant, les Franco-Ténoises fournissent la grande partie du temps de bénévolat de la Fédération et des associations locales. Pour la première fois, la Fédération franco-ténoise intègre à sa programmation (1988-1989) un projet de formation et de consultation des femmes francophones. Un colloque en mars prochain servira de point de départ au regroupement éventuel des femmes francophones des Territoires du Nord-Ouest.

Le défi est de taille puisqu'il faut en un premier temps acquérir une connaissance plus approfondie de la réalité vécue par les Franco-Ténoises et en un deuxième temps utiliser ces données pour faire de ce colloque-rencontre, un événement qui leur appartient.

L'un des éléments les plus importants de ce projet est de recueillir les informations essentielles à ce regroupement. Dans les Territoires du Nord-Ouest, le problème de l'isolement est majeur. La faible population est dispersée sur un immense territoire qui représente le tiers du Canada. La Fédération franco-ténoise, comme toute association doit apprendre à oeuvrer avec les particularités régionales. De plus les femmes vivent dans un contexte social, économique et culturel très particulier. Toute intervention doit tenir compte de ces spécificités ainsi que de particularités régionales non négligeables.

Au départ, il fallait établir un profil statistique des Franco-Ténoises. Nous avons demandé à Denis Perreault, directeur de la «Grande Tournée, les Retrouvailles», d'incorporer dans son étude des questions s'adressant spécifiquement aux femmes et de nous fournir ainsi les données dont nous avions besoin. A la lumière des informations recueillies, il nous a été possible d'esquisser une première ébauche de la situation, très mal connue, des femmes dans les Territoires du Nord-Ouest.

Le recensement de 1986 de Statistiques Canada nous indique que le nombre de femmes francophones dans les Territoires est inférieur de 17 % à celui des hommes. Sur 1,290 Franco-Ténois des deux sexes, on compte 535 femmes contre 755 hommes. Autre donnée intéressante, ce sont les femmes âgées de 25 à 30 ans qui constituent le groupe d'âge le plus populeux après celui des hommes de plus de 50 ans. Ces jeunes femmes représentent les membres potentiellement les plus actifs. Comment expliquer cette très forte représentation? Est-elle liée au chômage qu'elles subissent plus fortement dans le sud du pays? Viennent-elles chercher dans le Nord leur première expérience professionnelle? Toujours selon Statistiques Canada, la proportion d'hommes et de femmes est presque égale dans les deux régions francophones des Territoires, soit celles de Yellowknife, d'Iqaluit, de Fort Smith, de Hay River et d'Inuvik. Les informations qualitatives ainsi recueillies serviront de base de réflexion, et de piste d'interventions au colloque du printemps prochain.

La méthode de fonctionnement de cette étude est intégrée à un processus d'apprentissage collectif : (enquête sur le terrain par des femmes en région, comité rédactionnel, consultation, reformulation et colloque participatif en région). Les instruments de travail s'articulent autour d'un système ouvert, au sens où les femmes du milieu participent à l'élaboration des résultats, reformulent les problèmes les plus caractéristiques des Franco-Ténoises et expriment les moyens d'action possibles. Nous faisons le pari que la méthode utilisée fournira suffisamment de stimulants pour former un groupe de femmes actives, prêtes à s'engager dans une consultation plus globale et à fournir des bases pour l'action.

Le but ultime du comité rédactionnel est d'engager activement des femmes reconnues dans leur milieu, dans la dynamique des changements souhaités, tout en respectant la situation particulière des femmes francophones du Grand Nord.

Présentement, nous comptons sur l'appui de six femmes des communautés identifiées. Elles sont déjà engagées à la cueillette d'information et participent au comité rédactionnel. Elles contribuent ainsi à l'élaboration de documents de travail et au contenu du colloque, phase cruciale du processus. Elles seront, durant toutes les étapes, les artisanes de cette réflexion sur leur vécu de Franco-Ténoises. Ce sentiment d'appropriation constitue l'objectif nécessaire pour obtenir, par effet d'entraînement, une réflexion continuelle et, espérons-le, un regroupement durable.

La consultation participative chemine vers le colloque qui représente le temps fort de ce projet de regroupement. Les ressources financières étant restreintes, nous avons dû limiter la participation aux ateliers, à deux représentantes par région. La publication des actes du colloque devient donc essentielle pour garantir le rayonnement souhaité. Elle assurera une large diffusion des résultats et des réflexions.

Le colloque marquera le début d'une vaste réflexion sur la condition des Franco-Ténoises et entamera une démarche pour obtenir des recommandations d'actions concrètes à débattre à l'assemblée générale annuelle de la Fédération franco-ténoise, porte-parole officiel de tous les francophones des Territoires du Nord-Ouest, les femmes y compris.

La «Grande Tournée, les Retrouvailles», est un projet de recherche initié par la Fédération franco-ténoise et subventionné par le ministère de la Culture et des Communications du gouvernement des Territoires du Nord-Ouest par le biais d'un programme du Secrétariat d'État. Cette recherche a pour but de sonder les besoins des francophones dans le processus de bilinguisation du gouvernement territorial, et d'émettre des recommandations.

Cet article a été rédigé avec la collaboration de Denis Perreault directeur de la «Grande Tournée, les Retrouvailles».

France Tremblay *est animatrice communautaire à la Fédération franco-ténoise depuis un an.*

France Tremblay, animatrice communautaire à la Fédération franco-ténoise, en compagnie de Denis Perrault, directeur de la «Grande Tournée, les Retrouvailles»

Famille et travail

Dans une ventilation détaillée des données d'un sondage Gallup effectué en mai 1988 et qui portait sur la famille canadienne, Ghislain Fortin du secrétariat au Développement économique (gouvernement du Québec), souligne que les statistiques démontrent clairement que le travail de la femme à l'extérieur du foyer constitue généralement un important supplément au revenu familial.

Dans le cas des familles monoparentales, la moitié des mères chef de famille travaillent. Pour ces dernières, la participation au marché du travail fait la différence entre la pauvreté et un minimum d'aisance, une fois sur deux. Il est cependant troublant de constater que pour 25 % environ de ces mères de famille, l'activité sur le marché du travail n'améliore en rien leur situation par rapport à celle des inactives, dont la plupart dépendent de l'aide sociale.

En ce qui concerne les couples plus traditonnels, on note que la participation des femmes au marché du travail ne touche que trois familles sur cinq. Comme il fallait s'y attendre, elle constitue un facteur d'enrichissement économique fort significatif dans la plupart des cas, éliminant pratiquement la pauvreté chez les couples concernés. On observe toutefois que, dans près de 60 % des cas, les familles avec enfants dont la mère ne participe pas au marché du travail ont un revenu supérieur à 30 000 $ par année, ce qui laisse supposer que l'homme y bénéficie généralement d'un revenu supérieur, compensant ainsi partiellement le manque à gagner de sa conjointe.

Extrait d'un article de Ghislain Fortin "Famille idéale? Parlons Argent!" tiré de la revue RELATIONS no 547, janvier-février 1989, page 16.

RACHELLE

Propriétaire de son commerce, Rachelle fait de la couture depuis l'âge de 7 ans. Attirée par le domaine de la mode, elle a décidé de combiner son savoir-faire en ouvrant sa propre boutique de vêtements originaux.

• *Éducation post secondaire*

Faire preuve d'initiative

Il est facile d'établir un parallèle entre la situation des femmes en général, dans le domaine scientifique et la participation des Franco-ontariens et des Franco-ontariennes aux études postsecondaires. Les femmes sont peu présentes dans les sciences et les mathématiques, alors que les francophones de l'Ontario se retrouvent en petit nombre dans les institutions postsecondaires; ils sont presque absent-e-s des programmes scientifiques. En ce sens, le statut de minoritaire des Franco-ontariens se rapproche de cette majorité que sont les femmes. Quant aux Franco-ontariennes, elles sont par le fait même doublement minoritaires.

Au cours des dernières années, plusieurs rapports ont démontré le faible taux de participation des francophones de l'Ontario aux études postsecondaires (Churchill Frenette Quazi, Carrier, et Cachon). En effet les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes ont généralement 50 % des chances de leurs concitoyen-ne-s anglophones de poursuivre des études postsecondaires. Cela signifie également que le niveau de scolarisation de ce groupe est nettement inférieur à la moyenne provinciale. Ces études ont également illustré le fait que les jeunes francophones, qui entreprennent des études universitaires, s'inscrivent généralement dans des domaines où ils et elles peuvent poursuivre des études dans leur langue maternelle. C'est pourquoi on les retrouve d'abord dans les humanités et les sciences sociales ainsi qu'en éducation. Très peu s'inscrivent dans les sciences et les mathématiques et pour cause, la majorité de ces programmes ne sont à peu près pas disponibles en français en Ontario.

En regardant certaines données du rapport Churchill, nous constatons également que les jeunes Franco-Ontariennes poursuivent des études postsecondaires en plus grand nombre que les jeunes Franco-Ontariens.(1) Plusieurs facteurs entrent en ligne de compte lorsque l'on tente d'expliquer ce phénomène. Notons tout d'abord qu'il est plus difficile pour une femme que pour un homme d'obtenir un emploi raisonnablement rémunéré. En effet des études de toutes sortes indiquent clairement qu'à qualifications égales, les femmes au Canada reçoivent des salaires nettement inférieurs et rien ne laisse supposer que la situation soit meilleure pour les Franco-Ontariennes.

D'autre part dans le nord de l'Ontario, où l'on retrouve près du tiers de la population francophone de la province, la structure économique basée sur le développement des ressources naturelles fait très peu de place aux femmes. Pourtant l'industrie forestière et le secteur minier offrent des salaires fort intéressants, sans qu'il soit nécessaire de posséder de diplôme postsecondaire. Dans une communauté où la tradition universitaire est presqu'inexistante, on comprend que ces emplois attirent plusieurs jeunes hommes, au sortir du secondaire. Les jeunes filles n'ayant pas accès à ce genre d'emplois, s'inscrivent en plus grand nombre dans les institutions postsecondaires. Pour elles la façon la plus certaine d'assurer leur avenir économique, c'est par l'obtention d'un diplôme.

Par ailleurs, lorsque l'on examine le genre de formation que les femmes reçoivent en général au Canada, on constate qu'elles sont beaucoup moins présentes dans les sciences et les mathématiques que dans les humanités et les sciences sociales. Les sciences et la technologie demeurent encore aujourd'hui des forteresses masculines, que le mouvement féministe n'a que faiblement ébranlé. Les femmes qui se dirigent vers les sciences ont surtout tendance à choisir des domaines dits féminins c'est-à-dire le secteur paramédical, la diététique et la physiothérapie. N'est-ce pas là des secteurs où elles peuvent mettre à profit leurs qualités dites féminines !

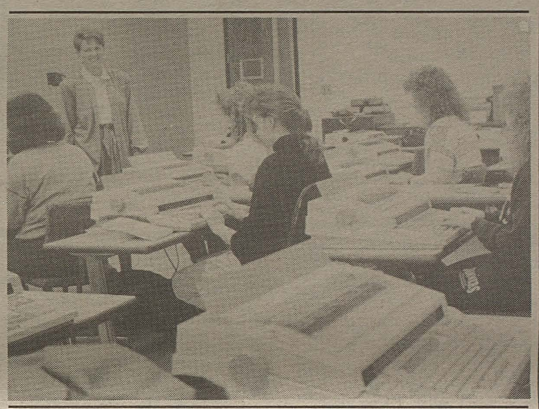

Si les jeunes filles ne se dirigent pas vers les sciences et les mathématiques, c'est que notre société traîne encore de vieux stéréotypes, qui laissent croire que ces domaines sont d'abord masculins et que les garçons ont des qualités innées pour ce genre d'étude. Pourtant personne n'a jamais pu démontrer que le cerveau a un sexe et Dieu sait que plusieurs scientifiques ont essayé et essaient toujours !

De nombreuses recherches ont démontré qu'au niveau primaire il n'y a pas de différence entre les résultats scolaires des garçons et ceux des filles. Au secondaire par contre,les garçons ont de meilleures notes en mathématiques et en sciences, alors que les filles les devancent dans les langues et les sciences sociales. Pourtant ce n'est pas le potentiel intellectuel des uns et des autres qui explique cette situation, mais les attitudes et les comportements. Ainsi les filles ont très peu de modèles féminins à qui elles peuvent se référer. Il y a beaucoup moins de femmes que d'hommes qui enseignent les sciences et les mathématiques. De plus les exemples utilisés dans les cours réfèrent généralement à des réalités qui s'inspirent du vécu masculin, et donc qui sont beaucoup plus pertinentes pour les hommes que pour les femmes. Et malheureusement les enseignants (je ne crois pas devoir féminiser ici) ne sont généralement pas conscients ou refusent de voir cet état de choses. Quand on leur démontre, ils le nient très souvent en affirmant que les filles ne savent pas s'adapter et que cela en soi indique bien qu'elles ne sont pas à leur place. "Pourtant une étude de Mme Sharon Hogerty a déjà souligné que les jeunes filles sont fréquemment l'objet de taquineries de la part des professeurs de sciences. Leurs observations et leurs questions s'adressent souvent aux garçons lors d'ateliers pratiques, les filles se retrouvent alors marginales dans une classe de science." (2) Quant aux quelques femmes qui persistent et qui réussissent malgré le système, elles doivent constamment lutter pour garder leur place et pour se faire entendre dans ce monde d'hommes.

En tenant compte du fait que le savoir scientifique s'avère un pouvoir très important dans notre société, on constate que les femmes n'ont que peu ou pas accès à ce pouvoir. De plus, une formation scientifique ouvre la voie à de nombreux emplois rémunérateurs et enrichissants, mais encore là les femmes en sont presqu'exclues.

Comment remédier à la situation ? D'abord en offrant des programmes de sciences et de mathématiques en français au niveau postsecondaire. Mais il ne s'agit que d'une partie de la solution. En effet il faut que les programmes qui seront offerts aux Franco-Ontariens et aux Franco-Ontariennes soient adaptés à leurs besoins. Les programmes qui existent actuellement ne répondent pas vraiment à leurs besoins puisqu'ils ne s'y inscrivent pas. Ils ne répondent pas non plus à ceux des femmes puisqu'elles sont toujours très minoritaires dans le domaine. Dans le premier cas la langue liée au statut de minoritaire explique cette situation. Par contre en ce qui concerne les femmes et les Franco-Ontariennes en particulier, la discrimination sexuelle doit aussi être prise en considération.

Créer des programmes de sciences et de mathématiques répondant aux besoins de la population francophone de l'Ontario, voilà le défi que nous devons relever. Et cela ne signifie nullement que ces programmes seront de moindre qualité. AU CONTRAIRE ! Pour ce faire, il faut d'abord tenir compte de la situation actuelle et avoir comme point de départ le vécu des francophones de l'Ontario. Il faut donc faire preuve d'initiative, d'originalité et surtout ne pas avoir peur de délaisser les sentiers battus pour inventer des programmes de qualité, à la mesure de nos besoins. Et puisqu'à peu près tout est à faire dans ce domaine. Il faudrait aussi saisir l'occasion pour bâtir des programmes qui ne laisseront pas de côté les Franco-Ontariennes.

Mais il ne suffit pas de créer des programmes au niveau postsecondaire. En effet les niveaux primaire et secondaire doivent aussi remettre en question ce qui se fait à leur pallier, revoir leurs programmes et s'assurer qu'ils sont assez dynamiques et pertinents pour coller au vécu des jeunes francophones. Les professeur-e-s doivent aussi tout faire pour éliminer le sexisme dans leur présentation des sciences et des mathématiques, comme dans toutes les autres disciplines d'ailleurs. Si tous les manuels et notamment ceux de mathématiques et de sciences ne sont pas modifiés pour se rapprocher de certaines réalités féminines et surtout si les attitudes des professeur-e-s ne changent pas, on ne pourra espérer transformer la situation. Car plus une société crée des différences entre les sexes, plus elle valorise un monde où les hommes et les femmes évoluent dans des sphères d'activités différentes. Et les vraies perdantes dans tout cela, ce ne sont pas seulement les femmes qui se voient refuser l'accès à certains secteurs d'activités mais toute la société puisqu'elle se prive d'une bonne partie du talent sur lequel elle devrait pouvoir compter.

Quant à la société franco-ontarienne elle n'a plus le choix car elle ne peut absolument pas ignorer 50 % de ses effectifs. Avec l'assimilation qui fait des ravages de plus en plus grands et une sous-scolarisation chronique, les Franco-Ontariens et les Franco-Ontariennes ne peuvent espérer survivre dans une société de haute technologie, sans apporter des changements majeurs à leur système d'éducation primaire et secondaire et sans se doter d'un système d'éducation postsecondaire qui répondra à leurs véritables besoins et aspirations. Et nous faisons fausse route si nous ne tenons pas compte du fait que nos systèmes sont très sexistes et que ce sexisme ne disparaîtra pas de lui-même. Une société comme la société franco-ontarienne ne pourra survivre si elle ne peut compter sur tous ses effectifs. Or le sexisme a généralement tendance à négliger 50 % du potentiel d'une société. Seule une prise de conscience et une remise en question quotidiennes et collectives nous permettront de l'éliminer de nos systèmes scolaires.

Danielle Coulombe

(Photo : Guylaine Lévesque)

1. Churchill, S., Frenette, N. et Quazi S. Éducation et besoins des Franco-Ontariens : Le diagnostique d'un système d'éducation. Vol. 2, L'enseignement postsecondaire, Rapport statistique, Toronto, 1985.

2. Charlebois, Margot. Le monde des sciences et de la technologie a-t-il un sexe ? dans les cahiers de la femmes. Vol. 5, no 4, été 1984, p.17.

Terre-Neuve

Que réserve l'avenir? Les groupes qui ont survécu sont ceux des régions isolées et les femmes de ces communautés sont satisfaites de leurs rencontres sociales; mais la participation est de plus en plus faible et les rencontres de plus en plus espacées. Ce ne sont pourtant pas les préoccupations qui manquent : la lutte pour une éducation en français n'est pas terminée, la violence familiale et l'inceste affectent le milieu de vie, la pauvreté est courante de même que le chômage et les perspectives d'emploi pour les femmes sont très minces.

L'isolement a créé un décalage dans l'éveil social. Il faudra encore beaucoup de temps. Mais quand on vit dans une toute petite communauté, qu'on a passé toute sa vie avec les mêmes personnes, que tout le monde se connaît très bien, ce n'est pas facile. On se regroupe derrière des causes approuvées comme l'éducation ou la sauvegarde de l'héritage culturel mais on ne va pas plus loin, on ne veut pas causer de remous.

Lyly Fortin *habite Saint-Jean,Terre-Neuve depuis huit ans.*

« Je suis employée de l'unique journal francophone à l'Ile du Prince Edward. Depuis août 1987, j'ai accédé au poste de directrice. J'adore mon travail et je compte y rester pour plusieurs années encore. »

Marcia Enman, La Voix Acadienne (I.P.E.)

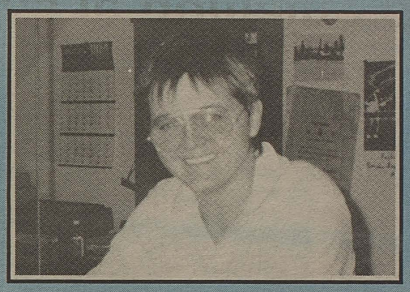

« Certes, être femme et diriger ce n'est pas chose facile. Il y a souvent du travail supplémentaire mais je crois qu'avec de la détermination et du dynamisme, nous réussirons à percer ce château fort de la presse écrite. »

Bernice Butler, Journal Le Moniteur (Shédiac, N.B.)

« Le 4e pouvoir, on le retrouve partout. Dans les Territoires du Nord-ouest, l'Aquilon joue un rôle de premier plan auprès de la population franco-ténoise et notre ascension se poursuit. »

Denise Canuel, Journal L'Aquilon (T.N.O.)

En Hommage à toutes les femmes qui oeuvrent dans le domaine de l'information au Canada

APFHQ **Association de la presse francophone hors Québec**

325, Dalhousie
Pièce 900
Ottawa - Ontario
K1N 7G2

23ième année
Windsor le
Le 15 mars 1989
NO 11

Le Rempart

"L'hebdo des Francophones du sud-ouest ontarien"

Rencontre le 2 avril

Un regroupement de gens d'affaires francophones à l'étude

(LC) Un déjeuner-causerie qui aura lieu le dimanche 2 avril donnera l'occasion aux gens d'affaires de se réunir et de discuter ensemble de l'idée d'un regroupement permanent de gens d'affaires francophones de la région.

Trois personnes-ressources y seront afin d'orienter les idées à ce sujet: M. François-Pierre LeScouarnec, coordonateur des services en français au ministère ontarien de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, M. Claude Decelles, qui a les mêmes responsabilités au ministère de la Formation professionnelle, ainsi qu'un(e) représentant(e) du comité d'implantation d'un tel regroupement dans la région d'Ottawa.

Mme Bernadette Grenier, agent de développement de l'ACFO Windsor-Essex-Kent, a envoyé des lettres d'invitation aux commerçants et gens d'affaires. Elle a pensé que ça conviendrait de les inviter pendant l'heure d'un repas.

L'ACFO est d'avis qu'un regroupement de gens d'affaires francophones servirait entre autre à les mettre en évidence afin qu'ils soient mieux connus par le public, surtout par les plus jeunes.

L'automne dernier, le Carrefour Commercial Francophone, qui a mis en valeur 28 exposants et 60 autres annonceurs sur panneaux, a bien fonctionné puisque la majorité des gens qui ont visité le Carrefour a répondu "que cela avait été intéressant" lors d'un sondage fait par l'ACFO. Tout a donc commencé par ce Carrefour.

Le regroupement serait aussi un genre d'éveil pour les commerçants à l'ampleur du commerce qui peut se faire en français. "Ce genre de regroupement peut stimuler beaucoup de gens, et c'est aussi le fait d'être ensemble pour pouvoir partager des idées," a dit Mme Grenier.

Olé! Olé! Préparez-vous à venir au Festival!

(LC) Le Festival Francophone du Sud-Ouest s'en vient de plus en plus vite! Il ne reste que quelques semaines avant que débutent les événements.

Il y a une gamme d'événements pour tous les goûts. Comme LE REMPART l'a déjà indiqué au début du mois dernier, il y aura deux soirées musicales co-productions de Radio-Canada et du Comité du Festival. On peut acheter des billets à l'avance. Ils sont disponibles en appelant au guichet du Cleary au 252-6579.

Le Festival offre d'autres soirées musicales qui plaîront aux adultes et aux étudiants: la chorale des élèves des six écoles françaises de Windsor et une chorale de professeurs, la "Boîtes à chanson", un spectacle de variété avec différents artistes quasi-professionnels, ainsi qu'une soirée de synchronisation à l'école St-Philippe de Grande-Pointe faite par les élèves de l'école.

Si vous êtes femme franco-ontarienne, membre ou non de l'Union Culturelle des Franco-ontariennes, vous aimeriez peut-être aller à la réunion de l'UCFO locale pour les élections, suivies d'un vin-fromage.

Si la faim vous prend fort, il y a un déjeuner à la salle paroissiale St-Jérôme le 2 avril, un souper par le Club Richelieu Les Campagnards le 12 avril et un banquet annuel parrainé par le Club de l'âge d'or Jean-Paul II le 15 avril.

Si vous aimez mieux danser, il y a une danse au Centre Canadien-français à 21h le 15 avril.

Autres événements qui auront peut-être de l'intérêt pour les gens de tous les goûts: l'assemblée annuelle de l'ACFO, l'ouverture officielle du Centre d'alphabétisation Alphana, et la pièce de théâtre "L'Auberge des Morts subites" de la troupe Soleil-Sud.

Mlle Paulette Richer, présidente du Comité d'organisation du Festival "aimerait inviter les gens à acheter leurs billets d'avance. Cette année, on a beaucoup de variété et de nouveautés à présenter aux gens," ajoute-t-elle.

Le programme complet du Festival sera publié dans la prochaine édition du REMPART.

Il faut plus pour les jeunes à Radio-Canada

La radio française de la société Radio-Canada fait un excellent travail d'information, cependant il y a très peu d'intérêt pour les jeunes dans sa programmation. Voilà deux des constatations principales faites au cours d'une audience à Windsor la semaine dernière, dans le cadre d'une tournée nationale du comité qui étudie les besoins en radio des francophones hors-Québec dans le but de préparer des recommandations pour la Société. Il est paru clairement que les goûts des auditeurs sont très variés: certains souhaiteraient beaucoup de musique Western alors que d'autres voudraient capter la bande FM de Radio-Canada afin de pouvoir y apprécier la musique classique. On apprécie la couverture sportive quoique l'on voudrait plus de couverture des sports communautaires. On a mentionné nombre de fois l'appréciation de l'émission "Ontario 30" ainsi que le désir de renseignements pour mieux connaître les artistes du Canada français. Notre photo fait voir trois des participants qui poursuivent leurs échanges de vues avec les responsables après la session formelle: dans l'ordre habituel: Mme Mina Grossman, directrice des services français de Radio-Canada à Windsor, M. Roger Lozon de Grande-Pointe, Mme Aline Granbois de Windsor, M. Gilles Lacourcière de Tecumseh et M. Michel Thivierge président du comité d'étude.

A la recherche de 12 adorables bébés... P.14

Troisième série de projets subventionnés par la Fondation Franco-Ontarienne

(C) La Fondation Franco-ontarienne vient d'annoncer quatorze subventions de 1,000$ chacune pour des projets soumis par des individus et des organismes oeuvrant dans les domaines de l'éducation, de la culture et du développement social et communautaire.

La liste des récipiendaires comprend, entre autres, le Festival de la St-Jean 1989 à Hearst, l'ACFO Rive-Nord, pour l'achat de livres et de disques français pour le projet de garderie pour les francophones à Elliott Lake, M. Claude "Butch" Bouchard, chansonnier de Moonbeam, pour la production et la réalisation de son premier 45 tours, le Centre culturel d'Orléans, pour des ateliers de création littéraire et théâtrale pour les jeunes francophones et l'Association des auteurs de l'Ontario pour le premier congrès de cette association d'écrivains et d'artistes en mai 1989.

Ces subventions proviennent des intérêts du fonds perpétuel de la Fondation qu'elle cherche toujours à augmenter afin de pouvoir venir en aide à encore plus de projets. Les dons à la Fondation peuvent être déposés au comptoir d'une Caisse populaire ou d'une succursale de la Banque Nationale ou envoyés directement au bureau de la Fondation au C.P. 7340, Vanier, Ontario, K1L 8E4. Des reçus sont émis pour fins d'impôts.

Index des Services en Français

Services d'information pour individus et service de secrétariat pour organismes francophones: Association canadienne-française de l'Ontairo Windsor/Essex/Kent, 2418 ave Central **948-9322**.

AGENTS D'IMMEUBLE

M. Omer Dubuc, Buckingham Realty, 4573 ch. Técumseh, Windsor, **948-8171; 734-6369.**
M. Jean-Pierre Fortier, Primeau Realty, Bur. **735-2488;** Rés.: **974-3993.**
M. Rénald Paquin, Remo Valente Real Estate Ltd. 2525 promenade Roseville Garden, Suite 200, **944-1234; 735-2552.**

APPAREILS ÉLECTRONIQUES

[Voir "Stéréo, télévision, VCR, etc.]

ARTICLES RELIGIEUX

Brisebois Christian Book Store, M. Maurice et Mme Béa Brisebois, 3315 ch. Técumseh est, **944-9780.**

ARTISANAT

Le trésor de laine, Mme Irène Roy, 12325 ch. Técumseh, Técumseh, **735-1235.**

ASSURANCES

Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor, **966-6112.**
La Métropolitaine, M. Denis Pinsonneault, 880 rue Ouellette, Pièce 400, Bur.: **255-7500,** Dom.: **728-1048.**
Morand Insurance Brokerage, M. Joseph Morand et M. Gerry Morand, 12110 ch. Técumseh, **735-8000.**
Prudentiel d'Amérique, Mme Lise Bellehumeur, secrétaire, 7651 est, ch. Tecumseh, **974-9177.**
The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P. 9, Emeryville (Puce), Bur.: **727-3855; 727-6479;** Rés.: **979-8581.**

AUTOMOBILES-PIÈCES

A & L Auto Recyclers Ltd., MM. John Lanoue et Guy Desmarais, route 2 angle ch. Comber (77), **1-800-265-2128** comté, **798-3525** Windsor.

AUTOMOBILES-RÉPARATIONS ET DÉBOSSAGE

Emeryville Collision Inc., M. Serge Labonté, Hwy 2, Emeryville, **727-3486.**

COMPTABLES

Cox, Hyatt & Company, M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A. 875 ave Ouellette, Pièce 200, Windsor **258-4626.**
Robert Seguin, 737 Ouellette, (Rez-de-chaussée) Windsor, **253-6326.**

CONFECTION DE GÂTEAUX

Cakes by Fran, Mme Francine Robertson, St-Joachim, **728-2436.**

CONSTRUCTION

[Voir Rénovation et Construction]

COSMÉTIQUES ET SOINS DE BEAUTÉ

Produits "Mary Kay", Mme Louise Klimczak, 1235 Colbourne, Windsor, **944-0802.**

DEPANNEUR

Pour vos soirées sociales, vos casse-croûte et les items qu'il vous faut entre vos visites au supermarché

The Party Stop

Fournisseur de chips et POP SHOPPE
6525 est, rue Wyandotte
948-3325

Mme Rose D'Août, propriétaire

DISTRIBUTEURS

Philip et Val McGraw, (distributeurs Shaklee et National Safety Associates), 501C-1170 ch. Lauzon, Windsor, **945-8434.**

ELECTRICIEN

Roy Electric, Richard Roy et Marcel Roy, Pointe-aux-Roches, **798-3205.**

ENSEIGNES

Parent Signs, M. Richard Parent, 1071 ch. Lespérance, Técumseh, **735-1303.**

Suite p. 8

Analphabétisme au pays

Statistique Canada fera enquête

OTTAWA (APF) Statistique Canada entreprendra cet automne une enquête spéciale sur l'analphabétisme au pays.

Commandée par le Secrétariat d'État, cette enquête devrait permettre d'établir une fois pour toutes le pourcentage réel des analphabètes au pays. Les premiers résultats seront dévoilés en juin 1990, au beau milieu de l'Année internationale de l'alphabétisation.

On ne lésinera pas sur l'échantillonnage. Un total de 16,000 Canadiens, hommes et femmes, francophones et anglophones, seront invités à remplir un questionnaire et à compléter des épreuves pratiques qui détermineront les niveaux d'alphabétisme. L'enquête, nous dit-on, devrait permettre de faire les distinctions entre l'analphabétisme chez les francophones hors Québec et les francophones Québécois, de même qu'entre les hommes et les femmes.

Selon Cécile Dumas de Statistique Canada, l'enquête devrait donner des résultats plus précis que l'enquête Créative Research-Southam News de 1987.

Au cours d'une conférence sur l'analphabétisation et les femmes au Canada organisée par le Réseau national d'action éducation femmes, Mme Dumas a mis en doute les méthodes et les résultats de l'enquête de Southam News qui a fait tant de bruit au pays. Elle a critiqué la longueur du questionnaire, la composition du jury "élitiste" (tous des écrivains et des journalistes et un seul alphabétiseur), le fait que le questionnaire n'était pas toujours dans la langue du répondant, et s'est interrogée sur les intentions réelles de Southam News qui, comme on le sait, contrôle des centaines de journaux au pays.

Calendrier des événements

VENDREDI 15 MARS
4:30h
Souper pauvres hommes
Parrainé par Les Missions, Justice sociale
Salle paroissiale de l'église St-Simon et St-Jude de Belle-Rivière
Entrée: Dons
Informations: Presbytère au 728-3381 (Madeleine Labbé)

LUNDI 20 MARS
7h30 PM
Soirée d'information [Etienne DeLage]
Parrainé par l'Union Culturelle des Franco-Ontariennes
Ecole St-Catherine de Paincourt
$2.00
Informations: Suzanne Cubaynes-Desforges au 352-7978

DIMANCHE 2 AVRIL
8h00
Partie de carte, tirage, goûter
Parrainé par le Club de l'âge d'or Le Foyer
Ecole St-Paul, Pointe-aux-Roches
Entrée: 2.00$
Informations: Mme Aldéa Cormier au 798-5943

DIMANCHE 2 AVRIL
8h00
Partie de carte, Euchre et Bridge
Parrainé par la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, section Jeanne-Mance.
Sous-sol de l'église Immaculée-Conception
Entrée: 2.50$ prix, goûter
Informations: Diane Serré au 945-1481.

ENCEINTE?
Si vous ne savez pas que faire...
Birthright peut vous aider!
Composez 252-3322
ou venez nous voir au 549 rue Kildare
- tests de grossesse - consultations médicales -
logement - conseils légaux -
SERVICE GRATUIT ET CONFIDENTIEL

Pour en savoir plus long sur les femmes dans le monde

OTTAWA (APF) Grande première pour les femmes et la francophonie canadienne!

La revue Femmes d'action consacre son numéro du mois de mars à la question des femmes et du développement international. C'est la première fois que cette revue thématique, qui est publiée cinq fois l'an par la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises, consacre une édition complète sur un seul et unique thème.

Le numéro spécial "Femmes d'ici et d'ailleurs: une solidarité en évolution" compte 56 pages. Il est tiré à 5,000 exemplaires, deux fois et demie son tirage habituel. Les responsables de la revue croient que l'intérêt manifesté pas les femmes canadiennes pour les questions internationales justifie un tel tirage.

Les sujets traités dans ce numéro vont de l'autonomie financière à la religion, en passant par la violence faite aux femmes, la reproduction et la coopération dans des pays lointains. Les articles ont été rédigées par des étudiantes et des chercheuses qui ont, pour la plupart, déjà séjourné dans les pays mentionnés dans leurs reportages.

On peut se procurer cette édition dans certaines librairies au pays, et par abonnement en écrivant à: Femmes d'action, 325 Dalhousie, pièce 525, Ottawa, Ontario, K1N 7G2.

MINIMÉTRIQUE

À la température de 4°C, 1 L d'eau pèse 1 kg.

100-40 MC

L'Ontario annonce la création d'un Conseil pour la formation des enseignants

(C) Le ministre ontarien de l'éducation, M. Chris Ward, vient d'annoncer la création d'un Conseil ontarien pour la formation des enseignants qui sera chargé de conseiller les ministres de l'Education et des Collèges et Universités sur toutes les facettes de la formation des enseignants.

Le ministre a de plus annoncé que toutes les questions qui ont trait à la formation des enseignants deviendront la responsabilité du ministère de l'Education et relèveront d'une nouvelle direction, qui prendra le nom de Centre pour la formation des enseignants.

Le Conseil sera formé de seize membres qui représenteront chacun des quatre groupes directement intéressés à la formation des enseignants: les universités, les enseignants, les conseils scolaires et le gouvernement. Chacun des quatre groupes sera représenté par au moins un ou une francophone. En outre, un sous-comté de langue française fera des recommandations au Conseil au sujet de la dimension française de la formation des enseignants.

Le Conseil pour la formation des enseignants entrera en fonction d'ici le début de la prochaine année scolaire.

M. Ward a l'intention de demander au Conseil de donner son avis sur plusieurs questions, y compris la création, d'ici 1995, d'un stage à l'intention des nouveaux enseignants, similaire à une période d'apprentissage, ainsi que des moyens de répondre aux besoins en enseignants dans certains domaines très recherchés, tels que les programmes en français, les mathématiques, les sciences et les études technologiques au palier secondaire.

D'autre part, le ministre a annoncé une série de mesures à court et à long terme pour parer au danger que la pénurie d'enseignants qui commence à se faire sentir ne devienne trop grave. Il compte à cette fin conjuguer ses efforts avec ceux du ministère des Collèges et Universités pour assurer une plus grande affluence d'étudiants dans les facultés d'éducation, pour aider les conseils scolaires à recruter des enseignants parmi le nombre de plus en plus élevé d'enseignants de l'extérieur jugés aptes à enseigner dans la province et pour explorer la possibilité d'avoir recours à un plus grand nombre d'enseignants à la retraite.

Le Conseil des écoles catholiques de North Bay rejette l'école distincte

(APF) Une commission scolaire francophone catholique de North Bay dans le nord de l'Ontario a rejeté l'idée de créer une école distincte regroupant des élèves francophones en fonction de leur compétence linguistique.

En décembre dernier pourtant, les six conseillers scolaires francophones avaient unanimement résolu de regrouper les élèves dont la langue française est la langue couramment parlée à la maison, dans une école élémentaire distincte.

A l'heure actuelle, les élèves francophones qui peuplent les cinq écoles françaises de North Bay proviennent tant de foyers mixtes que de foyers unilingues français. Les partisans de l'école distincte estiment que l'éducation de leurs enfants est freinée par la présence d'élèves ne maîtrisant pas parfaitement la langue française. Ils ont rapidement été accusés par des parents d'élèves bilingues, de vouloir se doter d'une école d'élite.

Une campagne de dénigrement dans la presse locale envers les parents favorables à une école distincte a mis du piquant dans cette affaire.

Selon les chiffres fournis par M. Raymond Desrosiers, porte-parole des parents en faveur d'une école distincte, 537 des 1094 élèves des écoles francophones de North Bay ont une maîtrise supérieure du français. De ces 537 élèves, 237 avaient manifesté leur intérêt envers une véritable école homogène. C'est le double de ce que la commission scolaire estimait comme le seuil minimum à atteindre pour créer une telle école.

Les partisans de l'école distincte cogneront bientôt à la porte de la commission scolaire publique, pour obtenir ce que les conseillers scolaires catholiques leur ont refusé.

Selon la porte-parole des opposants, Mme Solange Shank, le projet de créer une école distincte équivalait à créer une école privée pour l'élite. Mme Shank reconnaît qu'un travail de francisation s'impose dans les cinq écoles françaises de North Bay, mais selon elle, ce n'est pas en créant une école regroupant l'élite qu'on peut résoudre le problème.

Le président de la commission scolaire catholique, M. Michel Dupuis, confirme que le débat a été très émotif à North Bay. Lui-même a reçu des menaces personnelles.

Pour M. Dupuis, la décision prise en décembre 1988 de créer une école distincte était la "décision idéale". A la place, les conseillers ont choisi ce qu'il appelle "la voie de l'étapisme" en créant des classes parallèles à l'intérieur des cinq écoles françaises. Selon le président, il s'agit néanmoins d'un premier jalon vers la refrancisation des cinq écoles.

Des scientifiques acidifient des lacs!

(ASP) Dans une région située à 90 kilomètres au nord de Kenora, en Ontario, des scientifiques du gouvernement canadien ont volontairement rendu acides des lacs non pollués! Ce n'était pas par vandalisme, mais plutôt pour étudier les effets de l'acidification d'un lac, et voir comment un lac peut récupérer une fois qu'on cesse de lui jeter des polluants acides.

Une des conclusions que les chercheurs ont tirées, c'est que, contrairement à ce qu'on pensait, les bactéries qui dégradent les composés d'azote sont peu efficaces, sauf en été. Mais il y a de l'espoir, car des lacs que les scientifiques ont cessé d'acidifier reprennent vie graduellement, avec le retour des plantes et des poissons.

ECHEC AU CRIME

Le crime de la semaine

ECHEC AU CRIME offre des récompenses allant jusqu'à $1000. pour des renseignements menant à une arrestation en rapport avec le crime décrit ci-bas ou n'importe quel crime sérieux, et garantit l'anonymat à l'informateur qui n'a pas à se nommer ni témoigner en cour, mais qui est identifié par un numéro. Le numéro à composer est 258-8477 ou 1-800-265-7500 sans frais dans le comté.

Le 12 janvier, 1989, des voleurs sont entrés de force dans une résidence de la rue Curry et ils ont pris des biens personnels ayant une valeur de 5 000$.

Pendant les heures de noirceur, les voleurs sont entrés dans la cour arrière de la maison où ils ont brisé la vitre de la porte afin d'entrer dans la maison.

Une fois entrés, ils ont saccagé la maison, et ont volé un four micro-ondes fabriqué par Citizen, un contrôle à distance pour une télévision Citizen, un V.C.R. Grenada, un accordeur et amplificateur fabriqué par J.V.C. et un joueur à disquettes fabriqué par Fisher.

Vos droits sont protégés

Que vous parliez français ou anglais, la nouvelle Loi sur les langues officielles confirme votre droit de vous faire servir en français ou en anglais et ce, dans tous les bureaux des institutions fédérales au Canada et à l'étranger, là où il existe « une demande importante ». Ce symbole vous aide à reconnaître ces bureaux.

En tant que Commissaire aux langues officielles, je suis le protecteur de vos droits linguistiques et je travaille pour vous et avec vous afin d'en assurer le respect.

Vos droits sont protégés... Votre choix, c'est votre droit !

C'est pour vous !

La Loi sur les langues officielles du Canada, 1988

COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES
COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES

Le bureau du Commissariat aux langues officielles pour la région de l'Ontario est situé au :

1, rue Dundas ouest
Pièce 2410
Toronto (Ontario)
M5G 1Z3

Tél. : (416) 973-1903
Sans frais : 1-800-387-0635

Pour de plus amples renseignements, veuillez remplir ce coupon et le retourner à l'adresse suivante :

Commissariat aux langues officielles
Ottawa, Canada K1A 0T8

Téléphone : (613) 995-0826
Télécopie : (613) 993-5082

Nom _____

Adresse _____

_____ Code postal _____

MB-012

bloc-notes

La communauté francophone du sud-ouest est certainenemt bien "en vie" de ces temps-ci si l'on en juge par les événements courants.

Le comité d'organisation du Festival francophone est à mettre les dernières touches au programme de cette année. C'est une tâche d'envergure que d'organiser une telle manifestation qui s'échelonnera cette année sur un peu plus de deux semaines! Pour cela, le comité, que dirige la toujours dévouée Mlle Paulette Richer, est à l'oeuvre depuis plusieurs mois, en fait, depuis presqu'un an! Et le programme témoigne de la valeur de leurs efforts.

Le programme complet sera publié dans LE REMPART et attirera certainement beaucoup de gens.

Mais il n'est pas trop tôt pour féliciter le comité et sa gentille présidente, car le Festival sera certainement encore un succès.

Récemment, comme on a pu le lire dans LE REMPART, une centaine de femmes de la région ont participé à la journée organisée par l'Union Culturelle des Franco-ontariennes pour marquer la Journée internationale de la femme. Cent femmes... qui ont fêté ensemble leur état de femme, qui ont réfléchi ensemble sur des questions qui les touchent de façon particulière, qui se sont diverties dans une ambiance manifestement des plus chaleureuses.

Voilà donc un autre succès dont on peut féliciter les organisatrices.

(L'UCFO est responsable de nombre de projets qui contribuent de façon notable au bien-être de ses membres et de leurs amies. Je pense en particulier au programme "Nouveau Départ" qui avait été présenté à quelques reprises, mais dont on n'entend plus parler depuis quelque temps. C'est à souhaiter que ce ne soit pas tout à fait abandonné.)

Le conseil régional de l'Association canadienne-française de l'Ontario, lui, organise un déjeuner pour les gens d'affaire où on étudiera la possibilité de mettre sur pied un regroupement des gens d'affaires francophones de la région.

Excellente idée!

D'une part, l'intérêt manifesté lors du Carrefour Commercial Francophone de l'automne dernier prouve qu'il y a bien suffisamment de gens d'affaires de langue française dans notre coin. Il peut évidemment y avoir plusieurs avantages à se regrouper. C'est justement ce qui sera étudié avec la participation de personnes-ressources à l'occasion du déjeuner.

Mais encore plus important, tout ce qui peut encourager et mettre en valeur une participation plus active de nos compatriotes dans le domaine économique contribue directement au bien-être de notre communauté. Ce n'est pas question d'être matérialiste ou de croire que l'argent est la seule chose qui compte. C'est simplement reconnaître, dans le bon sens, que "l'argent est le nerf de la guerre", que plus nous sommes forts économiquement, plus nous pouvons l'être de toutes les autres façons.

Bon succès donc. à cette initiative de l'ACFO.

Comme l'indique un article à la page 13, la troupe de théâtre Soleil-Sud travaille de façon intense à préparer son prochain spectacle. Et nous venons tout juste d'apprendre qu'il sera présenté à deux reprises dans cette région.

J'ai souvent discuté dans LE REMPART du rôle important d'une troupe de théâtre pour le développement de la communauté. Or Soleil-Sud en est maintenant à sa cinquième présentation annuelle consécutive. Bravo pour tous les membres de la troupe, comédiens comme personnel de soutien.

(Comme je l'ai écrit plus d'une fois, il est souhaitable que Soleil-Sud présente des pièces plus souvent, qu'elle fasse venir des troupes de l'extérieur pour donner encore d'autres occasions aux gens d'ici de jouir de théâtre en français, qu'elle mette sur pied des activités pour développer plus d'intérêt à ce domaine dans les écoles...)

Pour le moment, cependant, promettons-nous d'aller voir le spectacle de cette année. Tous ceux et celles qui ont vu les précédents en ont bien joui.

Je viens d'apprendre que c'est le 2 avril qu'aura lieu l'ouverture officielle du centre d'alphabétisation francophone Alphana. Voilà un autre domaine très important et il est fort heureux de voir que des francophones s'occupent de voir à ce que de tels services soient disponibles en français par ici.

La mise sur pied du centre Alphana a été fait avec soin et depuis quelque temps il est vraiment en fonction. Félicitations à ses directeurs et à son personnel!

Le centre offre justement un autre service ces temps-ci (voir annonce en page 15). Le problème, cependant, c'est justement que les gens qui peuvent le plus profiter des divers service d'Alphana ne sont pas aptes à les voir annoncés. Il incombe donc à tous ceux et celles qui lisent cette annonce et les autres articles que nous présentons de temps à autre sur Alphana de renseigner leur parenté, leurs amis, leurs connaissances au sujet de ces services et de les encourager à s'en prévaloir.

Comme j'ai dit au début, la communauté francophone du sud-ouest est certainement bien "en vie" de ces temps-ci!

La Fondation Donatien Frémont reçoit couramment des demandes de bourses d'études.

Elles sont destinées aux jeunes francophones qui veulent poursuivre des études post-secondaires en français, surtout dans le domaine des communications.

La Fondation a été mise sur pied par les journaux-membres de l'Association de la presse francophone hors-Québec et LE REMPART y joue un rôle actif. Nous avons les formulaires de demande à notre bureau.

Si vous pourriez en profiter ou vous connaissez quelqu'un qui le pourrait, communiquez, ou faites-les communiquer avec nous.

Ce numéro du REMPART contient une nouvelle édition de notre "Index des Services en Français" qui paraît cette semaine sur les pages et .

C'est encore l'occasion de rappeler à nos lecteurs et lectrices que les annonceurs dans cet Index se donnent la peine de vous indiquer qu'ils offrent leurs produits ou leurs services dans notre langue. Prenez le temps de le parcourir de temps à autre, puis, quand l'occasion se présente, vous pourrez faire vos affaires en français avec l'un des gens qui s'y trouvent.

Il y en a deux nouveaux dans cette édition.

M. Denis Pinsonneault est représentant pour la Métropolitaine depuis un peu plus d'un an, mais il s'y distingue déjà, ayant été signalé à plus d'une reprise pour la qualité des services qu'il offre à ses clients. Il poursuit ses études en services financiers depuis le début 1988. Il est natif de St-Joachim où il habite toujours, et offre ses services à tous les gens de la région. Il est couramment bilingue et invite donc les francophones en particulier à faire appel à ses conseils en matière d'assurance, de planification financière ou de plans d'investissement. On peut le rejoindre aux numéros 255-7500 ou 728-1048.

Mme Francine Robertson habite également St-Joachim. Elle s'intéresse depuis longtemps à la confection de pâtisseries et s'y adonne sur une base commerciale depuis maintenant cinq ans, plus récemment en utilisant une nouvelle technique "air-brushing" pour la décoration. Environ la moitié de son commerce est en rapport avec des noces, car en plus du service de confection et de décoration de gâteau, elle offre la livraison gratuite ainsi qu'un rabais sur les invitations et les bonbonneries qu'elle est également en mesure d'offrir. Elle dessert aussi une autre clientèle qui utilise ses services pour des showers, des anniversaires de naissance ou de mariage, des fêtes de retraite,etc... On communique avec elle au 728-2436.

Lettre

Invitation à contribuer à l'éducation en Afrique

Monsieur le rédacteur,

En période de sécheresse ou de famine, la télévision s'empresse de diffuser des images d'Africains affamés ... enfants au ventre ballonné, au visage grouillant de mouches. Toujours généreux, les Canadiens envoient des secours d'urgence et les médias passent à autre chose ... en attendant la prochaine famine. Comment s'étonner alors que l'aide à l'Afrique inspire un certain cynisme à de nombreux donateurs qui s'interrogent sur les réelles possibilités de changement?

L'Organisation canadienne pour l'éducation au service du développement croit que l'éducation est la vraie clef d'un meilleur avenir. Depuis 30 ans, l'OCED appuie des projets innovateurs qui permettent aux habitants des pays en développement d'améliorer leur vie en s'instruisant. En plus de financer des projets d'éducation, l'OCED expédie des livres, du papier pour la publication de textes en langues autochtones et du matériel tel que des machines à écrire.

Le raisonnement est simple: l'instruction permet aux fermiers d'apprendre à produire, à entreposer et à distribuer leurs récoltes de façon plus efficace. Une mère qui sait lire et écrire peut comprendre l'hygiène et la nutrition et ainsi assurer la santé de ses enfants. L'éducation des adultes confère aux femmes des compétences monnayables gage d'une meilleure situation pour leur famille.

C'est pourquoi nous invitons vos lecteurs et lectrices à contribuer à l'éducation dans les pays en développement. Votre don est déductible pour impôt; qui plus est, pour chaque dollar donné, l'Agence canadienne de développement international en verse cinq.

Pour 83$, vous livrez assez de papier pour imprimer des cahiers de formation à l'intention d'une centaine de femmes et d'hommes; un don de 47$ permet d'imprimer trois jeux d'affiches didactiques; pour 19$, vous expédiez 25 nouveaux manuels et abécédaires.

Faites-nous parvenir votre don ou laissez-nous vous en dire davantage sur nos programmes. Nous nous ferons un plaisir de vous expliquer à quel point l'éducation peut améliorer la vie des habitants des pays en développement.

Le directeur national,

ROBERT DYCK

L'organisation canadienne pour l'éducation au service du développement,
321, rue Chapel. Ottawa, Ontario K1N 7Z2

Vous êtes déjà abonné? Nous sommes heureux de vous compter parmi nos lecteurs!
Passeriez-vous ce coupon à quelqu'un qui ne l'est pas?

COUPON D'ABONNEMENT

Nom _____

Adresse _____

_____

Code postal _____ Tél. _____

☐ Nouveau

☐ Renouvellement

Le Rempart

Publié tous les mercredis par les Publications des Grands Lacs Ltée, 2418 ave Central, Windsor, Ontario, N8W 4J3.

Éditeur: JEAN MONGENAIS
Adjoint à la rédaction: DANIEL JANISSÉ
Publicité nationale: CÉLINE VACHON
Comptabilité: CHARLOTTE MONGENAIS
Atelier: CÉLINE VACHON
JOHANNE GAGNON

la copie: 50¢
abonnement: $13.50/Canada, $25/ailleurs

TÉLÉPHONES: Général: 948-4139
Rédaction: 948-4130

Enregistré comme courrier de deuxième classe Permis 02903.

Membre de l'Association de la presse francophone hors Québec.

APFHQ

Commentaire

Allocution de M. Monte Kwinter, ministre de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, devant les gens d'affaires franco-ontariens

Bonjour, mesdames et Messieurs.

Je suis heureux d'avoir l'occasion de m'adresser à tant de représentants du monde des affaires franco-ontarien.

Je n'ai pas besoin de vous rappeler la force, le dynamisme et la prospérité de votre communauté, qui joue un rôle crucial dans l'économie ontarienne d'aujourd'hui.

Aux quatre coins de la province, des milliers d'entreprises franco-ontariennes, grandes et petites, se distinguent dans des branches d'activité aussi diverses que les richesses naturelles, l'industrie, la technologie de pointe et les services.

Ce sont d'excellentes nouvelles non seulement pour les propriétaires, les exploitants et les employés de ces compagnies, mais egalement pour les municipalités dans lesquelles ells sont implantées, en fait d'excellentes nouvelles pour tous les Ontariens.

Je suis convaincu que les gens d'affaires francophones se préparent un avenir brillant, et j'aimerais prendre le temps de vous expliquer mon point de vue.

Ce n'est un secret pour personne qu'à l'aube des années 1990, notre prospérité future est liée au renforcement de notre position sur le marché mondial.

Dans la conjoncture actuelle, où l'idée du "Village planétaire" est devenue la réalité économique par excellence, c'est la seule et unique voie que l'on puisse raisonnablement suivre.

Dans la pratique, cela signifie que nous devons profiter des avantages que nous possédons, c'est-à-dire une main-d'oeuvre hautement qualifiée et instruite, des richesses naturelles abondantes, une structure industrielle solide, un réseau de transports efficace et, bien sûr, les innovations technologiques et l'esprit d'entreprise, pour produire des biens et services qui s'imposeront dans le monde entier.

Si nous réfléchissons à l'avenir, il est évident que les Franco-Ontariens sont on ne peut mieux placés pour exploiter les possibilités qui se font jour.

Je veux parler des avantages que vous confèrent vos connaissances linguistiques.

Vous qui êtes autant à l'aise en français qu'en anglais êtes parfaitement équipés pour établir des relations de travail non seulement avec tous les Canadiens, mais également avec plus de la moitié du monde. C'est là un avantage considérable.

En tant qu'ambassadeurs de vos propres entreprises et porte-parole des entrepreneurs anglophones de la province, vous avez les moyens d'introduire des produits et services ontariens sur des marchés qui seraient autrement difficiles d'accès.

Je pense précisément à des marchés aussi proches que le Québec, mais également aussi éloignés que l'Europe, l'Afrique et l'Asie.

Qu'il s'agisse de lancer une entreprise de dimension nationale ou d'agrandir des opérations en vue de saisir de nouveaux débouchés, le gouvernement de l'Ontario est déterminé à aider les efforts des gens d'affaires francophones.

Et je peux affirmer sans hésitation que le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie s'est engagé à atteindre cet objectif.

Rappelons, par exemple, le rôle du bureau de notre coordonateur des services en français qui n'a pas ménagé ses efforts pour que les francophones et les anglophones de l'Ontario puissent obtenir les documents d'information, les programmes et les services du ministère dans leur langue.

Et je suis heureux de vous annoncer que la plupart des documents du ministère, allant des dépliants sur les divers programmes d'aide financière aux guides sur la fondation d'une petite entreprise, sont maintenant disponibles dans les deux langues officielles du Canada.

De nombreux programmes de formation sont également offerts en français.

Et surtout, nous avons sensiblement accru le nombre d'employés bilingues et commencé à les affecter aux postes et dans les villes où leurs compétences sont les plus utiles.

Aujourd'hui, les bureaux de la Division de l'Industrie du Nord de Sault Ste-Marie et Timmins ont des agents francophones qui conseillent les entrepreneurs locaux aussi bien sur l'informatisation que sur les méthodes d'établissement des prix.

Un peu partout dans la province, des experts-conseils francophones organisent des séminaires sur des sujets aussi divers que l'exportation ou la gestion financière.

Et les milliers d'Ontariens qui appellent renseignements petites entreprises pour connaître la réglementation en vigueur peuvent communiquer avec des agents francophones.

En outre, nous avons pris un certain nombre d'initiatives destinées à répondre aux besoins de certains secteurs du monde des affaires franco-ontarien.

En septembre dernier par exemple, mon ministère a organisé un sommet socio-économique de trois jours à Prescott et Russell. Un grand nombre de gens d'affaires des environs s'y sont retrouvés pour examiner et mesurer les sources de croissance dans l'industrie, le tourisme, l'agriculture, le commerce et les programmes sociaux dans la région.

En septembre également, nous avons en partie financé le Carrefour Commercial Francophone de Windsor qui a permis aux gens d'affaires de langue française de la région d'exposer leurs produits et d'échanger des informations et des idées.

Plus récemment, le ministère a renouvelé son soutien à diverses activités, dont un programme de perfectionnement des compétences que le regroupement des gens d'affaires de l'Outaouais Inc. offre à ses membres.

J'aimerais mentionner une dernière initiative avant de conclure.

Je veux parler du programme que le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie, en collaboration avec le ministère de la Formation professionnelle et l'Office des Affaires francophones, vient de lancer pour créer une banque de données exhaustive sur les gens d'affaires francophones de l'Ontario.

Ces renseignements ne peuvent que nous aider à mieux satisfaire les besoins du monde des affaires franco-ontarien.

Objectif que, comme je l'ai dit, le gouvernement et moi-même nous sommes engagés à atteindre.

Je vous remercie.

L'université doit-elle être au service de l'entreprise?

CLAIRE GAGNON
AGENCE science-presse

Les centres de recherche universitaire devraient-ils être davantage à l'écoute des entreprises? Les représentants de l'industrie et du gouvernement, qui se sont exprimés sur le sujet lors du Sommet québécois de la technologie, à Montréal, en octobre dernier, pensent que oui. Le scientifique canadien John Polanyi, prix Nobel de chimie en 1986, a cependant fait entendre un autre son de cloche. Selon lui, ce sont les entrepreneurs qui devraient être à l'écoute des chercheurs universitaires, et non l'inverse.

Chercheurs vs entrepreneurs

Le professeur Polanyi s'est levé contre une conception partagée par certains industriels et politiciens, selon laquelle la science devient un maillon de la chaîne du processus industriel. « Il faut laisser la science évoluer selon sa propre logique, a-t-il fait valoir. C'est la condition nécessaire pour qu'elle débouche sur des applications pratiques. » En exigeant de la recherche scientifique qu'elle donne lieu à des applications à court terme, on limite considérablement la portée de ses retombées, prévient-il.

Pour illustrer son propos, le professeur Polanyi y est allé de son expérience personnelle. Pendant des années, il mena ses recherches su: les réactions chimiques sans leur entrevoir d'applications. Or ses travaux ont finalement donné lieu à des applications industrielles importantes et inattendues. Que serait-il advenu si le ministère chargé de subventionner son projet avait jugé ces recherches en fonctions de leurs applications éventuelles? « On aurait tué mon projet dans l'œuf », répond le chercheur.

Il faut plus d'argent

Le professeur Polanyi perçoit un second danger encore plus grand. Il redoute qu'un financement trop restreint ne réduise considérablement les efforts en recherche fondamentale. Aussi, lorsqu'un journaliste lui demanda un jour quel serait le meilleur conseil à donner à un chercheur canadien, jeune et talentueux, il répondit sans hésiter : « je lui suggérerais d'aller faire carrière à l'étranger. » Aux États-Unis et en Europe, les subventions que reçoivent les chercheurs universitaires sont en effet beaucoup plus importantes que chez nous. Comme bien d'autres chercheurs, le professeur Polanyi croit que cette situation, responsable d'une fuite des cerveaux, compromet gravement le développement scientifique et technologique de notre pays.

L'économie et l'environnement peuvent faire bon ménage

AGENCE science-presse

La crise écologique aura eu au moins une conséquence positive : elle a donné naissance à un nouveau secteur industriel prometteur, celui des technologies environnementales.

Selon des chercheurs et des industriels participant au Sommet québécois sur la technologie, ce secteur est en pleine évolution. Jusqu'à récemment, les entreprises misaient surtout sur des technologies de dépollution de leurs rejets toxiques. À present, il est plus rentable pour elles de prévenir la pollution grâce à des technologies non polluantes. Les techniques d'analyse et de dépistage de toutes les formes de polluants ont également un bel avenir.

Selon les participants à cet atelier, le gouvernement pourrait faire beaucoup pour stimuler le développement de ce secteur. Il pourrait par exemple forcer les compagnies à produire un « bilan environnemental ». Ce dernier, à l'image du bilan comptable, permettrait à l'entreprise de savoir exactement quelles technologies adopter pour minimiser ses impacts sur l'environnement.

Les participants ont constaté que les efforts déployés dans ce secteur étaient trop dispersés. Aussi ont-ils proposé la mise sur pied d'une table de concertation qui regrouperait tous ceux engagés dans ce secteur : ministères, centres de recherche, compagnies, etc.

Les annonceurs dans Le Rempart se donnent la peine de vous annoncer en français leur marchandise et leurs services. Dites-leur que vous l'appréciez!

Office national des transports du Canada

National Transportation Agency of Canada

Avis d'audiences publiques

Politique d'établissement des prix de VIA

L'Office national des transports du Canada mène une enquête relative à la politique d'établissement des prix de VIA Rail Canada Inc. et à ses répercussions sur la concurrence pour la clientèle entre les modes de transport, conformément à une demande du ministre des Transports selon l'article 31 de la Loi nationale de 1987 sur les transports. Une copie détaillée de cet avis, incluant les références pour l'enquête, est disponible auprès du Secrétariat de l'Office.

L'Office a décidé de tenir des séances d'audience publique, partout au Canada, afin d'entendre des témoignages et de recevoir des présentations écrites relativement à l'enquête.

DATE	ENDROIT	ADRESSE
Jeudi 30 mars 1989 10h	Vancouver (C.-B.)	Salle de bal The Delta Airport Inn Resort 10251, prom. St.Edwards Richmond (C.-B.) V6X 2M9
Lundi 3 avril 1989 10h	Calgary (Alberta)	Salle Glenview Calgary Convention Centre 120, 9e avenue s.-e. Calgary (Alberta) T2C 0P3
Mercredi 5 avril 1989 10h	Winnipeg (Manitoba)	Salle de bal Manitoba Sheraton Winnipeg 161, rue Donald Winnipeg (Manitoba) R3C 1M3
Mardi 11 avril 1989 10h	Halifax (N.-E.)	Salle de bal Nova Scotia (section C) Hôtel Halifax Sheraton 1919, rue Upper Water Halifax (N. - E.) B3J 3J5
Jeudi 13 avril 1989 10h	Montréal (Québec)	Salle des Saules Complexe Guy Favreau Centre de Conférence 200, boul. Dorchester ouest Etage 00 Montréal (Québec) H2Z 1X4
Mardi 18 avril 1989 10h	Windsor (Ontario)	Salle Dieppe Cleary Auditorium and Convention Centre 201, prom. Riverside ouest Windsor (Ontario) N9A 5K4
Mardi 25 avril 1989 10h	Toronto (Ontario)	Salle de bal (Section A et B) Hôtel Westbury 475, rue Yonge Toronto (Ontario) M4Y 1X7
Lundi 1 mai 1989 10h	Hull (Québec)	Salle Pontiac Centre de Conférence Phase IV, Place du Portage 140, Promenade du Portage Hull (Québec)

Les personnes désirant participer à ces audiences publiques devront, au plus tard le 23 mars 1989, mentionner au secrétaire de l'Office le nom et l'adresse du participant ou du procureur à qui la correspondance peut être envoyée, l'endroit auquel elles comptent soumettre leur présentation écrite, une déclaration relativement à la langue officielle dans laquelle le participant désire être entendu et, dans un même temps si possible, une copie de tout mémoire devant être considéré par l'Office.

Les personnes qui ne prévoient pas assister aux audiences publiques, pourront présenter leurs observations, en anglais et en français, en les faisant parvenir avant le 10 avril 1989 à:

Suzanne L. Clément
Secrétaire
Office national des transports du Canada
Ottawa (Ontario)
K1A 0N9
Téléphone: (819) 997-0677
Télex: 053-4254
Télécopieur: (819) 953-5253

Toute personne ayant besoin d'installation ou de services spéciaux aux audiences publiques devra en informer la soussignée le plus tôt possible.

Canada

Pour en savoir plus long sur la loi C-72

[APF] L'Association de la presse francophone hors Québec publiera un cahier spécial portant sur la nouvelle Loi sur les langues officielles.

Tiré à 150,000 exemplaires, ce cahier de douze pages sera encarté dans les journaux francophones hors Québec durant la semaine du 26 mars 1989.

Depuis son adoption par la Chambre des communes le 7 juillet dernier, la Loi concernant le statut et l'usage des langues officielles du Canada, ou Loi C-72, a cessé de faire les manchettes. Cette loi, qui a créé beaucoup de remous au pays avant son adoption, doit en principe renforcer le concept de bilinguisme au Canada. C'est principalement dans le but d'informer les francophones hors-Québec des ramifications et des répercussions de cette nouvelle loi dans leur quotidien que l'APFhQ a choisi de publier ce cahier spécial.

EN BREF

• LE PRIX DU GOUVERNEUR GÉNÉRAL À JEAN-MARC DALPÉ

Un jury composé de quatre membres, nommé par le Conseil des Arts du Canada, a retenu la pièce, LE CHIEN, de Jean-Marc Dalpé, publiée aux éditions Prise de Parole, Sudbury, comme meilleur oeuvre dramatique, catégorie théâtre, pour l'année 1988.

En plus du cachet de 10 000$ il reçoit donc un des prix les plus convoités en création littéraire au Canada.

• LES PROVINCES ANGLOPHONES NE RESPECTENT PAS TOUTES LA CHARTE CANADIENNE DES DROITS ET LIBERTÉS

OTTAWA (APF) Les provinces à majorité anglophone au Canada ne répondent pas toutes aux besoins d'instruction de la minorité, et elles doivent se pencher rapidement sur la question du respect qu'elles accordent à leur signature de la Constitution canadienne. Bang!

Voilà la conclusion massue à laquelle en arrive l'auteur du projet de recherches sur la gestion scolaire en milieu minoritaire, réalisé sous l'égide du Commissariat aux langues officielles, et dont l'APF a obtenu une copie de l'ébauche.

Seuls le Québec, l'Ontario et la Nouvelle-Écosse instruisent dans la langue de la minorité, un nombre d'enfants de 6 à 17 ans équivalent à tous ceux qui parlent déjà la langue de la minorité, selon les chiffres du dernier recensement.

L'Alberta, Terre-Neuve, les Territoires du Nord-Ouest et le Yukon ne fournissent pas d'instruction dans la langue de la minorité au trois quart des enfants de langue maternelle française.

Au Québec la totalité des enfants qui ont le droit à une instruction en anglais en vertu de l'article 23, ont effectivement un enseignement dans la langue de la minorité anglophone.

• INVITATION AUX ANCIENS DE L'ÉCOLE DES SCIENCES DE L'ÉDUCATION DE L'UNIVERSITÉ LAURENTIENNE

L'École des sciences de l'éducation de l'Université Laurentienne de Sudbury organise une rencontre-RETOUR '89, afin que les enseignantes et enseignants qui ont fréquenté l'institution puissent y revenir et fraterniser avec les membres du corps professoral, les étudiants actuels et leurs collègues.

La rencontre aura lieu au cours de la fin de semaine du 31 mars au 2 avril 1989 à l'École des sciences de l'éducation.

• 100,000$ POUR LE CLEARY AUDITORIUM

La ville de Windsor recevra une subvention de 100,000$ dans le cadre de l'Entente auxiliaire de développement culturel Canada-Ontario afin de mettre en application un nouveau plan de commercialisation du Cleary Auditorium and Convention Center, ont annoncé le ministre d'Etat (Petites entreprises et Tourisme), M. Tom Hockin et la ministre de la Culture et des Communications de l'Ontario, Mme Lily Oddie Munro.

Le Cleary Auditorium and Convention Center s'est donné une nouvelle vocation de théâtre et d'auditorium municipal. Désormais, il pourra engager lui-même des artistes et mettre sur pied des programmes de spectacles et des séries de concerts destinés à être commercialisés à Windsor et dans la région environnante.

Le nouveau plan sera axé sur le rehaussement de l'image de marque et de l'image culturelle, le développement de l'auditoire y compris des visiteurs en provenance des principales villes américaines, l'élaboration de programmes culturels professionnels et la cueillette de fonds.

• LA FNFCF ORGANISE SES SESSIONS D'INFORMATION

Pour une deuxième année consécutive, la Fédération nationale des femmes canadiennes-françaises (FNFCF) organise des rencontres d'information et de réflexion, de même que des sessions de formation et des conférences-ateliers pour les groupes de femmes membres. Le programme "Destination Services aux membres '89" de la FNFCF est un service gratuit.

Les rencontres peuvent porter sur la vie de famille et la vie de travail, les femmes seules et leurs enfants, les partenaires dans l'entreprise familiale, les femmes et la santé, les femmes et leurs droits, les travailleuses au foyer, et les femmes et la politique, ou sur d'autres sujets selon les désirs exprimés par les groupes membres, en autant qu'une personne-ressource soit en mesure d'animer la rencontre.

Pour plus d'information, il suffit de communiquer avec la FNFCF au 1-613-232-5791.

• SERVICES EN FRANCAIS AU YUKON

(APF-Cécile Girard) Une brise nouvelle souffle sur le Yukon depuis l'adoption en mai dernier de la Loi 7, une entente linguistique conclue entre le gouvernement fédéral et le gouvernement territorial. Le premier janvier 1991, la législature yukonnaise devra adopter ses lois et règlements en français et en anglais et en 1994, toutes les lois existantes devront avoir été traduites. De plus, tous les bureaux-chefs des ministères du gouvernement, des sociétés de la couronne et des différentes commissions remplissant des fonctions gouvernementales devraient pouvoir offrir des services bilingues.

L'Association des Franco-yukonnais reconnaît que la demande prendra un certain temps à s'établir puisque les gens n'ont pas l'habitude d'utiliser le français dans les communications quotidiennes avec le gouvernement. Il faudra donc les informer et leur proposer dès le début des services de qualité en établissant une offre active.

La Croix-Rouge à la rescousse.

C'est grâce à votre aide que la Croix-Rouge est en mesure de fournir tout un ensemble de services et de programmes à votre communauté. S'il vous plaît, donnez votre appui à votre section locale.

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Questions et réponses sur vos impôts

Puis-je déduire tous mes frais de garde d'enfants?

Dans le cas de frais payés pour la garde de vos enfants, vous pouvez les déduire de votre revenu net s'ils vous ont permis à vous ou à une autre personne assumant les frais d'entretien de tirer un revenu d'un emploi, d'exploiter une entreprise, de suivre un programme de formation professionnelle ou d'entreprendre un travail de recherche subventionné. De plus, les frais ne doivent pas avoir été payés au père, à la mère ni au soutien de l'enfant, non plus qu'à une personne de moins de 21 ans qui est apparentée à vous ou à votre conjoint, ni à une personne déclarée à votre charge ou à la charge de votre conjoint.

À compter de 1988, les maximums de frais de garde d'enfants que vous pouvez déduire sont les suivants : 4 000 $ par enfant de 6 ans ou moins au 31 décembre 1988; 4 000 $ par enfant admissible de plus de 6 ans qui a une déficience physique ou mentale grave et prolongée; 2 000 $ par enfant admissible d'au moins 7 ans ou d'au plus 14 ans.

Il faut toutefois noter que les frais de garde d'enfants ne comprennent pas les sommes versées lorsque vous ou le soutien étiez sans emploi. Habituellement, seul le conjoint dont le revenu net est le moins élevé peut demander cette déduction. Pour avoir des précisions, obtenez la nouvelle publication *Guide d'impôt : Frais de garde d'enfants*.

Mes frais de déménagement sont-ils déductibles dans ma déclaration de revenus si je dois vendre ma maison et en acheter une autre ailleurs par suite d'une promotion?

Si vous déménagez afin de vous rapprocher d'au moins 40 kilomètres de votre nouvel emploi, vous pouvez déduire vos frais de déménagement jusqu'à concurrence du revenu touché au nouvel emploi pendant l'année. Seulement les frais non remboursés ou non remboursables par l'employeur peuvent faire l'objet d'une déduction.

Remplissez d'abord une formule T1-M, que vous pouvez obtenir de votre bureau de district d'impôt, et ensuite votre déclaration de revenus. Il n'est pas nécessaire d'annexer les reçus et les pièces justificatives à votre déclaration, mais vous devez les conserver pour justifier votre demande au besoin. Pour avoir des précisions, consultez la brochure *Vous déménagez?* que vous pouvez obtenir de votre bureau de district d'impôt.

Puis-je déduire dans ma déclaration de revenus la pension alimentaire que j'ai versée chaque mois à mon ex-conjoint pour son entretien et celui de nos trois enfants?

Si vous vous êtes séparé ou si vous avez divorcé de votre conjoint en 1988, vous pouvez soit déduire la pension alimentaire ou l'allocation de séparation, soit demander les montants personnels pour votre ex-conjoint et vos enfants, mais non les deux. Toutefois, vous ne pouvez pas demander un montant personnel pour un enfant si votre ex-conjoint a déjà demandé pour l'enfant l'équivalent du montant de marié(e).

Marcel's Garage & Bodyshop
[DIVISION DE JEROME MARIER AND SONS LTD.]
Alignement
SERVICE COMPLET DE DÉBOSSAGE ET DE RÉPARATION
Nous acceptons toutes les évaluations faites par les assureurs
945-1181
5584 est, chemin Técumseh (angle Ferndale)
Nous avons toujours des voitures à prêter pendant les réparations

Petites Annonces

RÉPARATIONS de tous genres, items petits ou grands. Communiquer avec Paul au **945-9551.** 03-1

GARDIENNE RECHERCHÉE pour se rendre à une résidence de St-Clair Beach garder un bébé de 5 mois les lundis, mercredis et jeudis. **735-6834.** 03-1

Serveuse bilingue recherchée: 16 heures par semaine. Communiquer avec le Centre canadien-français au **945-1189** 07-1

A VENDRE: table tournante et deux haut-parleurs BSR pour tourne-disques. **979-2170.** 08-1

GARDIENNE RECHERCHÉE POUR DEUX ENFANTS, DE 2 à 4 ans, région de l'école Ste-Thérèse. **966-1538**, après 18h. 08-2

Société canadienne des postes

Nous grandissons avec la communauté

De plus en plus de Canadiens domiciliés dans les zones rurales profitent maintenant d'un accès accru aux services et aux produits des postes par les comptoirs postaux de leur communauté. Cette amélioration se poursuit en association avec des centaines de commerçants locaux, de diverses façons, partout à travers le pays.

Voici des exemples de notre expansion

À Whistler en Colombie-Britannique. Deux nouveaux comptoirs postaux ont ouvert leurs portes cette année dans des commerces locaux. Ces nouveaux comptoirs viennent compléter le service offert par le bureau de poste de Whistler. Voilà une première étape dans l'amélioration du service postal à cette communauté en expansion rapide.

"La réaction des clients a été formidable. Ça marche très bien."
Harry McKeever, gérant du comptoir postal McKeever's General Store

À Rose Bay en Nouvelle-Écosse. Nous ajoutons un nouveau chaînon au réseau des comptoirs postaux de la Société des postes et, cette fois, dans une communauté où le service postal n'avait pas été offert pendant deux ans. Grâce à notre association avec un détaillant local, on peut maintenant obtenir les services postaux dans un commerce de Rose Bay.

"Je pense qu'un comptoir postal constitue un pas dans la bonne direction, pour ce qui est du service aux gens de la région."
Sam Emmons, président de la Chambre de commerce de la région de Rose Bay

À Ste-Félicité-de-l'Islet au Québec. Un comptoir postal offre maintenant les services et produits postaux à une communauté où il n'y avait pas de bureau de poste auparavant.

"En plus de profiter de services au comptoir dans un commerce local, nous bénéficions maintenant d'un code postal unique."
Jean-Paul Pellerin, maire, municipalité de Sainte-Félicité-de-l'Islet

À Lewvan en Saskatchewan. Un comptoir postal a ouvert ses portes pour servir la clientèle. Il offre aux clients les services et produits postaux auxquels ils n'avaient plus accès depuis quatre ans.

"Le comptoir postal au magasin de la coopérative est une bonne affaire – le comptoir et la coopérative s'aident l'un l'autre et nous avons tous les services postaux nécessaires."
Larry Davis, conseiller municipal de Wellington, Saskatchewan

Plus de volume d'affaires pour les marchands locaux et plus d'heures de service pour les consommateurs

Les marchands locaux profitent de l'achalandage accru que leur amène le service postal. Cela donne à toute la communauté une base commerciale plus forte, pour le présent et pour l'avenir. Nous travaillons à établir une association solide avec le secteur privé pour donner à tous les Canadiens un service fiable, facile d'accès et bon marché.

Postes Canada est dans les zones rurales du Canada pour y rester. C'est promis.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Notre engagement: vous donner un meilleur service.

Les Classements sportifs

présentés en collaboration avec

LABATTS...

...brasseurs des bières

Bleue
Bleue légère
Budweiser
Crystal
Carlsburg

Joyeux Troubadours

Résultats du 12 mars
Plus haut simple
HOMMES

Maurice Gagnier	201
Sam Basque	201
Georges Paquette	201
Gilbert Rimbert	200
Gilles Chiasson	193

FEMMES

Françoise Grondin	190
Juliette Lachance	187
Suzanne Paquette	182

ÉQUIPES

Baleines	671
Chandelles	661
Serpents	658

Plus haut triple
HOMMES

Sam Basque	545
Gilbert Rimbert	527
Gilles Chiasson	518

FEMMES

Françoise Grondin	497
Suzanne Paquette	495
Lucianne Martineau	491

ÉQUIPES

Cavaliers	1920
Problèmes	1882
Chandelles	1862

Premier gagnant 50/50
Rita Valier

Deuxième gagnant 50/50
Gilbert Hébert

Classement suite au 12 mars

Bûcherons	47
Cavaliers	43
Brillants	43
Arc-en-ciel	42
Maringuoins	41
Problèmes	40
Cobras	37
Baleines	35
Exterminateurs	35
Chandelles	33
Tigres	33
Serpents	32
Moufettes	28
Homards	26
Braves	25
Etoiles	20

Meilleures moyennes
HOMMES

Maurice Gagnier	173
Georges Paquette	168
Jack Tracey	168
Gilles Chiasson	167

FEMMES

Marianne Vallée	159
Suzanne Paquette	158
Françoise Grondin	153

Sacs de Sable

Résultats du 7 mars
Plus haut simple
HOMMES

Emile Lamarche	1190

FEMMES

Marie Parent	1160

EQUIPES

Alouettes	3210

Plus haut triple
HOMMES

Gérard Doyon	2380

FEMMES

Marie Parent	2510

EQUIPES

Cardinaux	7590

Les joueurs qui ont joué plus de 1000

Emile Lamarche	1190
Marie Parent	1160-1080
Blanche Blais	1090
Edna Landry	1090
Ernest Duguay	1060
Germain Roy	1060
Gérard Doyon	1040
Robert Nadeau	1020

Classement suite au 7 mars

Alouettes	116
Cardinaux	94
Castors	88
Tigres	88
Loups	79
Pinsons	66
Pics Bois	63
Lions	47

Meilleures moyennes
HOMMES

Germain Roy	850
Zéphirin Beaulieu	790
Théo Boudreau	700

FEMMES

Marie Parent	720
Rose Sirois	650
Edna Landry	640

Plus haut simple à date

Robert Nadeau	2140

Plus haut triple à date

Zéphirin Beaulieu	3250

EQUIPES
PLus haut simple à date

Tigres	3870
Cardinaux	3870

Plus haut triple à date

Cardinaux	10100

Jean-Paul II

Résultats du 7 mars
PLus haut simple
HOMMES

Zéphirin Beaulieu	202
Germain Roy	192
Jeremy Beaulne	176

FEMMES

Rose Sirois	177
Régina Beaulieu	162
Blanche Blais	162
Marthe Nadeau	160

EQUIPES

#10 Hirondelles	668
#7 Acadiens	652
#6 Etoiles	643

PLus haut triple
HOMMES

Germain Roy	553
Zéphirin Beaulieu	492
Maurice Beaudet	450

FEMMES

Rose Sirois	490
Marthe Nadeau	467
Yvette Lapierre	424
Rita Beaulieu	424

EQUIPES

#7 Acadiens	1911
#10 Hirondelles	1879
#6 Etoiles	1821

Classement suite au 7 mars

#9 Tulipes	44
#4 Frissons	38½
#2 Loups	38
#6 Etoiles	38
#7 Acadiens	37
#5 Oiseaux Bleus	36
#3 Hiboux	33
#1 Abeilles	32
#10 Hirondelles	31½
#8 Serins	22

Meilleures moyennes
HOMMES

Germain Roy	164
Maurice Beaudet	159
Zéphirin Beaulieu	155

FEMMES

Gemma Bélanger	154
Rose Sirois	147
Pauline Bisson	141

Fleur de Lys

Résultats du 12 mars
Plus haut simple
HOMMES

Donald Michaud	232
Louis Charron	218
Ernest Duguay	216

FEMMES

Diane Dupuis	204
Angèle Lapierre	201
Line Duguay	199

ÉQUIPES

#4 Bowlero Bowl	928
#8 Reid's Trophy	907
#5 Dynamite Disco	891

Plus haut triple
HOMMES

Denis Duguay	585
Gilles Roy	568
Daniel Levasseur	553

FEMMES

Angèle Lapierre	568
Rina Michaud	512
Line Duguay	505

ÉQUIPES

#4 Bowlero Bowl	2609
#5 Dynamite Disco	2501
#2 P&A Regent	2482

Quilleur ayant joué le plus au-dessus de leur moyenne

Micheline Lapierre	61
Gerry Levesque	53

Premier gagnant 50/50
Nancy West

Deuxième gagnant 50/50
Gérard Roy

Classement suite au 12 mars

#3 Joyeux	46
#6 Simo Air	45
#2 P&A Regent	43
#9 Champion's Rest	38

Suite page 9

Index des Services en Français

ÉQUIPEMENT DE BUREAU
Advance Business Systems, M. Onil Larochelle, 925 ave Crawford, **258-4979.**
FAF Business Machines, M. et Mme Mike et Marcella Skrobar, 4729 rue Seminole, Windsor, **945-0555.**

EQUIPEMENT SPORTIF
Belle River Sports Center, M. Dave St-Pierre, 481 rue Notre-Dame, Belle-Rivière, **728-3717.**

FLEURISTE
Flowers by André, André Beauchamp, 7626 ch. Técumseh est, (Pickwick Plaza) **944-1058** (après heures d'ouverture: **974-6698**].

FOURRURES-VENTE ET ENTRETIEN
Lazare's Furs, Mme Lise Lambert-Yee, 493 ave Ouellette, **253-2418.**

IMPRIMEURS
Imprimerie Lacasse, M. Larry Lappan, Route 42, Técumseh, **735-4121.**
Imprimerie Tribune, M. Lucien Lacasse, 13021 est, ch. Técumseh, Técumseh, **735-3202.**

INSTITUTIONS FINANCIÈRES
Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches, C.P. 100, Pointe-aux-Roches, **798-3026.**
Caisse Populaire Técumseh Ltée, 1120 ch. Lespérance, Técumseh, **735-6069.**

LIBRAIRIES
[voir aussi Articles Religieux]

De passage à Toronto... ou par courrier...

LIVRES ET DISQUES FRANÇAIS
Choix complet pour tous les goûts et tous les âges

Editions Champlain Ltée

107 rue Church
Toronto, Ontario
N5C 2G5

(416) 364-4345

Librairie du SUD-OUEST

9h à 17h
du lundi au samedi

Choix de livres, disques et jeux pour adultes et enfants

COMMANDES POSTALES
6555 ch. Malden, Windsor,
Ontario N9H 1T5

734-1960

OPTHALMOLOGISTE
Dr George Colev, 1462 ave Ouellette, **977-0233 ou 977-0272.**

OPTICIEN
Union Vision Centre, Mme Carole Jubenville, 7610 est, ch. Técumseh, (au rez-de-chaussée) Windsor, **944-4274.**

OPTOMÉTRISTE
Dr Robert Charron, 1101 est, rue Érié, Suite C, Windsor, **973-1101,** 197 rue Sandwich, Amherstburg, **736-2406;** 189 rue Church, Belle-Rivière, **728-3611.**

ORDINATEURS-VENTE-SERVICE-ENTRAÎNEMENT
Mister Ray's Computers, M. Raymond Marentette, unité No 4, 2885 Lauzon Parkway, Windsor, **974-6110.**

PHOTOGRAPHES
St-Louis Studio & Camera Inc., M. George St-Louis, 12065 ch. Técumseh, Técumseh, **735-2622.**
The Photographer, Mme Marthe Cybulksi, 829 rue Moy, Windsor, **253-4535.**

PLANIFICATION FINANCIÈRE
Régal Capital Planners, M. André Comeau, 7290 ch. Malden, Rés.: **734-7921;** Bur.: **972-1520.**

PRODUITS DE BUREAU
Superior produits de bureau, M. Harvey Stevens, 5452 est, ch. Técumseh, **948-2888; 1-800-265-4678.**

Suite p. 11

Venez jouer au

BINGO

tout en appuyant des organismes francophones

BONNE CHANCE!

Mercredi 15 mars - 18h30
Salle Rose City Bingo, 671 est, rue Wyandotte
Parrainé par: **Le Conseil St-Jérôme des Chevaliers de Colomb**

Jeudi 16 mars- 17h Share the Wealth, 19h Bingo régulier
Salle Can-Am, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Le Mouvement Scouts-Guides, secteur Windsor**

Mercredi 22 mars - 18h
Salle Rose City Bingo, 671 est, rue Wyandotte
Parrainé par: **L'Association Francophone des Sports et loisirs Windsor-Essex**

Mardi 28 mars - 17h
Salle Can-Am, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Association Canadienne-Française de l'Ontario Windsor/Essex/Kent**

Mercredi 29 mars - 18h30
Salle Rose City Bingo, 671 est, rue Wyandotte
Parrainé par: **Le Club Richelieu Windsor**

Vendredi 31 mars- 17h
Salle Derby Bingo, 1279 ouest, rue University
Parrainé par: **Le Cercle de Windsor de l'Union Culturelle Franco-Ontarienne**

Vendredi 31 mars- 15h30 Share the Wealth, 19h30 Bingo régulier
Salle Can-Am, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Le Club Alouette**

L'âge idéal des athlètes

(ASP) Depuis les débuts des Olympiques modernes, en 1986, les athlètes sont plus performants, et les records ne cessent de tomber. Mais il y a une chose qui n'a pas changé depuis 92 ans, c'est l'âge où les athlètes atteignent leur maximum. C'est ce qu'ont constaté deux psychologues de l'Université de Pittsburg après avoir analysé les statistiques de tous les Jeux Olympiques. Cet âge idéal est cependant différent selon les disciplines. Ainsi, l'âge moyen des gagnants de courses de courte distance est de 22 ans, il passe à 24 ans pour les distances intermédiaires (800 et 1500 mètres) et monte à 27 ans pour les longues distances (5000m, 10,000m et le marathon). De leur côté, les nageurs atteignent leur maximum plus tôt: 20 ans pour les hommes, 18 ans pour les femmes. Qu'en est-il pour d'autres sports? Pour un lanceur de baseball, tout comme pour un frappeur, l'âge des meilleures performances est 27 ans; pour un joueur de tennis, c'est 24 ans, et pour un golfeur, c'est 31 ans. Autrement dit, quand le sport demande de la forte brute, on atteint son maximum assez jeune, mais quand il faut maîtriser des techniques complexes, l'expérience nécessaire ne s'acquiert qu'au fil des ans.

PARTICIPaction

par François Lagarde

Qu'est-ce qu'on mange?

Avouez que vous aussi, il vous arrive de plonger la main dans un sac de croustilles. Ou de commander un hambourgeois avec frites. Ou de vous payer la traite avec une bonne crème glacée généreusement arrosée de sauce caramel.

Mais vous n'avez pas à vous cacher. Refermez simplement la boîte de chocolats le temps de lire cette chronique.

Sachez d'abord que tout aliment a une valeur alimentaire. Même dans la plus hypercalorique des "poutines", il y a quelque chose que votre corps peut utiliser (en tout et partout, il a besoin de 44 éléments nutritifs différents).

Le problème n'en est pas un de qualité alimentaire — mais plutôt de quantité.

Mangez trop de n'importe quoi (pour certains aliments, un tout petit peu est déja presque trop), et votre régime alimentaire perdra la boussole.

Un bon régime se base sur l'équilibre et la modération. Rien ne vous empêche de manger un hot-dog si vous mangez aussi autre chose que des hot-dogs.

En Amérique du nord, nous avons tendance à aller chercher une trop forte proportion de nos calories dans les matières grasses, surtout dans celles d'origine animale — et trop peu dans les protéines et les glucides.

Nous devrions substituer de temps en temps un plat de viande par des pâtes alimentaires.

Le régime idéal devrait comprendre, chaque semaine, 35% de matières grasses, 50% de glucides et 15% de protéines.

"Mais moi, direz-vous, mon cas est spécial: j'ai plus faim que les autres. Pourquoi échanger mon gros bifteck contre une petite assiettée de spaghetti?"

Il y a à cette question une foule de bonnes réponses.

Premièrement, si le spaghetti a bon goût, vous l'apprécierez autant que votre bifteck. Deuxièmement, votre corps vous en sera reconnaissant.

Troisièmement, si vous prenez conscience que vous mangez trop parce que vous n'arrivez peut-être pas à surmonter certaines formes d'anxiété, vous serez sur la voie d'un meilleur équilibre émotif.

Ça ne suffit pas? Quatrièmement, vous perdrez probablement du poids. Cinquièmement, vos amis ou vos amies vous trouveront plus beau ou plus belle.

Sixièmement, est-ce que je peux avoir un petit morceau de votre tarte au sucre?

S'il vous plaît. . .

Suite des classements

#12 P&A Texaco	38
#11 R&D Trucking	35
#4 Bowlero Bowl	33
#7 Star Custom	29
#8 Reid's Trophy	28
#1 Romeo Machine	24
#10 Adrian Al	22
Meilleures moyennes	
HOMMES	
Jim Morin	177
Robert Chrétien	177
Réjean Morin	169
Donald Ethier	169
Denis Duguay	167
FEMMES	
Angèle Lapierre	174
Adelaide Dease	195
Renette Morin	159

L'ÉNERGIE EN ONTARIO: Nous en profitons tous

En Ontario, nous faisons tout pour améliorer le rendement énergétique.

L'Ontario a la chance de disposer de sources d'energie sûres et fiables, à un prix raisonnable.

Ainsi, une entreprise moyenne de l'Ontario paie moins de la moitié pour l'électricité que ce qu'y consacre un fabricant de New York. Notre tarif d'électricité est l'un des plus bas au monde!

Notre croissance à venir passe par l'efficacité énergétique...et le ministère de l'Énergie suit de près la situation.

Comme dans le cas des nouvelles lois qui imposent des normes de consommation d'énergie aux gros appareils électroménagers. Il ne s'agit ici que d'un exemple, qui à lui seul pourrait se traduire par une économie d'énergie de plusieurs millions de dollars.

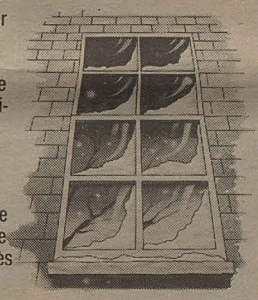

L'Ontario finance l'amélioration de l'isolation thermique des fenêtres. Un autre exemple des efforts entrepris pour réduire la consommation d'énergie dans les maisons.

Pour l'industrie, le programme de financement EnerSearch[MC] participe à la mise au point de nombreuses technologies originales, dont notamment un système de chauffage aux micro-ondes qui permet aux entreprises pharmaceutiques de réduire de près de 35 % les coûts de production des pillules enrobées de gélatine.

En contrôlant l'usage que nous faisons de notre énergie, nous économisons de l'argent, nous réduisons l'utilisation de nos ressources et nous préservons notre environnement.

- ☐ 1. Calfeutrer et poser des coupe-froid
- ☐ 2. Poser des pare-air-vapeur
- ☐ 3. Isoler les sous-sols
- ☐ 4. Contrôler le renouvellement de l'air et l'humidité dans une maison plus étanche
- ☐ 5. Isoler les plafonds cathédrales et les toits-terrasses
- ☐ 6. Améliorer l'efficacité d'un foyer

Recevez gratuitement ces brochures!

Vous pouvez vous aussi préparer l'avenir énergétique de l'Ontario! Demandez ces brochures gratuites, pour savoir comment rendre votre manson plus efficace. Composez le zéro et demandez à l'opérateur Zenith 80420, ou envoyez ce bon à:

Direction des relations générales, Ministère de l'Énergie
56, rue Wellesley ouest, 9e étage
Toronto (Ontario) M7A 2B7

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Ontario

Puissance énergetique

Force economique

Ministère de l'Énergie

Robert C. Wong
Ministre

Préparez une fournée de lapins

Laissez-vous séduire par ces lapins de Pâques irrésistibles! Attrayants en centre de table, ces pains maison en forme de lapin ajouteront une touche spéciale à tous vos repas et feront le délice de votre famille.

La levure instantanée Levée rapide Fleischmann's facilite la préparation du pain et fait économiser du temps car elle est ajoutée directement aux ingrédients secs. Cette levure ne nécessite qu'une seule levée très rapide plutôt que les deux levées traditionnelles.

Lapins de Pâques dorés

3 1/4 tasses	de farine tout usage, divisée	800 mL
1	sachet de levure instantanée Levée rapide Fleischmann's	1
1/4 de tasse	de sucre granulé	50 mL
1/2 c. à thé	de sel	2 mL
1/4 de tasse	d'eau	50 mL
3/4 de tasse	de lait	175 mL
1/4 de tasse	de margarine	50 mL
1	oeuf	1
12	raisins de Corinthe ou raisins secs	12
1	jaune d'oeuf	1
1 c. à table	d'eau	15 mL

* * *

1/4 de tasse	de confiture d'abricots	50 mL

Mélanger 2 1/4 tasses (550 mL) de farine, la levure, le sucre et le sel. Faire chauffer l'eau, le lait et la margarine jusqu'à ce que le tout soit chaud au toucher, environ 125°F/50°C; incorporer aux ingrédients secs. Incorporer l'oeuf. Ajouter juste assez de farine qui reste pour obtenir une pâte molle. Pétrir 5 minutes sur une surface farinée. Couvrir et laisser reposer 10 minutes.

La confection des lapins : Diviser la pâte en 12 portions égales. Rouler chaque portion en cordon de 18 po (45 cm) de longueur. Couper chaque cordon comme suite : une première section de 10 po (26 cm), une deuxième de 5 po (13 cm) et deux autres sections de 1 po (3 cm). Pour former le corps du lapin, enrouler étroitement en spirale la section la plus longue en partant du centre; détacher une petite partie à l'extrémité du cordon pour former la queue et replier l'extrémité du cordon sous le corps du lapin. Placer sur une plaque à pâtisserie graissée; ajouter la queue. Répéter l'opération avec la section de 5 po (13 cm) pour former la tête et replier l'extrémité du cordon en-dessous; placer au-dessus du corps. Former des oreilles pointues avec les petites sections qui restent et placer au-dessus de la tête de façon à obtenir une silhouette de lapin vue de côté. Répéter pour obtenir 12 lapins et disposer à environ 1 1/2 po (4 cm) d'intervalle. Placer un raisin de Corinthe au centre de la tête, pour l'oeil, si désiré.

Couvrir et laisser lever dans un endroit chaud, sans courant d'air, jusqu'à ce que la pâte ait doublé de volume, environ 40 minutes. Battre le jaune d'oeuf avec l'eau; badigeonner la surface des lapins. Cuire au four à 350°F (180°C) de 10 à 12 minutes. Retirer de la plaque et laisser refroidir sur une grille.

Glace (facultatif) : Faire chauffer la confiture juste assez pour ramollir et en badigeonner les lapins. Donne 12 lapins.

Temps de préparation : 20 minutes; Temps de confection : 40 minutes; Temps de levée : 50 minutes; Temps de cuisson : de 10 à 12 minutes

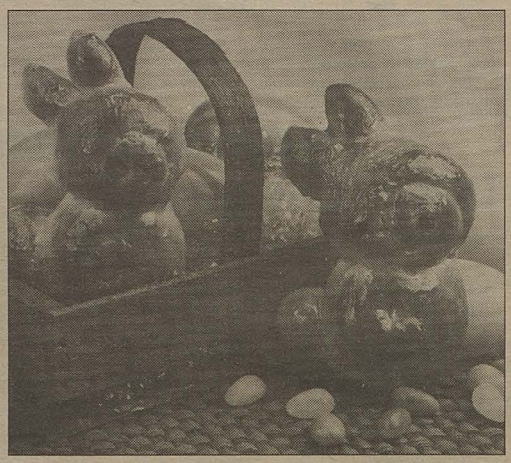

Les pains-lapins peuvent accompagner tous les repas mais ils sont particulièrement savoureux au petit déjeuner avec des confitures maison.

Les questions que l'on se pose

Qu'est-ce que les additifs alimentaires et à quoi servent-ils?

Il s'agit de substances que l'on ajoute aux aliments. Les additifs alimentaires ou leurs dérivés deviennent partie intégrante des aliments ou modifient les caractéristiques de ces derniers. On les ajoute aux aliments pendant la fabrication ou le conditonnement.

On ajoute des additifs dans un but précis, par exemple, pour améliorer la texture et l'aspect des denrées alimentaires. Ainsi, quand on fabrique du pain, on ajoute un additif qui permet d'avoir une croûte à l'aspect uniforme. L'acide ascorbique quant à lui empêche les fruits en conserve de noircir.

Les additifs alimentaires sont-ils sans danger?

Oui. C'est la Direction générale de la protection de la santé de Santé et Bien-être social Canada qui est en charge du contrôle des additifs alimentaires. Ceux-ci doivent subir des tests très poussés. On ne peut utiliser que les additifs alimentaires qui sont mentionnés dans le Règlement des aliments et drogues. Un additif alimentaire doit être utile, sans pour autant masquer un défaut de fabrication ni tromper les consommateur sur la qualité du produit.

Mes adolescents ont pris des habitudes alimentaires désastreuses. Que puis-je faire?

Les adolescents ont souvent faim. S'ils trouvent des aliments nutritifs en quantité suffisante, il est probable qu'ils en mangeront. Il est bon d'avoir toujours sous la main des aliments comme du yogourt, du fromage, du lait, des fruits et des jus de fruits, des noix, des raisins secs, du beurre d'arachides, des viandes froides et du pain de blé entier. Avec une trempette, essayez de remplacer les croustilles de pomme de terre par des fruits ou des légumes. Pour les soirées, encouragez vos adolescents à faire des pizzas individuelles en utilisant du pain pita de blé entier.

Comment puis-je ajouter plus de lait au régime alimentaire de ma famille?

Voici deux façons de le faire. Faites une purée de brocoli, de carottes, de petits pois ou d'épinards cuits, ajoutez du lait et assaisonnez selon le goût; réfrigérez ensuite pour obtenir une soupe froide rafraîchissante. Du lait ajouté à une purée de fruits donne une boisson estivale rafraîchissante.

Délicieux et nutritifs, tels sont les qualificatifs pour ces bâtonnets glacés savoureux et fruités. Fruités, car ils sont faits de concentré de jus de fruits non sucré et bons pour votre santé car ils contiennent aussi du lait, l'une des meilleures sources naturelles de calcium qui soient. De plus, ils sont très faciles à préparer! Il suffit de mélanger et de congeler. Utilisez des moules à bâtonnets que vous trouverez chez votre épicier et donnez libre cours à votre imagination avec les gobelets, les bâtonnets en bois ou les cuillères en plastique. Ils sont frais et rafraîchissants.

Bâtonnets glacés savoureux et fruités

2 tasses (500 mL) de lait
1 grosse boîte de concentré congelé de jus de pomme, de raisin ou de canneberge, dégelé

Mélanger en remuant le lait et le concentré de jus. Verser dans de petits gobelets en papier. Couvrir chaque gobelet de feuille de papier d'aluminium. Faire un petit trou au centre du papier d'aluminium; y planter le bâtonnet. Congeler jusqu'à consistance ferme. Enlever le gobelet en papier et servir. Donne 6 à 8 bâtonnets.

Ensemble on ira loin!

Éliminons la discrimination raciale au Canada

Le 21 mars
Journée internationale pour l'élimination de la discrimination raciale

Le racisme, l'intolérance et la discrimination portent préjudice à tout le monde.

Participer à cette journée spéciale, voilà une excellente façon de démontrer qu'au Canada tout le monde a droit au respect et à un traitement équitable.

Ensemble, nous pouvons bâtir une société meilleure pour tous.

Multiculturalisme et Citoyenneté Canada
Multiculturalism and Citizenship Canada
Canada

Pour faciliter l'accès à l'assurance-chômage

(NC)—Si vous avez déjà eu de la difficulté à obtenir des renseignements par téléphone concernant votre demande de prestations, la mise en service des Infocentres téléphoniques devrait vous réjouir.

Les Centres d'Emploi du Canada, qui administrent le Régime d'assurance-chômage, répondent chaque année à 24 millions de demandes de renseignements par téléphone.

Jusqu'à une date récente, un grand nombre de gens de zones urbaines qui téléphonaient à l'Assurance-chômage ne pouvaient obtenir la communication. D'après une étude d'Emploi et Immigration Canada, ils n'avaient que 44 p. 100 de chances de l'obtenir du premier coup.

Selon le directeur général des Services d'assurance d'Emploi et Immigration Canada, M. Bill McGee, l'une des principales difficultés qu'éprouvent les prestataires est de réussir à rejoindre les bureaux locaux par téléphone.

Emploi et Immigration Canada a décidé de s'attaquer au problème en adoptant une formule globale destinée à faciliter l'accès aux services. Désormais, ceux qui s'adressent au Centre d'Emploi du Canada de leur secteur devraient obtenir immédiatement la communication dans 80 p. 100 des cas.

On compte maintenant vingt-huit nouveaux Infocentres équipés d'un répartiteur automatique d'appels dans l'ensemble du pays. Dans les Infocentres, les préposés aux renseignements peuvent consulter les bases de données au moyen de terminaux en direct qui leur permettent de répondre plus rapidement aux questions. Ils sont équipés de casques téléphoniques qui leur laissent les mains libres pour prendre des notes et consulter l'ordinateur ou leurs guides, sans interrompre la conversation avec leur interlocuteur.

La mise en place d'un meilleur service téléphonique n'est que l'une des améliorations apportées à l'administration de l'assurance-chômage, parmi lesquelles figurent également le recrutement d'agents des services aux prestataires dans 117 Centres d'Emploi du Canada. M. McGee déclare : "Ces agents aideront beaucoup le public à comprendre les modalités de traitement des demandes, les motifs de certaines décisions, le recours qui peut être exercé contre ces décisions et la procédure à suivre pour interjeter appel."

Au même titre qu'un agent des services à la clientèle dans un magasin de vente au détail, l'agent des services aux prestataires viendra en aide à ceux qui ont éprouvé des difficultés à présenter leurs réclamations en étudiant la situation des prestataires et en transmettant tout renseignement supplémentaire au service compétent de l'Assurance, en lui demandant de prendre les mesures nécessaires.

La publication de nouveaux guides de l'Assurance-chômage destinés aux prestataires et aux employeurs, l'organisation de séances de sensibilisation et l'énoncé des droits et des obligations des employeurs et des prestataires font également partie des mesures prises pour améliorer l'administration du Régime d'assurance-chômage.

Se trouver un emploi sur le marché du travail d'aujourd'hui

(NC)—De nos jours, il n'est pas facile de trouver du travail. Comme un grand nombre de personnes cherchent un nouvel emploi, les employeurs peuvent se permettre d'être sélectifs. Cependant, grâce à des méthodes éprouvées, vous pouvez faire en sorte que votre recherche d'emploi soit la plus brève et la plus productive possible.

De l'avis des experts, il y a toujours environ 4 p. 100 des emplois qui sont vacants dans tous les domaines. Une faible proportion de ces offres d'emploi sont annoncés dans les journaux. Les emplois non-annoncés sont pour la plupart, décrochés par les chercheurs d'emploi bien organisés et actifs.

"Se trouver un emploi sur le marché du travail d'aujourd'hui", brochure publiée par Emploi et Immigration Canada, fait état de diverses techniques pour trouver un emploi sur le marché concurrentiel d'aujourd'hui.

L'un des instruments fondamentaux d'une recherche d'emploi est le curriculum vitae, qui résume l'expérience et les études du candidat. Il y a trois genres principaux de curriculum vitae, et il importe que vous choisissiez celui qui décrira le mieux votre expérience.

Certains chercheurs d'emplois s'occupent surtout de polir leur curriculum vitae, négligeant d'autres étapes importantes. Rappelez-vous que le curriculum vitae n'est que la première étape et qu'il vise à l'obtention d'une entrevue.

Autre fait important, la recherche d'emploi est elle-même un travail à plein temps. Si vous vous attendez à trouver un emploi de 30 à 40 heures par semaine, il est raisonnable que vous consacriez autant de temps à chercher cet emploi. La plupart du temps, votre tâche consistera à tenter de trouver les emplois non annoncés.

A cette fin, faites d'abord une liste des personnes qui pourraient vous aider, à commencer par les parents et les amis. Faites-leur savoir que vous cherchez du travail et demandez-leur s'ils ont entendu parler d'emplois vacants dans votre domaine d'intérêt. Communiquez également avec les membres des professions libérales que vous connaissez. Les médecins, les avocats et les dentistes entendent souvent parler de débouchés dans d'autres professions que la leur.

Faites ensuite une liste de tous les employeurs éventuels dans le domaine qui vous intéresse. Constituez une feuille de contrôle pour planifier les contacts initiaux et assurer le suivi. Agissez rapidement chaque fois que vous trouvez un poste vacant. Si vous remettez votre démarche au lendemain, quelqu'un pourrait vous avoir devancé.

Pour réussir sur le marché du travail actuel, une auto-évaluation judicieuse et une attitude professionnelle sont des facteurs importants. La publication "Se trouver un emploi sur le marché du travail d'aujourd'hui" comprend un questionnaire destiné à faciliter l'auto-évaluation. Une bonne connaissance de vous-même, associée à une attitude positive, pratique et réaliste, devrait vous permettre de trouver un emploi. La méthode par étapes présentée dans le manuel a fait ses preuves.

Les personnes désireuses de se procurer la brochure "Se trouver un emploi sur le marché du travail d'aujourd'hui" peuvent l'obtenir au Centre d'Emploi du Canada le plus près.

Les contenants ne comptent pas

(NC)—Lorsque vous achetez un produit mesuré, assurez-vous que la tare, c'est-à-dire le poids de l'emballage, n'est pas comprise dans le prix. Pour «faire la tare» il faut régler la balance de façon à ce que le client n'ait pas à payer le poids de l'emballage. Vous devez payer la quantité nette du produit et non le poids du contenant ou de l'emballage que vous allez jeter.

La tare d'un gros paquet de viande, par exemple, peut atteindre ou même dépasser 25 grammes. À 10 $ le kilogramme, cet emballage vous coûtera 25 ¢ ou plus.

De nombreuses balances sont munies d'un indicateur de tare ou de préemballage. Lorsque la balance est utilisée, un voyant s'allume à côté du mot ou le mot lui-même est affiché, pour indiquer qu'une certaine tare est prévue. Si vous croyez que cette tare est trop faible, demandez de faire peser l'article sans son emballage ou son contenant.

Un petit carré de papier translucide d'environ 30 cm sur 30 cm, est habituellement placé sur la balance pour des raisons d'hygiène. Son poids est négligeable et ne change à peu près pas celui du produit.

Le poids de la viande préemballée ou des fruits et légumes peut habituellement être vérifié sur une balance dans le rayon où ils sont vendus. Selon le type d'emballage, le poids total du produit emballé peut être de 5 à 30 grammes de plus que le poids net indiqué sur l'étiquette.

Des meilleures idées...
pour de meilleurs bureaux

Monarch
OFFICE SUPPLY LIMITED

1835 Provincial
(anciennement Route 98)
Windsor, Ontario

966-2400

Livraison gratuite tous les jours
Amplement de stationnement gratuit

VOULEZ-VOUS RETRAVAILLER?

Si vous avez 45 ans ou plus, résidez en Ontario, et avez perdu votre emploi dans les six derniers mois en raison d'une pénurie de travail, d'une fermeture d'usine ou de la faillite d'une entreprise, vous êtes peut-être admissible au programme **TRANSITION.** Le ministère de la Formation professionnelle de l'Ontario peut offrir 5 000 $ pour payer vos frais de formation auprès d'un nouvel employeur ou dans une école, un collège ou une université. Pour plus d'information appelez **TRANSITION** sans frais au **1-800-387-5656.**

Index des Services en Français

RÉCEPTIONS-SALLES À LOUER

Centre canadien-français, (Club Alouette) 2418 ave Central, Windsor, **945-1189.**

RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION

Adrian Aluminum Ltd., MM. Gilbert et Victor Bellavance, 3979 ch. Técumseh, Windsor, **945-1761.**

LP Cash and Carry Lumber, LP Roofing and Building Supply, M. Léo-Paul et Mme Danielle Brochu, Angle routes 2 et 42, **728-1061.**

National Building Supplies et S.B.T. Construction, M. Serge Bigaouette, 137 ch. Técumseh, Técumseh, **735-8058 ou 979-3138.**

RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Chez Nous Lodge, M. Philippe et Mme Bev Quenneville, 6815 ch. Técumseh, Pointe-aux-Roches, **798-3611.**

Villa Maria, 2856 ouest, promenade Riverside, Windsor, **254-3763.**

SABLAGE ET REFINITION DE PLANCHERS

Béchard Floor Sanding, Mme Rita Béchard, 367 rue Lincoln, Windsor, **253-7014.**

SALONS DE COIFFURE

Boutique Astral, Mme Rolande Tremblay, 2851 ave Howard, windsor, **966-2282.**

Dynamic Hair & ESTHETICS
Soins complets des cheveux et de la peau pour hommes, femmes et enfants
-ouvert du lundi au samedi
-prix spéciaux pour jeunes et gens de l'âge d'or
Place LaKesquare
100 ch. Lespérance
735-7771
Muriel Fortin-Thomas

The Gallery Beauty Salon, Mme Linda Nantais, 3919 rue Seminole, Windsor, **945-0855.**

SALONS FUNÉRAIRES

Salons funéraires Marcotte, M. Jérôme Marcotte, 870 rue Wyandotte, Windsor, **977-9277;** 12105 ch. Técumseh, Técumseh, **735-2830.**

Melady's Funeral Home, 572 Notre-Dame, Belle-Rivière, **728-1500.**

Paul Reaume Funeral Home, Comber, **687-2128.**

SERVICES AGRICOLES

À votre service
La Co-opérative de Pointe-aux-Roches
invite tous les gens à venir consulter la Co-opérative au sujet de tous leurs besoins jardiniers ou agricoles.
Chemin Comber Side au sud de Pointe-aux-Roches
Succursale: Rang 12 - 13 à l'est du chemin Belle-Rivière

M. Gérald Mailloux, gérant-adjoint
798-3011
798-3012

SERVICES JURIDIQUES

Clinique juridique bilingue Windsor/Essex, Me Jacques Chartrand, Me Terry Guerriero, 595 est, ch. Técumseh, Windsor, **253-3526.**

Me Brian Ducharme, 600-176 ave University ouest, Windsor, **258-6490;** 12127 est, ch. Técumseh, Técumseh, **735-1445;** 527 rue Notre-Dame, Belle-Rivière, **728-1840.**

Kirwin, Gordon, Chapman, Mme Paulah Edwards, 411 est, promenade Riverside, Windsor, **255-9840.**

Levesque, Levesque et Taylor, Me Gérard Levesque et Me Simone Levesque, 52 ouest, rue Chatham, Windsor, **255-2323;** 1218 rue Ste-Anne, Técumseh, **735-9928.**

SOUDURE

Astro Welding, Roger, Camille et Aline Dessureault, 974 rue Howard, Windsor, **977-9025.**

STÉRÉOS-TÉLÉVISEURS-VCR-ETC...

Stéréo Den, M. Albert Labonté, 2661 ave Howard, Windsor, **972-3055.**

TROPHÉES ET PLAQUES

Belle River Trophy Awards, Mme Louise et M. Claude Crevier, 1490 Route 2, à l'ouest de Belle-Rivière, **727-6361.**

mots croisés

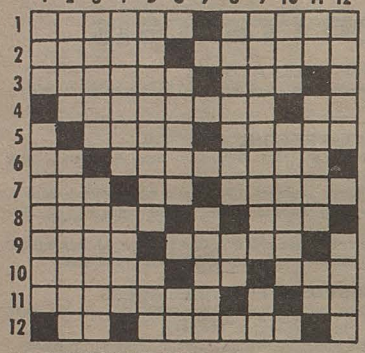

HORIZONTALEMENT

1—Boîte. — Grades.
2—Non préparée. — Ecume qu'on enlève de la bière.
3—Entente. — Amas.
4—Mettre en terre. — Fl. italien.
5—Dernier repas. — Empereur romain.
6—Du verbe être. — Très grand (pl.).
7—Non vicié. — Jumelles. — Imagination sans fondement.
8—Borne, lisière (pl.). — Non vêtus.
9—Demi. — Récit.
10—Allongé. — Règle double. — Massacre d'une ville.
11—Discret. — De la gamme ordinaire.
12—Pron. pers. — Prén. masc.

VERTICALEMENT

1—Dém. — Mettre en dépôt.
2—Argile jaune. — Eloignement de tout péril. (pl.).
3—Libre, affranchi, — Garage.
4—Echappements d'un liquide. — L'Irlande.
5—Modération (pl.). — Unité de travail.
6—Les Enfers. — Sert à stimuler.
7—Montée d'une colline (pl.).
8—Empêcher de marcher. — Venu au monde.
9—D'une manière avare. — Note.
10—Non habillés. — Inspections exactes.
11—Abrév. de grosse. — Action de mettre, de poser (pl.). — Article.
12—Suivant, eu égard à. — Action.

jouez avec nous

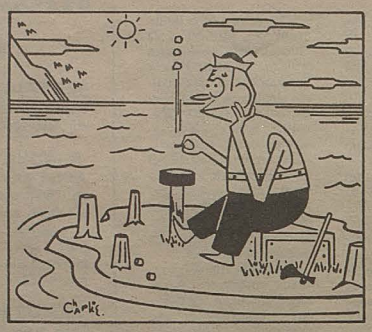

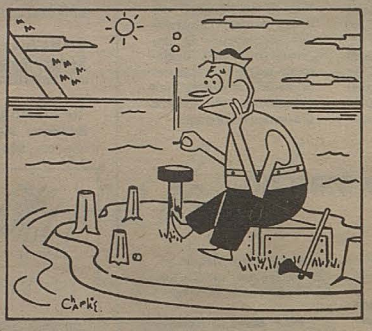

Trouvez les 7 erreurs SOP-758

mots cachés

7 lettres cachées

D	I	S	T	R	I	B	U	T	E	U	R	E	N	P
A	P	S	E	L	U	C	I	H	E	V	U	O	E	I
R	R	P	A	Y	E	H	E	S	I	O	T	G	N	E
M	E	N	O	T	R	A	C	S	R	S	R	T	I	C
O	S	R	E	M	E	M	N	C	I	A	U	S	Z	E
I	S	E	I	G	P	O	E	P	I	B	E	E	A	R
R	E	T	D	A	M	I	S	S	U	A	G	N	G	U
E	L	T	O	R	A	S	S	R	U	N	A	A	A	E
I	E	E	U	D	L	A	E	T	O	C	R	B	M	T
L	V	R	I	I	G	A	D	P	E	A	I	Z	E	C
E	A	U	L	E	U	E	E	R	G	D	A	L	L	N
T	T	B	L	N	N	R	T	E	O	G	L	I	L	I
A	E	I	E	N	C	I	S	N	E	L	C	T	I	T
T	U	Y	A	U	V	C	O	M	P	T	E	U	R	X
H	R	P	O	R	T	E	P	N	E	U	E	O	G	E

air
armoire
atelier
bidon
bureau
burette
but
carton
chamois
clé
compteur
distributeur
douille
éclairage
écrou
élévateur
éponge
extincteur
garage
gardien
gaz
graissage
grille
huile
lampe
magazine
outil
panne
payé
perçu
pièce
piston
pompiste
porte-pneu
poste d'essence
presse
seau
tuyau
véhicule
vis
vitre

solutions

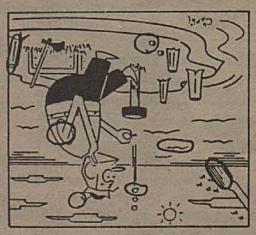

MOTS CACHÉS ESSENCE

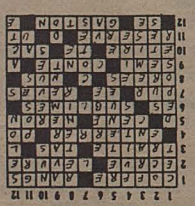

LES PETITES DÉBROUILLARD

Le bouchon qui ne veut pas tomber

Dans mes deux premiers livres d'expériences, je t'ai proposé quelques expériences assez spectaculaires mettant en vedette la notion de « centre de gravité ». Le centre de gravité, c'est le point imaginaire d'un objet où s'exerce la force d'attraction de la terre sur cet objet. Par exemple, si tu tiens à l'horizontale un crayon en équilibre sur ton doigt, le centre de gravité du crayon est situé exactement au-dessus de ton doigt. Voilà pourquoi le crayon ne tombe pas !

Voici maintenant une autre façon bien amusante d'utiliser cette notion de centre de gravité.

Prends un bouchon de liège, et creuse un trou à l'une de ses extrémités. Ensuite, remplis ce trou avec un objet lourd (des billes d'acier, par exemple). Bouche le trou, pour que les billes ne tombent pas, puis arrondis cette extrémité du bouchon à l'aide d'un couteau. Sois prudent.

Si tu as bien réussi ces opérations, tu observeras un curieux phénomène : place le bouchon debout, et essaie de le faire tomber. Impossible, le bouchon revient à la position verticale ! Pourquoi ? Parce que le centre de gravité du bouchon a été déplacé vers le bas lorsque tu as inséré un objet pesant à son extrémité.

Tu peux aussi faire cette expérience avec de la pâte à modeler : fais un socle arrondi, et place sur le dessus un petit bonhomme de papier. Lui aussi refusera de tomber !

◇

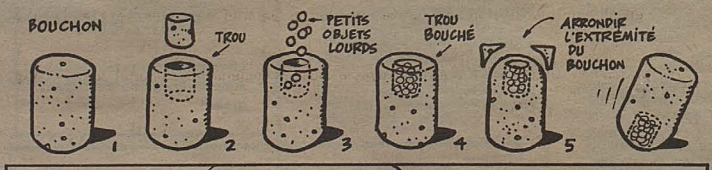

"L'Auberge des morts subites" en préparation intensive

(LC) Cette année, les Franco-ontariens de la région de Windsor auront l'occasion d'assister à la pièce de théâtre "L'Auberge des morts subites" du regretté Félix Leclerc, présentée par la troupe Soleil-Sud.

La troupe en est à sa cinquième année consécutive de présentation. Trois des personnes qui jouent dans cette pièce-ci ont déjà jouée dans d'autres pièces présentées par Soleil-Sud. Elles sont M. Marcel Bergeron, et Mmes France Thibault et Nicole Denis.

"L'Auberge des Morts subites", une comédie satirique, est une pièce de théâtre avec neuf personnages dont quatre sont morts subitement. Ces quatre personnes sont dans une auberge située entre le ciel et la terre. Un ange et Satan se battent ensemble afin d'avoir les humains à eux.

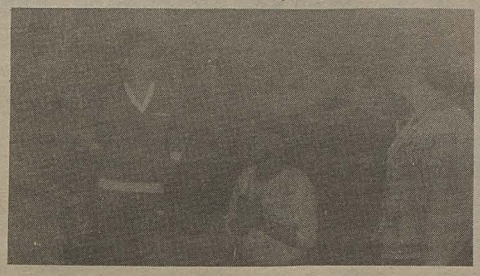

Un personne-ressource fournie par l'organisme provincial Théâtre-Action était en ville la fin de semaine dernière pour aider la troupe Soleil-Sud à mettre à point sa prochaine production. Il s'agit de M. Benoît Osborne, directeur artistique du Théâtre du Funambule à Hull, que l'on voit à gauche dans la photo et qui, sous l'oeil attentif du metteur en scène M. Jean-Marc Guérin, à droite, explique une technique à Mme France Thibault et M. Jacques Gagnon. Ce dernier est à genoux à supplier Dieu à le faire entrer au paradis, alors que Mme Thibault joue un ange - séducteur qui a la tâche de le mettre en tentation pour vérifier s'il possède encore suffisamment de volonté.

Le personnage principal est Célestin, joué par M. Jacques Chartrand. Il est l'Ange gardien qui s'occupe de l'Auberge.

Voici les individus qui jouent les autres rôles: Mme France Thibault: un autre ange gardien, M. Marcel Bergeron: le frère Amédée, Mme Nicole Denis: Satan, les quatre humains: Mme Margot Lavoie: la comédienne, M. Norman Pelchat: l'anglais, M. Bertrand Lachance: l'intellectuel, M. Jacques Gagnon: l'habitant, et M. Stéphane Bergeron joue le loup.

Afin de pouvoir présenter cette pièce, la troupe a dû demander les droits d'auteur de la famille Leclerc, qui, suite au décès de l'écrivain, n'a pas voulu ce faire avant janvier.

La troupe va jouer la pièce le 31 mars à l'école L'Essor (seulement pour les élèves de l'école), le premier avril puis encore le dimanche 16 (pour le grand public) et le 8 avril à Cambridge. Des négociations sont en cours avec Sarnia.

M. Benoît Osborne, comédien professionnel, est venu en fin de semaine afin d'aider à la troupe avec les rappels de texte, la projection de la voix, la mise en scène et d'autres aspects importants.

M. Jean-Marc Guérin, président de Soleil-Sud, a dit qu'il "aimerait voir beaucoup de gens à la pièce et il a hâte puisque c'est une bonne pièce de comédie.

Canal 46 du câble CFTM Montréal

Vendredi 17 mars-21h
UNE FEMME PARFAITE: Louise Deschatelets.

Cette semaine, Louise Deschâtelets se retrouve sur le gril du Club Sandwich. Mais rarement a-t-on vu une victime avoir des répliques aussi féroces.

La réplique de Louise Deschâtelets sera cinglante. Elle se moque, entre autres, de la petite taille de Serge Grenier. En ce qui concerne Yvon Thiboutot, elle déclare que c'est grâce à lui si elle peut maintenant supporter les défauts de Guy Fournier. Louise répond également à la question qu'on lui pose si souvent: "Qu'est-ce que vous faites avec Guy Fournier?" Elle dit de Marie-Michèle Desrosiers que c'est une âme tellement charitable, qui ne veut nuire à personne, que l'on finit par oublier et que les absences de Michel Beaudry à son émission du matin ont au moins profité à plusieurs animateurs dont André Clermont, Michel Saucier et Pierre Trudel.

Mercredi 15 mars- 24h
CINÉ-LUNE: "Ray Mancini, Un coeur de Champion"

(The Heart of a Champion: The Ray Mancini Story) Am. 1985. Drame sportif de R. Michaels avec Robert Blake, Doug McKeon et Mariclare Costello. Le fils d'un ancien boxeur devient lui-même champion poids léger.

Jeudi 16 mars-21h
LES HÉRITIERS DU RÊVE: "Tout peut recommencer"

Gary apprend qu'il hérite des intérêts d'une somme de 10 millions. A Dallas, Val et Abby se retrouvent dans le même hôtel et décident de surprendre Gary. Bess fait savoir à Chip que rien ne peut justifier sa conduite et le congédie. Karen et Mack planifient leur premier voyage ensemble. Avec: Ted Shackelford, Donna Mills, Joan Van Ark, Michael Sabatino et Michèle Lee.

Vendredi 17 mars- 19h30
UN HOMME AU FOYER:

Texte d'André Dubois et Ubaldo Fasano "M. Le Député". Jérôme a décidé de se présenter aux prochaines élections complémentaires du Parti Conservateur. Ne pouvant supporter les critiques, il commet un geste irréparable. Devra-til renoncer à la politique? Avec: Jacques L'Heureux, Marie-Lou Dion, Emmanuelle Dubois, Grégoriane Minot-Payeur et René Caron.

Lundi 20 mars- 19h
ENTRE CHIEN ET LOUP

Marilou a brûlé le testament d'Aubert De Grandmaison. Aurait-elle réussi à contourner la loi? Arthur lui annonce une nouvelle ahurissante. Candide dévoile un secret à Baptiste. Célina lit à haute voix l'avis de décès de Suzelle. Quelle sera la réaction de Laurianne? Marilou et Arthur hébergent une nouvelle pensionnaire: Dolorès Dumas (Monique Miville Deschênes). Joseph réussira-t-il à regagner la confiance de Célina? Wilfrid exulte. Il pourra un jour connaître les joies de la paternité.

Mardi 21 mars- 14h30
MAGNUM: "L'Extra-Lucide"

Dotée de pouvoirs psychiques, une jeune femme prévoit sa propre mort et demande l'aide de Magnum pour trouver l'assassin... Avec: Tom Selleck, John Hillerman, Larry Manetti et Roger E. Mosley.

Avis

aux anciens élèves de l'école secondaire L'Essor et à leurs parents

Un comité d'enseignant(e)s et d'anciens élèves de l'école planifie des fêtes de 10e anniversaire au mois de mai.

Une lettre expliquant les détails vient d'être envoyée à tous les anciens élèves dont nous avons l'adresse.

Si vous êtes ancien élève et vous ne recevez pas cette lettre,
ou
Si vous connaissez un ancien élève qui ne demeure plus avec ses parents et dont nous n'avons probablement pas l'adresse courante,

Prière de communiquer avec M. René Godin

735-4115

Ontario — MSG

Ministère des Services gouvernementaux

APPEL D'OFFRES

SERVICES DE SECURITE

Les personnes intéressées sont invitées à soumettre une offre pour la prestation de services de sécurité au Palais de justice du Comté d'Essex, à Windsor, en Ontario, pendant une période de deux (2) ans allant du 1er juillet 1989 au 30 juin 1991, pour le ministère des Services gouvernementaux.

On peut se procurer le dossier d'appel d'offres aux bureaux suivants:

Ministère des Services gouvernementaux
Bureau de district de London
C.P. 5452
900, avenue Highbury
London (Ontario)
N6A 4L6
Téléphone: (519) 453-3550

ou

Ministère des Services gouvernementaux
Bureau des appels d'offres
Bureau M1-43A, édifice Macdonald
Queen's Park
Toronto (Ontario)
M7A 1N3
Téléphone: (416) 965-1152

On exige une caution de soumission de 12 000$ et une garantie de bonne exécution égale à quatre (4) mois de paiement du coût total du contrat.

Les soumissions cachetées seront acceptées jusqu'à 15h, le jeudi 30 mars 1989, au bureau de district de London et au bureau des appels d'offres de Toronto du ministère des Services gouvernementaux. L'ouverture des soumissions se fera en public à Toronto, le mardi 4 avril 1989.

REMARQUE: Pour tout renseignement, s'adresser au bureau des appels d'offres, à Toronto, ou au bureau de district susmentionné.

Le gouvernement ne s'engage à accepter ni la plus basse ni aucune des soumissions.

Prière d'indiquer le no d'appel d'offres 289, projet no B21055.

A la recherche de 12 adorables bébés

(C) La compagnie Johnson & Johnson invite la population à participer à son troisième concours de photos "Adorables bébés". La compagnie est à la recherche des 12 plus adorables bébés du Canada.

Il faut présenter la photo préférée de son bébé favori - à condition que l'enfant soit né entre le 31 mai 1986 et le 31 mai 1989, (c'est-à-dire qu'il ait au plus trois ans). Il faut y joindre un commentaire descriptif approprié. Ces photos seront jugées d'après leur charme et non leur professionalisme de même que l'originalité et l'attrait du commentaire.

Le grand gagnant de ce concours recevra une bourse d'études postsecondaires de 25,000$ et sera sur la page couverture du calendrier de 1990 de la compangie. Les onze autres gagnants seront également mis en vedette dans le calendrier et recevront une bourse de 10,000$.

Pour obtenir un bulletin de participation, regarder sur les étalages de produits Johnson ou composer le 1-800-265-8383. Il faut s'inscrire avant le 31 mai 1989.

CBEFT

Jeudi 16 mars- 20h
LANCE ET COMPTE

D'autre part, Gilles Guilbault (Michel Forget) accepte de remplacer Mercier (Yvan Ponton). Linda Hébert (Sylvie Bourque), au fait des manoeuvres de Joan Faulkner (Alexandra Stewart), entame la partie plus serrée de sa carrière. Pierre (Carl Marotte) veut s'impliquer dans les affaires du National, et patricia (Isabelle Miquelon) et Vanessa (Lorraine Landry) ont une violente discussion.

Texte: Réjean Tremblay et Jacques Jacob. Réalisation: Richard Martin. Production: Lance et Compte.

Vendredi 17 mars- 20h
DÉCOUVERTE: "Aux confins de la terre"

Découverte, présentée exceptionnellement le vendredi 17 mars à 20h00 à la Télévision de Radio-Canada, met à l'affiche un autre remarquable document de la série "Le Voyage infini", "Aux confins de la terre", qui fait découvrir cinq vastes inconnus et fascinants de notre planète.

Cette odyssée unique nous entraînera d'abord au Tibet où des nomades parviennent à survivre à 17 000 pieds d'altitude. On passera d'un extrême à l'autre, alors qu'à 3 000 pieds de profondeur dans le Pacifique, on sera témoins de la naissance d'une île volcanique qui n'émergera que dans 10 000 ans. Toujours sous l'eau, mais cette fois-ci aux Îles Galapagos, on retrouvera dans des grottes isolées une espèce animale de la jungle du Costa Rica où la végétation pousse littéralement dans les airs. Enfin, dans l'Artique canadien, on étudiera des îlots de chaleur (très relative) permettant la vie animale, des morses en particulier.

réalisation: David Vassar. Production: WOED-Pittsburg en collaboration avec The National Academy of Sciences et Digital Equipment Corporation.

18 et 20 mars- 18h30
VIDÉO-CLUB

Cette semaine l'auteur et l'interprète de la chanson UN PEU D'INNOCENCE, Daniel Deshaime, se révèle.

Un reportage sur la remise des prix Junos 89. La quintariste Liona Boyd présente son dernier disque, ENCORE.

Finalement concours de clips: la production d'Ottawa; SUIVEZ-MOI du groupe Maxime.

Vidéo-Club, samedi 16h30, lundi 18h30 à la Télevision de Radio-Canada.

Mardi 21 mars- 20h
L'HÉRITAGE: La journée des retours

L'héritage nous fera encore passer toute la gamme des émotions le mardi 21 mars à 20h00. Junior et Julie (Yves Desgagnés et Sylvie Léonard) sont surpris des changements que Miriam (Nathalie Gascon) a fait dans la maison. Stéphanie (Geneviève Rioux) confie sa peine à son père (Aubert Pallascio) qui est très heureux de la retrouver. Ti-Bob (Jacques L'Heureux) organise une grande fête pour souligner le retour de ses amis. Edgar Rousseau (Roger Blay) rend visite à Miriam. Texte: Victor-Lévy Beaulieu. Réalisation: Raymonde Boucher.

Barbara a quelque chose de très important à nous dire. Écoutons-la!

"Lorsque je suis devenue sourde, ma vie n'a pas été facile. Il m'a fallu beaucoup de patience avant que mes collègues de travail soient à l'aise avec moi. Aujourd'hui, ils savent tous ce que je peux faire."

Les personnes sourdes peuvent facilement se sentir isolées et désavantagées parce qu'elles éprouvent parfois des difficultés à communiquer. Pourtant, chaque jour, des personnes comme Barbara relèvent ce défi et réussissent à se faire entendre.

Grâce aux encouragements et à l'appui de sa famille, des personnes sourdes et de celles qui ne le sont pas, Barbara a bénéficié des services d'instructeurs et d'interprètes qui l'ont aidé à préparer un avenir prometteur. D'ailleurs, Barbara ne rate jamais l'occasion de démontrer ce qu'elle est capable d'accomplir.

Même si elle s'exprime avec ses mains, écoutons attentivement ce que Barbara et les autres personnes comme elle ont à nous dire.

Pour recevoir une affiche, écrire à : Office des personnes handicapées de l'Ontario 700, rue Bay, 16e étage Toronto (Ontario) M5G 1Z6

C'est une question d'attitude.

Office des personnes handicapées
Ontario
Remo Mancini, ministre
David Peterson, premier ministre

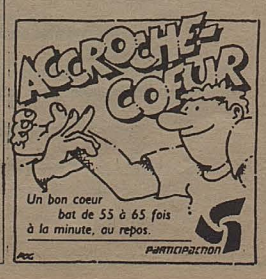

La quatrième édition de "Ontario Pop" est lancée

(LC) Radio-Canada invite tous les Franco-ontariens et Franco-ontariennes à se présenter pour son quatrième concours "Ontario Pop" de la chanson populaire. Ce concours a pour but de découvrir et promouvoir des talents franco-ontariens, interprètes et auteurs-compositeurs-interprètes.

Afin d'être admissible à ce concours, il faut être résidant de l'Ontario, francophone, âgé d'au moins 16 ans au premier juin et non-professionnel. Les auditions à Windsor auront lieu le 27 avril; la date limite pour s'inscrire est le 14 avril 1989.

A chacun des trois premiers concours il y a eu des finalistes de cette région: Mme Lise Chartrand en 1986, M. Joseph Benoît et M. Gabriel Gagnon, ce dernier ayant ensuite remporté le deuxième prix, en 1987, et M. David Labute l'an dernier.

Pour plus de renseignements, on peut communiquer avec Mlle Paulette Richer, responsable pour la région Windsor-Chatham-Sarnia, au 255-3569.

DISQUES EN REVUE

par Yvan Brunet

Danielle Oddera "L'amour tendre" Select PGC-907

La chanteuse québécoise, Danielle Oddera s'est signalée à l'attention du grand public dans les années 70 en interprétant les chansons de Jacques Brel et de Sylvain Lelièvre. Après dix années d'inactivité dans les studios d'enregistrement, la voici de retour avec un album très attendu qui reparle d'amour.., d'amour tendre. Pour surprendre sur ce très beau retour qu'est "L'amour tendre", Danielle Oderra s'est laissée prendre aux mots et musiques de Sylvain Lelièvre (Quelques jours de vacances), Pierre Létourneau (Parle-moi), Eddy Marnay (Oui à l'amour), Lambert (Faites-moi la cour) et Roger Pilon (Nous vivrons ensemble/ en duo avec Roberto Medile). Avec ce tout nouvel album, Danielle Oderra chante l'amour dans ce qu'il est de plus tendre sur des mots de soie et de sa voix la plus belle.

Divers artistes "Today's Country Gold Volume 2" Quality QRS-1084.

Pour qui s'intéresse à la musique country nashvillienne, ce deuxième volume du "Today's country Gold" réserve d'agréables surprises. On a su inclure ici la fameuse chanson entraînante des Judds "Turn It Loose", en plus du "Daddy's Hands" de Holly Dunn, "Somebody Lied" de Ricky Van Shelton, "Baby Blue" de George Strait, "Little Sister" de Dwight Yoakam, "The Wanderer" de Eddie Rabbitt, "Cry Cry Cry" de Highway 101, etc.. Un très bon achat.

Jean-Pierre Rampal "Mozart Symphonie Concertante" CBS MK-44524.

Dans les années 70 du 18ième siècle, les symphonies concertantes, c'est à dire les concertos à plusieurs instruments, étaient très à la mode à Paris. Il n'est donc pas surprenant que Mozart y ait composé en 1778 deux oeuvres de ce genre. La "Symphonie Concertante" de Mozart incluse ici est un exemple classique du style galant français. Composé pour être joué dans un salon et non dans une salle de concert, cet ouvrage mozartien est plein de charme et de séduction. Jean-Pierre Rampal (flûte), Pierre Pierlot (hautbois) et Ab Coster (cor) soutenus de l'Orchestre de Chambre Franz Liszt ont su lui rendre justice.

Baillie & The Boys "Turn The Tide" BMG/RCA 8454.

Ce trio de Nashville a époustouflé le monde de la chanson country en 1987 avec leurs deux grands succès "Oh Heart" et "Wilder Days". Ce tout nouvel album intitulé "Turn The Tide" comprend plusieurs tounes amusantes dont les mélodies collent rapidement à la peau. Le titre majeur est "Long Shot" (premier 45 tours), mais "She Deserves You" (signée Don Schlitz) et "Wish I Had A Heart Of Stone" ont également du mérite. Que ce soit doux ou rapide, de plage en plage on est porté à taper du pied et à vouloir danser. Le tout fut produit par Kyle Lehnig, Richard Leigh et Waylon Holyfield.

TVOntario

Jeudi 16 mars-22h30
CORPS VIVANT: L'Ordinateur cérébrale: les nerfs

Bien des fonctions vitales du corps -- les réactions subites à la douleur, le fonctionnement des organes internes, les actions musculaire--dépendent de la transmission ultrarapide des messages dans le système nerveux.

Vendredi 17 mars-17h30
CROQUE-SCIENCE: Au clair de la lune

Une pièce de théâtre mettant en vedette Catherine dans le rôle de la Lune et Philippe dans le rôle de la Terre, illustre les différentes phases de la Lune ainsi que la relation entre le mouvement de la Terre et la mesure du temps.

Samedi 18 mars-13h30
ALPHABÉTISATION: On s'organise

Cette émission indique de quelle façon mettre sur pied un programme d'alphabétisation. Par où commencer? Comme point de départ: entreprendre une étude du milieu. Puis, constituer un conseil d'administration, choisir un local et trouver le financement nécessaire. Chaque étape est appuyée d'exemples concrets tirés de groupes d'alphabétisation en Ontario français. Récapitulation des idées pricipales.

Lundi 20 mars-20h
L'ART ET L'ARTISTE
LE CORBUSIER -- dernière émission

Responsable de grands projets dans le monde entier, l'architecte français a toujours su adapter ses constructions au climat et au contexte culturel: tandis qu'il édifiait des tours d'habitation à Marseille, il privilégiait la construction de maisons plus basses en Inde.

Impôts Impôts Impôts

Du 28 mars au 7 avril inclusivement, nous aiderons les francophones qui ont de la difficulté à lire et écrire à remplir leur rapport d'impôts.

Téléphonez à l'avance pour prendre un rendez-vous au numéro suivant:

944-5991

SERVICE GRATUIT ET CONFIDENTIEL

ALPHANA
CENTRE D'APHABÉTISATION POUR ADULTES FRANCOPHONES

Soleil Sud

Présente

Une comédie de Félix Leclerc

Ecole secondaire L'Essor

(13605 ch St-Gregory
St-Clair Beach)

Le samedi premier avril 20h

Le dimanche 16 avril 19h

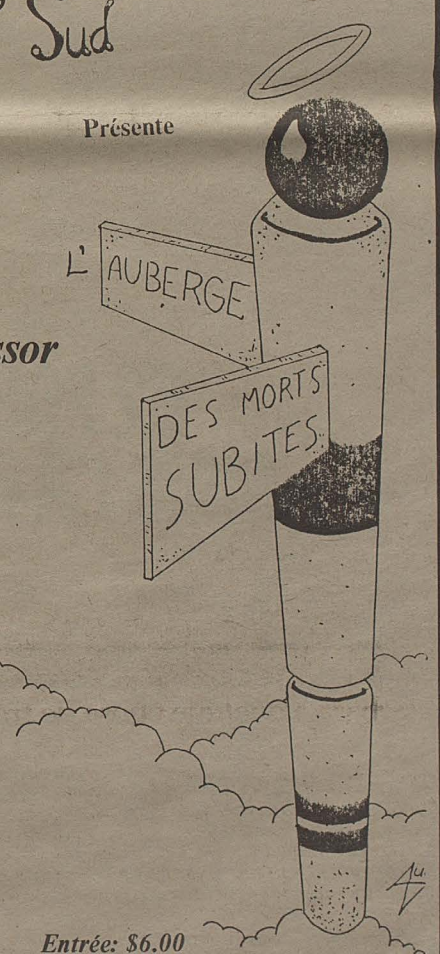

Distribution:
Marcel Bergeron
Stephane Bergeron
Jacques Chartrand
Nicole Denis
Bertrand Lachance
Margot Lavoie
Normand Pelchat
Jacques Gagnon
France Thibault

Entrée: $6.00
Gens de l'âge d'or: $4.00
Etudiants: $3.00

92 POUR CENT, C'EST BIEN... MAIS ÇA POURRAIT ÊTRE MIEUX.

Il y a quelque temps, la Société canadienne des postes a fait une promesse à tous les Canadiens : vous offrir un service postal encore plus fiable et plus efficace. Ce n'est pas encore la perfection, mais on y arrive. Nous sommes heureux de vous communiquer certains résultats qui reflètent nos progrès. Selon une étude publiée en janvier dernier, le courrier normal et bien préparé est livré en 2 jours ou moins, dans la même ville, dans 92 pour cent des cas. En 3 jours ou moins, entre les principales villes d'une même province, dans 93 pour cent des cas. Et en 4 jours ou moins, entre grandes villes de provinces différentes, dans 95 pour cent des cas. Ces données sont fournies par Clarkson Gordon, l'une des plus grandes maisons de vérificateurs indépendants. Clarkson Gordon surveille le mouvement du courrier non seulement à son arrivée au bureau de tri, mais du moment où il est mis dans la boîte aux lettres jusqu'à ce qu'il soit livré. D'ailleurs, nous sommes le seul service postal au monde à faire évaluer et publier sa performance par des vérificateurs indépendants. Ils ont prouvé que notre performance était bonne, mais nous pensons que ça pourrait être mieux. Même s'il y a de quoi être fiers des résultats, il reste beaucoup à faire. Nous continuons donc à travailler pour tenir notre promesse : vous donner un meilleur service postal.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
On y arrive.

23ième année
Windsor
le 22 mars 1989
No 12

LeRempart

"L'hebdo des Francophones du sud-ouest ontarien"

Concours international de labour

100,000 visiteurs attendus

(LCetJCM) Plus de cent mille visiteurs de partout dans la province sont attendus comme participants, spectateurs ou visiteurs aux divers concours et aux expositions du "International Plowing Match and Farm Machinery Show" qui aura lieu du 19 au 23 septembre sur un terrain sur la route 42 à environ 15 kilomètres à l'est de Windsor.

L'événement a évidemment des retombées économiques importantes pour la région, signalent les organisateurs.

En fait, au moins 600 exposants, producteurs de machinerie agricole, d'antiquités, d'artisanat, ou kiosques de nourriture se trouveront sur les lieux. Les organisateurs doivent donc prévoir une "ville sous la tente" de plus de 100 acres pour loger participants et visiteurs qui sont de tous les âges, et de tous les milieux, partout en Ontario.

Parmi les concours figurent ceux de labour avec charrue tractée, avec charrue antique, avec chevaux, ou avec équipement moderne. Une des catégories met en lice politiciens et représentants des medias.

De plus, trente-six demoiselles se sont déjà inscrites au concours de la reine du International Plowing Match, pour lequel un des volets inclut un concours de labour.

De plus, les organisateurs tiennent un concours d'embellissement et de conservation des terres agricoles pour lequel les inscriptions sont acceptées jusqu'au premier juin.

Il s'agit de la plus grande exposition agricole au pays. De nombreux comités sont donc à l'oeuvre depuis plusieurs mois afin de mettre les préparatifs à point.

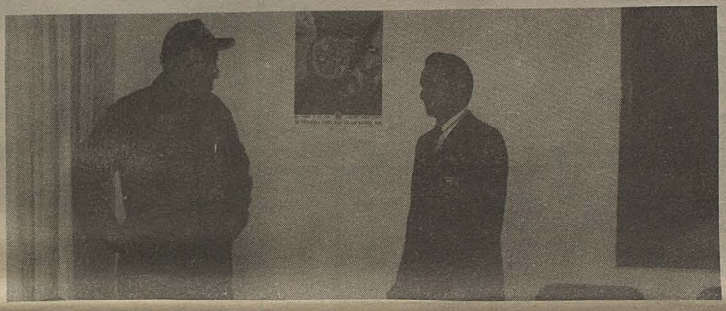

M. Jack Morris, président et M. Lee Weber, secrétaire exécutif, du comité local de préparation du International Plowing Match and Farm Machinery Show.

Tribune politique ... p.5

Programme du Festival ... p. 8 et 9

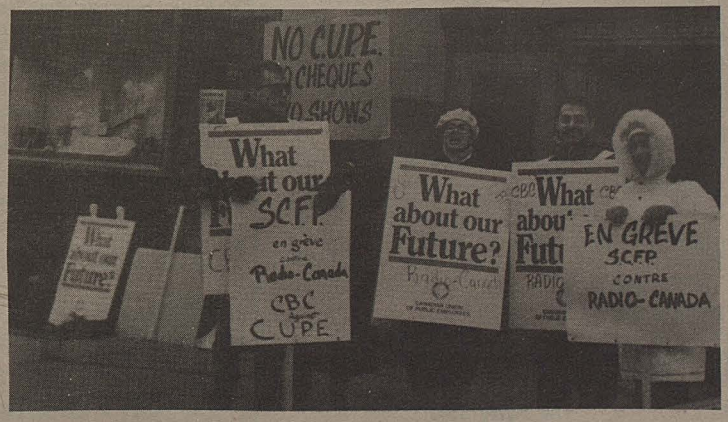

Grève à CBEF - CBEFT

Les annonceurs et les commis de bureau de la Société Radio-Canada, membres du Syndicat canadien de la fonction publique, sont en grève depuis le 16 mars à 24h00.

Les grévistes veulent une meilleure sécurité d'emploi, un plus long congé annuel après 16 ans d'ancienneté et ils aimeraient que la société prenne plus conscience du bien-être des employés, a indiqué un porte-parole du syndicat.

On voit des grévistes ici devant la bâtisse de la rue Pelissier. Ils sont, de g. à d. M. Adrien Lachance, Mme Alanna Woods (cachée) ainsi que Mme Marie-Paul Rouleau, M. Robbert Fortin et Mlle Lisette Leboeuf.

Ils se relaient de 6h00 jsuqu'à 16h00, s'occuppent à manger, chanter et rester chauds.

Toutes les émissions sont en provenance de Montréal et de Toronto. Il n'y a pas de négociation en ce moment. Les membres du syndicat étaient en convention au Hilton pour un congrès provincial et soixante d'entre eux sont venus donner leur appui le 17 mars.

M. Fortin a demandé: "Où est le publique francophone? On attend leur appui et on a besoin de leur aide maintenant."

La contestation judiciaire:

"Seul recours pour les minorités francophones" Me Michel Bastarache

Par
Gilles Belleau
[Collaboration spéciale
Pour l'APF]

MONCTON(APF) L'aide fédérale et les moyens juridiques sont les deux seuls recours sur lesquels peuvent compter actuellement les minorités linguistiques pour assurer leur promotion et leur développement.

C'est un vibrant message qu'a livré le 11 mars dernier à Moncton, Me Michel Bastarache, avocat chez Lang Michener Lash Johnson à Ottawa. S'adressant à une soixantaine de participant(e)s à la Conférence nationale du Programme de contestation sur les droits linguistiques, le conférencier n'a pas manqué l'occasion pour rappeler l'importance jouée par ce programme qui a contribué au développement des minorités linguistiques au Canada.

Me Bastarache a signalé comme divers cas ont eu un impact important par les réactions populaires qu'ils ont soulevées ou par les décisions juridiques qui en ont découlé.

Il ne fait aucun doute que la contestation judiciaire est un élément de promotion et de développement dont ne peuvent se passer les minorités linguistiques. "Cela explique sa création et en justifie le maintien".

Hors de tout doute, il apparaît urgent de donner de nouvelles dimensions au Conseil canadien du développement social. "Celui-ci pourrait fournir un appui technique qui consisterait d'abord à aider la population à délimiter le domaine d'intervention, à choisir les demandeurs et les défendeurs et à fixer les recours souhaités" analyse Me Bastarache.

Il faut, selon lui, envisager aussi une aide technique aux avocats chargés des dossiers dans le but de leur fournir dès le départ des modèles d'acte introductif d'instance, des modèles de mémoires, des listes de documents, un dossier complet sur les origines et les interprétations de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés et un dossier complet sur la preuve requise en matière pédagogique et socio-linguistique.

Le problème fondamental dans le domaine scolaire apparaît être la mise en oeuvre de l'article 23 de la Charte canadienne des droits et libertés dans des situations particulières, "et cette mise en oeuvre ne saura se faire sans que les gouvernements ne soient traduits devant les tribunaux d'un bout à l'autre du pays" estime Me Bastarache.

L'avenir des minorités lin-

Suite à la page 6

Index des Services en Français

Services d'information pour individus et service de secrétariat pour organismes francophones: Association canadienne-française de l'Ontairo Windsor/Essex/Kent, 2418 ave Central 948-9322.

AGENTS D'IMMEUBLE
M. Omer Dubuc, Buckingham Realty, 4573 ch. Técumseh, Windsor, **948-8171; 734-6369.**
M. Jean-Pierre Fortier, Primeau Realty, Bur. **735-2488;** Rés.: **974-3993.**
M. Rénald Paquin, Remo Valente Real Estate Ltd. 2525 promenade Roseville Garden, Suite 200, **944-1234; 735-2552.**

APPAREILS ÉLECTRONIQUES
[Voir "Stéréo, télévision, VCR, etc.]

ARTICLES RELIGIEUX
Brisebois Christian Book Store, M. Maurice et Mme Béa Brisebois, 3315 ch. Técumseh est, **944-9780.**

ARTISANAT
Le trésor de laine, Mme Irène Roy, 12325 ch. Técumseh, Técumseh, **735-1235.**

ASSURANCES
Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor, **966-6112.**
La Métropolitaine, M. Denis Pinsonneault, 880 rue Ouellette, Pièce 400, Bur.: **255-7500,** Dom.: **728-1048.**
Morand Insurance Brokerage, M. Joseph Morand et M. Gerry Morand, 12110 ch. Técumseh, **735-8000.**
Prudentiel d'Amérique, Mme Lise Bellehumeur, secrétaire, 7651 est, ch. Tecumseh, **974-9177.**
The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P. 9, Emeryville (Puce), Bur.: **727-3855; 727-6479;** Rés.: **979-8581.**

AUTOMOBILES-PIÈCES
A & L Auto Recyclers Ltd., MM. John Lanoue et Guy Desmarais, route 2 angle ch. Comber (77), **1-800-265-2128** comté, **798-3525** Windsor.

AUTOMOBILES-RÉPARATIONS ET DÉBOSSAGE
Emeryville Collision Inc., M. Serge Labonté, Hwy 2, Emeryville, **727-3486.**

COMPTABLES
Cox, Hyatt & Company, M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A. 875 ave Ouellette, Pièce 200, Windsor **258-4626.**
Robert Seguin, 737 Ouellette, (Rez-de-chaussée) Windsor, **253-6326.**

CONFECTION DE GÂTEAUX
Cakes by Fran, Mme Francine Robertson, St-Joachim, **728-2436.**

CONSTRUCTION
[Voir Rénovation et Construction]

COSMÉTIQUES ET SOINS DE BEAUTÉ
Produits "Mary Kay", Mme Louise Klimczak, 1235 Colbourne, Windsor, **944-0802.**

DÉPANNEUR

Pour vos soirées sociales, vos casse-croûte et les items qu'il vous faut entre vos visites au supermarché

The Party Stop
Fournisseur de chips et POP SHOPPE
6525 est, rue Wyandotte
948-3325
Mme Rose D'Août, propriétaire

DISTRIBUTEURS
Philip et Val McGraw, (distributeurs Shaklee et National Safety Associates), 501C-1170 ch. Lauzon, Windsor, **945-8434.**

ÉLECTRICIEN
Roy Electric, Richard Roy et Marcel Roy, Pointe-aux-Roches, **798-3205.**

ENSEIGNES
Parent Signs, M. Richard Parent, 1071 ch. Lespérance, Técumseh, **735-1303.**

Suite à la page 6

Calendrier des événements

DIMANCHE 2 AVRIL
8h00
Partie de carte, tirage, goûter
Parrainé par le Club de l'âge d'or Le Foyer
Ecole St-Paul, Pointe-aux-Roches
Entrée: 2.00$
Informations: Mme Aldéa Cormier au 798-5943

DIMANCHE 2 AVRIL
8h00
Partie de carte, Euchre et Bridge
Parrainé par la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, section Jeanne-Mance.
Sous-sol de l'église Immaculée-Conception
Entrée: 2.50$ prix, goûter
Informations: Diane Serré au 945-1481.

LUNDI 17 AVRIL
18h30
30e anniversaire
Parrainé par la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises, section St-Joachim.
Salle des Chevaliers de Colomb, Emeryville
Dîner-conférence
$10.00 la personne
Pour réservation: Gabrielle Sylvestre au 728-2420.

Réceptionniste

22 000$ - 24 300$ (en révision)

Le MINISTÈRE DES SERVICES SOCIAUX ET COMMUNAUTAIRES recherche une personne pour offrir des services bilingues de secrétariat et de réception. Vous devrez aussi fournir un soutien au niveau du travail de bureau. Milieu de travail sans fumée.
Lieu de travail: Chatham.

Exigences: Expérience générale des activités/programmes offerts par les agences de service social communautaire; aptitude à acquérir une connaissance approfondie de la législation concernant les prestations familiales; capacité d'utiliser l'équipement de bureau standard; bonnes connaissances mathématiques de base; tact/diplomatie; sens supérieur de la communication orale; entregent; niveau supérieur de français oral; excellent anglais; assiduité.

Remarque: Nous recherchons des candidatures dans la région immédiate de Chatham.

Veuillez envoyer votre demande dument remplie/curriculum vitae, avant le 12 avril 1989, à: Dossier WIN-11/89, Directrice des ressources humaines, Ministère des Services sociaux et communautaires, 250, avenue Windsor, Windsor (Ontario) N9A 6V9.

Chances d'embauche égales pour tous.

Fonction publique de l'Ontario

VOULEZ-VOUS RETRAVAILLER?

Si vous avez 45 ans ou plus, résidez en Ontario, et avez perdu votre emploi dans les six derniers mois en raison d'une pénurie de travail, d'une fermeture d'usine ou de la faillite d'une entreprise, vous êtes peut-être admissible au programme **TRANSITION.** Le ministère de la Formation professionnelle de l'Ontario peut offrir 5 000 $ pour payer vos frais de formation auprès d'un nouvel employeur ou dans une école, un collège ou une université. Pour plus d'information appelez **TRANSITION** sans frais au **1-800-387-5656.**

ATTENTION!
ATTENTION!
Gens d'affaire francophones

Dimanche
le 2 avril

Déjeuner causerie au:
Restaurant le Rendez-vous

12010 Promenade Riverside est,
à WIndsor, à 11h00

Conférencier:
M. Jacques de Courville Nicol
Président fondateur du regroupement des gens d'affaires de l'Outaouais

Pour réserver, signaler
948-9322
avant le 29 mars

C'est à ne pas manquer!

ACFO
WINDSOR-ESSEX-KENT

Déjà une dizaine de participants

Le Centre Alphana répond à un besoin sérieux

"Le monde qui ne sait pas lire ne sait pas ce qu'il manque. Si tu ne sais pas écrire, ni lire, vraiment, tu manques quelque chose dans la vie", a confié un des apprenant(e)s du Centre d'alphabétisation communautaire pour adultes francophones 'Alphana'.

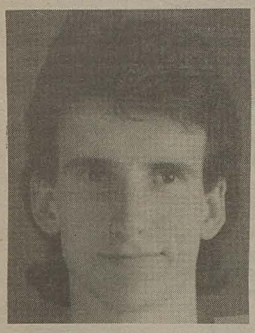

D'après M. Jacques Parent un des coordonnateurs du Centre, "il existe une situation qui peut être inquiétante pour certains gens. Dans le comté d'Essex, 33.8% des francophones sont analphabètes à divers niveaux". Par exemple, ils peuvent être incapables de lire un journal, de remplir un chèque, de remplir des formulaires, ni de lire des dépliants importants. En autres mots, ces gens-là ont beaucoup de misère à remplir les tâches qui requièrent de l'écriture ou de la lecture. C'est un handicap sérieux quand il s'agit d'une promotion au travail ou de vouloir changer d'emploi. Une apprenante du centre a dit: "Plus que ça va aller, plus que le français va être nécessaire au Canada. Alors on est mieux de l'apprendre pendant que l'on peut; en même temps ça ne coûte rien et puis ça nous fait sortir de la maison."

Alphana a ouvert un centre d'alphabétisation qui est situé sur la rue Somme, dans l'ancienne école 'Most Precious Blood'. Les gens peuvent obtenir de l'aide dans l'apprentissage de la lecture, de l'écriture, des mathématiques de base ou simplement l'amélioration de leur grammaire.

En lecture les apprenant(e)s lisent à haute voix, repassent des questions, explorent le sujet et relisent. Tout cela est fait avec l'aide d'un(e) animateur(trice).

En écriture, les apprenant(e)s font des dictées. Il n'y a pas eu beaucoup de demande en fait d'écriture.

En mathématiques, ils apprenent à faire un total d'une facture d'épicerie, à calculer la monnaie qui leur revient, etc, et en grammaire, cela dépend de l'intérêt des participants.

Un autre apprenant a déclaré, "J'ai appris pas mal en grammaire, j'ai encore besoin d'autres choses à apprendre". Et un autre, "Si une personne a vraiment un besoin d'apprendre - quand tu commences à lire - c'est là que tu commences à avoir l'idée de vraiment te lancer dans le programme".

Couramment, au niveau 1, le lundi et le mercredi, de 9h00 à 11h00, il y a une apprenante et au niveau 2, le lundi et mercredi, de 13h00 à 15h00, il y en a trois. Pour la grammaire, le mardi et jeudi, de 19h00 à 21h00, il y a un total de 6 apprenant(e)s, quatre à Windsor et deux à Pointe-aux-Roches.

Un autre apprenant a dit "Quand tu ne sais pas comment, tu te fies sur tes amies pour faire quelque chose pour toi. Si tu sais comment le faire toi-même, tu peux faire tes affaires toi-même" et un autre témoignage touchant: "C'est bon pour quelqu'un qui veut s'en donner la peine de se présenter ici".

"Un appel est lancé à tous ceux et celles qui connaissent des analphabètes de les diriger vers ce centre. C'est une tâche délicate, mais importante" a commenté M. Parent.

Le Canada et l'Ontario collabore pour l'analphabétisation

Un accord de financement entre les gouvernements fédéral et provincial a été élaboré en vue du financement d'initiatives d'alphabétisation en Ontario.

Le secrétaire d'État, M. Gerry Weiner, et le ministre de la Formation professionnelle de l'Ontario, M. Alvin Curling, ont souligné l'importance de travailler comme des partenaires dans le domaine de l'alphabétisation.

Des initiatives seront prises conjointement pour améliorer les services d'alphabétisation à l'intention, notamment, des chefs de famille monoparentale, des francophones et des personnes handicapées.

"Si nous voulons accroître le degré d'alphabétisation de la société canadienne, a indiqué le secrétaire d'État, il importe que nous travaillons de concert. Il est encourageant de constater que l'Ontario, déjà active dans le domaine de l'alphabétisation, soit disposée à prendre de nouvelles initiatives conjointement avec le gouvernement fédéral pour accroître le degré d'alphabétisation des Canadiens."

"Ce n'est qu'en travaillant de concert avec les entreprises, les syndicats, les établissements d'enseignement et les organisations communautaires que nous pourrons enrayer l'analphabétisme, a ajouté M. Curling. La contribution du gouvernement fédéral dans ce domaine arrive à point nommé."

Les détails relatifs à l'accord de financement et aux initiatives financées aux termes de ce dernier restent à déterminer.

ECHEC AU CRIME

Le crime de la semaine

ECHEC AU CRIME offre des récompenses allant jusqu'à $1000. pour des renseignements menant à une arrestation en rapport avec le crime décrit ci-bas ou n'importe quel crime sérieux, et garantit l'anonymat à l'informateur qui n'a pas à se nommer ni témoigner en cour, mais qui est identifié par un numéro. Le numéro à composer est 258-8477 ou 1-800-265-7500 sans frais dans le comté.

Quelque temps après la fermeture, le 19 novembre, 1988, des voleurs sont entrés de force dans le magasin 'STAR RADIO and TELEVISION' situé au 33 de la rue Talbot est à Leamington.

En se servant de douilles de serrage, ils ont forcé la serrure de la porte et sont entrés.

Les voleurs se sont emparés de huit stéréos fabriqués par Pioneer, treize V.C.R. fabriqués par RCA, douze radios double-cassettes fabriqués par Toshiba et Hitachi et huit caméras vidéos fabriquées par RCA. La perte du magasin est évaluée dans les environs de $30,000.00.

bloc-notes

La Fondation Franco-ontarienne vient d'annoncer la liste des récipiendaires de sa troisième série d'octrois. Il n'y en a aucun de cette région. Je ne crois pas qu'il y ait eu de demande de cette région. Pourtant la Fondation est là pour aider à des projets de développement communautaire de toutes sortes et elle cherche autant que possible à distribuer ses fonds dans toute la province.

Or, il existe dans cette région plusieurs projets qui visent la valorisation de notre langue et le développement de notre communauté; et il y en a probablement beaucoup d'autres auxquels des gens ont pensé mais qu'ils n'ont jamais exprimés parce qu'ils craignent que ce serait trop difficile à réaliser. Bien la Fondation est là pour aider, et j'espère que ça n'arrivera plus qu'elle n'ait pas même de demande de la région.

La Fondation octroie des sommes deux fois par année, alors on peut lui faire une demande à n'importe quel moment et elle sera alors considérée avec la prochaine série. Si quelqu'un veut des renseignements, il ou elle n'a qu'à communiquer avec moi.

La Cour Suprême du Canada a déclaré qu'elle ne se prononcerait pas au sujet des droits du foetus dans l'absence d'une loi sur l'avortement.

Il y a maintenant plus d'un an que la même Cour a déclaré que l'ancienne loi canadienne à ce sujet était contraire à la charte des droits et libertés, et nous sommes donc sans loi sur l'avortement depuis.

Le gouvernement fédéral a tenté une fois d'identifier un genre de consensus sur le genre de loi que les députés seraient disposés à adopter, mais en vain.

Pour ceux et celles qui croient au caractère sacré de la vie humaine dès sa conception, le principe est clair, mais il est vrai que la solution politique n'est pas facile à concevoir.

Le gouvernement ne doit pas pour autant cesser de la rechercher. Il y a de nouveaux députés en place, la science médicale continue à jeter de nouvelles lumières sur la question, les mentalités évoluent, même si ce n'est pas toujours rapidement.

Le gouvernement se doit donc de continuer à cherhcher une solution... et si une tentative échoue, d'en faire une nouvelle. Et ceux et celles qui croient au caractère sacré de la vie humaine dès sa conception se doivent de continuer à pousser le gouvernement à agir, et surtout de ne pas le laisser oublier que c'est un grand nombre de Canadiens et de Canadiennes qui le veulent.

Il ne faudrait pas que le gouvernement se croise les bras devant la complexité de la tâche et succombe à la tentation de permettre à la situation actuelle de se prolonger indéfinitivement, ce qui est justement ce que souhaitent les gens qui préconisent l'avortement libre.

Si vous n'êtes pas de cette dernière catégorie, écrivez au ministre de la Justice pour le lui faire savoir et encouragez-en d'autres à faire de même.

Il sera intéressant de voir comment va s'y prendre le ministre des Finances Michael Wilson pour réduire le taux de croissance de notre dette nationale, car il est de plus en plus clair que c'est son intention de s'y attaquer dans le budget qu'il prépare.

En fait, il n'y a que deux moyens de base: réduire certaines dépenses de l'état, ou augmenter les revenus, c'est-à-dire les impôts, et ils semble probable que le ministre proposera une combinaison des deux. C'est le détail qui est à voir.

Je ne répèterai pas encore pourquoi il nous faut envisager de telles mesures.

Mais, évidemment, elles seront désagréables de toute façon pour tout le monde. A cause de ceci, j'admire la persévérance et le courage de M. Wilson et je souhaite qu'il ne recule pas devant les obstacles, surtout politiques.

Il y a un autre problème de financement public qui, lui, relève plus du gouvernement provincial, et qui, à mon avis, est encore plus complexe: celui des coûts des soins de la santé. Au Canada, le principe de l'accès universel à ces soins est sacré à juste titre et nos voisins américains nous envient à ce rapport.

Mais il y a une tendance à en abuser justement parce qu'ils sont facilement disponibles et considérés un droit fondamental...

En plus, et heureusement, la science médicale découvre à un rythme très accéléré de nouvelles techniques, de nouveaux traitements, de nouvelles méthodes diagnostiques, qui, bien sûr, entraînent tous des coûts, parfois fort élevés...

Et les professionnels du domaine tiennent avec raison à être rémunérés convenablement, alors que l'on fait de plus en plus appel à leurs compétences.

Et, les gens vivent de plus en plus longtemps, encore, heureusement, mais en nécessitant alors de plus en plus de soins...

Pourtant il y a des limites aux ressources financières disponibles; les responsables le sentent déjà.

Le problème va inévitablement s'accentuer et il faut donc accentuer la recherche de solutions. Comment éduquer la population à reconnaître et éviter de faire des abus? Comment assurer que les ressources disponibles soient utilisées au meilleur escient? Faut-il songer à faire contribuer partiellement aux gens qui sont en mesure de le faire et si oui, comment les identifier?

La semaine dernière, nous avons reçu au bureau un communiqué de presse du Service des parcs et des loisirs de la ville de Windsor... en français! Et un petit oiseau nous a appris que les responsables prenaient des mesures pour continuer à le faire.

Des articles dans LE REMPART ont déjà indiqué que les municipalités de cette région se disent capables de traiter avec leur clientèle en français mais qu'on ne le demande que très rarement, et d'autre part, que le gouvernement provincial est prêt à aider aux municipalités qui veulent développer des services en français.

On ne peut pas nier que la bonne volonté est là. A nous plutôt d'en profiter.

Comment nombreux seront les participant[e]s à l'assemblée annuelle de l'ACFO le premier avril?

Bien sûr, l'ACFO continuera son action en notre faveur de toute façon au cours de la prochaine année. Mais pourquoi pas se donner la peine d'aller participer à l'identification des dossiers-clé et à l'établissement des priorités?

Question d'obligation démocratique et de fierté, me semble-t-il.

Et en parlant de la réunion annuelle de l'ACFO, on annonce que non moins de douze des coordonateurs des services en français des ministères provinciaux y seront pour renseigner les participants au besoin!

Ça, quant à moi, c'est un autre signe de l'efficacité de l'agent de développement de l'ACFO régionale, Bernadette Grenier, et c'est une bonne occasion de le reconnaître de nouveau, ce que l'on ne fait pas assez souvent.

Il n'y a pas de trompette pour les annoncer, on ne tient même pas toujours à ce que le rôle de l'ACFO soit mentionné, mais la liste des réalisations de l'ACFO depuis que Bernadette Grenier est en poste est de plus en plus remarquable: projets de création d'emplois ou programme d'entraînement à l'emploi pour des francophones, sensibilisation de la population aux services qui lui sont disponibles, Carrefour Commercial Francophone, Centre d'alphabétisation, études des besoins, télévision communautaire, services d'appui à combien de groupes,... et j'en passe!

Tout cela parce que, discrètement, mais avec une efficacité remarquable, Bernadette Grenier sème ou reconnaît une idée, invite quelques gens à y songer, obtient et fournit les renseignements nécessaires, aiguillonne des prises de décision, assure les services d'appui, puis, une fois le résultat assuré, laisse les participants en question en recevoir le mérite, puis passe à autre chose!

L'ACFO, mais encore bien plus, l'ensemble de la population francophone, peut se considérée fortunée que Bernadette Grenier soit là!

Je termine en mentionnant que c'est toujours agréable de rédiger ces pensées. Ce sont les miennes, que je suis heureux de vous offrir.

Et les vôtres? Les lecteurs et les lectrices du REMPART y seraient autant intéressés! Ecrivez-nous donc! Ne craignez pas de faire des erreurs, nous les corrigerons au besoin. En fait, téléphonez-nous et nous nous ferons un plaisir de rédiger la lettre pour vous lorsque vous nous aurez indiqué vos pensées.

Ça nous fait toujours plaisir de publier vos lettres et de présenter ainsi une variété d'opinions à nos lecteurs et lectrices.

Nous attendons vos lettres... et vos téléphones.

Vous êtes déjà abonné? Nous sommes heureux de vous compter parmi nos lecteurs!
Passerlez-vous ce coupon à quelqu'un qui ne l'est pas?

COUPON D'ABONNEMENT

Nom _____

Adresse _____

_____

Code postal _____ Tél. _____

☐ Nouveau

☐ Renouvellement

Le Rempart

Publié tous les mercredis par les Publications des Grands Lacs Ltée, 2418 ave Central, Windsor, Ontario, N8W 4J3.

Editeur: **JEAN MONGENAIS**
Adjoint à la rédaction: **DANIEL JANISSÉ**
Publicité nationale: **CÉLINE VACHON**
Comptabilité: **CHARLOTTE MONGENAIS**
Atelier: **CÉLINE VACHON**
JOHANNE GAGNON

la copie: 50¢
abonnement: $13.50/Canada,
$25/ailleurs

TÉLÉPHONES: Général: **948-4139**
Rédaction: **948-4130**

Enregistré comme courrier de deuxième classe Permis 02903.

Membre de l'Association de la presse francophone hors Québec.

APF

Lettre

M. le rédacteur,

Par l'entremise du REMPART, Je tiens à remercier la centaine de dames présente à la célébration de la "Journée de la femme" le 4 mars. C'est très encourageant pour les organisatrices de cette journée, le comité régional de l'Union Culturelle des Franco-Ontariennes.

Merci aux dames du comité pour avoir rendu cette journée possible avec leur beau travail et leur dévouement.

Au REMPART un grand merci pour une publicité effective ainsi que leur présence à la journée.

A Radio-Canada, votre fréquente publicité ainsi que les entrevues pour cette journée sont très appréciés. Merci.

Pour les dames qui nous ont donné leur évaluation de cette journée avec remarques constructives et suggestions pour les années à venir, merci. Ce sera une aide précieuse pour l'année prochaine.

Avec l'espoir de se revoir en aussi grands nombres l'année prochaine, avec un programme des plus intéressant!

Angéline Larocque-Brown,
Présidente régionale
L'Union Culturelle des
Franco-Ontariennes.

TRIBUNE POLITIQUE

NDLR: Cet espace est mis à la disposition des représentants gouvernementaux élus pour leur permettre de faire connaitre aux gens qu'ils représentent leurs points de vue sur les sujets de leur choix.

Chers lecteurs et lectrices du Rempart,

D'abord, permettez-moi de me présenter: pour ceux et celles qui ne me connaissent point, je m'appelle Jim McGuigan et je suis député provincial de la circonscription électorale d'Essex-Kent.

Ce message vise surtout les agriculteurs/trices de ma circonscription. Cependant je crois que le contenu sera d'intérêt à tous les consommateurs et consommatrices, non seulement de ma circonscription électorale, mais de toute la province.

Depuis maintes années, je suis défendeur avide de la bonne gestion de nos terres agricoles ainsi que de la conservaion et du contrôle de l'érosion de notre sol. A cette fin, j'ai déposé à la Législature Ontarienne ce 05 janvier, une résolution de membre privé demandant au Ministère de l'agriculture et de l'alimentation de faire un autre pas vers la promotion d'une gestion saine de notre terre agricole. Cette résolution propose que l'exemple de formulaire de contrat de bail pour la location de terres agricoles préparé par le Ministère contienne une clause à l'effet que les bailleurs à court terme soient encouragés à contribuer davantage à la vie prolongée du sol en incluant une compensation à cet effet dans le bail.

Comme vous le savez sans doute, une grande partie de nos terres agricoles sont en location et il semble que cette pratique deviendra de plus en plus courante. Je crois que la plupart des agriculteurs et des agricultrices sont très conscients de leurs responsabilités ainsi que des bénéfices qui peuvent provenir de l'usage de méthodes agricoles qui éliminent et même parfois renversent la détérioration du sol.

L'exemple de formulaire de contrat de bail actuel contient présentement maints excellents conseils au sujet de la conservation du sol; cependant, il n'y a aucune mention de compensation pour les améliorations à long terme dont la valeur résiduaire reviendra soit au propriétaire actuel soit au propriétaire éventuel si la terre est vendue. Je spécule que l'absence d'une telle clause décourage le bailleur de faire quoi que ce soit pour améliorer la vie prolongée du sol et l'encourage à ne viser que les bénéfices à court terme. Je crois que l'incorporation d'une telle clause augmenterait le niveau de participation dans les programmes présentement en vigueur sous l'égide de mon collègue, l'Honorable Jack Riddell, Ministre de l'agriculture et de l'alimentation.

Je ne sais pas à ce moment où ceci va aboutir. néamoins, je crois, qu'il existe une demande d'assurer qu'il y ait équilibre plus juste et équitable entre les pouvoirs des propriétaires et ceux des bailleurs. L'état pitoyable de l'environnement mondial existe parce que nous avons permis aux aspects économiques de primer sur

Suite à la page 6

L'ÉNERGIE EN ONTARIO: Invitation à tous

Venez-voir pourquoi «L'énergie, ça compte» au salon de l'habitation

Lors de votre visite au salon national de l'habitation, ne manquez pas de vous arrêter au stand du ministère de l'Énergie de l'Ontario.

Vous gagnerez peut-être des prix intéressants et vous apprendrez sûrement un tas de choses sur la consommation domestique d'énergie...et son économie.

Vous pourrez y jouer au «Jeu d'énergie» électronique et mettre à l'épreuve vos connaissances. Vous pourrez découvrir des moyens d'économiser l'énergie chez vous. Vous pourrez emporter notre brochure gratuite «L'énergie, ça compte – Le saviez-vous?», bourrée de renseignements intéressants.

Si vous participez à notre tirage, vous serez peut-être l'heureux gagnant de **six appareils ménagers à bon rendement énergétique**: cuisinière, réfrigérateur, machine à laver, sécheuse, machine à laver la vaisselle et congélateur.

Pour des prix, une brochure gratuite et des conseils anti-gaspillage, rendez-vous à notre stand «L'énergie, ça compte» au salon de l'habitation.

Notez vite dans votre agenda: visite du stand du ministère de l'Énergie de l'Ontario, salon national de l'habitation, du 31 mars au 9 avril, à l'E.N.C. (Toronto).

Et n'oubliez pas que nous avons tout à gagner à modérer notre consommation d'énergie, puisque cela nous permet d'économiser de l'argent, de ménager nos réserves et d'épargner notre environnement.

☐ 1. Calfeutrer et poser des coupe-froid
☐ 2. Poser des pare-air-vapeur
☐ 3. Isoler les sous-sols
☐ 4. Contrôler le renouvellement de l'air et l'humidité dans une maison plus étanche
☐ 5. Isoler les plafonds cathédrales et les toits-terrasses
☐ 6. Améliorer l'efficacité d'un foyer

Recevez gratuitement ces brochures!

Vous pouvez vous aussi préparer l'avenir énergétique de l'Ontario! Demandez ces brochures gratuites, pour savoir comment rendre votre maison plus efficace. Composez le zéro et demandez à l'opérateur Zénith 80420, ou envoyez ce bon à:

Direction des relations générales, Ministère de l'Énergie
56, rue Wellesley ouest, 9e étage
Toronto (Ontario) M7A 2B7

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Ontario

Puissance énergétique

Force économique

Ministère de l'Énergie

Robert C. Wong
Ministre

Petites Annonces

RÉPARATIONS de tous genres, items petits ou grands. Communiquer avec Paul au **945-9551.** 03-1

GARDIENNE RECHERCHÉE pour se rendre à une résidence de St-Clair Beach garder un bébé de 5 mois les lundis, mercredis et jeudis. **735-6834.** 03-1

Serveuse bilingue recherchée: 16 heures par semaine. Communiquer avec le Centre canadien-français au **945-1189** 07-1

A VENDRE: table tournante et deux haut-parleurs BSR pour tourne-disques. **979-2170.** 08-1

GARDIENNE RECHERCHÉE POUR DEUX ENFANTS, DE 2 à 4 ans, région de l'école Ste-Thérèse. **966-1538,** après 18h. 08-2

À LOUER: Maison de 3 chambres à coucher $650. + utilitées. Références. Bonne location dans l'est de la ville **945-7508** 12-1

Message de Jim McGuigan... suite de la page 5

les aspects de conservation de notre environnement et je préfère voir les programmes futurs comme étant long terme, rattachant les versements aux programmes d'environnement.

La résolution fut adoptée à l'unanimité lors du vote, et j'ose espérer que, dans un avenir peu éloigné, l'exemple de formulaire de contrat de bail préparé par le Ministère de l'agriculture et de l'alimentation contiendra cette clause car je sais que ce dernier est constant dans ses efforts louables envers la promotion et la promulgation de programmes visant la conservation et du sol et de l'environnement.

J'espère que ces informations vous sont utiles. Si vous désirez de plus amples renseignements, n'hésitez point à vous adresser à mon bureau de circonscription de Belle-Rivière en composant soit 728-4100, soit 1-800-265-3992 pour éviter des frais d'appel interurbains. Ce bureau vous offre le service dans la langue officielle du Canada de votre choix.

Veuillez agréer, chers lecteurs et lectrices du Rempart, les voeux de mes salutations les plus distinguées.

Jim McGuigan, député,
Essex-Kent,
Adjoint parlementaire au
Ministre des transports

Index des Services en Français

ÉQUIPEMENT DE BUREAU
Advance Business Systems, M. Onil Larochelle, 925 ave Crawford, **258-4979.**
FAF Business Machines, M. et Mme Mike et Marcella Skrobar, 4729 rue Seminole, Windsor, **945-0555.**

ÉQUIPEMENT SPORTIF
Belle River Sports Center, M. Dave St-Pierre, 481 rue Notre-Dame, Belle-Rivière, **728-3717.**

FLEURISTE
Flowers by André, André Beauchamp, 7626 ch. Técumseh est, (Pickwick Plaza) **944-1058** (après heures d'ouverture: **974-6698**].

FOURRURES-VENTE ET ENTRETIEN
Lazare's Furs, Mme Lise Lambert-Yee, 493 ave Ouellette, **253-2418.**

IMPRIMEURS
Imprimerie Lacasse, M. Larry Lappan, Route 42, Técumseh, **735-4121.**
Imprimerie Tribune, M. Lucien Lacasse, 13021 est, ch. Técumseh, Técumseh, **735-3202.**

INSTITUTIONS FINANCIÈRES
Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches, C.P. 100, Pointe-aux-Roches, **798-3026.**
Caisse Populaire Técumseh Ltée, 1120 ch. Lespérance, Técumseh, **735-6069.**

LIBRAIRIES
[voir aussi Articles Religieux]

De passage à Toronto... ou par courrier...

LIVRES ET DISQUES FRANÇAIS
Choix complet pour tous les goûts et tous les âges

Editions Champlain Ltée
107 rue Church
Toronto, Ontario
N5C 2G5
(416) 364-4345

Librairie du SUD-OUEST
9h à 17h
du lundi au samedi

Choix de livres, disques et jeux pour adultes et enfants

COMMANDES POSTALES
6555 ch. Malden, Windsor,
Ontario N9H 1T5
734-1960

OPTHALMOLOGISTE
Dr George Colev, 1462 ave Ouellette, **977-0233 ou 977-0272.**

OPTICIEN
Union Vision Centre, Mme Carole Jubenville, 7610 est, ch. Técumseh, (au rez-de-chaussée) Windsor, **944-4274.**

OPTOMÉTRISTE
Dr Robert Charron, 1101 est, rue Érié, Suite C, Windsor, **973-1101,** 197 rue Sandwich, Amherstburg, **736-2406;** 189 rue Church, Belle-Rivière, **728-3611.**

ORDINATEURS-VENTE-SERVICE-ENTRAÎNEMENT
Mister Ray's Computers, M. Raymond Marentette, unité No 4, 2885 Lauzon Parkway, Windsor, **974-6110.**

PHOTOGRAPHES
St-Louis Studio & Camera Inc., M. George St-Louis, 12065 ch. Técumseh, Técumseh, **735-2622.**
The Photographer, Mme Marthe Cybulksi, 829 rue Moy, Windsor, **253-4535.**

PLANIFICATION FINANCIÈRE
Régal Capital Planners, M. André Comeau, 7290 ch. Malden, Rés.: **734-7921;** Bur.: **972-1520.**

PRODUITS DE BUREAU
Superior produits de bureau, M. Harvey Stevens, 5452 est, ch. Técumseh, **948-2888; 1-800-265-4678.**

Suite p. 11

"Seul recours... suite de la page 2

guistiques et du respect de ses droits passe donc par la suivie et l'élargissement du Programme de contestation judiciaire au-delà de son échéance de mars 1990.

Un abandon de ce programme pourrait alors hypothéquer sérieusement le développement des minorités qui n'auraient comme seul ressource de se tourner vers leurs organismes et associations régionales et provinciales, qui dans la majorité des cas, n'ont ni les ressources financières, ni les structures nécessaires pour assurer ce mandat.

Vous n'êtes plus seul au monde!

Bien sûr, lorsqu'on remplit sa déclaration de revenus, on se sent un peu isolé. Pourtant la solution est à deux pas. À Revenu Canada, Impôt, nous comprenons vos besoins et nous sommes là pour vous éviter des problèmes. Nous organiserons même des séances d'information pour des groupes qui ont des besoins particuliers. C'est simple! Vous apportez votre déclaration de revenus, on vous donne tous les renseignements qui s'appliquent à votre situation et on répond à vos questions. En outre, ce service est gratuit. Que demander de plus?

Si vous êtes une personne âgée, un employé, ou un parent, et vous avez besoin d'aide à remplir votre déclaration d'impôt, veuillez assister à une des sessions indiquées ci-dessous.

Le jeudi 30 mars 1989:
Bibliothèque Seminole
4285 rue Seminole
Windsor, Ontario
Téléphone: 945-6467
Heure: 7:00 p.m.

Le mardi 4 avril 1989:
Bibliothèque d'Essex
18, rue Gordon
Essex, Ontario
Téléphone: 776-8962
Heure: 8:00 p.m.

Le lundi 10 avril 1989:
Bibliothèque de LaSalle
1301 chemin Front
LaSalle, Ontario
Téléphone: 734-8111
Heure: 7:00 p.m.

Le samedi 1er avril 1989:
Bibliothèque Malden
5860 rue Malden
Windsor, Ontario
Téléphone: 969-0771
Heure: 1 p.m.

Le mercredi 5 avril 1989:
Bibliothèque de Tecumseh
949 chemin Lespérance
Tecumseh, Ontario
Téléphone: 735-9385
Heure: 7:00 p.m.

Il est suggéré de s'inscrire d'avance en téléphonant au numéro approprié.

Pour y voir clair dans vos affaires.

Revenu Canada
Impôt

Revenue Canada
Taxation

Canada

EN BREF

• PUBLICATION POUR SENSIBILISER LES JEUNES AU BON ÉTAT PHYSIQUE

L'Ontario Physical and Health Education Association (OPHEA) recevra une subvention de développement Wintario de18 000$ pour promouvoir son manuel intitulé "Fitness for Children and Youth".

Le ministre de l'Éducation de l'Ontario, M. Chris Ward, a déclaré que "Ce manuel sensibilisera davantage les élèves à la condition physique, a-t-il expliqué. Ce sera une source de référence utile pour les enseignants de toute la province.'

Le manuel est conçu pour encourager les enseignants d'augmenter la participation des jeunes à la condition physique.

• SUGGESTIONS INVITÉES POUR AMÉLIORER LA VIE DES HANDICAPÉS À WINDSOR

LE "Windsor Advisory Committee on the Disabled" tiendra un forum public le 12 avril de 19h à 22h30 afin de recevoir des commentaires sur n'importe quel aspect de la vie des handicapés dans la communauté. Le Comité fait des recommandations au Conseil municipal en vue d'améliorer la vie des handicapés.

La réunion aura lieu dans la salle de réunion du Conseil.

Les gens intéressés à faire une intervention devraient communiquer avec Mme Rosemari Comisso, coordonnatrice du Comité, au 258-3033.

• D'AUTRES RAMEAUX À LA FÉDÉRATION DES FAMILLES-SOUCHES

L'Association des familles Gagnon et Belzile fondée en 1984 a déjà à son actif plusieurs activités régionales et un grand rassemblement en 1985 regroupant 3000 personnes. On invite tous les Gagnon et Belzile et leurs descendatns à y adhérer. Le prix de la cotisation annuelle est présentement de 15,00$ et donne droit à la réception d'un journal trimestriel qui est le principal lien entre les membres.

D'autre part, une Association des familles Marchand, a été fondée en novembre 1988, pour regrouper tous les descendants de Louis, Jacques, Charles, Jean, Pierre et Nicolas Marchand.

On peut communiquer avec l'une ou l'autre de ces Associations aux soins de La Fédération des Familles-Souches Québécoises Inc. C.P. 6700, Sillery (Québec) Canada. G1T 2W2.

• LES RÈGLEMENTS SALARIAUX LES PLUS ÉLEVÉS SONT EN ONTARIO

(C) Selon les données du ministre du Travail, la moyenne des augmentations salariales négociées dans les principales conventions collectives conclues en 1988 s'élève à 4,3 pour cent. Cette moyenne représente une légère augmentation par rapport à la moyenne de 4,1 pour cent de 1987.

Les règlements intervenus en Ontario sont demeurés, comme depuis les 4 dernières années, supérieurs à ceux des autres régions. L'augmentation moyenne a été de 5,2 pour cent dans cette province.

Dans les grands secteurs d'activité, les augmentations les plus importantes s'inscrivent dans le secteur de la construction.

• VISITE EN FRANÇAIS AU MUSÉE DES BEAUX-ARTS DE L'ONTARIO

Le Musée des beaux-arts de l'Ontario, situé au 317 rue Dundas ouest à Toronto invite ceux et celles qui y sont de passage à assister à des visites commentées en français tous les dimanches à 14h30.

Des guides francophones compétents décrivent la collection permanente et les expositions temporaires.

Les visites commentées vous sont offertes gratuitement avec le prix d'admission.

• TRENTE-SEPT LOGEMENTS À BELLE-RIVIÈRE

Grâce à l'aide de programmes provincial et fédéral de logement, on a tourné le sol la semaine dernière pour la construction de 37 logements, boulevard Desjardins, à Belle-Rivière dont certains seront offerts au loyer du marché et les autres à des gens à faible ou moyen revenu.

Le projet, qui est parrainé par le Belle River Co-operatives Homes Inc., comprend 15 logis à deux chambres à coucher, 20 à trois chambres à coucher et 2 à quatre chambres à coucher.

• BÉNÉVOLE RECHERCHÉS

La "Cerebral Palsy Association of Windsor and Essex County" recherche des bénévoles pour aider à la tenue des bingos qu'elle parraine pour financer les diverses activités sociales qu'elle organise pour sa clientèle.

Les intéressés peuvent communiquer avec Mme Caroline Renaud au 969-8188.

La section de langue française du Conseil de l'éducation du comté de Simcoe

est à la recherche de

2 personnes en animation culturelle

pour desservir 6 écoles élémentaires et l'école secondaire française des conseils public et séparé de Simcoe (environ 2000 élèves) à Barrie, Orillia et dans la région de Penetanguishene.

Les personnes choisies seront appelées à participer et/ou à diriger l'élaboration et la mise en oeuvre des activités culturelles dans les écoles de langue française en collaboration avec la direction des écoles, le personnel enseignant et les élèves.

Dates d'entrée en fonction:
1 poste sera disponible à compter du 1er avril 1989.
1 poste sera ouvert à compter du 15 août 1989. Ce nouveau poste est sujet à l'approbation du Conseil.

Qualités requises:
-Bonne connaissance du milieu franco-ontarien
-Bonne maîtrise du français
-Être en mesure de fournir son propre transport

Qualifications désirables:
-Formation post-secondaire
-Certificat et/ou expérience en animation culturelle

Salaire:
-À partir de 24 000$ selon la grille salariale en vigueur et selon l'expérience et les qualifications

Votre demande doit être accompagnée:
-d'un relevé des qualifications et de l'expérience
-d'un énoncé de votre vision du rôle de l'animation culturelle en milieu scolaire

Veuillez adresser votre demande avant le 31 mars 1989 à:

M. Martin Lalonde
Coordonnateur en programmation
Conseil de l'éducation de Simcoe
Bureau des services en langue française
865, avenue Hugel
Midland (Ontario) L4R 1X8

B. Dorion, président
Section de langue française

R.B. Boswell
Directeur général

J.Jensen
Présidente du Conseil

Sur la même longueur d'onde

Votre navire peut-il parer à toute éventualité?

Pour tous les propriétaires de navires commerciaux (dont les bateaux de pêche) l'achat d'une radiobalise de localisation des sinistres (RLS) 406 MHz pourrait vouloir dire un sauvetage rapide en cas de détresse.

Lorsqu'elle est activée, la RLS 406 MHz est la seule radiobalise qui nous permet de déterminer votre position en mer dans un rayon de deux kilomètres. Aucune autre n'est aussi précise.

La RLS 406 MHz émet un signal spécialement codé qui nous permet d'en savoir davantage sur votre navire, grâce à la fiche d'inscription que vous avez remplie à l'achat de votre RLS. Nous pouvons ainsi déterminer le type de votre navire et le nombre de membres de votre équipage. Dès l'instant où nous captons le signal de votre RLS, nous pouvons mettre en branle toutes les mesures de sauvetage nécessaires.

Rappelez-vous: tout navire commercial mesurant 20 mètres et plus devra être équipé, dès le 31 mai 1989, d'une RLS 406 MHz pour se conformer au règlement.

Pour tout renseignement sur l'achat et l'enregistrement d'une RLS, communiquez avec le bureau de la Garde côtière le plus près de chez vous.

* Les propriétaires de navires de 20 mètres et plus possédant une RLS ou tout autre appareil semblable utilisant les fréquences 121,5 MHz et 243 MHz, avant l'entrée en vigueur du nouveau règlement, ont jusqu'au 31 mai 1993 pour s'y conformer.

Canada

Garde côtière canadienne
Canadian Coast Guard

FESTIVAL FRANCOPHONE DU SUD-OUEST 1989

Mot du Comité organisateur

Le Festival Francophone du Sud-Ouest, c'est parti pour une 17e année!

La jeunesse a bel et bien sa place dans le Festival. De nombreuses activités auront lieu dans les écoles de Kent, Essex et Windsor. Un merci tout spécial à Christine Martineau pour le slogan "JE TE SALUE EN FRANÇAIS" et un grand merci à Michel Augustin pour sa création: MOUE PIS TOUE, une bande dessinée pour les élèves.

Cette année il y a une belle variété d'activités. Côté spectacles et concerts, un peu de tout: du jazz au country, de soirée de folklore à présentations théâtrales. Votre présence à ces soirées est primordiale. Sans une bonne foule, il est difficile pour les artistes de donner le maximum d'eux-même et pour les organisateurs de renflouer leur caisse. Afin d'assurer une plus grande participation les prix des billets sont des plus abordables. Nous voulons également remercier tous les organisateurs et les bénévoles qui donnent généreusement de leur temps pour assurer le succès de ces événements, et donc, du Festival.

Le Comité du Festival Francophone du Sud-Ouest 1989 espère que tous les francophones célébreront joyeusement leur culture et que, fièrement, ils se salueront en français!

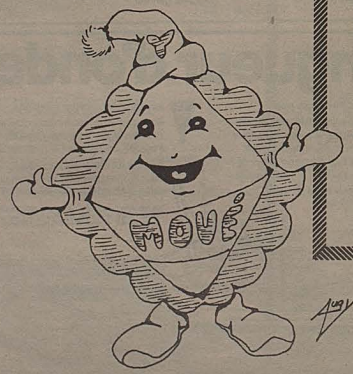

Programme

Tous les jours

Exposition d'artisanat
Cercle "Le Rouet" de l'Union culturelle des Franco-ontariennes
Bibliothèque municipale, 850 ave Ouellette
Responsable: Julienne Lapointe 944-6235

3 au 7 avril

Exposition d'oeuvres
Des élèves du programme d'art de l'école secondaire L'Essor.

Vendredi 31 mars

14h00: Ouverture officielle; levée du drapeau franco-ontarien.
Place de l'Hôtel de ville, Windsor
Conférencier: M. Edmond Chauvin
Participation: Écoles Ste-Anne, Abbé Lucien Beaudoin, St-Antoine.
20h00: UZEB en concert
Auditorium Cleary
Coproduction Le Comité du Festival et Radio-Canada
Auditorium Cleary, entrée: $10.00
Pour réserver des billets: 252-6579
Dans les écoles
10h00: St-Philippe: Spectacle Matt
13h00: Georges P. Vanier: Fête de départ du concierge.
14h00: Ste-Catherine: Spectacle Matt
19h30: Ecole secondaire de Pain Court: soirée culturelle

Samedi premier avril

Midi: Assemblée annuelle
de l'Association canadienne-française Windsor/Essex/Kent
Ecole secondaire L'Essor
Inscription de $15.00 comprend le banquet et la pièce de théâtre qui suit.
Renseignements: 948-9322.
20h00: Pièce "L'Auberge des morts subites"
Troupe Soleil-Sud
Adultes: $6., Age d'or: $4., Etudiants: $3.
Info: Jean-Marc Guérin 255-3431.

Dimanche 2 avril

14h00: Ouverture officielle
du Centre d'alphabétisation communautaire Alphana 3400 rue Somme
Info: Lise Ratté: 944-5991.
Dans les écoles
15h00: Concert de l'harmonie scolaire de l'école L'Essor.
Info: David Hill: 735-4115

Lundi 3 avril

Dans les écoles
St-Philippe: concours de synchronisation de lèvres.

Mardi 4 avril

Dans les écoles
Ste-Catherine: raconteur Pépère Cam.
Georges P. Vanier:librairie "Au choix des jeunes"

Mercredi 5 avril

19h00: Concert ENCHOR [Chorales des écoles de Windsor]
Ecole Holy Name
Info: Mme Morais: 945-2628
Dans les écoles
St-Philippe: concours oratoire des placiers
Ste-Catherine: raconteur Pépère Cam

Jeudi 6 avril

19h30: Réunion
du Cercle "Le Rouet" de l'UCFO: élections vin-fromage. Toutes les femmes sont bienvenues.
Centre Canadien-français
Dans les écoles
St-Philippe: raconteur Pépère Cam;
Après-midi: St-Joseph (Tilbury): raconteur Pépère Cam

Vendredi 7 avril

19h30: Boîte à chansons
Une vingtaine d'artistes locaux en spectacle
Ecole secondaire L'Essor
Entrée: adulte:$4., Age d'or ou étudiants: $3.
Info: Joseph Bisnaire 948-0023.
Dans les écoles
Matin: Ste-Marie: raconteur Pépère Cam
Midi: Georges P. Vanier: dîner aux crêpes
Après-midi: école secondaire de Pain Court: raconteur Pépère Cam.

Samedi 8 avril

Marché aux puces
École Georges P. Vanier

Dimanche 9 avril

10h00: Tournoi mixte de Ballon-volant [règlements assouplis]
Organisé par le Centre culturel Tournesol
École secondaire L'Essor
Contact: Pierre Campeau 735-4115
19h00: Concours de Synchro et Soirée de Talents
École St-Philippe, Grande Pointe
Entrée: Adultes: $3., élèves: $1.
Info:Roger Lozon 352-9579

Lundi 10 avril

Dans les écoles
St-Edmond: librairie "Au choix des jeunes"

Mardi 11 avril

19h00: Finales Concours oratoire 7e et 8e.
École Georges P. Vanier
Info: Francine Létourneau 948-9481
Dans les écoles
St-Edmond: librairie "Au choix des jeunes"
Pavillon des Jeunes: librairie: "Au choix des jeunes"

Mercredi 12 avril

19h00: Souper Richelieu
Windsor et Les Campagnards
Stoney Point Tavern
Info: Roger St-Pierre: 798-3433.
Dans les écoles
St-Ambroise: Journée santé
Matin: Lucien Beaudoin: La Bottine Souriante
Après-midi: Sacré-Coeur: Librairie Arc-en-ciel
Après-midi: Mgr Noël: La Bottine Souriante
19h00: St-Ambroise: Collation de grades VIP
19h00: St-Joseph: (Rivière-aux-Canards): Concert des élèves
Ste-Ursule: Librairie: "Au choix des jeunes"

Jeudi 13 avril

20h00: Spectacle Patrick Norman
Coproduction du Comité du Festival et Radio-Canada
Auditorium Cleary
Entrée: $10. Réservations: 252-6579
Dans les écoles
Matin: Ste-Thérèse: La Bottine Souriante
Matin: Sacré-Coeur: Librairie Arc-en-ciel
13h30: Ste-Ursule: Messe, Semaine franco éducative
Après-midi: Georges P. Vanier: La Bottine Souriante.

Vendredi 14 avril

6h00: Déjeuner
avec l'équipe de l'émission "Le Quotidien" de Radio-Canada: Pain doré et sirop.
Centre Canadien-français
Chanteur invité: Adrien Lachance
20h30: Spectacle-Danse-Goûter
Avec La Bottine Souriante
Organisé par le Centre culturel St-Cyr de Pointe-aux-Roches
Salle St-Simon et St-Jude, Belle-Rivière
Entrée: $7.50
Info: Ursule Leboeuf 798-3275; Elmire Rondot: 798-3241.
Dans les écoles
Matin: Ste-Anne: La Bottine Souriante
Toute la journée: Pavillon des Jeunes: concours de scieurs.

Samedi 15 avril

10e anniversaire du Club de l'âge d'or Jean-Paul II
18h00: Messe
Église St-Jérôme
19h30: Banquet et danse
Centre Canadien-français
Entrée: $10.
Info: Emile Lamarche 252-0753

Dimanche 16 avril

Fermeture du 17e Festival; remise du Trophée du président
19h00: Pièce "L'Auberge des morts subites"
Ecole secondaire L'Essor
Entrée: Adultes: $6., Age d'or: $4., Elèves: $3.
Info: Jean-Marc Guérin: 255-3431.

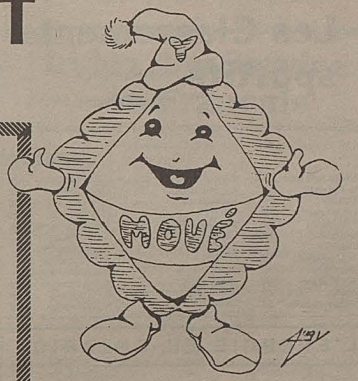

Le Comité d'Organisation du Festival

Paulette Richer, présidente
Jacques Parent, vice-président
Hélène Perron, secrétaire
Donald Lassaline, trésorier
Paul Chauvin
Robert Beaudoin
Lucie Boulanger

"Je te salue en français"

Les Classements sportifs

présentés en collaboration avec **LABATTS...**

...brasseurs des bières

- Bleue
- Bleue légère
- Budweiser
- Crystal
- Carlsburg

Joyeux Troubadours

Résultats du 19 mars
Plus haut simple
HOMMES

Georges Paquette	202
Gilles Chiasson	200
Mario Boivin	193

FEMMES

Henriette Michaud	192
Sylvie Chiasson	187
Juliette Lachance	178

ÉQUIPES

#*7 Les Maringouins	690
#2 Les Mouffettes	676
#15 Les Brillants	675

Plus haut triple
HOMMES

Maurice Gagné	570
Claude Lefort	542
Georges Paquette	533

FEMMES

Juliette Lachance	524
Sylvie Chiasson	501
Suzanne Paquette	478

ÉQUIPES

#7 Les Maringouins	1894
#12 Les Baleines	1894
#15 Les Brillants	1887
#6 Les Serpents	1859

Premier gagnant du 50/50:
Earl Mousseau

Deuxième gagnant:
Suzanne Paquette

Classement suite au 19

#14 Les Bûcherons	51
#15 Les Brillants	48
#4 Les Problèmes	47
#9 Les Cavaliers	45
#7 Les Maringouins	44
#13 Les Arcs-en-ciel	44
#12 Les Baleines	42
#8 Les Cobras	42
#6 Les Serpents	36
#10 Les Exterminateurs	35
#1 Les Tigres	35
#5 Les Chandelles	33
#2 Les Mouffettes	31
#16 Les Braves	27
#3 Les Étoiles	25

Meilleures moyennes
HOMMES

Maurice Gagné	174
Georges Paquette	174
Jack Tracey	168
Gilles Chiasson	167

FEMMES

Marianne Vallée	159
Suzanne Paquette	158
Françoise Grondin	152
Juliette Lachance	152

Erablière

Résultats du 10 mars
Plus haut simple
HOMMES

Vern Martins	239
Emmanuel Chayer	223
Mario Girard	217

FEMMES

Solande Ward	191
Arnolda Godin	183
Cécile Langlois	183
Marianne Gagnier	176

ÉQUIPES

#5 Les Outardes	880
#12 Les Jubilés	868
#3 Les Mal Choisi	865

Plus haut triple
HOMMES

Vern Martins	571
Emmanuel Chayer	571
Mario Girard	569
Larry Vetor	565

FEMMES

Arnolda Godin	531
Solange Ward	520
Marianne Gagnier	507

ÉQUIPES

#12 Les Jubilés	2510
#3 Les Mals Choisis	2488
#8 Les Diamants	2482

Résultats du 17 mars
Plus haut simple
HOMMES

Larry Vetor	238
Bernard Valentine	234
Jean-Albert Godin	233

FEMMES

Marianne Gagnier	213
Solange Ward	209
Madeleine Labelle	199

ÉQUIPES

#4 Les Mobiles	941
#1 Les Sournois	923
#7 Les Tornades	881

Plus haut triple
HOMMES

Larry Vetor	638
Mario Girard	564
Jean-Albert Godin	563

FEMMES

Solange Ward	573
Marianne Gagnier	541
Madeleine Labelle	513

ÉQUIPES

#5 Les Outardes	2594
#9 Les Combattants	2540
#4 Les Mobiles	2511

Classement suite au 17

#3 Les Mal Choisis	49
#12 Les Jubilés	46
#7 Les Tornades	43
#2 Les Chocolats	43
#11 Les Brillants	42
#10 Les Ricaneux	38
#6 Les Migraines	36
#1 Les Sournois	34
#4 Les Mobiles	34
#9 Les Combattants	34
#5 Les Outardes	33
#8 Les Diamants	30

Meilleures moyennes
HOMMES

Mario Girard	192
Larry Vetor	188
Jean-Albert Godin	172

FEMMES

Solange Ward	167
Arnolda Godin	157
Yvette Nadeau	156

Suite à la page 11

L'ÉNERGIE EN ONTARIO: Nous en profitons tous

En Ontario, nous faisons tout pour améliorer le rendement énergétique.

L'Ontario a la chance de disposer de sources d'énergie sûres et fiables, à un prix raisonnable.

Ainsi, une entreprise moyenne de l'Ontario paie moins de la moitié pour l'électricité que ce qu'y consacre un fabricant de New York. Notre tarif d'électricité est l'un des plus bas au monde!

Notre croissance à venir passe par l'efficacité énergétique...et le ministère de l'Énergie suit de près la situation.

Comme dans le cas des nouvelles lois qui imposent des normes de consommation d'énergie aux gros appareils électroménagers. Il ne s'agit ici que d'un exemple, qui à lui seul pourrait se traduire par une économie d'énergie de plusieurs millions de dollars.

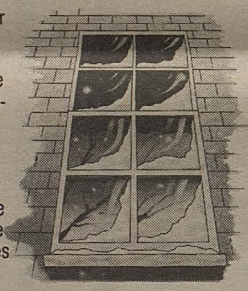

L'Ontario finance l'amélioration de l'isolation thermique des fenêtres. Un autre exemple des efforts entrepris pour réduire la consommation d'énergie dans les maisons.

Pour l'industrie, le programme de financement EnerSearch[MC] participe à la mise au point de nombreuses technologies originales, dont notamment un système de chauffage aux micro-ondes qui permet aux entreprises pharmaceutiques de réduire de près de 35 % les coûts de production des pillules enrobées de gélatine.

En contrôlant l'usage que nous faisons de notre énergie, nous économisons de l'argent, nous réduisons l'utilisation de nos ressources et nous préservons notre environnement.

- ☐ 1. Calfeutrer et poser des coupe-froid
- ☐ 2. Poser des pare-air-vapeur
- ☐ 3. Isoler les sous-sols
- ☐ 4. Contrôler le renouvellement de l'air et l'humidité dans une maison plus étanche
- ☐ 5. Isoler les plafonds cathédrales et les toits-terrasses
- ☐ 6. Améliorer l'efficacité d'un foyer

Recevez gratuitement ces brochures!

Vous pouvez vous aussi préparer l'avenir énergétique de l'Ontario! Demandez ces brochures gratuites, pour savoir comment rendre votre manson plus efficace. Composez le zéro et demandez à l'opérateur Zenith 80420, ou envoyez ce bon à:

Direction des relations générales, Ministère de l'Énergie
56, rue Wellesley ouest, 9e étage
Toronto (Ontario) M7A 2B7

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Ontario

Puissance énergétique

Force économique

Ministère de l'Énergie

Robert C. Wong
Ministre

MINIMÉTRIQUE

La pression normale des pneus est d'environ 190 kPa (kilopascals)

100-43 NC

Marcel's Garage & Bodyshop
[DIVISION DE JEROME MARIER AND SONS LTD.]
Alignement
SERVICE COMPLET DE DÉBOSSAGE ET DE RÉPARATION
Nous acceptons toutes les évaluations faites par les assureurs
945-1181
5584 est, chemin Técumseh (angle Ferndale)
Nous avons toujours des voitures à prêter pendant les réparations

Les Classements sportifs

présentés en collaboration avec LABATTS... ...brasseurs des bières

Bleue
Bleue légère
Budweiser
Crystal
Carlsburg

Fleur de Lys

Résultats du 19 mars
Plus haut simple
HOMMES
Gaston Pitre 244
Denis Duguay 229
Robert Chrétien 224
FEMMES
Renette Morin 199
Adelaide Dease 189
Kim Chrétien 188
ÉQUIPES
#7 Star Custom 979
#8 Reids' Trophy 922
#9 Champion's Rest. 912
Plus haut triple
HOMMES
Gilles Morin 596
Denis Duguay 585
Donald Ethier 574
FEMMES
Line Duguay 521
Renette Morin 509
Aline Duguay 496
ÉQUIPES
#2 P&A Regent 2590
#8 Reids' Trophy 2548
#7 Star Custom 2527
Quilleurs ayant joué le plus au-dessus de leur moyenne
Denis Duguay 52
Donald Michaud 58
Quille mystère Pop
Fern Summet 152
Premier gagnant du 50/50:
Glen Woodrich
Deuxième gagnant:
Jocelyne Poulin
Classement suite au 19
#3 Les Joyeux 51
#2 P&A Regent 48
#6 Simo Air 47
#9 Champion's Rest. 43
#12 P&A Texaco 40
#5 Dynamite Disco 40
#11 R&D Trucking 37
#8 Reid's Trophy 33
#7 Star Custom 32
#1 Romeo Machine Shop 28
#10 Adrian Al. 25
Meilleures moyennes
HOMMES
Gilles Morin 178
Robert Chrétien 177
Donald Ethier 170
FEMMES
Angèle Lapierre 173
Adelaide Dease 166
Renette Morin 159

Jean-Paul II

Résultats du 14 mars
Plus haut simple
HOMMES
Paul Barrette 189
Emile Lamarche 188
Pierre Raymond 178
FEMMES
Gemma Bélanger 209
Edna Landry 174
Yvette Lapierre 164
ÉQUIPES
#10 Les Hirondelles 634
#1 Les Abeilles 628
#6 Les Étoiles 625
Plus haut triple
HOMMES
Paul Barrette 517
Emile Lamarche 486
Germain Roy 480
FEMMES
Gemma Bélanger 543
Pauline Bisson 445
Yvette Lapierre 445
Edna Landry 426
ÉQUIPES
#10 Les Hirondelles 1828
#2 Les Loups 1795
#1 Les Abeilles 1787
Classement suite au 14
#9 Les Tulipes 49
#2 Les Loups 45
#4 Les Frissons 43½
#6 Les Étoiles 40
#7 Les Acadiens 39
#5 Les Oiseaux Bleus 38
#1 Les Abeilles 37
#10 Les Hirondelles 36½
#3 Les Hiboux 35
#8 Les Serins 22
Meilleures moyennes
HOMMES
Germain Roy 163
Maurice Beaudet 159
Zéphirin Beaulieu 155
FEMMES
Gemma Bélanger 155
Rose Sirois 146
Pauline Bisson 141
Yvette Lapierre 141

Sacs de Sable

Résultats du 14 mars
Pus haut simple
HOMMES
Ernest Duguay 1250
FEMMES
Cécile Beaulé 2420
ÉQUIPES
Les Cardinaux 8370
Les joueurs qui ont joué plus de 1000
Ernest Duguay 1250
Emile Lamarche 1100
Blanche Blais 1000
Classement suite au 14
Les Alouettes 123
Les Cardinaux 99
Les Castors 95
Les Tigres 93
Les Loups 93
Les Pinsons 66
Les Pics Bois 65
Les Lions 47
Meilleures moyennes
HOMMES
Germain Roy 840
Zéphirin Beaulieu 790
Theo Boudreau 710
FEMMES
Marie Parent 710
Rose Sirois 640
Edna Landry 640
Cécile Beaulé 590
Plus haut simple à date:
Robert Nadeau 2140
ÉQUIPES
Les Tigres 3870
Les Cardinaux 3870
Plus haut triple à date:
Zéphirin Beaulieu 3150
ÉQUIPES
Les Cardinaux 10100

Ballon-balai

HOMMES
3 joutes des finales
Pioneer Hydraulic 5
Purple's Lodge 2
Pioneer Hydraulic remporte le championat.

ENFANTS:
Dernière joute de la saison régulière
PEE WEE
Rivard Trusses 2
Club Richelieu 1
Club Richelieu remporte la saison régulière

BANTAM
Arby's Sport Shop 3
Centre C.F. 1
Centre Canadien français remporte la saison régulière.

BANTAM

	pj	pg	pn	pc	pp	pts
Centre C.F.	12	5	3	29	32	13
Arby's Sport Sh.	12	4	3	32	29	11

PEEWEE

Club Richelieu	12	6	4	13	15	16
Rivard Trusses	12	2	4	15	13	8

Venez jouer au

BINGO

tout en appuyant des organismes francophones

BONNE CHANCE!

Mercredi 22 mars - 18h
Salle Rose City Bingo, 671 est, rue Wyandotte
Parrainé par: **L'Association Francophone des Sports et loisirs Windsor-Essex**

Mardi 28 mars - 17h
Salle Can-Am, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Association Canadienne-Française de l'Ontario Windsor/Essex/Kent**

Mercredi 29 mars - 18h30
Salle Rose City Bingo, 671 est, rue Wyandotte
Parrainé par: **Le Club Richelieu Windsor**

Vendredi 31 mars- 17h
Salle Derby Bingo, 1279 ouest, rue University
Parrainé par: **Le Cercle de Windsor de l'Union Culturelle Franco-Ontarienne**

Vendredi 31 mars- 15h30 Share the Wealth, 19h30 Bingo régulier
Salle Can-Am, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Le Club Alouette**

Mercredi 12 avril - 17h
Salle Can Am, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Association Canadienne-française de l'Ontario Windsor/Essex/Kent.**

Des meilleures idées... pour de meilleurs bureaux

Monarch OFFICE SUPPLY LIMITED

1835 Provincial
(anciennement Route 98)
Windsor, Ontario

966-2400

Livraison gratuite tous les jours
Amplement de stationnement gratuit

Index des Services en Français

RÉCEPTIONS-SALLES À LOUER

Centre canadien-français, (Club Alouette) 2418 ave Central, Windsor, **945-1189.**

RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION

Adrian Aluminum Ltd., MM. Gilbert et Victor Bellavance, 3979 ch. Técumseh, Windsor, **945-1761.**
LP Cash and Carry Lumber, LP Roofing and Building Supply, M. Léo-Paul et Mme Danielle Brochu, Angle routes 2 et 42, **728-1061.**
National Building Supplies et S.B.T. Construction, M. Serge Bigaouette, 137 ch. Técumseh, Técumseh, **735-8058 ou 979-3138.**

RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Chez Nous Lodge, M. Philippe et Mme Bev Quenneville, 6815 ch. Técumseh, Pointe-aux-Roches, **798-3611.**
Villa Maria, 2856 ouest, promenade Riverside, Windsor, **254-3763.**

SABLAGE ET REFINITION DE PLANCHERS

Béchard Floor Sanding, Mme Rita Béchard, 367 rue Lincoln, Windsor, **253-7014.**

SALONS DE COIFFURE

Boutique Astral, Mme Rolande Tremblay, 2851 ave Howard, windsor, **966-2282.**

Dynamic Hair & ESTHETICS

Soins complets des cheveux et de la peau pour hommes, femmes et enfants

-ouvert du lundi au samedi
-prix spéciaux pour jeunes et gens de l'âge d'or.

Place LaKesquare
100 ch. Lespérance

735-7771

Muriel Fortin-Thomas

The Gallery Beauty Salon, Mme Linda Nantais, 3919 rue Seminole, Windsor, **945-0855.**

SALONS FUNÉRAIRES

Salons funéraires Marcotte, M. Jérôme Marcotte, 870 rue Wyandotte, Windsor, **977-9277;** 12105 ch. Técumseh, Técumseh, **735-2830.**
Melady's Funeral Home, 572 Notre-Dame, Belle-Rivière, **728-1500.**
Paul Reaume Funeral Home, Comber, **687-2128.**

SERVICES AGRICOLES

À votre service

La Co-opérative de Pointe-aux-Roches

invite tous les gens à venir consulter la Co-opérative au sujet de tous leurs besoins jardiniers ou agricoles.

Chemin Comber Side au sud de Pointe-aux-Roches
Succursale: Rang 12 - 13 à l'est du chemin Belle-Rivière

M. Géraid Mailloux, gérant-adjoint

798-3011 **798-3012**

SERVICES JURIDIQUES

Clinique juridique bilingue Windsor/Essex, Me Jacques Chartrand, Me Terry Guerriero, 595 est, ch. Técumseh, Windsor, **253-3526.**
Me Brian Ducharme, 600-176 ave University ouest, Windsor, **258-6490;** 12127 est, ch. Técumseh, Técumseh, **735-1445;** 527 rue Notre-Dame, Belle-Rivière, **728-1840.**
Kirwin, Gordon, Chapman, Mme Paulah Edwards, 411 est, promenade Riverside, Windsor, **255-9840.**
Levesque, Levesque et Taylor, Me Gérard Levesque et Me Simone Levesque, 52 ouest, rue Chatham, Windsor, **255-2323;** 1218 rue Ste-Anne, Técumseh, **735-9928.**

SOUDURE

Astro Welding, Roger, Camille et Aline Dessureault, 974 rue Howard, Windsor, **977-9025.**

STÉRÉOS-TÉLÉVISEURS-VCR-ETC...

Stéréo Den, M. Albert Labonté, 2661 ave Howard, Windsor, **972-3055.**

TROPHÉES ET PLAQUES

Belle River Trophy Awards, Mme Louise et M. Claude Crevier, 1490 Route 2, à l'ouest de Belle-Rivière, **727-6361.**

Tourisme

Allons à ... Los Cabos

collaboration spéciale:
Mariel O'Neill-Karch

C'est le long du littoral mexicain qu les baleines grises, comme de nombreux autres visiteurs du nord, passent leur hiver. Et c'est à l'extrémité sud de la péninsule de la Basse Californie que l'on peut le mieux voir ces énormes mammifères qui viennent à 10m de la plage se nourrir, prendre de l'air et regarder les touristes les regarder.

Depuis quelques années seulement (auparavant, il n'y avait ni route ni aéroport à gros porteurs), on peut se rendre dans cette région que l'on nomme Los Cabos, les caps, à cause de deux petites villes qui portent ce nom.

Cabos San Lucas

J'ai eu l'impression de voir la Côte d'Azur au tournant du siècle lors de sa découverte par les Anglais. Le boom est partout et il y a plusieurs grands hôtels qui se construisent autour du petit port. La nature disparaît sous le béton et il est fort probable que la mer ne tardera pas à se faire envahir d'hôtels, comme à Monaco. Il y a aussi des bateaux de croisière qui font escale à Cabo San Lucas, ce qui explique qu'il y a de si nombreuses boutiques. Mais comme nous avions visité tout récemment Puerto Vallarta, et qu'il ne semble pas y avoir d'artisanat local, nous n'y avons rien vu de très nouveau.

San José del Cabo

A San José del Cabo par contre, l'on retrouve un peu ce qu'on dû être ces petites villes avant l'invasion touristique: des havres de paix et de beauté austère, car nous sommes en plein désert et les cactus abondent. Les grands hôtels internationaux se trouvent sur la plage, loin du centre de la ville (environ 30 minutes de marche), ce

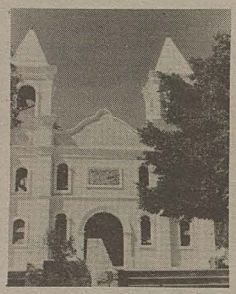

qui met une distance entre les touristes et les Mexicains qui peuvent continuer à mener le genre de vie à laquelle ils sont habitués, centrée sur le marché de fruits et de légumes, le cimetière fleuri et la petite église blanche, ouverte à tous les vents, dont le charme vieillot est malheureusement rompu par un carillon électrique.

La plage

Mais c'est pour la plage que l'on vient à Los Cabos, et elle est sablonneuse et d'une largeur étonnante. Attention, cependant. Il est dangereux de s'y baigner, car le ressac est puissant. Nous nous y sommes aventurés un après-midi et avons pu constater nous-mêmes la force de l'eau dont chaque lame nous rejettait sur le sable. Prenant notre courage à deux mains, nous avons plongé dans une énorme vague. Une fois rendus de l'autre côté, le ressac était beaucoup moins fort et nous nous sommes sentis presque à l'aise.

L'année dernière, nous avons tous regardé avec compassion les trois baleines grises prises dans les glaces de l'Alaska. J'aime à croire que les deux qui ont survécu à ce traumatisme étaient là, tout près de nous, en train de nager dans les eaux bleues et chaudes de la Basse Californie.

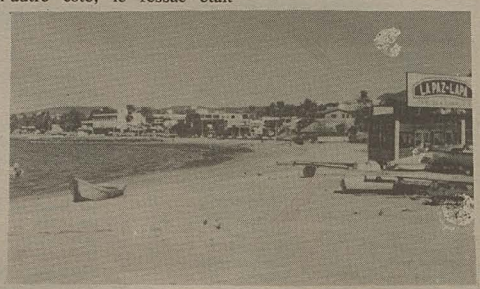

COUPEZ COURT
AUX FILES D'ATTENTE

Vous êtes fatigué d'attendre en ligne pour payer vos comptes?...
Pourquoi alors ne pas les payer par la poste?

Il vous suffit de garder des timbres à portée de la main... en carnets de 10 ou 25, ou en rouleaux de 100.
Vous pouvez vous en procurer dans n'importe quelle succursale postale.

C'est tellement simple, quand on fait provision de timbres.

SOCIÉTÉ CANADIENNE DES POSTES
Notre engagement: vous donner un meilleur service.

Questions et réponses au sujet de la déclaration d'impôt

Qu'est-ce qu'un crédit non remboursable?

Le crédit d'impôt non remboursable est un nouveau genre de crédit que vous pouvez déclarer en 1988 pour réduire votre impôt à payer. Contrairement aux exemptions et déductions, que vous pouviez demander par le passé pour réduire votre revenu imposable, les nouveaux crédits non remboursables profiteront à tous les contribuables de façon égalitaire. En effet, le nouveau régime prévoit des montants de crédit identiques pour tous.

Toutefois, même si les contribuables peuvent se servir de ces crédits pour ramener à zéro leur impôt fédéral à payer, la fraction inutilisée de ces crédits ne leur est pas remboursable. Dans certains cas, néanmoins, il est possible de transférer les montants inutilisés à un autre contribuable. Par exemple, vous pouvez transférer à votre conjoint la fraction inutilisée de votre montant pour pensions et de votre montant en raison de l'âge. Parmi les autres crédits transférables, on compte le montant pour frais de scolarité, le montant relatif aux études et le montant pour personnes handicapées. Reportez-vous à votre guide d'impôt de 1988 pour obtenir des précisions quant aux montants que vous avez le droit de demander.

Puis-je demander un montant personnel pour mon conjoint de fait?

Aucun montant personnel ne peut être demandé pour un conjoint de fait. Seules les personnes mariées peuvent demander le montant de marié(e) pour leur conjoint de droit. Toutefois, si vous avez des enfants avec votre conjoint de fait, vous pouvez peut-être demander l'équivalent du montant de marié(e) pour l'un de vos enfants, le plus jeune de préférence. Reportez-vous à votre guide d'impôt pour savoir comment demander l'équivalent du montant de marié(e). De plus, un seul équivalent du montant de marié(e) peut être demandé par foyer. Bien entendu, vous pouvez demander un montant à l'égard de vos autres enfants à charge.

N'oubliez pas cependant que vous ne pouvez pas demander un montant pour un enfant à charge si quelqu'un d'autre demande l'équivalent du montant de marié(e) à l'égard de cet enfant.

Vous pouvez demander un montant personnel pour un enfant seulement si vous devez déclarer comme revenu les allocations familiales reçues pour cet enfant.

Notre fille a 19 ans et est encore étudiante. Puis-je indiquer dans ma propre déclaration tous les montants auxquels elle a droit?

Seule votre fille peut indiquer dans sa déclaration ses frais de scolarité de plus de 100 $ par établissement d'enseignement, peu importe qui les a payés. Précisons qu'elle doit joindre un reçu officiel à sa déclaration. Par ailleurs, le montant relatif aux études de 60 $ par mois où l'étudiante est inscrite à un programme d'études postsecondaires à plein temps doit d'abord être déclaré par l'étudiante pour ramener son revenu imposable à zéro. Seule la partie inutilisée de ces montants peut être demandée par le père ou la mère, le conjoint ou la personne subvenant aux besoins de l'étudiante. Le conjoint doit demander le transfert à l'Annexe 2. Bien entendu, vous pouvez peut-être, compte tenu du revenu de votre fille, demander un montant pour enfant à charge dans votre déclaration de revenus à l'égard de votre fille.

Qu'est-ce qu'un transfert de montants entre conjoints?

Si votre conjoint a droit aux montants suivants et qu'il ne puisse pas les utiliser en totalité puisqu'il n'a pas de revenu imposable, vous pouvez peut-être transférer une partie ou la totalité de tels montants dans votre déclaration : le montant en raison de l'âge (pour les contribuables qui ont 65 ans ou plus); le montant pour revenu de pensions; le montant pour personnes handicapées; le montant pour frais de scolarité et le montant relatif aux études.

Pour déterminer le montant à transférer, remplissez l'Annexe 2 en vous aidant de votre guide d'impôt général. Ensuite, reportez dans votre déclaration le montant à transférer. Joignez à votre déclaration de revenus l'Annexe 2 et les feuillets de renseignements de votre conjoint. Si votre conjoint produit une déclaration et qu'il y joigne ses feuillets de renseignements, cochez la case «oui» de l'Annexe 2.

Si je demande le crédit d'impôt pour enfants à l'Annexe 7, dois-je déclarer le revenu net de mon mari, même si nous nous sommes séparés en 1988?

Si vous étiez veuf, séparé, divorcé ou célibataire au 31 décembre 1988, que vous viviez seul avec votre enfant et que vous avez demandé un montant personnel pour votre enfant, comptez uniquement votre propre revenu net dans le calcul du crédit d'impôt pour enfants. Toutefois, si le conjoint (de droit ou de fait) dont vous vous êtes séparé demande un montant personnel (équivalent du montant de marié(e) ou montant pour enfants à charge) à l'égard de votre enfant, vous devrez déclarer son revenu net à l'Annexe 7.

J'exploite une petite entreprise de plâtrier. J'ai reçu un avis indiquant de payer des intérêts sur des acomptes provisionnels tardifs. Pourquoi?

Si, durant l'année, l'impôt fédéral n'est pas retenu sur au moins les trois quarts de votre revenu net et si l'impôt fédéral net de 1988 et l'impôt fédéral net estimatif pour 1989 s'élèvent chacun à plus de 1 000 $ (surtaxe des particuliers comprise), vous devez en général verser des acomptes provisionnels, car l'impôt est exigé au fur et à mesure que le revenu est gagné. Si vos acomptes provisionnels sont insuffisants ou tardifs, le fisc applique normalement des intérêts aux sommes impayées.

Vous pouvez obtenir de votre bureau de district d'impôt les guides sur les acomptes provisionnels, qui vous aideront à calculer le montant que vous devez payer.

Votre premier acompte doit être envoyé à votre centre fiscal, dont l'adresse est indiquée dans votre guide. En utilisant la formule de versement que votre centre fiscal vous enverra par la suite, vous pouvez payer vos acomptes suivants soit à une banque à charte canadienne, à une caisse populaire ou à une caisse de crédit, ou encore les envoyer à votre centre fiscal.

Au plus tard le 30 avril suivant, vous devez calculer dans votre déclaration le montant d'impôt à payer pour l'année, soustraire tout impôt retenu à la source de même que les acomptes provisionnels payés et régler tout solde dû. Si vous avez trop payé d'impôt, vous aurez droit à un remboursement.

J'ai déjà produit ma déclaration de revenus, mais je voudrais maintenant corriger certains renseignements. Dois-je produire une autre déclaration?

Non. Écrivez plutôt à votre bureau de district d'impôt. L'adresse est indiquée dans votre guide d'impôt. N'oubliez pas de fournir tous les feuillets de renseignements additionnels utiles ainsi que vos nom, adresse et numéro d'assurance sociale.

Notez que si vous avez oublié un revenu, une déduction ou un montant personnel dans votre déclaration, vous pouvez demander une révision dans les trois ans suivant la date de l'avis de cotisation initial reçu de Revenu Canada, Impôt.

Publicité

A BATONS ROMPUS
Les samedis, 12h à 13h
CJAM, 91.5 FM

Projet de loi 162, loi pour modifier la loi sur la compensation pour les accidents de travail, 1988.

Le Comité permanent sur le Développement des ressources tiendra des audiences publiques au sujet du Projet de loi 162, une loi pour modifier la Loi sur la Compensation pour les accidents de Travail, le mardi, 28 mars, 1989.
Les rencontres, sur rendez-vous fixés, auront lieu à la salle Dieppe du Cleary Auditorium and Convention Centre.

Floyd Laughren, M.P.P.
président

Lynn Mellor
secrétaire du Comité

Pièce 1544, Whitney Block, Queen's Park
Toronto, Ontario M7A 1A2 Téléphone: 416-965-5774
On accepte les frais d'appel

Ontario

Assemblée Législative de l'Ontario

Ontario

Ontario Automobile Insurance Board — **Commission de l'assurance-automobile de l'Ontario**

CONCERNANT la Loi sur la Commission de l'assurance-automobile de l'Ontario, 1988, S.O. 1988, c.18.

ET CONCERNANT un renvoi fait par le lieutenant gouverneur en conseil conformément au chapitre 28 de ladite loi.

AVIS D'AUDIENCE

LA COMMISSION DE L'ASSURANCE-AUTOMOBILE DE L'ONTARIO (la "Commission"), à la demande du lieutenant-gouverneur en conseil, tiendra une audience conformément à l'article 28 de la Loi sur la Commission de l'assurance-automobile de l'Ontario, 1988, S.O. 1988, c.18.

But de l'audience

Le lieutenant-gouverneur en conseil a ordonné à la Commission de tenir des audiences publiques en vue d'examiner le système avec limite sans égard à la responsabilité (threshold no fault system) d'assurance-automobile des compagnies privées (avec deux limites spécifiées), et le système sans limite sans égard à la responsabilité (choice no fault system) d'assurance-automobile des compagnies privées. Le décret en date du 2 mars 1989 (le "Renvoi") contenant tous les détails sur les systèmes concernés, est disponible sur demande.

Le lieutenant-gouverneur en conseil a particulièrement demandé à la Commission d'établir un rapport sur les points suivants :

1. Une estimation des prix moyens appliqués aux polices d'assurance-automobile dans les systèmes indiqués, sur la base du système de classification obligatoire et des déterminations des faits et tarifs établies par la Commission de l'assurance-automobile dans sa décision du 13 février 1989;
2. La possibilité d'étendre les systèmes aux véhicules publics et commerciaux;
3. L'impact au niveau des coûts, le cas échéant, de la mise en place d'un autre système de règlement des litiges, par médiation, et, si nécessaire, par arbitrage exécutoire, pour le règlement des indemnisations sans égard à la responsabilité.
4. Les barrières administratives existantes et reliées au système, qui pourraient entraîner des coûts supplémentaires importants soit dans la mise en place soit dans le fonctionnement de ces systèmes.
5. Un plus grande stabilité des prix moyens des polices d'assurance-automobile après la mise en place des systèmes; et
6. Une estimation du niveau de recouvrement pour les personnes blessées qui pourrait être atteint grâce aux systèmes.

La Commission devrait commencer les audiences publiques et faire un rapport au lieutenant-gouverneur en conseil dès que possible.

L'Audience

L'AUDIENCE, concernant le dossier numéro R-89-1, commencera le mercredi 12 avril 1989 à 9 heures dans la Salle d'audience de la Comimssion, au 2e étage, 5 Park Home Avenue, North York.

UNE CONFÉRENCE PRÉLIMINAIRE À L'AUDIENCE aura lieu le mardi 21 mars 1989 à 14 h 30 dans la Salle d'audience de la Commission, pour traiter de questions préliminaires comprenant, mais sans s'y limiter, les points suivants :

- preuve écrite devant être déposée à l'avance
- le processus d'interrogation
- le processus d'audience
- les points à examiner

La Commission a engagé un consultant pour l'aider. Le consultant évaluera le prix des deux systèmes d'assurance-automobile pour des compagnies privées tel qu'indiqué dans le Renvoi. Cette preuve sera versée au dossier au plus tard le lundi 3 avril 1989.

UNE DEUXIÈME CONFÉRENCE PRÉLIMINAIRE À L'AUDIENCE se tiendra le vendredi 7 avril 1989 à 9 heures, dans la Salle d'audience de la Commission, pour fixer les points à examiner et traiter des autres problèmes de procédure.

SI VOUS DÉSIREZ PARTICIPER EN TANT QUE PARTIE À L'AUDIENCE, vous (ou votre avocat ou agent) devez déposer un avis écrit auprès de la Commission indiquant votre intention de participer en tant que partie, au plus tard le mardi 21 mars 1989. Une personne qui remplit un tel avis a l'intention de participer complètement à l'audience.

AU LIEU DE PARTICIPER EN TANT QUE PARTIE À L'AUDIENCE, vous pouvez faire des commentaires sur n'importe laquelle des questions examinées en tant qu'INTERVENANT LIMITÉ en déposant une lettre de commentaires auprès de la Commission. La lettre de commentaires devrait préciser clairement vos points de vue, énumérer les raisons et les faits qui justifient votre prise de position, et indiquer si vous avez l'intention de faire une présentation orale devant la Commission. Les lettres de commentaires doivent être déposées au bureau de la Commission au plus tard le jeudi 20 avril 1989.

TOUS LES DOCUMENTS DÉPOSÉS DANS LE CADRE DE CETTE PROCÉDURE sont disponibles pour examen public au bureau de la Commission pendant les heures de travail, du lundi au vendredi de 8 h 30 à 16 h 45.

DES ORDRES DE PROCÉDURE pour l'examen de la cause peuvent être émis de temps en temps. Des copies de tout ordre de procédure seront envoyées à toutes les parties.

SI VOUS NE DEVENEZ PAS UNE PARTIE À L'AUDIENCE OU SI VOUS N'INDIQUEZ PAS QUE VOUS VOUVEZ FAIRE UNE PRÉSENTATION ORALE DEVANT LA COMMISSION, LA COMMISSION POURRA PROCÉDER EN VOTRE ABSENCE ET VOUS N'AUREZ DROIT À AUCUN AVIS SUPPLÉMENTAIRE CONCERNANT CETTE PROCÉDURE

ÉMIS À NORTH YORK, ce 9e jour de mars 1989.

Ontario

Sophia Coroyannakis
Secrétaire de la Commission
COMMISSION DE L'ASSURANCE-AUTOMOBILE DE L'ONTARIO
4e étage, 5 Park Home Avenue
North York (Ontario)
M2N 6L4
Téléphone : (416) 222-2886
Télécopieur : (416) 730-7761
1-(800)-668-0249 pour appels interurbains à frais virés en français
1-(800)-668-0128 pour appels interurbains à frais virés en anglais

This notice is available in English.

JOURNÉES D'INFORMATION DU PUBLIC

sur de nouvelles installations de transport de l'électricité vers les environs de Sarnia et de Windsor

Demeurez-vous près d'un des tracés illustrés sur cette carte?

Ontario Hydro mène actuellement des études afin de déterminer l'emplacement de nouvelles lignes à haute tension qui seront construites des environs de London vers l'ouest jusqu'à Sarnia, et vers le sud-ouest jusqu'à Windsor. Ces lignes sont nécessaires afin d'assurer un approvisionnement fiable et économique d'électricité dans ces régions ainsi que dans le reste de la province.

Les tracés illustrés sur la carte sont des **tracés possibles** pour les nouvelles lignes de transport. Les études menées actuellement permettront de choisir deux tracés acceptables : le premier entre le poste de transformation (PT) de Longwood à l'ouest de London et la centrale de Lambton près de Sarnia, et l'autre entre le PT de Longwood et le PT de Lauzon près de Windsor.

Nous organisons une série de journées d'information du public (voir le calendrier ci-dessous) pour vous permettre de vous renseigner davantage sur notre projet et de nous faire part de vos commentaires. Des représentants d'Ontario Hydro seront sur place; nous mettrons aussi à votre disposition des cartes et des documents supplémentaires.

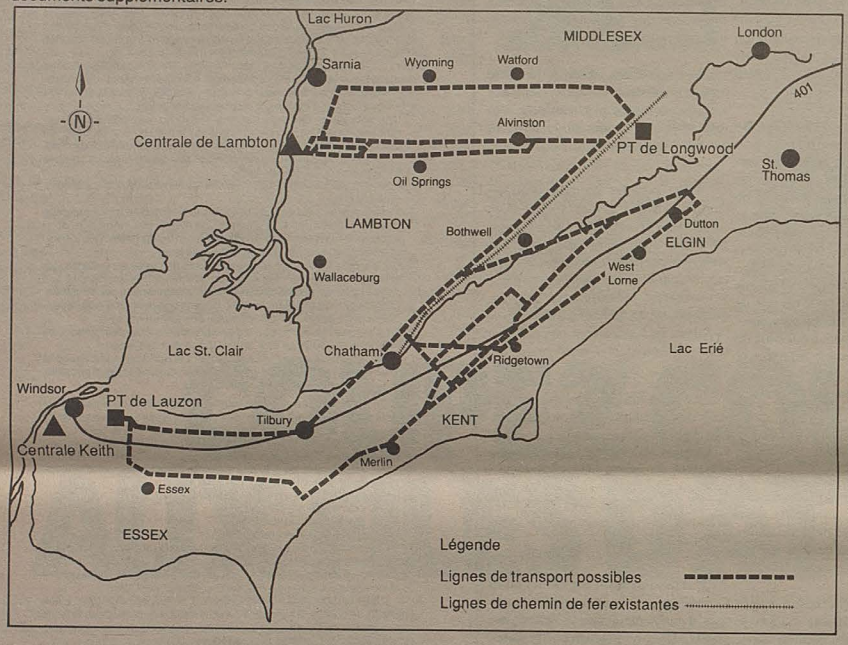

De 14 h 00 à 17 h 00 et de 19 h 00 et 21 h 30

le mardi 28 mars
Wheels Inn, salle Thames
615, rue Richmond
à l'angle de Keil Drive
Chatham

le mercredi 29 mars
Aréna Tilbury Memorial
Tilbury

le jeudi 30 mars
Centre communautaire Merlin
Merlin

le mardi 4 avril
Salle des Chevaliers de Colomb
Essex

le mercredi 5 avril
Aréna du district de Belle River
Belle River

le jeudi 6 avril
Centre sportif et
communautaire de Staples
Staples

le lundi 10 avril
Salle des Chevaliers de Colomb
(sortie route 3)
West Lorne

le mardi 11 avril
Collège d'agriculture de Ridgetown
Salle Willson
Ridgetown

le mercredi 12 avril
Centre communautaire Brunner
Thamesville

le jeudi 13 avril
Légion royale canadienne
Newbury

le lundi 17 avril
Centre communautaire Ekfrid
Appin

le mardi 18 avril
Complexe sportif de Mooretown
Mooretown

le mercredi 19 avril
Légion royale canadienne
Rue King
Petrolia

le jeudi 20 avril
Aréna et centre
communautaire d'Alvinston
Alvinston

S'il vous est impossible de participer à l'une de ces journées et que vous désiriez de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Morris Hewitt
Service Relations avec les collectivités
Ontario Hydro
700, avenue University, H8 B1
Toronto (Ontario) M5G 1X6
ou appeler Mme Ognibene au (416) 592-3920 (à frais virés)

(Pour des renseignements en français, veuillez appeler Mme Ognibene, (416) 592-3920, à frais virés.)

ontario hydro

TVO

Mercredi 22 mars - 17h00
L'atome social: L'ONU
Cette émission traite des objectifs et du fonctionnement de deux organismes mondiaux: l'Organisation des Nations Unies, dont le but est d'assurer le maintien de la paix et de la sécurité internationales, et l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel, qui fournit de l'aide aux pays du tiers monde.

Vendredi 24 mars - 18h30
Ordy
Série de dessins animés pour les enfants de 8 à 12 ans, qui explique de façon simple et divertissante une gamme de sujets scientifiques tels que la formation de la terre, l'évolution des sphères, le téléphone, la photographie et l'origine du language.

Samedi 25 mars - 20h00
La Société National Geographic: Les gorilles
Un documentaire qui transporte les gens au coeur de l'Afrique centrale où se cache un royaume habité par les gorilles des montagnes.

Dimanche 26 mars - 10h30
Flash Varicelle
des messages envoyés en ballon; la découverte d'une douzaine d'oeufs de dinosaure; séquence sur les bandits; la communication internationale par satellite; entrevue avec le consul des États-Unis et de l'Union soviétique à Montréal.

Jeudi 27 mars - 18h30
Alexandre, Magalie et Compagnie: Les Vacances
Quand un ami d'Alexandre et de Martin déménage, grand-père leur suggère un moyen de conserver cette amitié malgré la distance qui les sépare. Les amis tentent de deviner l'identité de différents animaux. Magalie et Susie s'apprêtent à partir en vacances. Grand-père Léon décrit les animaux qui habitent dans la fôret pendant l'hiver.

Mardi 28 mars - 21h00
Sindy et Barbie: Rivales de charme
Belles, riches et séduisantes, ces deux poupées connaisssent une popularité étonnante auprès des petites filles du monde entier. Leur lutte pour la suprématie a cependant soulevé d'importantes questions en ce qui concerne les valeurs traditionnelles, les stéréotypes sexuels et la politique.

La série VILLAGES ET VISAGES tracera le portrait de:

PAINCOURT: le mercredi, 22 mars à 11h30; le jeudi, 23 mars à 11h30; et le vendredi 24 mars à 11h30.
POINTE-AUX-ROCHES: le lundi, 27 mars à 11h30; mardi, 28 mars à 11h30.
SAINT-JOACHIM: le mercredi, 29 mars à 11h30.
RIVIÈRE-AUX-CANARDS: le jeudi, 30 mars à 11h30.
TECUMSEH: le vendredi, 31 mars à 11h30.
WINDSOR: le lundi, 3 avril à 11h30.

WINDSOR CHAPEL

ENTREPRENEURS DE POMPES FUNÈBRES
253-7234
1700 est, chemin Tecumseh, Windsor
Francis Louis Janisse,
président et directeur

DISQUES EN REVUE

par Yvan Brunet

Roberto Medile "Je pense à vous" Sélect PGC-908.

Roberto Medile est un chanteur de romances qui nous arrive avec un album totalement simpatico. Il s'agit d'un tout premier microsillon tout en nuance sur lequel notre charmeur italien propose dix mélodies uniques, faisant tantôt appel à la tendresse pure et simple des mots et tantôt à des rythmes entraînants. Elaboré avec l'heureuse complicité de ses amis Sylvain Lelièvre, Lambert et Guy Rhéaume à la réalisation et aux arrangements, cet album se veut un reflet juste de Roberto Medile. D'intérêt particulier ici: "Je pense à vous" (premier 45 tours), "Il Tricheco In Alaska" (la version italienne de "La complainte du phoque en Alaska" de Beau Dommage) et "Ce n'est qu'une chanson madame" de la plume de Sylvain Lelièvre. Un bon achat.

Foreigner, Billy Ocean, etc... "The Love Album" Quality QRSP-1080.

Cette nouvelle compilation de la maison de disques Quality a pour but de ranimer de bons souvenirs nostalgiques des années 1979 à 1985: "I want To Know What Love Is" de Foreigner, "Sea Of Love" des Honeydrippers, "Suddenly" de Billy Ocean, "Smooth Operator" de Sade, "The Winner Takes" du groupe défun Abba, etc... Cocktail de rock et de soul music.

George Stratit "Beyond The Blue Neon" MCA 42266.

Country terreux et Texas swing à la Bob Wills à la fois, "Beyond The Blue Neon", produit par Jimmy Bowen (Reba McEntire) se veut une suite logique à "If You Ain't Lovin You Ain't Living" de l'année dernière. Charmeur, troublant et piquant, George Strait sait être tout cela à la fois, passant de la ballade la plus romantique "Baby's Gotten Good At Goodbye" (premier 45 tours) au contry-swing le plus rapide "Ace In The Hole" (à la Bob Wills d'antan). Un très bon achat pour qui a évolué des dernières années avec la musique nashvillienne de Gentleman George.

André Previn, James Galway, etc... "Musicians For Armenia" BMG/RCA 7779-1-4C. BMG

Classics donnera les redevances sur les ventes de cet enregistrement en direct (Barbican Concert Hall à Londres, le 17 décembre 1988) à l'Appel de la Croix-Rouge britannique en faveur des victimes du tremblement de terre en Arménie. Le tout comprend des interprétations suaves de l'ouverture "Coriolan" de Beethoven, la concertante "Sinfonia" de Mozart, le "Syrinx" de Debussy, le "Heavy Glouds Disperse" de Rimsky-Korsakov, etc.., interpretées fidèlement par le flutiste James Galway, le violoniste Cho-Liang et le pianiste Barry Douglas soutenus du English Chamber Orchestra sous la tutelle d'André Previn. Les arrangements sont soignés et les orchestrations très belles. Hautement recommandé.

CBEFT

Mercredi 22 mars- 16h30
L'intrigue

Deux équipes composée de jeunes de 10 à 12 ans, doivent rivaliser de créativité dans un jeu théâtral des plus divertissant. Anim. Luc Senay. Réal. Stéphane Turcotte.

Jeudi 23 mars - 19h30
Comment ça va?

Magazine axé sur la santé. Anim. Dr. Jean-François Chicoine. Réal. Pierre Lawrence. Prod. Idéacom Inc.

Bon pied, bon nez. Le plein de calories, s'il-vous-plaît. Problème d'incontinence? Garde partagée. Enfant partagé? Au volant d'un tout terrain. Témoignage: perdre partiellement la vue à 30 ans. Un bien cuit sur le steak tartare.

Vendredi 24 mars - 18h30
La passion du Christ selon Saint Mathieu

Film représentant des dessins du peintre canadien William Kurelek sur la Passion du Christ. Réal. Philippe Earnshaw. Prod. can.

Samedi 25 mars - 18h05
Scully rencontre: Elie Wiesel se raconte

Survivant de l'Holocauste, Elie Wiesel consacre sa vie à faire en sorte que cette tragédie ne s'efface pas de nos mémoires et qu'un tel mépris de l'homme pour son semblable ne réapparaisse pas. En 1986, le Prix Nobel de la paix venait rendre hommage à son travail. Le samedi 25 mars à 18h05, il se raconte à Robert Guy Scully dans une entrevue en profondeur, présentée à Scully rencontre.

Elie Wiesel rappelera les premières années de son enfance en Europe de l'Est, dans un milieu juif orthodoxe dont il héritera une foi profonde. Il évoquera ensuite la terrible expérience du camp de concentration où il vit mourir son propre père, la dignité humaine et même la tendresse que les prisonniers parvenaient à maintenir malgré tout, dans des conditions extrêmes. Il racontera aussi un entretien bouleversant qu'il eut avec François Mauriac, qui détermina sa vocation d'écrivain, et nous dira quels furent ses sentiments au moment où il reçut le Prix Nobel de la paix. Enfin, Elie Weisel se prononcera sur des questions de l'actualité internationale qui l'intéressent particulièrement comme l'ouverture de l'U.R.S.S. sous Gorbatchev et l'avenir d'Israël.

Ce résumé succinct ne fait qu'effleurer la richesse des propos d'Elie Weisel à Scully rencontre, une entrevue exceptionnelle à la Télévision de Radio-Canada. Réalisation: Pauline Payette.

Nos pages sont ouvertes aux commentaires de nos lecteurs. Ecrivez-nous, nous serons heureux de publier vos lettres

Bourses d'études pour les francophones en milieux minoritaires

Vous voulez devenir journaliste ?

Si vous voulez poursuivre des études post-secondaires pour vous préparer à une carrière en communication, demandez une bourse de la Fondation Donatien Frémont!

Bourse Petro-Canada
Bourse J.-Donat-Langelier
Bourse Banque Nationale
Bourse Quebecor
Bourse Publications Dumont
Bourse Journal LeDroit
Bourses des communicateurs
Bourses de l'APFHQ

Renseignements et formulaires de demande disponibles auprès des journaux de l'APFHQ, des bureaux d'aide aux étudiants et du secrétariat de la Fondation.
Date-limite pour les demandes de bourses 1989-90: le 1er juin 1989.

Grâce aux revenus produits par:
LE FONDS DES COMMUNICATEURS
OBJECTIF: $1 MILLION pour le développement des communications en milieux francophones minoritaires au Canada

Nous pouvons vous aider !

Fondation Donatien Frémont, Inc.
900-325, rue Dalhousie Ottawa, Ontario K1N 7G2 Tél. 613/234-6735

La Fondation Donatien Frémont est financée par les journaux de l'Association de la presse francophone hors Québec et ses autres bienfaiteurs, dont le Gouvernement du Québec.

Prêtez l'oreille et dormez sur vos deux oreilles.

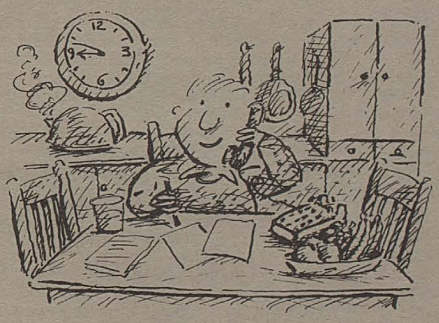

Si vous êtes comme la plupart des gens, vous remplissez probablement votre déclaration de revenus en soirée. Mais à qui vous adresser si vous avez besoin de renseignements après les heures normales de travail? À Revenu Canada, Impôt bien sûr! En effet, du 1er mars à la fin avril, nous prolongeons les heures de notre service téléphonique. Vous pouvez nous joindre du lundi au jeudi jusqu'à 21 h. De l'information gratuite à des heures qui vous conviennent. Profitez-en. Vous pourrez remplir votre déclaration et dormir sur vos deux oreilles.

De 8 h 15 à 17 h, vous pouvez nous joindre aux numéros pour les appels locaux et interurbains sans frais que vous trouverez dans votre annuaire téléphonique ou à la fin de votre guide d'impôt. De 17 à 21h., veuillez nous appeler au 1-800-267-2279.

Pour y voir clair dans vos affaires.

Revenu Canada Impôt Revenue Canada Taxation Canada

Aux propriétaires et locataires dans le ville d'Harrow et les cantons de Colchester South et Sandwich West

VOUS VOULEZ EN APPELER DE VOTRE ÉVALUATION?

Vous avez encore le temps de faire appel relativement à votre évaluation de 1988 si vous estimez que votre maison ou votre établissement d'affaires n'a pas été convenablement évalué. L'évaluation est importante car le montant de l'impôt foncier que vous paierez en 1989 en depend. L'impôt foncier est calculé en multipliant la valeur d'évaluation de votre propriété par le taux au mille des taxes municipales et scolaires.

Des avis d'évaluation foncière ont été envoyés aux propriétaires et locataires dont l'évaluation a changé depuis l'an dernier. Des séances publiques d'information ont eu lieu dans votre région pour vous permettre de poser des questions et pour corriger toute erreur.

Le rôle d'évaluation a été remis à votre municipalité le 7 mars 1989 et servira au calcul des taxes que vous paierez en 1989. Vous pouvez consulter ce rôle d'évaluation pendant les heures ouvrables au bureau de votre municipalité. Si vous croyez que votre propriété n'a pas été convenablement évaluée, et que vous n'avez pas encore soumis de réclamation d'appel, vous avez encore jusqu'au 28 mars 1989 pour remettre ou envoyer par la poste votre appel à la Commission de révision de l'évaluation foncière. ***N'oubliez pas que vous avez le droit de faire appel même si vous n'avez pas reçu d'avis d'évaluation foncière.***

Dernier jour: 28 mars 1989

La Commission de révision de l'évaluation foncière est un tribunal indépendant qui relève du ministère du Procureur général de l'Ontario. La Commission vous donne une occasion supplémentaire de faire réviser votre évaluation si, selon vous, celle-ci n'est pas juste et équitable par rapport à celle des propriétés similaires de votre quartier. La Commission est moins solennelle qu'une cour de justice. Vous pouvez y présenter vous-même votre cas, ou le faire présenter par un avocat, ou demander à un parent ou un ami de parler en votre nom.

Des formules d'avis d'appel sont mises à votre disposition par la Commission, les bureaux régionaux d'évaluation et les bureaux municipaux. Vous pouvez également présenter votre appel au verso de l'avis d'évaluation ou par lettre indiquant l'adresse de la propriété et le numéro du rôle d'évaluation, de même les motifs de l'appel. Les appels doivent être envoyés au Registrateur Régional de la Commission de révision de l'évaluation foncière à l'adresse ci-dessous.

Si vous avez fait appel de votre évaluation foncière précédente, vous devez soumettre un appel relatif à votre évaluation foncière à la Commission de révision de l'évaluation foncière chaque année si aucune décision n'a été prise relativement à l'appel de votre évaluation foncière précédente.

Les appelants de régions de l'Ontario désignées pour recevoir des services en français peuvent comparaître devant une commission d'appel bilingue (français-anglais). Veuillez cocher la case appropriée de votre formule d'appel si vous désirez vous prévaloir de ce service.

Ontario Ministère du Revenu

Registrateur Régional
COMMISSION DE RÉVISION DE L'ÉVALUATION FONCIÈRE
MINISTÈRE DU PROCUREUR GÉNÉRAL
1er étage, 426, rue Third
London, Ontario N5W 4W6

TV5 déclanche une opération charme auprès des câblodistributeurs

Ottawa(APF) Confiants que le Conseil de la radiodiffusion et des télécommunications canadiennes acceptera leur nouvelle grille tarifaire pour les abonnés de l'extérieur du Québec, les dirigeants de TV5 à Montréal ont décidé de commencer dès maintenant à rencontrer les câblodistributeurs anglophones au pays.

Le directeur du marketing et de la commercialisation à TV5, Gilles Loslier, est à faire une tournée des assemblées régionales que tiennent les câblodistributeurs du pays. Le but de cette opération charme est d'expliquer le rôle et le mandat de TV5, de présenter la programmation, bref, de faire de la vente.

La stratégie de M. Loslier consiste à se présenter comme un diffuseur canadien, offrant un service international. "On va expliquer qu'il s'agit d'une télévision internationale de langue française" a indiqué M. Loslier à l'APF.

Accompagné du directeur général de TV5, James Baer, M. Loslier a rencontré les câblodistributeurs de la région de l'Atlantique, de la Colombie-Britannique et de l'Ouest et ils termineront leur tournée à Toronto le 29 mars.

Si par hasard le C.R.T.C. refusait la nouvelle grille tarifaire proposée par TV5 pour toutes les régions minoritaires au pays, la télévision internationale de langue française reviendrait à la charge et ferait une nouvelle demande, assure M. Loslier.

Canal 46 du câble CFTM Montréal

Mercredi 22 mars- 16h00
Les mini-stars de Nathalie: Télémagazine pour enfants. Animateurs: Nathalie Simard et Serge Thibodeau. Blocs: Il était une fois... La bande de comiques. Le télé-concours. Le choix de Fanny.

Jeudi 23 mars- 20h00
Au fil des jours:"Martha passe à la casserole"
Le repas de l'Action de grâces prend une drôle de tournure lorsqu'une panne d'électricité sévit. Joe tentera de sauver le repas... Sam et Anne, qui sont à l'extérieur de la ville, cherchent à revenir à la maison au coeur de l'orage. Avec: Richard Kiley, Morgan Steven, Wendy Phillips, Jayne Atkinson et David Oliver.

Vendredi 24 mars- 24h00
Ciné-Lune: "Le choix de Sophie"
(Sophie's choice) Am.1982. Drame psychologique de A.J. Pakula avec Meryl Streep, Kevin Kline et Peter MacNicol. Un jeune écrivain découvre progressivement le passé douloureux d'une Polonaise rescapée des camps nazis.

Samedi 25 mars- 12h00
Samedi Magazine
Avec Marie-Josée Taillefer et Yves Bergeron. Chroniques: "L'histoire"- Marcel Tessier. "Cuisine micro-ondes" Marie-Paul Marchand. "Les fleurs et plantes" - Yvette Petibois-Paillé. "Psychologie" - Frédéric-André Hurteau. "Vidéo haute fidélité"- Christian Hamel. "Les bijoux"- Luci Larose. "Les gadgets"- Marc Denis. "Justice"- Lise-Anne Parizeau-Legault. "La consommaton"- Lily Gaudreault. "Les animaux" - Guy Rioux en alternance avec "Vins et Spiritueux" - Daniel Simoneau.

Lundi 27 mars- 17h30
Fais-moi un dessin
Animateur: Yves Corbeil. Un happening quotidien où deux équipes tentent de deviner tour à tour une phrase ou une expression à partir d'un croquis.

Mardi 28 mars- 14h30
Magnum: "Le passé au présent"
Magnum découvre les vrais motifs d'une championne de surf qui l'a engagé pour assurer sa protection. Avec: Tom Selleck, John Hillerman, Roger E. Mosley, Larry Manetti et Cindy Pickett.

Ontario

AVIS D'ENQUÊTE SUR LES UNITÉS TACTIQUES DE POLICE

Le 4 janvier 1989, la Solliciteure générale a chargé la Commission de police de l'Ontario d'examiner l'utilisation des unités tactiques de police en Ontario.

On a demandé à la Commission de présenter des recommandations après avoir examiné les points ci-après :

1. l'opération et l'utilisation historiques de telles unités, depuis leur début, par les corps de police en Ontario;
2. la sélection et la formation du personnel composant de telles unités;
3. le matériel utilisé par de telles unités, y compris les armes et le matériel de communications;
4. les fonctions assignées à de telles unités;
5. la raison d'être et la nécessité d'avoir de telles unités.

La Commission examinera les exposés verbaux et écrits se rapportant à son mandat.

Le public est à présent invité à remettre des exposés écrits. Ces derniers devraient être envoyés à la Commission de police de l'Ontario, 9ème étage, 25, rue Grosvenor, Toronto, M7A 2H3, au plus tard le vendredi 21 avril 1989.

La Commission est actuellement en train d'organiser une série d'audiences publiques au cours desquelles les citoyens et les organismes intéressés auront la possibilité d'exposer leurs points de vue personnels. Pendant ces audiences, les citoyens et groupes qui soumettront, des compte rendus écrits auront l'occasion, s'ils le désirent, de s'étendre sur le sujet.

On peut obtenir de plus amples renseignements auprès de Gordon Hampson ou Cathy Boxer à la Commission à Toronto en composant le (416) 965-6071.

W.D. Drinkwalter, C.R.
Président

Mars est le mois de la Croix-Rouge

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Savez-vous comment réduire le risque de contracter le SIDA?

Ayez des relations sexuelles plus sûres. Renseignez-vous. Parlons-en. Appelez sans frais 1-800-267-SIDA
Ministère de la Santé de l'Ontario.

... et joyeuses Pâques

Même si les nuages ont caché le soleil pendant la journée de dimanche, le beau temps dont nous jouissons depuis quelques temps a encouragé les dames, même les plus jeunes, à se parer de nouveaux atours à l'occasion de la fête de Pâques. Nous avons capté ici trois cousines à la sortie de la Messe à l'église St-Jérôme de Windsor: debout à gauche, Nancy Lefebvre, fille de M. et Mme Paul et Lucille Lefebvre, et à droite, Mélanie Raymond, fille de M. et Mme Guy et Jacqueline Raymond, et assise devant, Jessica McGraw, fille de Jean-Paul et Pearl McGraw.

23ième année
Windsor
le 29 mars 1989
No 13

LeRempart

"L'hebdo des Francophones du sud-ouest ontarien"

La SLF ne veut pas que les francophones soient pénalisés

Le Conseil des écoles catholiques de Windsor aux prises avec un budget très serré

(JCM) Coincés entre des frais d'opération continuellement à la hausse et un déficit cumulatif de 3 millions de dollars que le ministère de l'Education insiste que le Conseil devra essuyer lui-même d'ici trois ans sans aide supplémentaire de Toronto, les conseillers scolaires catholiques de Windsor ne peuvent éviter un budget qui entraînera une hausse notable d'impôt foncier pour ses contribuables.

Après la revue des dépenses principales, et en supposant une augmentation habituelle des octrois du ministère, le Conseil prévoit un déficit courant de tout près de 2 millions de dollars qui causerait une augmentation d'impôt d'environ 6,50$ par mille dollars d'évaluation foncière.

Cependant, on ne saura qu'à la toute fin du mois quels seront les octrois exacts du ministère, et si ils sont un peu moins que prévu, l'augmentation sera plus élevée. Le Conseil doit aussi essuyer une partie du déficit cumulatif des trois dernières années, ce qui signifiera inévitablement une hausse de l'augmentation. Et en plus, le Conseil doit considérer le budget spécial de sa Section de langue française qui accuse lui aussi un déficit d'environ 300,000$. (Cette dernière question devait être délibérée lundi soir comme LE REMPART était sous presse).

Le déficit cumulatif du Conseil est attribué aux dépenses occasionnées pour établir ses écoles secondaires de langue anglaise sans un accès jugé équitable aux impôts des commerces et des industries. En fait, de nombreux conseils d'écoles catholiques de la province tentent de saisir le gouvernement de l'injustice ainsi causée.

Quant au budget de la Section de langue française du Conseil, il comprend trois priorités: l'aménagement à l'école Georges P. Vanier d'ateliers pour les arts industriels, les arts ménagers et la musique instrumentale qui serviraient aux élèves des 7e et 8e années de toutes ses six écoles, l'embauche d'un psychologue de langue française et la mise sur pied de classes spéciales pour les élèves qui ont des besoins socio-affectifs spéciaux.

"Il s'agit de trois services dont jouissent actuellement les élèves de langue anglaise du Conseil mais dont sont privés les francophones, signale Mme Jeanne Mongenais, présidente de la SLF. De plus, ajoute-t-elle, il faut se rappeler que les écoles de langue française ont accusé un surplus important l'année dernière ce qui justifie le déficit que nous anticipons cette année. Nous ne voulons pas que les écoles françaises soient pénalisées à cause du déficit produit par les écoles de langue anglaise. Nous espérons donc que notre budget sera accepté par le Conseil tel que soumis."

Le montant exact du surplus de la SLF pour l'année dernière n'a pas encore été précisé mais il y a quelques temps, le surintendant des finances du Conseil avait estimé qu'il se situerait entre 100,000 et 600,000$. Des indications récentes font croire qu'il se situerait assez près de cette limite supérieure.

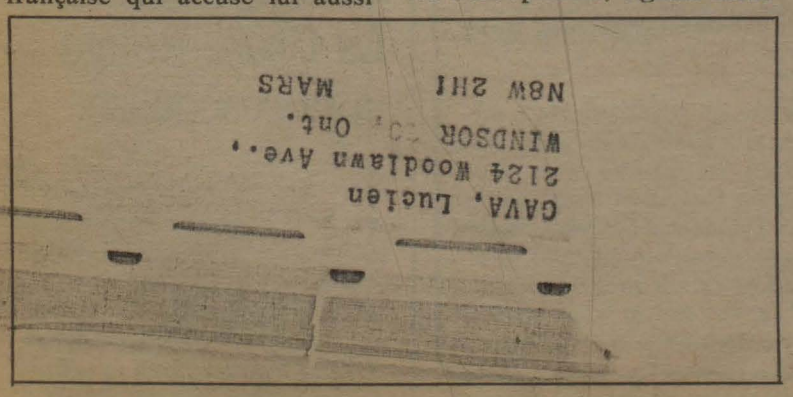

Ouverture officielle du Festival vendredi

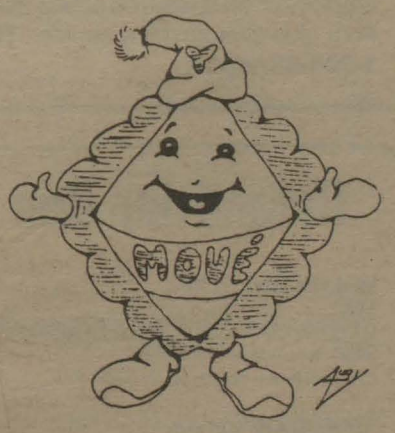

Il ne reste que quelques jours avant le début du Festival francophone où les gens auront des occasions spéciales de s'amuser et de se divertir en français.

M. Edmond Chauvin, de Pain Court, sera le conférencier à la cérémonie de l'Hôtel de ville de Windsor le 31 mars pour l'ouverture officielle et la levée du drapeau franco-ontarien.

Pendant tout le Festival, à la bibliothèque municipale, les gens auront l'occasion d'admirer l'ouvrage d'artisanat des dames de l'Union Culturelle des franco-ontariennes de Windsor. Il y aura au moins 50 pièces d'artisanat qui seront exposées.

Le samedi premier avril, l'ACFO invite les franco-ontariens de participer à son assemblée, ainsi que le repas et la pièce de théâtre qui suivront.

À l'ouverture officielle du Centre d'alphabétisation communautaire Alphana qui aura lieu le 2 avril, on pourra voir une exposition qui fera voir aux gens le genre d'aide qui est offert aux analphabètes. Il y aura aussi un petit goûter.

Il y aura une 'exposition d'oeuvres' par les élèves du programme d'art de l'école L'Essor.

La Chorale des élèves de chacune des six écoles francophones et celles de professeurs va présenter des chants d'Yves Duteuil, du folkolorique et du populaire, le mercredi 5 avril 1989.

Le Festival se poursuivra jusqu'au 16 avril.

Mlle Paulette Richer, présidente du comité d'organisation du Festival signale que "Le Festival compte sur la présence du public aux deux spectacles afin de renflouer sa caisse. Ce sont deux très bons spectacles, surtout celui de Patrick Norman, chanteur country".

A l'intérieur:

Section spéciale: La nouvelle Loi sur les langues officielles

Radio-Canada tente de maintenir un service malgré la grève

Il y a onze membres du personnel de CBEF et CBEFT de Windsor parmi les employés en grève contre Radio-Canada, ce qui inclut les annonceurs, discothécaires, recherchistes, et collaboratrices.

La grève a un grand effet sur la programmation. Plusieurs segments des programmes locaux du matin et de l'après-midi ont été annulés. La musique et l'information sont surtout en provenance de Toronto. Mme Mina Grossman, directrice des services français de Radio-Canada à Windsor, reçoit l'aide de certains collègues afin de remplir les fonctions essentielles.

Les employés veulent une meilleure sécurité d'emploi, un plus long congé annuel et que la Société prenne plus conscience de ses employés. En ce moment, il n'y a aucune négociations entre la Société et les grévistes.

Mme Grossman supplée à la plupart des grévistes afin de continuer à donner un service aux auditeurs. Elle fait un peu de journalisme, d'annonce, de réalisation ce qui veut dire un peu de tout, la priorité est au service publique.

"J'espère que les auditeurs seront patients et indulgents et qu'ils continueront d'écouter et regarder les programmes" a ajouté Mme Grossman.

Index des Services en Français

Services d'information pour individus et service de secrétariat pour organismes francophones: Association canadienne-française de l'Ontairo Windsor/Essex/Kent, 2418 ave Central **948-9322.**

AGENTS D'IMMEUBLE

M. Omer Dubuc, Buckingham Realty, 4573 ch. Técumseh, Windsor, **948-8171; 734-6369.**
M. Jean-Pierre Fortier, Primeau Realty, Bur. **735-2488;** Rés.: **974-3993.**
M. Rénald Paquin, Remo Valente Real Estate Ltd. 2525 promenade Roseville Garden, Suite 200, **944-1234; 735-2552.**

APPAREILS ÉLECTRONIQUES

[Voir "Stéréo, télévision, VCR, etc.]

ARTICLES RELIGIEUX

Brisebois Christian Book Store, M. Maurice et Mme Béa Brisebois, 3315 ch. Técumseh est, **944-9780.**

ARTISANAT

Le trésor de laine, Mme Irène Roy, 12325 ch. Técumseh, Técumseh, **735-1235.**

ASSURANCES

Lajeunesse-Lanoue, 5915 ch. Malden, Windsor, **966-6112.**
La Métropolitaine, M. Denis Pinsonneault, 880 rue Ouellette, Pièce 400, Bur.: **255-7500,** Dom.: **728-1048.**
Morand Insurance Brokerage, M. Joseph Morand et M. Gerry Morand, 12110 ch. Técumseh, **735-8000.**
Prudentiel d'Amérique, Mme Lise Bellehumeur, secrétaire, 7651 est, ch. Tecumseh, **974-9177.**
The Co-operators, M. Luc Mailloux, C.P. 9, Emeryville (Puce), Bur.: **727-3855; 727-6479;** Rés.: **979-8581.**

AUTOMOBILES-PIÈCES

A & L Auto Recyclers Ltd., MM. John Lanoue et Guy Desmarais, route 2 angle ch. Comber (77), **1-800-265-2128** comté, **798-3525** Windsor.

AUTOMOBILES-RÉPARATIONS ET DÉBOSSAGE

Emeryville Collision Inc., M. Serge Labonté, Hwy 2, Emeryville, **727-3486.**

COMPTABLES

Cox, Hyatt & Company, M. Donald Lassaline, B. Comm., C.A. 875 ave Ouellette, Pièce 200, Windsor **258-4626.**
Robert Seguin, 737 Ouellette, (Rez-de-chaussée) Windsor, **253-6326.**

CONFECTION DE GÂTEAUX

Cakes by Fran, Mme Francine Robertson, St-Joachim, **728-2436.**

CONSTRUCTION

[Voir Rénovation et Construction]

COSMÉTIQUES ET SOINS DE BEAUTÉ

Produits "Mary Kay", Mme Louise Klimczak, 1235 Colbourne, Windsor, **944-0802.**

DEPANNEUR

Pour vos soirées sociales, vos casse-croûte et les items qu'il vous faut entre vos visites au supermarché

The Party Stop

Fournisseur de chips et POP SHOPPE
6525 est, rue Wyandotte
948-3325

Mme Rose D'Aoûst, propriétaire

DISTRIBUTEURS

Philip et Val McGraw, (distributeurs Shaklee et National Safety Associates), 501C-1170 ch. Lauzon, Windsor, **945-8434.**

ELECTRICIEN

Roy Electric, Richard Roy et Marcel Roy, Pointe-aux-Roches, **798-3205.**

ENSEIGNES

Parent Signs, M. Richard Parent, 1071 ch. Lespérance, Técumseh, **735-1303.**

suite p. 5

Vous reconnaissez-vous?

Les Canadiens consacrent 18 pour 100 de leur temps au travail et aux études

OTTAWA(APF) Que fait un Canadien de sa journée de 24 heures?

Les Canadiens de 15 ans et plus consacrent chaque semaine 18 pour 100 de leur temps au travail et aux études, 46 pour 100 au sommeil et aux autres activités personnelles, 13 pour 100 aux travaux domestiques, aux soins des enfants et au magasinage, et 23 pour 100 aux activités de loisirs.

Statistique Canada, qui décortique de toutes les façons possibles les données du recensement de 1986, dresse dans sa récente enquête sociale un portrait à la minute près de l'emploi du temps des Canadiens.

Chaque jour en moyenne, les Canadiens passent 4.4 heures seuls, à l'exception du temps consacré au sommeil ou à d'autres activités personnelles. Comparativement nous dit Statistique Canada, les Canadiens passent en moyenne 2.4 heures chaque jour avec des amis.

Les Canadiens consacrent le même temps de transport, que ce soit en prenant l'automobile ou les transports en commun. Ce sont les jeunes de 15à 24 ans qui utilisent le plus les transports en commun dans une proportion de 27 pour 100 comparativement à 7 pour 100 pour les autres groupes d'âge.

Bonne nouvelle pour les communicateurs, Statistique Canada nous apprend que les activités liées aux médias et aux communications comme écouter la radio, regarder la télévision ou lire des livres ou des journaux absorbent la plus grande partie du temps de loisirs. Chaque jour, 87 pour 100 des Canadiens consacrent en moyenne 3.7 heures à ces activités. Les Canadiens qui ont déclaré regarder la télévison, 75 pour 100 au total, le font 3.1 heures par jour.

Environ 30 pour 100 des Canadiens font du sport ou se livrent à un passe-temps chaque jour. Dans l'ensemble, les Canadiens consacrent 45 minutes par jour à ces activités, tandis que les personnes qui pratiquent un sport ou un passe-temps y consacrent en moyenne 2.6 heures par jour.

VOULEZ-VOUS RETRAVAILLER?

Si vous avez 45 ans ou plus, résidez en Ontario, et avez perdu votre emploi dans les six derniers mois en raison d'une pénurie de travail, d'une fermeture d'usine ou de la faillite d'une entreprise, vous êtes peut-être admissible au programme **TRANSITION.** Le ministère de la Formation professionnelle de l'Ontario peut offrir 5 000 $ pour payer vos frais de formation auprès d'un nouvel employeur ou dans une école, un collège ou une université. Pour plus d'information appelez **TRANSITION** sans frais au **1-800-387-5656.**

Calendrier des événements

DIMANCHE 2 AVRIL
14h
Ouverture officielle du Centre d'alphabétisation d'Alphana
3400 rue Somme, local 51
Informations: Alphana au 944-5991

DIMANCHE 2 AVRIL
8h00
Partie de carte, tirage, goûter
Parrainé par le Club de l'âge d'or Le Foyer
Ecole St-Paul, Pointe-aux-Roches
Entrée: 2.00$
Informations: Mme Aldéa Cormier au 798-5943

DIMANCHE 2 AVRIL
8h00
Partie de carte, Euchre et Bridge
Parrainé par la Fédération des Femmes Canadiennes-Françaises, section Jeanne-Mance.
Sous-sol de l'église Immaculée-Conception
Entrée: 2.50$ prix, goûter
Informations: Diane Serré au 945-1481.

LUNDI 17 AVRIL
18h30
30e anniversaire
Parrainé par la Fédération des Femmes Canadiennes-françaises, section St-Joachim.
Salle des Chevaliers de Colomb, Emeryville
Dîner-conférence
$10.00 la personne
Pour réservation: Gabrielle Sylvestre au 728-2420.

La Croix-Rouge à la rescousse.

C'est grâce à votre aide que la Croix-Rouge est en mesure de fournir tout un ensemble de services et de programmes à votre communauté. S'il vous plaît, donnez votre appui à votre section locale.

La Société canadienne de la Croix-Rouge

Programmes d'emplois d'été pour les jeunes

Le gouvernement offre dix-huit mille cinq-cent possibilités d'emplois

Le programme d'emplois d'été de l'Ontario augmentera les possibilités d'emplois pour les jeunes dans les régions où le taux de chômage est élevé. On mettra aussi plus d'accent sur la formation professionnelle.

L'honorable Alvin Curling, ministre de la Formation professionnelle, a annoncé tout récemment qu'au total dix-huit mille cinq-cent possibilités seront offertes aux jeunes au cours de l'été 1989.

Pour des raisons d'equité, cette année le Programme d'emplois d'été de l'Ontario est limité au Nord de l'Ontario.

Par contre, quatre mille emplois seront créés partout dans la province dans le cadre du programme Expérience Été 1989. Ce programme accorde un salaire minimum aux jeunes qui travaillent au sein de ministères et organismes gouvernementaux. Les emplois sont offerts dans des domaines tels que le droit, les services sociaux, les arts, le tourisme et les services de santé, et sont conçus de façon à compléter la formation des étudiants et leur apporter de l'expérience et des compétences en vue de leur future carrière.

"Cette année, nous nous concentrerons sur la formation professionnelle reliée aux emplois offerts dans le cadre du programme Expérience Été", a déclaré Monsieur Curling. "Des efforts particuliers seront faits en vue d'accroître les possibilités offertes aux minorités visibles, aux autochtones".

Pour obtenir plus de renseignements sur les postes disponibles, les jeunes doivent s'adresser au ministère du gouvernement de l'Ontario dont le domaine de compétence les intéresse.

Le Ministère accordera de nouveau aux jeunes entrepreneurs qui désirent accroître leur expérience des affaires des prêts de Mise en marche dans le cadre du programme Capital d'entreprise pour les étudiants. Les étudiants âgés d'au moins 15 ans qui retournent à l'école à temps plein à l'automne peuvent demander un prêt sans intérêt jusqu'à concurrence de 3,000 dollars, en vue de fonder une entreprise d'été.

Les jeunes qui désirent se renseigner sur les questions importantes de l'environnement, faire un travail concret et acquérir une expérience pratique pourront le faire dans le cadre de la Brigade des jeunes environnementalistes.

Créé par le ministère de la Formation professionnelle l'été dernier, ce programme de formation professionnelle important sera élargi en 1989. Trois mille emplois seront créés pour les jeunes dans le cadre de projets communautaires dans le domaine de l'environnement mis sur pied par les offices de protection de la nature, les groupes d'environnementalistes et de naturalistes, les associations touristiques ainsi que d'autres organismes qui s'intéressent à l'environnement. Des emplois d'été et des emplois permanents seront offerts aux jeunes qui travaillent dans le cadre de projets de la Brigade.

Les postes sont affichés aux centres d'emploi du Canada, aux centres d'emploi du Canada pour étudiants et aux bureaux responsables de la Brigade des jeunes environnementalistes situés dans les ministères participants.

La province espère recycler 50% des déchets d'ici l'an 2000

(C) Le ministre ontarien de l'Environnement, M. Jim Bradley, a annoncé que l'Ontario allait recycler 25% de ses déchets ménagers, commerciaux et industriels d'ici 1992, et 50% d'ici l'an 2000.

"Il y a des tonnes d'ordures que nous devons apprendre à réutiliser au lieu de les enfouir ou de les incinérer, a signalé M. Bradley. Pour gagner le combat que nous menons contre la prolifération des déchets, nous compterons sur la collaboration de tous, depuis le chef de famille jusqu'au chef d'entreprise."

Pour ce faire, le gouvernement prendra plusieurs mesures: donner l'exemple, notamment en favorisant le marché des produits recyclés dans ses politiques d'achat et en recyclant ou récupérant le plus de matières possible lui-même; élargir la collecte sélective dans les boîtes bleues; favoriser la fabrication de compost à partir des déchets organiques; et amener le secteur privé à réduire le volume de déchets qu'il produit; et adopter des règlements pour les cas où les mesures volontaires ne donnent pas les résultats escomptés.

La province prévoit aussi imposer des frais d'enfouissement afin que les systèmes de gestion des déchets, y compris l'aménagement de nouvelles installations, puissent s'autofinancer; réglementer le recyclage; et refuser de délivrer un certificat d'autorisation pour un système de gestion des déchets jugé inadéquat.

De plus, la province mettra sur pied deux services d'information: une ligne téléphonique pour renseigner et conseiller les intéressés et une équipe d'employés du ministère qui sont bien au courant des techniques de réduction et de recyclage des déchets et qui pourront visiter les usines et les municipalités pour leur offrir des renseignements, leur faire des recommandations et discuter dans le détail des méthodes éprouvées.

Petites Annonces

RÉPARATIONS de tous genres, items petits ou grands. Communiquer avec Paul au **945-9551**. **03-1**

GARDIENNE RECHERCHÉE pour se rendre à une résidence de St-Clair Beach garder un bébé de 5 mois les lundis, mercredis et jeudis. **735-6834**. **03-1**

Serveuse bilingue recherchée: 16 heures par semaine. Communiquer avec le Centre canadien-français au **945-1189** **07-1**

A VENDRE: table tournante et deux haut-parleurs BSR pour tourne-disques. **979-2170.** **08-1**

GARDIENNE RECHERCHÉE POUR DEUX ENFANTS, DE 2 à 4 ans, région de l'école Ste-Thérèse. **966-1538**, après 18h. 08-2

À LOUER: Maison de 3 chambres à coucher. $650. + utilitées. Références. Bonne location dans l'est de la ville **945-7508** **12-1**

Des meilleures idées...
pour de meilleurs bureaux

Monarch
OFFICE SUPPLY LIMITED

1835 Provincial
(anciennement Route 98)
Windsor, Ontario

966-2400

Livraison gratuite tous les jours
Amplement de stationnement gratuit

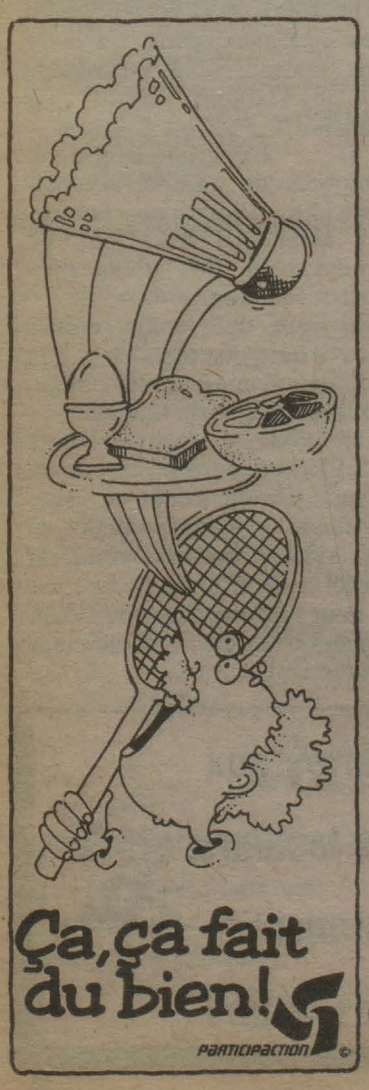

ECHEC AU CRIME

Le crime de la semaine

ECHEC AU CRIME offre des récompenses allant jusqu'à $1000. pour des renseignements menant à une arrestation en rapport avec le crime décrit ci-bas ou n'importe quel crime sérieux, et garantit l'anonymat à l'informateur qui n'a pas à se nommer ni témoigner en cour, mais qui est identifié par un numéro. Le numéro à composer est 258-8477 ou 1-800-265-7500 sans frais dans le comté.

Le 3 janvier 1989, un vol a été commis au Dynasty Gift Shop, au 68 de l'avenue University ouest.

On croit qu'une ou plusieurs personne(s) s'étai(ent) cachées dans la bâtisse pendant un certain temps avant la fermeture.

Une fois que les employés avaient tout bien mis sous clé et qu'ils avaient quitté le magasin, les voleurs sont sortis de leur cachette. Ils ont saccagé un restaurant adjacent et ensuite sont entrés de force dans le magasin 'Dynasty Gift Shop'. Les voleurs ont filé avec plus de $5,000. en bijoux assortis, kimonos en soie et divers objets d'artisanat chinois.

QUE SAVEZ-VOUS RÉELLEMENT DE VOTRE MUNICIPALITÉ

Connaissez-vous la réponse à ces questions?

1 *Que fait le greffier de votre municipalité?*
2 *Comment pouvez-vous faire connaître votre opinion au conseil municipal?*
3 *Comment s'appelle votre conseiller municipal?*
4 *Qui a le droit de voter aux élections municipales?*
5 *En quoi les règlements de zonage vous concernent-ils?*
6 *Quel est le rôle d'un comité de dérogation?*
7 *Comment s'appelle votre conseiller scolaire?*
8 *Quand vous faut-il obtenir un permis de construction?*
9 *Quelles sont les sources de revenus de votre administration municipale?*
10 *Qu'arrive-t-il si vous négligez de payer votre impôt foncier?*

Obtenez la réponse à ces questions ainsi que beaucoup d'autres renseignements sur votre municipalité pendant la

SEMAINE DE L'ADMINISTRATION MUNICIPALE
DU 10 AU 15 AVRIL

C'est le moment de découvrir ce que votre municipalité fait pour vous.

Ontario
Ministère des Affaires municipales
John Eakins, ministre

Publié dans le cadre des célébrations de la Semaine de l'administration municipale.

Commentaire

VOTRE ENTREPRISE

En collaboration
avec le ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Technologie de l'Ontario.

Le choix de la meilleure structure juridique pour votre entreprise

Devrais-je constituer ma nouvelle entreprise en société ou devrais-je la faire fonctionner à titre d'entreprise à proriétaire unique? C'est évidemment d'une des premières questions que se pose une personne désireuse de lancer une entreprise commerciale. Il y a des éléments, bien sûr, qui militent en faveur de l'une ou de l'autre personnalité juridique. Mais pour la plupart des jeunes entreprises dirigées par un propriétaire-exploitant, il s'avère habituellement préférable de ne pas constituer immédiatement son entreprise en société.

C'est là l'opinion éclairée de M. Graham Cunningham, comptable et associé principal de G.G. Cunningham & Associates Inc. de Toronto, cabinet qui s'occupe princi, alement des petites et des moyennes entreprises. "Souvent, il est plus sensé de rester propriétaire pendant au moins les six premiers mois, et ceci pour d'importantes raisons fiscales", dit M. Cunningham.

Le désavantage le plus important de la constitution en société est la double imposition, soit celle du propriétaire et celle de l'entreprise. D'autres complications comprennent une tenue de livres détaillée et les coûts de comptabilité plus élevés qui l'accompagnent.

Cependant, il est prudent de constituer votre entreprise en société lorsque votre produit ou votre service s'accompagne d'un risque élevé de responsabilité. Si, par exemple, vous négociez dans les produits chimiques, les explosifs ou même les aliments (on peut facilement les altérer), il est sensé d'entreprendre cette démarche.

Dans le langage juridique, l'actif d'une société commerciale appartient à la société commerciale et non à ses propriétaires. Ainsi, si une société commerciale fait faillite, les propriétaires ne sont pas responsables des dettes. Votre perte en tant que propriétaire se limite à l'investissement que vous aurez fait dans la société commerciale. Le créancier ne peut pas toucher vos biens personnels. En dehors de la protection légale, la constitution en société peut vous aider à obtenir du financement ainsi que des allégements fiscaux dans certaines circonstances. A n'en pas douter, ce sont là les raisons qui font que 40% des quelque 127,000 entreprises qui démarrent annuellement en Ontario sont constituées en sociétés.

Il n'est pas nécessaire de constituer en société une entreprise qui comporte plusieurs associés, mais il est essentiel d'avoir une entente écrite, précisant les responsabilités des actionnaires jusqu'à concurrence du capital qu'ils ont investi dans l'entreprise. Il est certain qu'un contrat peut éviter certaines disputes chaudes et récriminations amères entre les propriétaires, si l'entreprise échoue. M. Cunnigham dit: "En dernier ressort, on pourra au moins dire "sortons le contrat et tenons-nous-en à ses clauses".

Qu'il s'agisse d'une entreprise à propriétaire unique, d'une société de personnes ou d'une compagnie, il est sage d'avoir recours aux conseils de votre comptable ou de votre avocat quant à la meilleure façon de structurer l'exploitation. Pour beaucoup de jeunes entreprises, les services professionnels et les droits de permis sont inférieurs à 1,000$. N'oubliez pas que les avis juridiques et les conseils fiscaux que vous recevrez au moment du démarrage pourront vous rapporter des dividendes précieux au cours des années subséquentes.

"J'ai pensé à constituer une société, mais, avec la double imposition, les honoraires des avocats et des comptables... Je crois que je vais tenter le coup toute seule!"

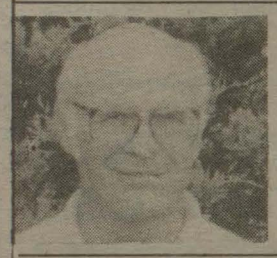

Vou$ et votre argent
par André Comeau

Pourquoi pas le Fonds Monétaire?

Saviez-vous que l'on peut bénéficier d'un taux d'intérêt quotidien élevé si l'on a une somme $500.00 et plus à placer? Il n'est même pas nécessaire d'avoir un certificat de dépôt à terme.

Le secret est de placer son argent dans un fonds monétaire. Au moment où j'écris ces lignes, sept fonds donnent un intérêt quotidien supérieur à 11%. Cet intérêt se compose à la fin de chaque mois et s'ajoute à la somme principale sur laquelle on obtient l'intérêt quotidien.

Un intérêt quotidien de 11% composé à chaque mois équivaut à un intérêt annuel de 11.57%. Un de ces fonds donne actuellement du 11.89% ce qui signifie environ 12.5% annualisé. Je ne connais pas d'institution financière qui offre de tel rendement sur de l'argent que l'on peut retirer à volonté.

Que'est-ce qu'un Fonds monétaire?

C'est un fonds mutuel où le dollar de la personne ordinaire rapporte autant que celui du riche. Il est administré par un gestionnaire professionnel qui place cet argent avec les gouvernements fédéral et provinciaux ainsi qu'avec des corporations de choix (blue chip). C'est donc un placement sécuritaire.

Avantage d'un Fonds monétaire

1) Votre argent est disponible au moment où vous en avec besoin. Vous obtenez de l'intérêt élevé pour chaque jour où il reste dans le fonds.

2) Vous pouvez ajouter n'importe quand à la somme déjà placée. Vous pouvez même autoriser le fonds à retirer de l'argent régulièrement de votre compte de banque.

3) Vous pouvez faire des retraits systématiques mensuels.

4) Certains fonds vous permettent de faire des chèques quand vous le désirez.

5) Vous recevez un état de compte régulièrement.

Ceux qui peuvent en bénéficier le plus.

1) Ceux qui touchent une somme d'argent substantielle à la suite d'une vente de propriété, d'héritage, de gain de loterie et qui veulent réfléchir avant d'investir.

2) Les petits commerces aussi bien que les plus gros. De l'intérêt quotidien élevé est très avantageux pour ceux qui "brassent" de l'argent.

3) Ceux qui veulent faire des épargnes pour s'acheter une maison, aller en voyage etc... L'argent n'est pas attaché!

4) L'épargne-éducation. Nombres de parents accumulent les allocations familiales ainsi que des dons en argent pour fins d'éducation post-secondaire.

5) Ceux qui veulent encore plus de disponibilité que celle que l'on a avec les obligations d'épargne du Canada.

6) Pour l'épargne-retraite (REER) et surtout pour le revenu enregistré de retraite. le fonds monétaire ajoute la flexibilité à un taux d'intérêt élevé.

Pour en savoir plus long, consultez un planificteur financier.

Vous êtes déjà abonné? Nous sommes heureux de vous compter parmi nos lecteurs!
Passeriez-vous ce coupon à quelqu'un qui ne l'est pas?

COUPON D'ABONNEMENT

Nom _____

Adresse _____

_____

Code postal _____ Tél. _____

☐ Nouveau

☐ Renouvellement

Le Rempart

Publié tous les mercredis par les Publications des Grands Lacs Ltée, 2418 ave Central, Windsor, Ontario, N8W 4J3.

Éditeur: **JEAN MONGENAIS**
Adjoint à la rédaction: **DANIEL JANISSÉ**
Publicité nationale: **CÉLINE VACHON**
Comptabilité: **CHARLOTTE MONGENAIS**
Atelier: **CÉLINE VACHON**
JOHANNE GAGNON

la copie: 50¢
abonnement: $13.50/Canada, $25/ailleurs

TÉLÉPHONES: Général: **948-4139**
Rédaction: **948-4130**

Enregistré comme courrier de deuxième classe Permis 02903.

Membre de l'Association de la presse francophone hors Québec.

APFO

Nos pages sont ouvertes aux commentaires de nos lecteurs. Ecrivez-nous, nous serons heureux de publier vos lettres

Les évêques somment le Parlement à légiférer sur l'avortement

Déclaration du président de la Conférence des évêques catholiques du Canada, Mgr James Hayes, au sujet de la décision par la Cour suprême du Canada dans la cause Borowski.

Nous sommes déçus du fait que la Cour suprême du Canada ait refusé de se prononcer sur la cause BOROWSKI. IL est maintenant clair que c'est au Parlement qu'il revient d'agir sans délai pour légiférer de manière à protéger vraiment le droit à la vie de l'enfant, à n'importe quelle étape de son développement. Nous demandons au Gouvernement du Canada d'accorder priorité à une nouvelle législation sur le respect de la vie.

Les droits de l'enfant à naître, qu'il s'agisse de la survie ou de la protection du foetus, doivent être enchâssés dans une loi, comme les droits de tout autre être humain.

La logique sous-jacente à une telle loi s'enracine dans les principes que nous avons esquissés comme intervenants dans le cadre de la cause BOROWSKI, à titre de membres de la 'Interfaith Coalition': Toute vie humaine comporte une valeur transcendante et doit être protégée par la loi; la société a ainsi le devoir de prendre parti pour la vie et de protéger la vie, spécialement dans sa forme la plus faible, celle de l'enfant à naître.

Nous comptons sur la bonne volonté de toutes les personnes qui reconnaissent la valeur de la vie humaine. Que toutes travaillent et prient en vue d'une législation qui reconnaisse, apprécie, respecte et protège toute vie humaine, depuis le moment de la conception jusqu'à la mort naturelle.

Dans cette perspective, une nouvelle loi pour le respect de la vie doit être préparée dans le contexte plus général de l'ensemble des autres lois et politiques qui rendront notre société encore plus accueillante à la vie humaine à toutes les étapes de son développement.

Une société juste et profondément humaine doit travailler à créer un climat qui soutient les enfants et les familles; il s'agit là d'une entreprise de transformation sociale et culturelle dans laquelle l'ensemble de la communauté humaine a un rôle décisif à jouer. Cela dépasse, évidemment, une simple législation.

Nous offrons la collaboration de la Conférence des évêques catholiques du Canada à tous les efforts sincères qui seront entrepris pour faire de notre pays une société qui respecte vraiment la vie humaine.

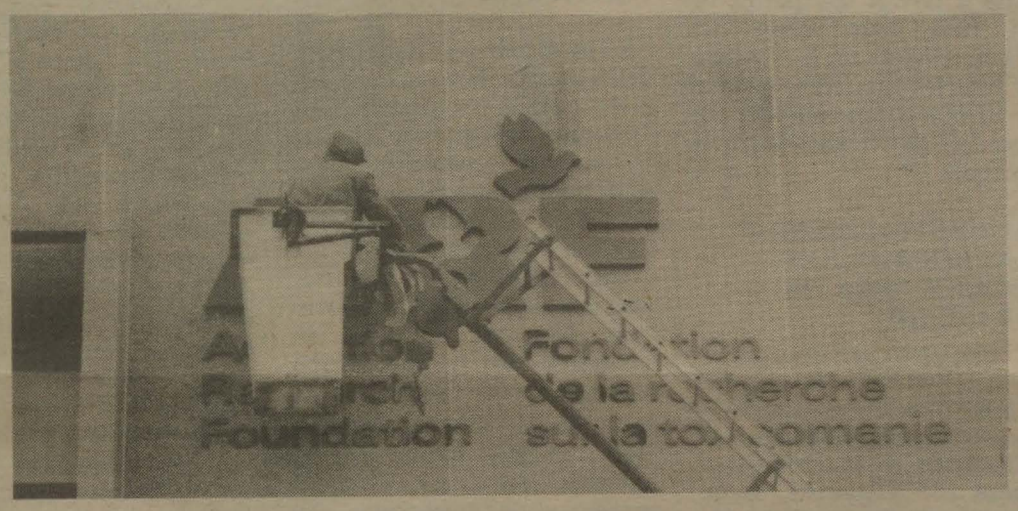

Le travailleur qui pose les lettres sur le mur du siège social de la Fondation de la recherche sur la toxicomanie à Toronto, semble inconscient de l'oiseau qui s'envole. C'est peut-être parce que ce dernier fait partie du nouveau logo de la Fondation et de ses 30 succursales. L'adoption de cet emblème dénote la nouvelle identité bilingue de la Fondation et coïncide avec son 40e anniversaire.

L'oiseau, lui, peut signifier le progrès par son ascension, ou la libération qu'apporte l'abandon des drogues.

Lettre

D'accord sur les mérites de l'agent de développement de l'ACFO

M. le rédacteur,

Juste deux mots pour dire que je suis tout à fait d'accord avec vous à propos du magnifique travail que Bernadette Grenier a fait et fait encore dans cette communauté.

Il y a 10-15 ans, je pensais que Marie Bézaire était l'âme de la communauté francophone. Depuis que Marie est moins active je n'hésiterais pas à dire que Bernadette l'a remplacée. Et ça c'est quelque chose de remarquable!

Amicalement,
Sandra Manzig

Quand vous faites des affaires chez un de nos annonceurs, n'oubliez pas de lui dire que vous appréciez le fait qu'il annonce dans votre journal français!

ENCEINTE?
Si vous ne savez pas que faire...
Birthright peut vous aider!
Composez 252-3322
ou venez nous voir au 549 rue Kildare
- tests de grossesse - consultations médicales -
logement - conseils légaux -
SERVICE GRATUIT ET CONFIDENTIEL

ALPHANA

INVITATION

ALPHANA a le plaisir de vous inviter à l'ouverture officielle de son centre d'alphabétisation communautaire pour adultes francophones

2 avril 1989
14h00
3400 rue Somme, local 51
Windsor, Ontario

André Fournier
Président

Index des Services en Français

ÉQUIPEMENT DE BUREAU
Advance Business Systems, M. Onil Larochelle, 925 ave Crawford, **258-4979.**
FAF Business Machines, M. et Mme Mike et Marcella Skrobar, 4729 rue Seminole, Windsor, **945-0555.**

ÉQUIPEMENT SPORTIF
Belle River Sports Center, M. Dave St-Pierre, 481 rue Notre-Dame, Belle-Rivière, **728-3717.**

FLEURISTE
Flowers by André, André Beauchamp, 7626 ch. Técumseh est, (Pickwick Plaza) **944-1058** (après heures d'ouverture: **974-6698**].

FOURRURES-VENTE ET ENTRETIEN
Lazare's Furs, Mme Lise Lambert-Yee, 493 ave Ouellette, **253-2418.**

IMPRIMEURS
Imprimerie Lacasse, M. Larry Lappan, Route 42, Técumseh, **735-4121.**
Imprimerie Tribune, M. Lucien Lacasse, 13021 est, ch. Técumseh, Técumseh, **735-3202.**

INSTITUTIONS FINANCIÈRES
Caisse Populaire de Pointe-aux-Roches, C.P. 100, Pointe-aux-Roches, **798-3026.**
Caisse Populaire Técumseh Ltée, 1120 ch. Lespérance, Técumseh, **735-6069.**

LIBRAIRIES
[voir aussi Articles Religieux]

De passage à Toronto... ou par courrier...
LIVRES ET DISQUES FRANÇAIS
Choix complet pour tous les goûts et tous les âges
Editions Champlain Ltée
107 rue Church
Toronto, Ontario
N5C 2G5
(416) 364-4345

Librairie du SUD-OUEST
9h à 17h
du lundi au samedi
Choix de livres, disques et jeux pour adultes et enfants
COMMANDES POSTALES
6555 ch. Malden, Windsor,
Ontario N9H 1T5
734-1960

OPTHALMOLOGISTE
Dr George Colev, 1462 ave Ouellette, **977-0233 ou 977-0272.**

OPTICIEN
Union Vision Centre, Mme Carole Jubenville, 7610 est, ch. Técumseh, (au rez-de-chaussée) Windsor, **944-4274.**

OPTOMETRISTE
Dr Robert Charron, 1101 est, rue Érié, Suite C, Windsor, **973-1101,** 197 rue Sandwich, Amherstburg, **736-2406;** 189 rue Church, Belle-Rivière, **728-3611.**

ORDINATEURS-VENTE-SERVICE-ENTRAÎNEMENT
Mister Ray's Computers, M. Raymond Marentette, unité No 4, 2885 Lauzon Parkway, Windsor, **974-6110.**

PHOTOGRAPHES
St-Louis Studio & Camera Inc., M. George St-Louis, 12065 ch. Técumseh, Técumseh, **735-2622.**
The Photographer, Mme Marthe Cybulksi, 829 rue Moy, Windsor, **253-4535.**

PLANIFICATION FINANCIÈRE
Régal Capital Planners, M. André Comeau, 7290 ch. Malden, Rés.: **734-7921;** Bur.: **972-1520.**

PRODUITS DE BUREAU
Superior produits de bureau, M. Harvey Stevens, 5452 est, ch. Técumseh, **948-2888; 1-800-265-4678.**

suite p. 9

Le stress est le plus grand danger qui guette les femmes au travail, selon une étude du CCCSF

OTTAWA (APF) Le stress au travail est l'un des plus grands dangers qui guettent la santé des femmes.

Le Conseil consultatif canadien sur la situation de la femme (CCCSF) a rendu public un nouveau document de référence intitulé "Le travail des femmes et le stress", qui conclut que le double travail accompli par les femmes à la maison et à leur emploi rémunéré, crée des situations de stress uniques aux femmes.

L'auteur de ce document, M. Graham Lowe de l'université de l'Alberta, analyse la question dans une perspective féministe. Il constate tout d'abord que malgré toutes les recherches, on n'en sait toujours pas beaucoup sur le stress propre aux femmes, causé essentiellement par l'inégalité des chances et des récompenses au travail, et le double travail des femmes, celui du travail rémunéré et celui de la maternité et des tâches ménagères.

À ces causes générales de stress s'ajoutent des causes particulières: les mères célibataires par exemple, voient leur stress augmenter au rythme d'une situation financière précaire, d'ennuis juridiques, de difficultés à se loger et à trouver des places en garderie. Le harcèlement sexuel est une autre situation de stress pour les femmes en milieu de travail. Le travail à temps partiel chez les femmes, qui représentent 70 pour 100 des travailleurs à temps partiel au pays, est aussi une source de stress. Elles travaillent souvent dans les bas échelons, n'ont que peu d'avantages et de possiblités de formation, et bénéficient d'une mince sécurité d'emploi.

On parle aussi de stress chez les femmes qui travaillent à domicile, et singulièrement chez les femmes immigrantes, qui font de la couture et sont rémunérées à la pièce et sont constamment tiraillées par les soins à donner aux enfants, les tâches ménagères, et la nécessité de respecter les quotas et les échéances de leur employeur.

Les femmes qui travaillent dans des secteurs traditionnellement réservés aux hommes sont également aux prises avec des stresseurs écrit le professeur Lowe, selon qui les femmes risquent d'être isolées, et privées de relations encourageantes avec leurs supérieurs et leurs collègues.

Au stress au travail, s'ajoute le stress à la maison. Ce peut être la présence de jeunes enfants, une famille nombreuse, une famille monoparentale, des tâches ménagères nombreuses et des ressources pénuciaires limitées. "De longues heures consacrées aux tâches ménagères peuvent entraîner l'épuisement, la dépression et autres syndromes. En fait, poursuit l'auteur du document, ne pas avoir assez de temps à soi, voilà un stresseur de taille pour de nombreuses femmes."

Pour s'attaquer au problème du stress chez les femmes, l'auteur du document soutient que l'État à un rôle à jouer en prenant des mesures favorisant l'équité en matière d'emploi, les garderies, les congés de parents, la réforme des pensions et la santé au travail.

EN BREF

• NOUVELLE SUBVENTION AU CENTRE DE RESSOURCES SPORTIVES FRANCOPHONE

(C) Une subvention provinciale de 63 580$ permettra au centre de ressources sportives francophone Franc-O-Forme, de continuer ses activités.

Franc-O-Forme est situé à l'Université d'Ottawa et est exploité sous la direction du Comité consultatif sur le sport et le conditionnement physique pour les Franco-Ontariens du ministère du Tourisme et des Loisirs. Le centre a ouvert ses portes en mai 1988 pour réunir des renseignements sur les ressources offertes aux francophones de l'Ontario en matière de sport et de conditionnement physique.

• M. MARTIN LÉGÈRE À LA PRÉSIDENCE DU CONSEIL DE LA VIE FRANÇAISE

Les membres du Conseil de la vie française en Amérique ont confié la présidence de l'organisme à M. Martin J. Légère, de Caraquet, N.-B., pour remplacer M. Jean Hubert, decédé l'an dernier.

Le nouveau président du C.V.F.A. a entre autres déjà dirigé le Conseil canadien de la coopération et la Fédération des Caisses populaires acadiennes.

• AVIS AUX GENS QUI ONT ÉTÉ ATTEINTS DE POLIO

Une réunion d'organisation pour former un groupe d'appui aux gens qui ont eu la polio et aux membres de leurs familles aura lieu à la Salle de la Légion au 2635 du ch. Talbot à 14h le dimanche 9 avril.

"Malheureusement, les effets de la maladie peuvent surgir de nouveau même si ça fait de très nombreuses années qu'elle semble être disparue" signale un porte-parole du groupe d'organisation, Mme Claudette Soullière.

Le groupe jouira de l'aide de la Marche des dix sous.

Pour renseignements, on peut communiquer avec Mme Soullière au 948-6385.

• TROISIÈME RALLIEMENT INTERNATIONAL DES AÎNÉS FRANCOPHONES EN FRANCE

Le président de l'Association internationale francophone des aînés (AIFA) monsieur Laval Grondines, de Québec, annonce la tenue du troisième Ralliement international francophone des aînés à Reims, France, du 14 au 18 septembre 1989.

Les participants fraterniseront durant les deux premiers jours avec des centaines de membres de la Fédération française des Clubs ruraux des aînés et durant les deux jours suivants, ils mettront en lumière, avec l'aide de conférenciers et de témoignages, les diverses contributions des aînés au développement des collectivités dont ils font partie.

Le thème sera "les aînés francophones, artisans de progrès".

• LA VILLE DE WINDSOR REÇOIT UN CERTIFICAT SPÉCIAL DE MÉRITE SPORTIF

(C) Mme Celia Southward recevra un certificat spécial de mérite sportif en guise de reconnaissance pour sa contribution exceptionnelle au sport amateur, a annoncé aujourd'hui le ministre du Tourisme et des Loisirs de l'Ontario, M. Hugh P. O'Neil.

Mme Southward partagera cette distinction avec la ville de Windsor.

"Les Jeux d'hiver intérieurs à l'intention des handicapés physiques constituent la plus importante compétition internationale du genre, a déclaré M. O'Neil. Depuis 8 ans, Mme Celia Southward et la ville de Windsor ont fait oeuvre de pionnier en mettant l'accent sur le sport des invalides plutôt que sur l'invalidité elle-même."

• SUBVENTION POUR UNE ÉTUDE SUR LES BESOINS EN MATIÈRE DE GARDE D'ENFANTS DANS KENT

M. Maurice Bossy, député de Chatham-Kent, et M. Jim McGuigan, député d'Essex-Kent, ont annoncé aujourd'hui l'octroi d'une subvention au YMCA de Chatham-Kent pour lui permettre d'effectuer une étude des besoins en matière de garde d'enfants dans le comté de Kent.

L'étude vise à identifier les services de garde d'enfants existants dans le comté de Kent, évaluer les besoins des parents de la région en matière de garde d'enfants et déterminer les exigences relatives aux personnes assurant des services de garde d'enfants et celles qui les utilisent.

• VIDÉO ÉDUCATIF SUR LE SIDA

(C) La ministre de la Santé, Madame Élinor Caplan, et le ministre de l'Éducation, Monsieur Chris Ward, ont annoncé aujourd'hui la sortie d'un vidéo sur le SIDA à l'intention des élèves de 7ième et de 8ième années.

Intitulé "Les décisions", le vidéo a été produit par le ministère de la Santé en tant que complément à "L'éducation et le SIDA", le matériel pédagogique de référence du ministère de l'Éducation. Le vidéo insiste sur l'importance de prendre des décisions intelligentes en matière de santé individuelle.

Le vidéo met en scène six jeunes qui parlent de leurs craintes, de leur attitude et des questions qu'ils se posent à propos du syndrome d'immunodéficience acquise et de ses implications.

• PROGRAMME POUR ENFANTS ASTHMATIQUES

La Société du poumon offre un programme pour enfants asthmatiques et leurs parents qui comprend quatre sessions, de 18h30 à 20h00 les 4, 11, 18 et 25 mai, et qui vise à leur aider à mieux composer avec la maladie. L'inscription coûte $25. par famille et doit se faire avant le premier mai en communiquant avec la Société au 256-3433.

Venez jouer au

BINGO

tout en appuyant des organismes francophones

BONNE CHANCE!

Mercredi 29 mars - 18h30
Salle Rose City Bingo, 671 est, rue Wyandotte
Parrainé par: **Le Club Richelieu Windsor**

Vendredi 31 mars- 17h
Salle Derby Bingo, 1279 ouest, rue University
Parrainé par: **Le Cercle de Windsor de l'Union Culturelle Franco-Ontarienne**

Vendredi 31 mars- 15h30 Share the Wealth, 19h30 Bingo régulier
Salle Can-Am, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **Le Club Alouette**

Mercredi 12 avril - 17h
Salle Can Am, 576 ave Ouellette
Parrainé par: **L'Association Canadienne-française de l'Ontario Windsor/Essex/Kent.**

Jeudi 13 avril, 6h-7h30; 7h30-11h
Salle Derby Bingo, 1279 ave University ouest
Parrainé par: **Le Conseil régional de l'Union culturelle des franco-ontariennes.**

AVIS D'INTENTION DE RENOUVELER LE PERMIS D'EXPLOITER UNE MAISON DE SOINS INFIRMIERS ET APPEL D'OFFRES PROJET 073-89

Conformément à la Loi sur les maisons de soins infirmiers, avis est donné par la présente de l'intention du Directeur des maisons de soins infirmiers de renouveler le permis d'exploiter une maison de soins infirmiers de l'établissement suivant:

Brouillette Manor Nursing Home
Windsor (Ontario)

Il convient d'adresser les propositions relatives au renouvellement du permis au Directeur, Direction des maisons de soins infirmiers, Ministère de la Santé de l'Ontario, 15, boul. Overlea, 5e étage, Toronto (Ontario), M4H 1A9, (416) 963-1038, au plus tard le 28 avril 1989.

Veuillez indiquer le nom de la maison de soins infirmiers et le numéro de projet sur votre proposition.

Avant de prendre une décision, le directeur étudiera toutes les soumissions.

Ministère de la Santé
Ontario
Elinor Caplan, ministre

ON PARLE D'EUX

Même toute belle dans ses nouveaux vêtements de Pâques, la petite **Sylvie Logan**, fille de **M. et Mme Daniel et Sonia Logan**, ne voulait pas mettre pied à terre après la cérémonie religieuse dimanche dernier. Heureusement, elle avait son oncle, **M. Jean-Paul Lavoie,** pour la porter!

* * * * *

Il y avait un hôte spécial, le Lapin de Pâques, (personnifié par **Mme Marthe Nadeau**) qui accueillait les membres qui venaient participer aux activités du Club de l'âge d'or Jean-Paul II la semaine dernière. On la voit ici qui offre une friandise à **M. Edmond Maisonneuve** sous le regard intéressé de **Mme Yvette Roberge.**

* * * * *

Quatre nouveaux membres ont été élus au Conseil paroissial de la paroisse St-Jérôme la semaine dernière. Ils sont: **M. Conrad Beaupré, Mme Marielle Bergeron, Mme Rolande Chauvin et M. Renald Paquin** et ils se joignent à **Mme Gilberte Authier, M. Roger Gratton, Mlle Denise Chartrand et Mme Ginette Théroux.**

* * * * *

Papa [**M. Don Chabot**] et maman [**Mme Jeannette Chabot, née Fleming**] et **Matthew** sont bien contents du beau petit garçon qui s'appelle **Michael John Richard Chabot**. Ce beau petit bébé est arrivé le 4 mars, 1989, pesant tout juste 8 lbs et 15 oz. Il est le sixième petit-enfant de **M. et Mme Idola Chabot** et le quatrième petit-enfant de **M. et Mme J. R. Fleming**. Ses grands-parents sont bien fiers de lui.

* * * * *

Bonjour chère famille et amis de Windsor! J'aimerais me présenter. Mon nom est **Joey Gérald Sheff.** Je suis né le 7 février, 1989. Je pesais 5 lbs et 13 oz, et mesurais 18 pouces. Je suis le premier enfant pour **M. et Mme Michael et Roseline Sheff [née Hébert].** Je suis le 20e petit-fils pour **M. Ferdinand Hébert** du N.B., et le 7e pour **M. et Mme. Gérald Sheff** de Windsor. Aussi je suis le 29e arrière petit-fils pour **Mme Bertha Chaput.** Ma résidence est à CFB Petawawa, Ontario.

* * * * *

Décès

M. Armand Campeau. Il laisse dans le deuil son épouse **Elizabeth** née **Cécile,** six enfants: **Thérèse**, épouse de **Jim Hall,** de Belle-Rivière **Jean** d'Ottawa, **Robert**, époux de **Marlaine**, de Chatham, **Jeannie,** épouse de **Louis Decaire** de St-Clair-Beach, **Blaise**, époux de **Anne**, de Belle-Rivière et **Gérard**, époux de **Janine** de Pointe-aux-Roches, sept petits-enfants et une soeur, **Mme Lucille Leboeuf.** M. Campeau était à sa retraite de la compagnie Ford.

M. Gérard Parent de Windsor. Il laisse dans le deuil son épouse **Marguerite,** née **Laframboise**, un fils, **Nil,** époux de **Margaret,** de Windsor, deux petits-enfants, deux soeurs, **Angéline et Bernadette,** et six frères, **Sylvain, Rosaire, Roland, Marcel, Omer et René.** M. Parent était à sa retraite de Postes-Canada.

Ontario Automobile Insurance Board / Commission de l'assurance-automobile de l'Ontario

Ontario

CONCERNANT la Loi sur la Commission de l'assurance-automobile de l'Ontario, 1988, S.O. 1988, c. 18;

ET CONCERNANT une demande de l'Association des assureurs pour l'approbation de ses tarifs conformément à l'article 24 de ladite Loi

AVIS D'AUDIENCE

LA COMISSION DE L'ASSURANCE-AUTOMOBILE DE L'ONTARIO (la "Commission"), tiendra une audience en vertu de l'alinéa de 24(5) de la Loi sur la Commission de l'assurance-automobile de l'Ontario, 1988, S.O. 1988, c. 18 (la "Loi") afin de considérer une demande de l'Association des assureurs datée du 15 mars 1989 pour l'autorisation de ses tarifs pour la catégorie d'assurance-automobile relative aux voitures de tourisme privées.

La demande

La Commission a publié une ordonnance tarifaire le 13 février 1989 conformément à l'article 20 de la Loi établissant les tarifs et les gammes de tarifs sectoriels pour cette catégorie d'automobiles.

L'Association des assureurs doit préparer une demande et demander à la Commission l'autorisation des tarifs qu'elle entend adopter dans les trente jours suivant une ordonnance tarifaire émise en vertu de l'article 20.

Une copie de la demande est disponible auprès de l'Association des assureurs (voir les adresses ci-après).

L'audience

L'audience, dans le cadre du dossier nº FA-89-1, commencera le mardi 28 mars 1989, à 9h00, dans la Salle d'audience de la Commission, au 2e étage, 5 Park Home Avenue (North York).

SI VOUS DÉSIREZ PARTICIPER EN TANT QUE PARTIE À L'AUDIENCE, vous (ou votre avocat ou agent) devez déposer auprès de la Commission et livrer une copie à l'Association des assureurs, aux adressses ci-après, d'un avis écrit indiquant votre intention de participer en tant que partie, les jeudi 23 mars 1989 au plus tard. TOUTE PERSONNE QUI DÉPOSE UN TEL AVIS A L'INTENTION DE PARTICIPER PLEINEMENT À L'AUDIENCE.

AU LIEU DE PARTICIPER EN TANT QUE PARTIE À L'AUDIENCE, vous pouvez faire des commentaires sur n'importe laquelle des questions examinées en tant qu'INTERVENANT LIMITÉ, en déposant une lettre de commentaires auprès de la Commission. La lettre de commentaires devrait préciser clairement vos points de vue, énumérer les raisons et les faits qui justifient votre prise de position, et indiquer si vous avez l'intention de faire une présentation orale devant la Commission. Les lettres de commentaires doivent être déposées au bureau de la Commission au plus tard le jeudi 30 mars 1989.

TOUS LES DOCUMENTS DÉPOSÉS DANS LE CADRE DE CETTE PROCÉDURE sont disponibles pour examen public au bureau de la Commission pendant les heures de travail, du lundi au vendredi, de 8h30 à 16h45.

DES ORDRES DE PROCÉDURE pour l'examen de la cause peuvent être émis de temps en temps. Des copies de tout ordre de procédure seront envoyées à toutes les parties. La Commission a émis l'ordre de procédure numéro 1 en date du 16 mars 1989.

SI VOUS NE DEVENEZ PAS UNE PARTIE À L'AUDIENCE OU SI VOUS N'INDIQUEZ PAS QUE VOUS VOULEZ FAIRE UNE PRÉSENTATION ORALE DEVANT LA COMMISSION, LA COMMISSION POURRA PROCÉDER EN VOTRE ABSENCE ET VOUS N'AUREZ DROIT À AUCUN AVIS SUPPLÉMENTAIRE CONCERNANT CETTE PROCÉDURE.

ÉMIS À NORTH YORK, ce 16e jour de mars, 1989.

Ontario

COMMISSION DE L'ASSURANCE-AUTOMOBILE DE L'ONTARIO
4e étage, 5 Park Home Avenue
North York (Ontario)
M2N 6L4
Téléphone : (416) 222-2886
Télécopieur : (416) 730-7761

Appels sans frais :
1-(800)-668-0249 (en français)
1-(800)-668-0128 (en anglais)

À l'attention de:
Sophia Coroyannakis
Secrétaire de la Commission

ADRESSE DE L'ASSOCIATION DES ASSUREURS :
Confederation Square
20, rue Richmond est, Suite 200
Toronto (Ontario)
M5C 2R9
À l'attention de : M. D. D. McKay
Directeur général
Téléphone (416) 863-1750

This notice is available in English.

Marcel's Garage & Bodyshop
[DIVISION DE JEROME MARIER AND SONS LTD.]
Alignement
SERVICE COMPLET DE DÉBOSSAGE ET DE RÉPARATION
Nous acceptons toutes les évaluations faites par les assureurs
945-1181
5584 est, chemin Técumseh
(angle Ferndale)
Nous avons toujours des voitures à prêter pendant les réparations

Jim McGuigan Député
Essex/Kent
Bureaux de circonscription

Merlin, Ontario
12 rue Erie sud, N0P 1W0
Tel: 689-4031
Heures de bureau: lundi au jeudi 9h 16h30,
vendredi: 9h - 14h

Ridgetown, Ontario
47 rue Main ouest, N0P 2C0
Tel: 674-2853
Heures de bureau: mardi et jeudi 9h30 - 16h30

Belle Rivière, Ontario
Place Notre-Dame, suite 4100, 419 rue Notre-Dame, N0R 1A0
Tel: 728-4100 ou 1-800-265-3992
Heures de bureau: lundi au vendredi 9h - 17h

PARTICIPaction

par François Lagarde

Trois sortes de monde

Pour paraphraser je ne sais plus trop qui, on pourrait écrire que le Canada est divisé en trois genres de personnes lorsqu'il est question d'activité physique : les gens qui en font, les gens qui n'en font pas et les gens qui songent à en faire.

PARTICIPaction peut se vanter d'avoir contribué à motiver les premiers. Nous aimerions en savoir plus long sur les seconds. Et nous avons deux mots à dire aux membres du troisième groupe.

À tout seigneur, tout honneur : commençons par les gens actifs. Nous avons reçu récemment une lettre fort gentille qui souligne que nos efforts portent fruit. En voici deux extraits :

« ... PARTICIPaction a bien réussi à motiver la majorité de la population qui s'imaginait trop vieille ou en trop mauvaise forme pour faire de l'activité physique. »

« Je fais du jogging, de temps en temps, mais de plus en plus souvent. J'aime l'impression de force et de puissance que j'en retire. Bien entendu, je me sens beaucoup mieux - physiquement - lorsque je cours régulièrement. Mais j'ai aussi une intense satisfaction chaque fois que je réussis à courir mon circuit dans le temps que je me suis fixé. De plus, j'ai l'occasion de visiter des petits coins tranquilles que je ne verrais jamais en voiture. Je fais rarement plus de 3 ou 4 milles, mais je suis fier de courir cette distance. »

Si vous, cher lecteur ou chère lectrice, avez l'impression d'être « trop vieux ou en trop mauvaise forme » pour faire de l'activité physique, cette lettre prouve que vous pouvez faire quelque chose. Beaucoup de gens, par exemple, tiennent à ce que l'exercice soit amusant. Et ils essaient ou combinent plusieurs activités différentes. Un sport de compétition, comme le tennis ou le volley-ball; une activité individuelle comme la natation et le jogging; et, en plus, une activité « juste pour rire » - que ce soit une partie de ballon chasseur avec les enfants ou un match d'aki avec les copains.

Il y a aussi des gens qui n'aiment aucune de ces activités et qui préfèrent marcher - et c'est une autre excellente idée. La marche est une bonne voie vers la bonne forme - à condition que vous marchiez assez vite, assez longtemps et assez souvent.

Parlons maintenant du second groupe - les inactifs. Ces gens ne veulent pas lever le petit doigt, et encore moins le gros orteil.

Si vous êtes du nombre, écrivez-moi un mot aux soins de PARTICIPaction - case postale 355, succursale St-Martin, Laval, Québec H7V 3P6. J'aimerais bien savoir ce qui vous retient.

Peut-être vous découragez-vous avant même de commencer. Peut-être avez-vous l'impression qu'il vous faudra trop de temps pour retrouver votre forme. Peut-être confondez-vous la bonne forme (que vous commencerez à atteindre en quelques semaines seulement) avec les gros muscles (que vous ne pourrez avoir qu'après des mois et des mois d'entraînement spécial).

Peut-être pensez-vous que vous êtes trop vieux pour commencer. Dans ce cas, le lecteur que j'ai cité plus haut a encore quelques observations judicieuses au sujet de la bonne forme à tout âge.

« Quand je suis allé courir, ce matin, j'ai tout à coup pris conscience de toutes les idées que j'ai eues, de toute la réflexion que j'ai faite, de tous les problèmes que j'ai résolus en courant. Et je me suis dit que ma mère - toujours "joggeuse" à 70 ans - a eu sur moi une influence bénéfique. J'espère que je pourrai influencer mes enfants de la même manière pour qu'ils intègrent l'activité physique à leur vie quotidienne. »

Finalement, parlons du troisième groupe - ceux qui voudraient le faire mais qui ne le font pas. Et qui remettent toujours cela au lendemain. Ne craignez rien : PARTICIPaction ne vous abandonne pas.

Au contraire, nous nous efforçons plus que jamais, jour après jour, de vous rappeler, chaque fois que vous allumez la télévision ou la radio, ou que vous ouvrez un journal ou un magazine, que « la PARTICIPaction, ça perfectionne ».

Et nous savons qu'un jour vous passerez à l'action.

Vous aussi, vous le savez.

Pourquoi pas aujourd'hui, alors?

Éducateur physique, François Lagarde est directeur général des communications de PARTICIPaction.

L'ÉNERGIE EN ONTARIO: Nous en profitons tous

En Ontario, nous faisons tout pour améliorer le rendement énergétique.

L'Ontario a la chance de disposer de sources d'energie sûres et fiables, à un prix raisonnable.

Ainsi, une entreprise moyenne de l'Ontario paie moins de la moitié pour l'électricité que ce qu'y consacre un fabricant de New York. Notre tarif d'électricité est l'un des plus bas au monde!

Notre croissance à venir passe par l'efficacité énergétique...et le ministère de l'Énergie suit de près la situation.

Comme dans le cas des nouvelles lois qui imposent des normes de consommation d'énergie aux gros appareils électroménagers. Il ne s'agit ici que d'un exemple, qui à lui seul pourrait se traduire par une économie d'énergie de plusieurs millions de dollars.

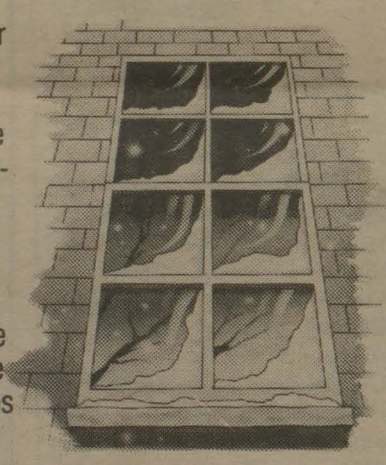

L'Ontario finance l'amélioration de l'isolation thermique des fenêtres. Un autre exemple des efforts entrepris pour réduire la consommation d'énergie dans les maisons.

Pour l'industrie, le programme de financement EnerSearch[MC] participe à la mise au point de nombreuses technologies originales, dont notamment un système de chauffage aux micro-ondes qui permet aux entreprises pharmaceutiques de réduire de près de 35 % les coûts de production des pillules enrobées de gélatine.

En contrôlant l'usage que nous faisons de notre énergie, nous économisons de l'argent, nous réduisons l'utilisation de nos ressources et nous préservons notre environnement.

- ☐ 1. Calfeutrer et poser des coupe-froid
- ☐ 2. Poser des pare-air-vapeur
- ☐ 3. Isoler les sous-sols
- ☐ 4. Contrôler le renouvellement de l'air et l'humidité dans une maison plus étanche
- ☐ 5. Isoler les plafonds cathédrales et les toits-terrasses
- ☐ 6. Améliorer l'efficacité d'un foyer

Recevez gratuitement ces brochures!

Vous pouvez vous aussi préparer l'avenir énergétique de l'Ontario! Demandez ces brochures gratuites, pour savoir comment rendre votre manson plus efficace. Composez le zéro et demandez à l'opérateur Zenith 80420, ou envoyez ce bon à:

Direction des relations générales, Ministère de l'Énergie
56, rue Wellesley ouest, 9e étage
Toronto (Ontario) M7A 2B7

Nom _____

Adresse _____

Ville _____ Code postal _____

Ontario

Puissance énergétique

Force économique

Ministère de l'Énergie

Robert C. Wong
Ministre

CAPSULE

DE GROS MUSCLES, UNE TÊTE MAL EN POINT

(ASP) Les athlètes qui utilisent (illégalement) des stéroïdes anabolisants pour gonfler leurs muscles sont souvent victimes d'effets secondaires indésirables : seins qui se développent, testicules qui rapetissent... Et selon deux psychiatres américains, la drogue peut aussi provoquer des problèmes mentaux. Notamment l'hyperactivité, la folie des grandeurs et des comportements psychotiques. Ainsi, un athlète de 23 ans s'acheta une voiture sport de 17 000 $, pour se rendre compte, après qu'il eut arrêté la drogue, qu'il n'avait pas les moyens de la payer. Un autre devint persuadé qu'il pouvait soulever sa voiture à mains nues. Selon les psychiatres, ces problèmes sont beaucoup plus courants qu'on ne le croit — mais ils sont rarement reliés à l'usage de drogues.

L'EXERCICE CONTRE LE DÉCALAGE HORAIRE

(ASP) Vous êtes souvent amené à voyager en avion et vous subissez les effets désagréables des décalages horaires ? Faites de l'exercice ! C'est du moins le conseil du physiologiste Nicolas Mrovosky, de l'Université de Toronto, qui a étudié pendant plusieurs mois l'effet des changements d'heure sur le cycle biologique du hamster. Le chercheur a observé que les petits rongeurs mettaient 11 jours à récupérer après avoir subi un décalage horaire simulé de huit heures; par contre, si on mettait à leur disposition une petite roue leur permettant de faire de l'exercice, il ne fallait qu'un jour et demi aux hamsters pour être sur pattes. Mrovosky ne conseille pas aux voyageurs de jogger dès leur descente de l'avion; il leur suggère de faire des exercices de style « work-out » après s'être reposés.

On a l'âge de ses pieds

(NC)—Nos pieds supportent et déplacent notre corps tout au long de notre vie active, année après année. Et, tout comme les autres pièces mobiles, ils ont besoin de soins réguliers qui maintiendront leurs divers éléments en bon état et nous permettront de maintenir notre mode de vie.

Les spécialistes dans la santé des pieds de Dr Scholl estiment qu'une personne moyenne marchera environ 115 000 milles dans sa vie, soit plus de quatre fois le tour de la Terre. Et si on vit vieux dans votre famille, vous pourriez certainement dépasser cette distance!

Les pieds changent avec l'âge. Il est normal que vos pieds s'élargissent et s'aplatissent après avoir supporté votre corps pendant toutes ces années. Chez l'homme, les pieds commencent en général à changer dans la quarantaine, alors que chez la femme, cela commence dans la trentaine. Le vieillissement s'accompagne d'une perte du tissu adipeux des pieds et limite le rendement musculaire. La marche peut devenir pénible et le stress quotidien peut entraîner des foulures graves. Mais cela ne veut certainement pas dire que vous devriez vous installer pour de bon dans votre chaise berceuse.

«Comme les pieds changent avec l'âge, il est important que les personnes d'âge mûr assurent à leurs pieds les soins et l'exercice requis", déclarent les spécialistes membres du Conseil consultatif Dr Scholl sur la santé des pieds. Ils offrent également les conseils suivants pour aider à garder les pieds d'âge mûr en bonne santé:

•La marche est l'une des meilleures façons de garder vos pieds, et le reste de votre corps, en bonne forme. La marche permet au système cardiovasculaire de transporter le sang et l'oxygène plus efficacement, ce qui augmente la capacité de travail du corps et réduit la tension artérielle. Avant de commencer un programme de marche, choisissez une bonne paire de chaussures qui assureront un bon support de vos pieds et amortiront les chocs de la marche. Les chaussures devront être assez grandes autour des orteils et bien tenir le talon, mais sans être trop serrées.

•Pour protéger vos pieds: Les maux de pieds peuvent être soulagés par l'adoption de coussinets et la pratique de soins appropriés. Vous pouvez ainsi ajouter des semelles intérieures dans vos chaussures, qui pourront aider à protéger la plante des pieds qui a perdu une partie de sa protection naturelle en raison du processus de vieillissement. En hiver, des coussinets isolants ou des semelles en laine aideront à protéger les pieds du froid et de l'humidité, et préviendront ainsi les gelures ou engelures.

Les Classements sportifs

présentés en collaboration avec **LABATTS...**

...brasseurs des bières

- Bleue
- Bleue légère
- Budweiser
- Crystal
- Carlsburg

Jean-Paul II

Résultats du 21 mars
Plus haut simple
HOMMES

Ernest Duguay	212
Zéphirin Beaulieu	199
Emile Lamarche	188

FEMMES

Gemma Bélanger	189
Yvette Lapierre	175
Angélique Roy	168

ÉQUIPES

#1 Abeilles	699
#9 Tulipes	679
#2 Loups	647

Plus haut triple
HOMMES

Ernest Duguay	559
Emile Lamarche	480
Paul Barrette	472

FEMMES

Gemma Bélanger	504
Angélique Roy	443
Denise Barrette	439

ÉQUIPES

#1 Abeilles	1984
#2 Loups	1874
#9 Tulipes	1871

Classement suite au 21 mars

#9 Tulipes	56
#2 Loups	52
#1 Abeilles	44
#4 Frissons	43
#5 Oiseaux Bleus	43
#6 Etoiles	42
#10 Hirondelles	41
#7 Acadiens	41
#3 Hiboux	35
#8 Serins	22

Meilleures moyennes
HOMMES

Germain Roy	163
Maurice Beaudet	158
Zéphirin Beaulieu	155
Ernest Duguay	155

FEMMES

Gemma Bélanger	156
Rose Sirois	146
Pauline Bisson	141
Yvette Lapierre	141

Sacs de Sable

Résultats du 21 mars
Plus haut simple
HOMMES

Emile Lamarche	1230

FEMMES

Marie Parent	1030

ÉQUIPES

Pinsons	2800

Plus haut triple
HOMMES

Ernest Duguay	2950

FEMMES

Marguerite Grenier	2180

ÉQUIPES

Pinsons	6820

Les joueurs qui ont joué plus de 1000

Emile Lamarche	1230
Ernest Duguay	1120
Robert Nadeau	1070
Marie Parent	1030
Arthur Beaulé	1020
Zéphirin Beaulieu	1010

Classement suite au 21 mars

Alouettes	128
Cardinaux	101
Castors	100
Tigres	95
Loups	78
Pinsons	69
Pics-Bois	69
Lions	49

Meilleures moyennes
HOMMES

Germain Roy	840
Zéphirin Beaulieu	780
Ernest Duguay	710

FEMMES

Marie Parent	710
Rose Sirois	640
Edna Landry	610

Plus haut simple à date

Robert Nadeau	2140

Plus haut triple à date

Zéphirin Beaulieu	3250

ÉQUIPES
Plus haut simple à date

Castor	3870
Cardinaux	3870

Plus haut triple à date

Cardinaux	10100

Avis de réunion mixte

le mardi 4 avril 1989
de 18 h 30 à 21 h 30
aux bureaux de la SEMCOG
660, Plaza Drive, pièce 1900
Détroit, Michigan

La population est invitée à une réunion mixte avec le Conseil consultatif public binational (CCPB) où elle pourra entendre un exposé sur l'étude des voies d'eau de communication du bassin supérieur des Grands Lacs. Cette étude fournit les données techniques nécessaires à l'élaboration d'un plan d'assainissement complet de la rivière Détroit.

L'exposé sera suivi d'une période de questions.

Renseignements :
Le Michigan Department of Natural Resources
(517) 373-2758

Ligne directe - plan d'assainissement
(codes régionaux 705, 519 et 416) : 1-800-265-0248

Remedial Action Plan
Plan d'Assainissement

Canada Ontario DNR

Index des Services en Français

RÉCEPTIONS-SALLES À LOUER

Centre canadien-français, (Club Alouette) 2418 ave Central, Windsor, **945-1189.**

RÉNOVATIONS ET CONSTRUCTION

Adrian Aluminum Ltd., MM. Gilbert et Victor Bellavance, 3979 ch. Técumseh, Windsor, **945-1761.**

LP Cash and Carry Lumber, LP Roofing and Building Supply, M. Léo-Paul et Mme Danielle Brochu, Angle routes 2 et 42, **728-1061.**

National Building Supplies et S.B.T. Construction, M. Serge Bigaouette, 137 ch. Técumseh, Técumseh, **735-8058 ou 979-3138.**

RÉSIDENCES POUR PERSONNES ÂGÉES

Chez Nous Lodge, M. Philippe et Mme Bev Quenneville, 6815 ch. Técumseh, Pointe-aux-Roches, **798-3611.**

Villa Maria, 2856 ouest, promenade Riverside, Windsor, **254-3763.**

SABLAGE ET REFINITION DE PLANCHERS

Béchard Floor Sanding, Mme Rita Béchard, 367 rue Lincoln, Windsor, **253-7014.**

SALONS DE COIFFURE

Boutique Astral, Mme Rolande Tremblay, 2851 ave Howard, windsor, **966-2282.**

Dynamic Hair & ESTHETICS

Soins complets des cheveux et de la peau pour hommes, femmes et enfants

-ouvert du lundi au samedi
-prix spéciaux pour jeunes et gens de l'âge d'or

Place LaKesquare
100 ch. Lespérance

735-7771

Muriel Fortin-Thomas

The Gallery Beauty Salon, Mme Linda Nantais, 3919 rue Seminole, Windsor, **945-0855.**

SALONS FUNÉRAIRES

Salons funéraires Marcotte, M. Jérôme Marcotte, 870 rue Wyandotte, Windsor, **977-9277;** 12105 ch. Técumseh, Técumseh, **735-2830.**

Melady's Funeral Home, 572 Notre-Dame, Belle-Rivière, **728-1500.**

Paul Reaume Funeral Home, Comber, **687-2128.**

SERVICES AGRICOLES

À votre service

La Co-opérative de Pointe-aux-Roches

invite tous les gens à venir consulter la Co-opérative au sujet de tous leurs besoins jardiniers ou agricoles.

Chemin Comber Side au sud de Pointe-aux-Roches
Succursale: Rang 12 - 13 à l'est du chemin Belle-Rivière

M. Gérald Mailloux, gérant-adjoint

798-3011 **798-3012**

SERVICES JURIDIQUES

Clinique juridique bilingue Windsor/Essex, Me Jacques Chartrand, Me Terry Guerriero, 595 est, ch. Técumseh, Windsor, **253-3526.**

Me Brian Ducharme, 600-176 ave University ouest, Windsor, **258-6490;** 12127 est, ch. Técumseh, Técumseh, **735-1445;** 527 rue Notre-Dame, Belle-Rivière, **728-1840.**

Kirwin, Gordon, Chapman, Mme Paulah Edwards, 411 est, promenade Riverside, Windsor, **255-9840.**

Levesque, Levesque et Taylor, Me Gérard Levesque et Me Simone Levesque, 52 ouest, rue Chatham, Windsor, **255-2323;** 1218 rue Ste-Anne, Técumseh, **735-9928.**

SOUDURE

Astro Welding, Roger, Camille et Aline Dessureault, 974 rue Howard, Windsor, **977-9025.**

STÉRÉOS-TÉLÉVISEURS-VCR-ETC...

Stéréo Den, M. Albert Labonté, 2661 ave Howard, Windsor, **972-3055.**

TROPHÉES ET PLAQUES

Belle River Trophy Awards, Mme Louise et M. Claude Crevier, 1490 Route 2, à l'ouest de Belle-Rivière, **727-6361.**

JOURNÉES D'INFORMATION DU PUBLIC

sur de nouvelles installations de transport de l'électricité vers les environs de Sarnia et de Windsor

Demeurez-vous près d'un des tracés illustrés sur cette carte?

Ontario Hydro mène actuellement des études afin de déterminer l'emplacement de nouvelles lignes à haute tension qui seront construites des environs de London vers l'ouest jusqu'à Sarnia, et vers le sud-ouest jusqu'à Windsor. Ces lignes sont nécessaires afin d'assurer un approvisionnement fiable et économique d'électricité dans ces régions ainsi que dans le reste de la province.

Les tracés illustrés sur la carte sont des **tracés possibles** pour les nouvelles lignes de transport. Les études menées actuellement permettront de choisir deux tracés acceptables : le premier entre le poste de transformation (PT) de Longwood à l'ouest de London et la centrale de Lambton près de Sarnia, et l'autre entre le PT de Longwood et le PT de Lauzon près de Windsor.

Nous organisons une série de journées d'information du public (voir le calendrier ci-dessous) pour vous permettre de vous renseigner davantage sur notre projet et de nous faire part de vos commentaires. Des représentants d'Ontario Hydro seront sur place; nous mettrons aussi à votre disposition des cartes et des documents supplémentaires.

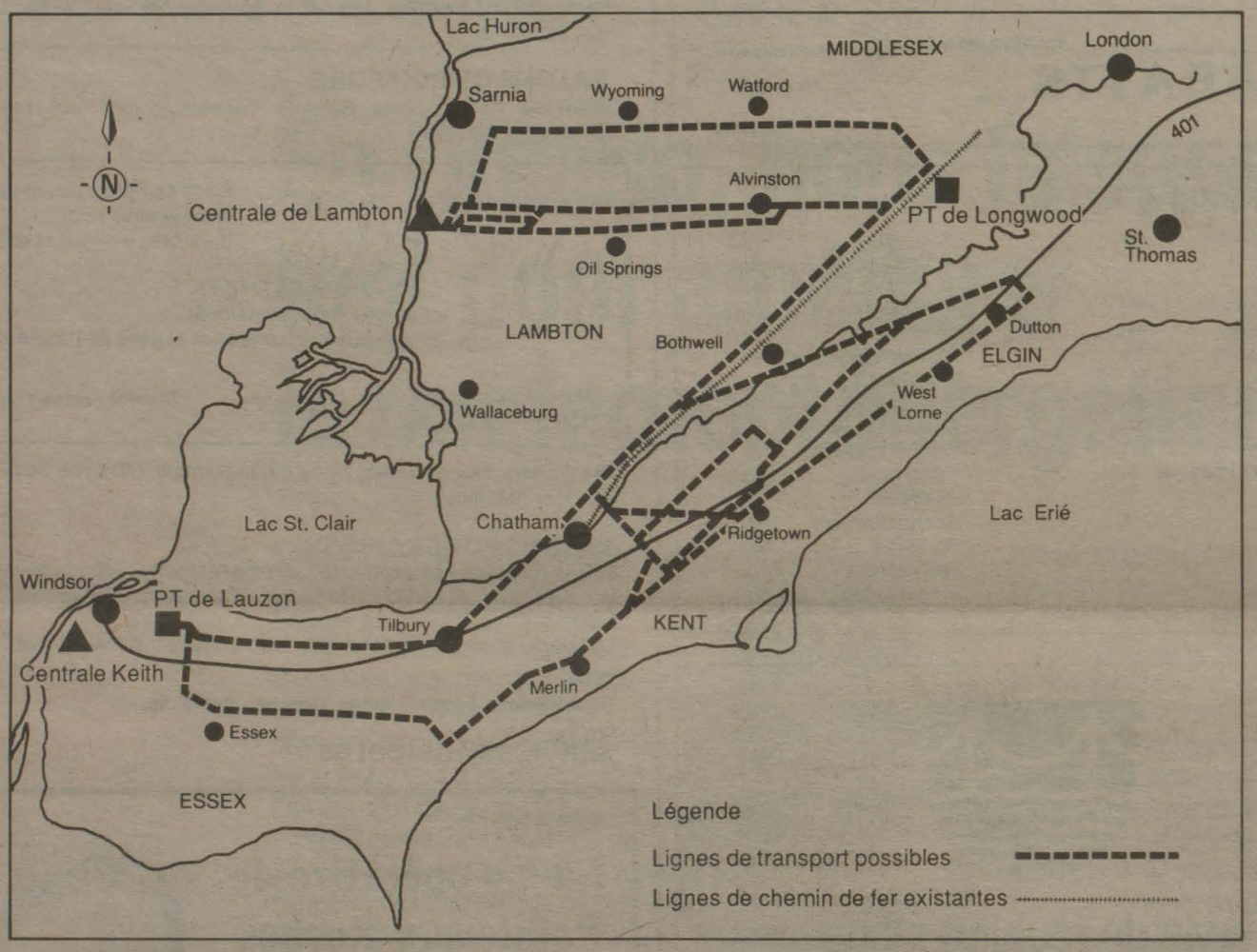

De 14 h 00 à 17 h 00 et de 19 h 00 et 21 h 30

le mardi 4 avril
Salle des Chevaliers de Colomb
Essex

le mercredi 5 avril
Aréna du district de Belle River
Belle River

le jeudi 6 avril
Centre sportif et communautaire de Staples
Staples

le lundi 10 avril
Salle des Chevaliers de Colomb
(sortie route 3)
West Lorne

le mardi 11 avril
Collège d'agriculture de Ridgetown
Salle Willson
Ridgetown

le mercredi 12 avril
Centre communautaire Brunner
Thamesville

le jeudi 13 avril
Légion royale canadienne
Newbury

le lundi 17 avril
Centre communautaire Ekfrid
Appin

le mardi 18 avril
Complexe sportif de Mooretown
Mooretown

le mercredi 19 avril
Légion royale canadienne
Rue King
Petrolia

le jeudi 20 avril
Aréna et centre communautaire d'Alvinston
Alvinston

S'il vous est impossible de participer à l'une de ces journées et que vous désiriez de plus amples renseignements, veuillez communiquer avec :

Morris Hewitt
Service Relations avec les collectivités
Ontario Hydro
700, avenue University, H8 B1
Toronto (Ontario) M5G 1X6
ou appeler Mme Ognibene au (416) 592-3920 (à frais virés)

ontario hydro

"The New Orleans Connection" à Amherstburg

Le 'Amherstburg Performing Arts' présente 'The New Orleans Connection' le meilleur jazz de la Nouvelle Orléans! Ce concert sera présenté le samedi, premier avril, 1989, à l'école secondaire General Amherst à 20h00. Les billets sont de $8.00 par personne et ils sont disponibles au 'Front Porch', 'South Shore Books' et 'House of Travel'

Leur maîtrise du jazz traditionnel est au centre de leur répertoire. Leur concert va inclure "Bassin Street Blues", "Indiana" et un salut à Louis Armstrong.

Canal 46 du câble

CFTM Montréal

Mercredi 29 mars - 8h15
MONGRAIN DE SEL - Avec Jean-Luc Mongrain

Émission d'affaires publiques où les gens peuvent faire valoir leur point de vue via une tribune téléphonique.

Jean-Luc Mongrain veut savoir la vérité, toute la vérité et rien que la vérité! Aimé du public, cet animateur ne craint pas de déranger. Problèmes sociaux, économiques, politiques, fait divers, mauvaise administration, Jean-Luc Mongrain est là, pose des questions et veut obtenir des réponses.

MONGRAIN DE SEL touche à l'actualité, aux sujets chauds. Le public est invité à faire ses commentaires par le biais d'une tribune téléphonique. Jean-Luc Mongrain réagit à l'injustice, à l'exploitation et il défend les droits du public.

Jeudi 30 mars - 20h00
AU FILS DES JOURS - Éducation non sentimentale.

L'attitude irresponsable de Sunny met Joe en furie. Jim et Lindley en ont assez de leur nouvel associé. A cause de ses cours au collège. Kay ne peut se rendre à un souper d'affaires avec Sam.

Vendredi 31 mars - 16h00
LE VILLAGE DE NATHALIE "Poisson d'avril"

Avec: Nathalie Simard, Serge Thibodeau (Caboche), Louis-George Girard (Cric-Crac-Pot), Jacques Girard (Gros Bon Sens), Marie-Thérèse Fortin (Mlle Bric-A-Brac), Jacques Leblanc (Arrêt Stop), Blasso Villalpando (Clown Pif Paf) et Ronald Houle (Gros Bouchon).

Ce télémagazine quotidien pour enfants est une autre nouveauté de la grille-horaire 88-89. Après l'énorme succès qu'à remporté la série "Le Village de Nathalie", Nathalie Simard propose à nouveau une formule qui saura plaire à tous les jeunes. Nathalie sera accompagnée de Serge Thibodeau et de trois marionnettes: Girouette, Virevent et Monsieur Gazou.

Lundi 3 avril - 20h00
DYNASTIE

Jeff et Sammy Jo sont soulagés... la personne trouvée morte n'est pas Krystle! Alexis décide de tirer profit du retour de Sable Colby. Apprenant que Krystle est à Dayton, Blake s'y rend et demeure interdit d'apprendre l'aveu qu'a fait Krystle!

Mars
est le mois
de la
Croix-Rouge

Dans la revue LIAISON

"Une Francophonie aux multiples horizons"

(C) Dans sa livraison de mars-avril, la revue LIAISON a choisi de présenter une réalité de plus en plus évidente au sein de la société franco-ontarienne, à savoir le pluralisme culturel qui la caractérise. Intitulé "Francophonie multiculturelle", le dossier de 15 pages réunit des artistes et intervenants dont les racines s'étendent aussi loin que la Hongrie, la France, l'Espagne, Haïti, les Pays-Bas, le Liban et la Tunisie, mais qui sont solidement ancrés en Ontario français, et qui contribuent au mieux-être de la communauté francophone d'Ottawa, de Sudbury, de Toronto et de Windsor.

Ce numéro 51 de la revue LIAISON démontre que notre pouvoir d'expression repose désormais sur une fondation aux multiples facettes, que notre création se vit sans frontières, au rythme des souffles migrateurs, et que les Franco-Ontariens n'ont rien à perdre en allant vers les autres puisqu'ils gagneront des alliés", déclare M. Paul François Sylvestre, rédacteur de la revue.

L'édition printanière du magazine culturel de l'Ontario français propose aussi une rencontre à bâtons rompus avec Robert Marinier, tour à tour dramaturge, comédien et traducteur. La traduction littéraire fait d'ailleurs l'objet d'un article qui a pour titre "L'art de se rendre invisible". Parmi les livres recensés, notons le roman de Pierre Karch, NOELLE À CUBA, que la critique n'hésite pas à qualifier de MATOU ontarien, et les POÈMES ANGLAIS de Patrice Desbiens, qui n'ont rien d'anglais mais qui révèlent bien les Franco-Ontariens à eux-mêmes.

On peut s'abonner à la revue LIAISON en composant le (613) 236-3133.

—TVOntario—

Mercredi 29 mars - 19h30
LA DERNIÈRE FRONTIÈRE: Le Feu: source de vie

Cette émission examine comment les feux de brousse qui ravagent annuellement les forêts australiennes favorisent la croissance de la flore et comment les animaux se sont adaptés à cette menace.

Jeudi 30 mars - 20h00
VISIONTARIO

Des reportages tournés dans les quatre coin de l'Ontario dressent un portrait des multiples facettes de la vie en société: travail, économie, éducation, histoire, santé et autres.

Samedi 1er avril - 20h00
LA CHAÎNE D'EUX

Présentation des productions vidéo ou des films de réalisateurs amateurs de la communauté franco-ontarienne. En outre, chaque émission comprend une chronique vidéo, du courrier électronique et des entrevues en studio avec des réalisateurs amateurs. Il est encore temps d'envoyer des documents audio-visuels. Les sujets? Du moment que vous l'avez filmé, c'est intéressant! Le format? Vidéo ou film, peu importe. Alors composer sans tarder le 1-800-387-8431.

Mardi 4 avril - 19h30
ROBERT GARRY RACONTE: L'homme, les Lacs et les Canaux.

Les grands Lacs du monde, les répercussions politiques et économiques de la construction du canal de Suez, du canal de Panama et de la voie maritime du Saint-Laurent.

Pensez-y bien:
Qui connaissez-vous à qui vous pourriez suggérer de s'abonner au REMPART?...
Suggérez-leur donc!...
Merci!

Société canadienne des postes

Bulletin rural N° 1

Au début de l'année 1988, la Société canadienne des Postes prenait un certain nombre d'engagements auprès de sa clientèle des zones rurales: rendre son service plus accessible, augmenter le nombre des comptoirs postaux, offrir plus d'occasions d'affaires aux marchands locaux et améliorer son efficacité.

La Société canadienne des Postes tient toutes ses promesses et en fait même plus...

Depuis le début de ce programme d'amélioration de nos services, voici ce que nous avons réalisé.

Plus de commodité. Dans les régions où le service postal est offert à des comptoirs installés dans des commerces locaux, les heures d'ouverture ont, en moyenne, plus que doublé.

Plus de comptoirs de service. Plus de 180 nouveaux comptoirs de service au détail ont ouvert leurs portes dans les régions déjà desservies par un bureau de poste, et quelque 10 nouveaux comptoirs dans les régions qui ne l'étaient pas.

Plus de volume d'affaires pour les commerçants locaux. Le fait de transférer, dans 240 communautés, les services au comptoir d'une société d'État à des commerces privés a contribué à accroître l'achalandage chez les marchands.

Plus d'efficacité. En laissant aux commerçants locaux le soin de s'occuper de la vente au détail des services et des produits postaux, la Société canadienne des postes peut se concentrer sur l'amélioration de l'efficacité du ramassage, du traitement et de la livraison du courrier.

CE N'EST PAS TOUT...

Cases postales gratuites. Les clients qui doivent principalement compter sur les cases postales pour la réception de leur courrier n'auront plus à payer le service pour ces cases.

Maintien de l'identification de la communauté et de la livraison. La livraison locale et l'identification de la communauté ont été maintenus partout où le système a été modifié.

Satisfaction des besoins des clients. L'installation de cases postales, l'ouverture de comptoirs postaux plus accessibles et l'extension des routes de livraison permettent à la Société canadienne des postes de répondre mieux que jamais aux besoins de ses clients.

Postes Canada est dans les zones rurales du Canada pour y rester. C'est promis.

POSTE MAIL

Société canadienne des postes / Canada Post Corporation

Notre engagement: vous donner un meilleur service.

On fête le festival francophone dans Kent

L'ouverture du Festival francophone dans le comté de Kent se fait ce vendredi soir, le 31 mars, par une soirée culturelle et musicale.

Le programme a lieu au gymnase de l'école secondaire de Pain Court.

Se succèderont au programme le chanteur Matt qui présente des chansons pour enfants, le duo Joseph et Denise Benoit, un couple bien connu sous le nom de AWI qui présente de la musique populaire ainsi que de leurs propres compositions, puis le groupe de jazz populaire Abstrait.

L'entrée est de $5.00 pour adultes et $2.00 pour enfants et les billets seront disponibles à la porte.

Le programme débute à 19h.

CBEFT

Mercredi 29 mars - 16h30
L'INTRIGUE
Deux équipes, composées de jeunes de 10 à 12 ans, doivent rivaliser de créativité dans un jeu théâtral des plus divertissant. Animateur: Luc Senay. Réalisateur: Stéphane Turcotte. De l'école Simon-Vanier à Laval.

Jeudi 30 mars - 19h30
COMMENT ÇA VA?
Magazine axé sur la santé. Anim. Dr Jean-François Chicoine, Réal. Pierre Lawrence.

Un pied...d'athlète? Poissons au mercure? -Des personnes handicapées en grande forme. -Menstruations douloureuses - Un choc de taille: les accidents électriques lors de travaux à l'extérieur de la maison. - Être bien dans sa peau. Qu'est-ce que ça veut dire? Le savoir rire(Dernière).

Vendredi 31 mars - 19h00
LA COUR EN DIRECT
Un juge à la retraite entend des causes reliées à la vie quotidienne. Suite à l'accord préalable des parties, ses décisions seront exécutoires. Anim. Me Jocelyne Jarry. Juge: l'Honorable Paul Robitaille.

Samedi 1er avril - 19h00
SAMEDI DE RIRE
Yvon Deschamps ouvre de nouveau toutes grandes les portes de l'humour à deux artistes de la chanson, Johanne Blouin et Michel Rivard.

Dans une paradie de la célèbre émission de télévision française "Apostrophes", Bernard Pivot, personnifié par Michel Rivard, accueillera l'imprévisible ambassadeur du Québec, Ben Béland (Normand Chouinard), qui profitera de cette occasion inespérée pour semoncer les autres invités du panel. On retrouvera nos deux vedettes invitées, Johanne Blouin et Michel Rivard, dans le rôle de pêcheurs sceptiques et dans le fameux sketch "Madame des vedettes", le talk show de Rose-Aimée Dupuis (Pauline Martin) et de sa coanimatrice Mme Bruchésie (Michèle Deslauriers). De plus, ceux et celles qui aiment bien rire ne voudront pas rater l'occasion de rencontrer la belle famille de Ti-Blanc Lebrun (Yvon Deschamps) chez lui, dans le Bas du Fleuve. On présentera aussi une série de ratés mémorables, survenus pendant le tournage de diverses émissions.

Dimanche 2 avril- 9h45
PARCELLES DE SOLEIL
Série destinée aux jeunes de 7 à 12 ans abordant divers thèmes poétiques ou religieux. Avec Claude Lafortune et Marie Eykel.

Lundi 3 avril - 16h30
TRAQUENARDS
Série dramatique. Par leur sens de l'observation et leur capacité de réflextion, des adolescents aventureux triomphent de situations périlleuses. LA CAVERNE DES DISPARUS. Le Tondu, un jeune charpardeur contraint de travailler pour Le Truand, est révolté par la découverte du commerce d'enfants qui fait la fortune de son ignoble patron.

Mardi 4 avril - 13h15
BASEBALL DES EXPOS
Match d'ouverture. Au Stade Olympique de Montréal, les Pirates de Pittsburg visitent les Expos. Comm. Raymond Lebrun. Anim. Camille Dubé, Analyste Claude Raymond.

DISQUES EN REVUE

par Yvan Brunet

Edith Piaf 'Piaf 25ième anniversaire' Capitol STBK 67438

Piaf est un nom qui inspire encore aujourd'hui-même des tonnes de littérature. Qu'ajouter sur celle qui reste, vingt-cinq ans après sa mort l'une des plus grandes et des plus célèbres chanteuses du monde? "Piaf 25ième anniversaire" est un disque double qui regroupe pas moins de 34 grands succès piafiens: "Mon légionnaire" (1937), "La vie en rose" (1946), "Les trois cloches" (avec les Compagnons de la Chanson, 1946), "Jézébel (1951), "Milord" (1959), "Ca ira" (du film "Si Versaille m'était conté", 1954), "Non je ne regrette rien (1960), "Les amants" (avec Charles Dumont, 1961), "L'homme de Berlin" (son dernier enregistrement le 7 avril 1963), "Une valse" (1962), ... De quoi ranimer de bons souvenirs nostalgiques des années 1937 à 1963.

Linda De Suza "Qu'est-ce que tu sais faire" Sélect/Disque Double DO-30008.

Rien de frelaté chez cette chanteuse portugaise; elle est l'authenticité faite femme. Audacieusement intitulé 'Qu'est-ce que tu sais faire?', ce nouveau microsillon prouve que Linda de Suza sait chanter. Les nouvelles chansons qui composent cet album nous permettent tour à tour de goûter à la force, à la douceur, à la profondeur ainsi qu'à la qualité de la voix de cette chanteuse débordante de vie et de talent. D'intérêt particulier ici: "C'est la musique" (premier 45 tours), "Bleue comme une orange", "Dis-moi pourquoi", "Grand-mère en jeans" et la chanson-titre un disque essentiel pour qui se dit fervent de Linda de Suza.

Vivladi/Accardo "Les saisons" Philips 422 065-2.

Le grand violoniste Salvatore Accardo a choisi quelques-uns des plus superbes violons Stradivari pour la soirée consacrée à la musique de Vivaldi lors du cinquième Festival de Crémone, soirée que l'on nous présente ici enregistrée sur le vif. De plus, Accardo a décidé de mettre en relief les qualités particulières de certains de ces instruments en les faisant entendre successivement dans les parties de solo de la célèbre série de quatre concertos de Vivaldi "Les saisons". Chaque concerto est exécuté sur un instrument différent. Pour le printemps c'est un violon de 1715, pour l'automne un de 1718, et pour l'été et l'hiver deux instruments de 1727. Un excellent disque compact émouvant à souhait.

Wayne Toups & Zydecajun 'Blast From the Bayou' Polygramm/Mercury 836 518-1

Dans l'ombre de Buckwheat Zydeco nous arrive aujourd'hui une nouvelle formation qui se spécialise dans la musique cajun à la Zachary Richard. Toups et son ensemble nous rapportent que leur musique se veut un beau mélange de country-rock et de soul (en somme du "swamp rock" à la sauce cajun;). Le clou du disque a pour titre "Going Back To Big Mamou" mais pour ma part je préfère leur interprétation de "Tupelo Honey" de la plume de Van Morrison. Si vous avez une faiblesse pour la musique entraînante et festive de la Louisiane, "Blast From The Bayou" se veut un bon achat.

Le symbole de vos droits

La nouvelle Loi sur les langues officielles confirme votre droit de vous faire servir en français ou en anglais dans tous les bureaux des institutions fédérales au Canada et à l'étranger, là où il existe « une demande importante ». Ce symbole vous aide à reconnaître ces bureaux.

Votre choix, c'est votre droit.

Le Commissaire aux langues officielles est le protecteur de vos droits linguistiques et à ce titre son devoir est d'en assurer le respect.

La nouvelle Loi sur les langues officielles... Tirez-en le meilleur parti !

C'est pour vous !

La Loi sur les langues officielles du Canada, 1988

COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES
COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES

Le bureau du Commissariat aux langues officielles pour la région de l'Ontario est situé au :

1, rue Dundas ouest
Pièce 2410
Toronto (Ontario)
M5G 1Z3

Tél. : (416) 973-1903
Sans frais : 1-800-387-0635

Pour de plus amples renseignements, veuillez remplir ce coupon et le retourner à l'adresse suivante :

Commissariat aux langues officielles
Ottawa, Canada K1A 0T8

Téléphone : (613) 995-0826
Télécopie : (613) 993-5082

Nom _____

Adresse _____

_____ Code postal _____

MC-012

N'affrontez pas seul

les nouvelles lois sur l'impôt!

- Devant les changements radicaux dans les lois sur l'impôt, plusieurs Canadiens sont confus quant à l'effet que cela va avoir sur leurs déclarations d'impôt. Chez **H&R Block**, nous avons les réponses.

Venez chez H&R Block cette année
- nous vous obtiendrons le montant le plus élevé qui vous revient

Nous avons des gens entraînés pour préparer votre déclaration qui peuvent vous servir en français.

Si jamais il ya un bon moment

pour se rendre chez **H&R BLOCK**

c'est maintenant!

252-8301

CAHIER SPÉCIAL:

La LOI sur les LANGUES OFFICIELLES au CANADA

Publié par l'Association de la presse francophone hors Québec

Ce supplément tiré à 150,000 exemplaires est une initiative de l'Association de la presse francophone hors Québec. Inséré dans les journaux suivants: le 29 mars — Le Carillon (Hawkesbury), Le Nord (Hearst), L'Édition Prescott-Russell (Rockland), Le Voyageur (Sudbury), Le Rempart (Windsor), Le Madawaska (Edmunston), Pro-Kent (Richiboucto), Le Moniteur (Shédiac), L'Express du Sud-Est (Moncton), Le Plus de l'Acadie Nouvelle (Caraquet), Le Voilier (Caraquet), La Voix Acadienne (Summerside), Le Courrier (Yarmouth); le 30 mars — L'Eau Vive (Régina), Le Journal de Cornwall (Cornwall); le 31 mars — Le Soleil de Colombie (Vancouver), Le Franco-Albertain (Edmonton), La Liberté (Saint-Boniface); le 5 avril — La Boîte à Nouvelles (Iroquois Falls); le 6 avril — Le Goût de Vivre (Penetanguishene); le 7 avril — Le Gaboteur (St-Jean, T.N.), L'Aquilon (Yellowknife); le 20 avril — Ven'd'Est (Petit-Rocher); le 21 avril — L'Aurore Boréale (Whitehorse).

La Loi sur les langues officielles de 1988

Les Canadiens et Canadiennes viennent de se doter d'une nouvelle loi dont ils peuvent être fiers. Cette loi traduit une particularité fondamentale de notre pays, à savoir que les membres de deux des principaux groupes linguistiques au monde, soit les francophones et les anglophones, partagent la moitié d'un continent.

PUBLI-REPORTAGE

La *Loi sur les langues officielles* de 1988, qui améliore et met à jour la loi originale adoptée il y a vingt ans, a une vaste portée. En effet, elle garantit l'égalité fondamentale des groupes minoritaires de langue officielle dans les domaines qui relèvent directement de la compétence du gouvernement fédéral. En outre, elle énonce un engagement d'encourager ces collectivités à s'épanouir à leur manière, dans un pays qui est véritablement le leur, comme il l'est pour les autres groupes linguistiques qu'elles y côtoient.

Le préambule de la Loi de 1988 résume ni plus ni moins la philosophie de l'égalité linguistique au Canada. On y énonce de façon brève et claire les droits linguistiques des Canadiens en tant qu'individus, membres de communautés minoritaires ou fonctionnaires.

Les dispositions détaillées de la Loi viennent étoffer ces droits. Nombre d'entre elles confient de nouvelles responsabilités au gouvernement et au Parlement du Canada. La Loi établit également un recours judiciaire dont peuvent se prévaloir le commissaire aux langues officielles et tout Canadien, lorsqu'ils jugent qu'une plainte n'a pas été réglée de façon satisfaisante. Les règlements établis en vertu de la Loi seront formulés par le Cabinet fédéral et examinés par le Parlement.

Chaque institution fédérale a ses propres obligations. Deux ministères ont des responsabilités particulièrement étendues en vertu de la nouvelle Loi. Le secrétaire d'État est chargé de protéger les deux langues officielles et d'en promouvoir l'utilisation dans l'ensemble du Canada alors que le Conseil du Trésor se voit confier le même mandat au sein de la Fonction publique.

En effet, il s'agit d'une législation fondamentale au pays. Tout comme les droits linguistiques ont une importance toute particulière pour les Canadiens, la nouvelle loi occupe une place de choix au sein de l'ensemble législatif fédéral. En cas de conflit avec d'autres lois fédérales, les dispositions fondamentales de la *Loi sur les langues officielles* ont explicitement la primauté sur toutes les autres lois, à l'exception de la *Loi canadienne sur les droits de la personne*.

Un signe des temps

Un nouveau symbole fait présentement une apparition remarquée dans des centaines de bureaux fédéraux d'un bout à l'autre du pays. Il s'agit de l'une des premières initiatives prises par le gouvernement fédéral en vue de mettre en évidence l'existence de services dans nos deux langues officielles.

PUBLI-REPORTAGE

L'écriteau est très simple : une forme humaine stylisée et, juste en dessous, deux mots. Il n'en témoigne pas moins de l'engagement qu'a pris le gouvernement du Canada, en vertu de la *Loi sur les langues officielles*, d'encourager le plus possible l'utilisation des deux langues officielles du Canada dans l'ensemble du pays. Les deux mots inscrits sous cette forme stylisée sont : «français/anglais» ou «English/French». L'ordre peut varier en fonction des besoins mais le message reste le même : ici, on offre un service bilingue.

Cette démarche traduit l'importance que la *Loi sur les langues officielles* accorde à la question du service aux Canadiens dans la langue officielle de leur choix. En vertu de la Loi, les Canadiens ont le droit absolu à un tel service dans la région de la Capitale nationale, au siège social des ministères et organismes fédéraux, où qu'ils se trouvent et, au Canada comme à l'étranger, là où il existe une demande importante ou si la vocation du bureau le justifie.

Offre active

L'objet de ce nouveau symbole est triple : uniformiser l'affichage annonçant les services dans les deux langues officielles ; faciliter l'identification des bureaux du gouvernement fédéral qui sont en mesure d'offrir un service bilingue ; et surtout encourager les membres de la communauté minoritaire de langue officielle à demander à être servis dans leur langue.

Voilà ce que l'on a convenu d'appeler «offre active». L'idée est d'ailleurs simple et efficace. Il s'agit d'indiquer que les services dans la langue officielle de la minorité sont fournis immédiatement et avec empressement, plutôt que lentement et à contrecoeur, comme c'était trop souvent le cas auparavant. Il ne suffit plus que le gouvernement possède une capacité passive d'offrir de tels services. Il doit faire davantage, non seulement pour assurer un service bilingue mais aussi pour montrer, sans l'ombre d'un doute, qu'il est disposé à le faire. Ce symbole approuvé, bien en évidence sur les murs et dans les bureaux des institutions gouvernementales, témoigne d'un souci de justice, tout comme la publication, à chaque année, par le Conseil du Trésor (maintenant chargé, en vertu de la nouvelle loi, de l'administration et de la coordination générales des politiques linguistiques fédérales) d'un répertoire qui indique exactement où se trouvent ces bureaux.

Il importe de souligner que cette offre de services est obligatoire et que ces écriteaux, où qu'ils se trouvent, sont plus qu'un signe de bonne volonté. La Loi exige qu'ils soient assortis de services bilingues efficaces. Tout manquement à cet égard constitue une infraction.

Cet écriteau est nouveau, tout comme la loi qui en exige l'utilisation. En réalité, il avait un précurseur: l'écriteau bourgogne, blanc et bleu, mis à la disposition d'un grand nombre d'institutions fédérales ces dernières années par le commissaire aux langues officielles. Ces écriteaux ont peut-être disparu maintenant mais leur esprit demeure. C'était là une des nombreuses initiatives prises par les différents commissaires, qui continue à porter fruit aujourd'hui.

L'offre et la demande

Le symbole et l'inscription qui l'accompagne ne servent pas uniquement à transmettre aux Canadiens et Canadiennes un message explicite, à savoir que des services bilingues sont offerts dans des centaines de bureaux fédéraux désignés d'un bout à l'autre du pays. Ils invitent également le public, plus précisément les membres des minorités de langue officielle, à profiter de ces services. En effet, si à la longue, l'offre active ne s'accompagne pas d'une demande tout aussi active, le processus entier risque de dépérir.

Pour les Canadiens et Canadiennes, la meilleure façon de protéger les droits linguistiques que leur reconnaît la loi, c'est encore d'indiquer clairement qu'ils veulent être servis dans leur langue officielle. Les collectivités minoritaires, soit les anglophones au Québec et les francophones ailleurs, ont effectivement la responsabilité de veiller à l'intégrité linguistique du gouvernement en le mettant en demeure, chaque fois qu'elles en ont l'occasion, d'assurer dans la pratique les services qu'il leur promet en théorie.

C'est la loi de l'offre et de la demande mise en pratique, non pas sur le marché, mais dans les rapports qu'entretiennent le gouvernement et les contribuables qu'il a pour rôle de servir. Une fois que le gouvernement, par l'intermédiaire de ses institutions, aura amorcé le processus, ce sera au tour des Canadiens et Canadiennes de s'assurer que ce processus fonctionne, en revendiquant leurs droits.

Vos droits sont protégés

Que vous parliez français ou anglais, la nouvelle Loi sur les langues officielles confirme votre droit de vous faire servir en français ou en anglais et ce, dans tous les bureaux des institutions fédérales au Canada et à l'étranger, là où il existe « une demande importante ». Ce symbole vous aide à reconnaître ces bureaux.

En tant que Commissaire aux langues officielles, je suis le protecteur de vos droits linguistiques et je travaille pour vous et avec vous afin d'en assurer le respect.

Vos droits sont protégés... Votre choix, c'est votre droit !

C'est pour vous !

La Loi sur les langues officielles du Canada, 1988

COMMISSAIRE AUX LANGUES OFFICIELLES
COMMISSIONER OF OFFICIAL LANGUAGES

Le bureau du Commissariat aux langues officielles peut être rejoint sans frais au :

Région de l'Atlantique	1-800-561-7109
Région du Québec	1-800-363-0628
Région de l'Ontario	1-800-387-0635
Région du Manitoba et de la Saskatchewan	1-800-665-8731
Région de l'Alberta, de la C.-B., des T. N.-O. et du Yukon	1-800-661-3642

Pour de plus amples renseignements, veuillez remplir ce coupon et le retourner à l'adresse suivante :

Commissariat aux langues officielles
Ottawa, Canada K1A 0T8

Téléphone : (613) 995-0826
Télécopie : (613) 993-5082

Nom _____

Adresse _____

_____ Code postal _____

MS

La population de la Colombie-Britannique compte 45,845* francophones

*Langue apprise et comprise

AU DELÀ DES LOIS...

Une langue à propager

Vingt années déjà se sont écoulées depuis l'adoption de la première Loi fédérale sur les langues officielles, et ce sujet est toujours brûlant d'actualité. Partout au pays, tant sur la scène fédérale que provinciale, la minorité francophone revendique ses droits et exige de plus en plus de services.

WILFRED ROUSSEL

Non pas qu'elle soit capricieuse cette minorité, mais simplement parce que le chemin à parcourir est encore plus long que ce qui fut franchi. Partout au pays, dans les provinces anglophones (exception faite avec réserve du Nouveau-Brunswick), la situation démographique des francophones périclite.

L'assimilation, catastrophique dans l'Ouest canadien, continue de faire des ravages en Ontario, et bon an, mal an, la population acadienne de l'Atlantique diminue continuellement.

Hors du Québec, point de Salut? Bien malin est celui qui pourra prédire où nous en serons dans un autre vingt ans.

Pourtant, jamais autant de lois et de services n'auront été mis à notre disposition. Depuis vingt ans, les services fédéraux en français se sont multipliés; les institutions d'enseignement commencent à faire de même et le secteur privé semble finalement s'éveiller tranquillement à cette dualité linguistique dans certaines régions du pays.

Il faut dire que si tant de choses ont vu le jour, c'est surtout parce que très peu de services étaient disponibles en français auparavant à l'échelle du pays. Ce que nous avons acquis n'était que choses dues depuis un siècle. Dans certaines régions, tout cela arrive avec un retard quasi insurmontable.

Quoiqu'il en soit, pendant ce temps les peuples continuent leur évolution. Et les lois à leur remorque, deviennent plus ou moins caduques au fil des temps. Qu'après à peine vingt ans, l'on réécrive une nouvelle Loi sur les langues officielles mérite qu'on en fasse un évènement médiatique. Ceci démontre, entre autres, que la situation linguistique évolue rapidement et qu'elle affecte non seulement la vie politique, mais aussi les fondements mêmes de la société sur lesquels notre pays fut bâti.

La nouvelle Loi sur les langues officielles, la "Loi C-72", ne réglera pas tout, loin de là. Adoptée par la Chambre des Communes en juillet 88, et promulguée depuis quelques mois, cette Loi vient en quelque sorte reconfirmer la volonté politique de nos élus de reconnaître encore plus les droits de la minorité de langue officielle.

Cette Loi vient également en remplacer une autre, où l'on parlait de l'existence de districts fédéraux bilingues comme endroits où les institutions fédérales devaient offrir des services dans les deux langues. Or, ces fameux districts ne virent jamais le jour.

Et maintenant, pour que la Loi C-72 soit appliquée à la lettre, il faut attendre l'adoption des règlements. Sans ces règlements, c'est surtout l'esprit de la loi qui prévaut. L'on parle d'un processus de 18 mois en terme de consultation et de rédaction, avant l'adoption finale des règlements par le Parlement. Pour une raison ou pour une autre, ce processus n'a pas encore été déclenché.

Que se passe-t-il? Y aurait-il encore beaucoup de chemin à parcourir avant de passer de la coupe aux lèvres? La volonté politique serait-elle en train de s'effriter? Ou, est-on trop absorbé en ce moment par le Lac Meech, le futur budget ou la montée inflationniste? Nous fera-t-on à nouveau le coup de l'oubliette pour plusieurs mois encore?

Entre-temps, nous tenons quand même à vous présenter la nouvelle Loi sur les langues officielles. Même s'il est encore trop tôt pour en commenter l'impact, beaucoup de choses sont à dire. Et ce cahier ne prétend faire qu'un tour d'horizon de la situation et vise essentiellement à informer le plus de francophones possible, en milieu minoritaire.

Pour près d'un million de francophones hors Québec, c'est un sujet qu'il ne faut pas considérer classé pour un autre vingt ans. La vigilance est de mise... cette langue, nous devons la propager. Il ne faudrait pas se réveiller en 2010 avec notre population à moitié assimilée. Car à ce moment-là, une troisième loi serait bien inutile.

Éditeur

Association de la presse francophone hors Québec (APFHQ)
325, rue Dalhousie, pièce 900
Ottawa, Ontario K1N 7G2
613-237-1017

Wilfred Roussel
Directeur-général

Coordination de la publication

Luce St-Pierre

Journalistes

Yves Lusignan (APF)
Jean Mongenais
Jean Pedneault
Jean-Pierre Picard
Michèle Fortin

Composition et Montage

Les Illustrateurs de l'Outaouais

Imprimerie

Qualimax Inc.

Concept visuel

Guy-Marc Dumais

Nous tenons à remercier le Comissariat aux Langues Officielles du Canada ainsi que le Secrétariat d'Etat (Programme des Langues Officielles) pour leur généreuse contribution dans la réalisation de cette édition spéciale.

Un peu d'histoire

1963

Le gouvernement fédéral crée la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme pour faire "enquête et rapport sur l'état présent du bilinguisme au Canada et recommander les mesures à prendre pour que la Confédération canadienne se développe d'après le principe de l'égalité entre les deux peuples qui l'on fondée, compte tenu de l'apport des autres groupes ethniques à l'enrichissement culturel du Canada..."

1964

La Commission du Service civil crée le Bureau des langues et offre pour la première fois une formation linguistique (en anglais et en français) aux fonctionnaires fédéraux.

1965

Dans son rapport préliminaire, la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme conclut que "le Canada traverse, sans toujours en être conscient, la crise majeure de son histoire".

1966

Le gouvernement fédéral accorde une prime de 7% aux secrétaires, sténographes et dactylos à qui l'anglais et le français sont nécessaires au moins 10% du temps.

1967

Le Parlement adopte la Loi sur l'emploi dans la Fonction publique qui, entre autres, fait entrer les connaissances linguistiques dans la notion de "mérite" des candidats aux postes de la fonction publique fédérale.

1968

Le gouvernement fédéral accepte les premières recommandations de la Commission royale d'enquête sur le bilinguisme et le biculturalisme.

1969

Le Nouveau-Brunswick adopte sa Loi sur les langues officielles, qui confère "un statut équivalent de droit et de privilège" à l'anglais et au français "pour toutes les fins relevant de la compétence de la législature du Nouveau-Brunswick". D'autres dispositions traitent de l'emploi des deux langues devant les tribunaux et dans les écoles. La loi doit faire l'objet d'une application progressive.

Le Parlement, avec l'appui de tous les partis, adopte la Loi sur les langues officielles, qui confère à l'anglais et au français un statut, des droits et des privilèges égaux comme langues du Parlement et du gouvernement du Canada.

1970

Le gouvernement met sur pied le Conseil consultatif des districts bilingues prévu par la Loi sur les langues officielles. Celui-ci est chargé d'examiner la question de la création de tels districts.

L'article 113 du Règlement de l'Assemblée législative de l'Ontario prévoit que tout député peut s'adresser au président en anglais ou en français.

1971

Le Conseil consultatif des districts bilingues dépose son rapport recommandant la création de 37 de ces entités dans les diverses région du Canada et proposant que deux provinces entières, le Québec et le Nouveau-Brunswick, soient déclarées districts bilingues pour les fins fédérales. Le gouvernement ne donne pas suite au rapport; il déclare vouloir attendre les résultats d'un nouveau recensement.

1972

Le gouvernement fédéral crée un deuxième Conseil consultatif des districts bilingues, chargé de revoir et de mettre à jour l'étude de son prédécesseur à partir des résultats du recensement de 1971.

1973

Le Parlement adopte une Résolution sur les langues officielles qui réaffirme les principes de la Loi sur les langues officielles et précise les conditions d'exercice du droit des fonctionnaires de remplir leurs fonctions dans la langue officielle de leur choix.

1974

Le jugement rendu par la Cour suprême du Canada dans l'affaire Jones C. Le Procureur général du Nouveau-Brunswick confirme la validité de la Loi sur les langues officielles du Canada et des dispositions des lois du Nouveau-Brunswick sur les langues officielles et témoignages consacrant l'égalité du français et de l'anglais devant les tribunaux de la province.

1975

Le rapport du second Conseil consultatif des districts bilingues modifie les propositions du premier Conseil et recommande la création de 30 districts.

1976

Un manitobain, M. Georges Forest, conteste devant les tribunaux la constitutionnalité de la Loi de 1890 qui a aboli les droits du français dans sa province.

1977

Le Conseil du Trésor élargit le nombre des régions bilingues, où l'anglais et le français peuvent tous deux être utilisés par les fonctionnaires. Tout le Nouveau-Brunswick devient région bilingue. Les administrations centrales des ministères et organismes fédéraux doivent également respecter le principe du bilinguisme, même si elles sont situées en dehors de la région de la capitale nationale.

Le gouvernement fédéral annonce qu'il ne donnera pas corps au concept des districts bilingues prévus par la Loi sur les langues officielles; il ne les considère ni pratiques ni nécessaires.

1978

Un député provincial ontarien dépose une proposition de loi d'intérêt privé visant à établir "une loi-cadre pour la prestation de services en langue française en Ontario". La proposition franchit l'étape de la deuxième lecture en juin 1978, mais le gouvernement décide de ne pas aller plus loin.

1979

La Cour d'appel du Manitoba rend sa décision dans l'affaire Forest: la Loi de 1890 qui a aboli les droits du français dans la province est contraire à la Constitution. Le Manitoba en appelle du jugement à la Cour suprême du Canada.

1983

L'Ontario modifie de nouveau l'article 127 de la Loi sur l'organisation judiciaire pour autoriser le lieutenant-gouverneur en Conseil à désigner des tribunaux bilingues dans les régions non désignées.

1984

L'Ontario remplace la Loi sur l'organisation judiciaire par la Loi sur les tribunaux judiciares; l'article 135 de cette dernière loi fait du français une langue officielle des tribunaux; l'article 136 en définit les modalités d'utilisation.

1985

L'avis de la Cour suprême du Canada sur le renvoi fédéral touchant les articles 133 de la Loi constitutionnelle de 1867 et 23 de la Loi de 1870 sur le Manitoba statue que toutes les lois de l'Assemblée législative de la province (ainsi que toutes les règles et tous les règlements qui en découlent) étaient invalides, ayant été imprimées et publiées uniquement en anglais.

En Alberta, un tribunal statue dans l'affaire Paquette, que même si le législateur n'avait pas eu l'intention d'inscrire dans la Constitution les droits linguistiques lors de la création de la province en 1905, l'article

SUITE À LA PAGE 11

La population de l'Alberta compte
56,245* francophones

*Langue apprise et comprise

Message du Premier ministre du Canada

L'existence de communautés francophones et anglophones fortes et dynamiques, vivant ensemble à la grandeur du pays, est une caractéristique fondamentale de la fédération canadienne. Cette dualité a largement contribué à façonner notre identité nationale, à l'instar de l'héritage que nous ont laissé les peuples autochtones et de l'apport plus récent de Canadiens d'autres cultures.

Faire de nos institutions le reflet de cette réalité, dans un esprit de justice et de respect de l'autre, est un des défis perpétuels que nous pose notre histoire. La façon dont les Canadiens et les Canadiennes ont relevé et continuent à relever ce défi ne peut que nous inspirer fierté et confiance en l'avenir.

Le gouvernement est fier d'avoir renforcé l'héritage de ses prédécesseurs en faisant adopter la nouvelle *Loi sur les langues officielles* et en renouvelant ses programmes et politiques en ce domaine. En s'engageant à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones et à appuyer leur développement, le gouvernement s'emploie à étendre à l'ensemble de notre société les idéaux de justice et d'égalité des chances pour tous. En jetant les bases d'une action concertée avec les provinces, notamment dans le domaine des services, nous

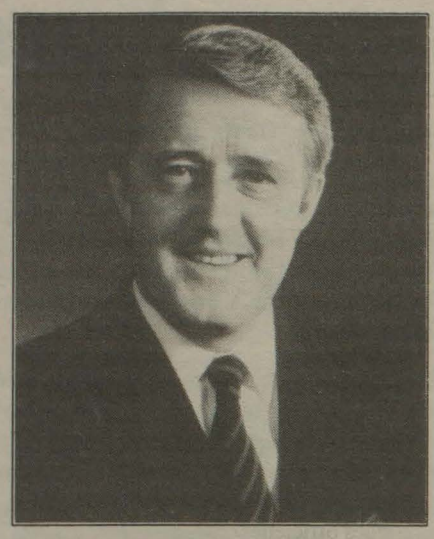

Le très hon. Brian Mulroney

oeuvrons à créer un Canada plus soucieux des besoins des communautés minoritaires et respectueux de leurs droits.

Une fois l'Accord du lac Meech adopté par toutes les provinces, la reconnaissance de notre dualité linguistique figurera au coeur de nos documents constitutionnels. La Constitution consacrera également le rôle de tous les gouvernements dans la protection de cette dualité.

En permettant au Québec de reprendre sa place à la table constitutionnelle, l'Accord rendra possible la poursuite de nos efforts pour améliorer la situation de nos minorités linguistiques. Mon gouvernement s'est en effet engagé à aborder, entre autres choses, la question du renforcement des garanties constitutionnelles en matière de langue dans leur sens le plus large dès la première conférence qui suivra la proclamation de l'Accord.

Je souhaite vivement que la nouvelle *Loi sur les langues officielles* et les nouveaux engagements constitutionnels puissent véritablement profiter aux communautés francophones de tout le pays ainsi qu'à la communauté anglophone du Québec, et contribuer à leur épanouissement. C'est à cette condition que le Canada pourra affirmer son identité, demeurer fidèle à son histoire et à la hauteur de son avenir.

Brian Mulroney

Le gouvernement fédéral et les langues officielles

Un engagement sans cesse renouvelé

par Lowell Murray

Leader du gouvernement au Sénat et ministre d'État aux relations fédérales-provinciales

Le gouvernement a été fier de s'associer aux grandes mesures de promotion de l'égalité des langues officielles et d'appui aux communautés minoritaires de ses prédécesseurs. La Loi de 1969 sur les langues officielles et les garanties linguistiques de la Charte des droits et libertés ont en effet joué un rôle déterminant dans la définition de notre identité nationale. Il y avait toutefois encore beaucoup à faire, et le gouvernement était déterminé à donner un nouveau souffle à sa politique linguistique.

L'Accord du lac Meech

La première manifestation de cette détermination allait se jouer dans le domaine constitutionnel, lors de la signature de l'Accord constitutionnel du lac Meech en juin 1987. L'Accord, qui reconnaissait le caractère distinct de la société québécoise, était destiné à permettre au Québec de reprendre sa place à la table constitutionnelle, Il avait, toutefois, également pour but de reconnaître explicitement dans la Constitution la dualité linguistique canadienne, c'est-à-dire l'existence de Canadiens francophones et de Canadiens anglophones vivant ensemble à la grandeur du pays.

Outre son importance symbolique, cette affirmation est également un outil juridique pour les minorités de langue officielle. Après la ratification de l'Accord, la dualité constituera une *caractéristique fondamentale du Canada* dont les tribunaux devront tenir compte dans l'interprétation de la Constitution, y compris la Charte et ses importants droits linguistiques en matière d'éducation et de services gouvernementaux.

De plus, la Constitution consacrera le rôle du Parlement et de toutes les assemblées législatives de protéger la dualité linguistique. Si beaucoup auraient préféré, comme le Premier ministre, que l'Accord aille plus loin à ce chapitre, il ne faut toutefois pas refuser de reconnaître l'importance de cette première déclaration constitutionnelle.

Mais le gouvernement n'allait pas en rester là. Il était déterminé à faire de la *Loi sur les langues officielles* un outil dynamique par lequel il pourrait favoriser l'épanouissement des communautés minoritaires et oeuvrer à leur développement. En concertation avec les provinces et les grands organismes privés, le gouvernement allait promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans l'ensemble de la société canadienne.

Une fructueuse collaboration

À titre de ministre chargé des relations fédérales-provinciales, je suis particulièrement heureux de ce qui a été accompli en collaboration avec les provinces dans les domaines de l'éducation et des services.

La reconduction et l'enrichissement du Programme de langues officielles dans l'enseignement permettra l'expansion de l'enseignement dans la langue de la minorité à tous les niveaux du système d'éducation. Les ententes bilatérales favoriseront en outre la réalisation de projets comme la création du *Collège de l'Acadie* en Nouvelle-Écosse et celle d'un collège de langue française en Ontario.

Par ailleurs, sous l'égide du Programme de promotion des langues officielles, des ententes établissent des mécanismes généraux de collaboration avec les provinces qui permettent d'assurer la prestation de divers services provinciaux dans la langue de la minorité. Depuis l'Accord du lac Meech et le dépôt du projet de loi, en juin 1987, le Nouveau-Brunswick, la Saskatchewan, l'Île-du-Prince-Édouard, l'Ontario et le Yukon ont déjà signé de telles ententes. Elles permettent, en Saskatchewan par exemple, l'adoption en français des lois et règlements et l'octroi d'un plus grand contrôle de la minorité sur ses établissements scolaires. Des discussions sont également en cours avec le Québec, la Nouvelle-Écosse et l'Alberta.

Poursuivre le travail amorcé

Même si des tensions demeurent et que nous avons connus des reculs dans certaines provinces, nous pouvons, à juste titre, nous réjouir des importants progrès accomplis. Nous devons toutefois poursuivre notre action et demeurer vigilant pour que les progrès d'aujourd'hui ne cèdent place demain à l'insouciance et à d'autres reculs. C'est pourquoi le Premier ministre entend poursuivre le travail amorcé.

Il s'est en effet fermement engagé à aborder la question de la protection constitutionnelle des droits linguistiques dans son sens le plus vaste dès la première conférence constitutionnelle qui suivra la ratification de l'Accord du lac Meech. Ces discussions pourraient permettre, entre autres, de clarifier l'article 23 de la Charte relatif aux droits à l'instruction dans la langue de la minorité.

Notre politique linguistique est le reflet de la présence, aux quatre coins du pays, de communautés minoritaires qui ont à coeur de bâtir, de vivre et de s'épanouir dans leur langue, contribuant à faire de nous ce que nous sommes. C'est en poursuivant nos efforts de promotion de la dualité linguistique que nous pourrons le mieux leur rendre hommage.

Une autre façon de mieux vous servir

Les bureaux fédéraux qui affichent ce symbole offrent leurs services dans les deux langues officielles

Conseil du Trésor du Canada
Treasury Board of Canada
Canada

Au service de l'égalité: le protecteur des droits linguistiques

Lorsque le poste de commissaire aux langues officielles a été créé par la *Loi sur les langues officielles* de 1969, nombre de Canadiens ignoraient les tâches que ce poste comporterait.

PUBLI-REPORTAGE

On venait en fait d'instituer un ombudsman des langues officielles, un protecteur des droits individuels dans le domaine linguistique. Ce rôle consistait, et consiste toujours, à s'assurer que les organismes du gouvernement fédéral reconnaissent l'égalité du statut des deux langues officielles dans leurs propres sphères de compétence et respectent l'esprit de la *Loi sur les langues officielles*.

Nouveaux pouvoirs

Dix-neuf ans plus tard, un nouveau gouvernement, un nouveau Parlement et une nouvelle génération de Canadiens ont conclu que les trois Commissaires aux langues officielles qui se sont succédés depuis 1969 ne disposaient pas de pouvoirs suffisants pour promouvoir pleinement la justice linguistique sur la scène fédérale au Canada. C'est pourquoi la nouvelle *Loi sur les langues officielles*, adoptée par le Parlement cet été par une forte majorité, élargit le mandat du commissaire.

Sur le plan juridique, un changement important réside dans le pouvoir accordé au commissaire, de traduire une institution fédérale devant les tribunaux si, après une période déterminée, elle n'a pas donné suite de façon satisfaisante à une plainte déposée auprès du Commissariat par un simple citoyen ou par un fonctionnaire qui estime que ses droits linguistiques ont été ignorés ou lésés.

Ce recours judiciaire est une mesure ultime que le commissaire peut prendre à la suite de plaintes individuelles. Si une institution fédérale refuse de collaborer, une plainte peut également être portée à l'attention du Conseil du Trésor (qui est responsable de la mise en oeuvre de la politique linguistique au gouvernement), du Cabinet et enfin, du Parlement même, l'institution dont le commissaire est en dernier lieu mandataire. Prévues dans le cadre de la nouvelle *Loi sur les langues officielles*, de telles dispositions témoignent d'une volonté de prendre au sérieux, plus que jamais auparavant, les droits en matière de langues officielles et les responsabilités qui en découlent pour les gestionnaires des institutions fédérales.

Persuasion, conciliation, négociation

Paradoxalement, et heureusement d'ailleurs, l'existence de ces nouveaux pouvoirs signifie qu'ils seront sans doute rarement utilisés. Le Commissaire actuel, M. D'Iberville Fortier, a d'ailleurs déclaré qu'il se prévaudra bien entendu des nouveaux pouvoirs que le Parlement lui a conférés mais qu'il continuera de privilégier la persuasion, la conciliation et la négociation pour atteindre ses objectifs. Comme au cours de ces vingt dernières années, le climat est devenu plus propice à l'acceptation des objectifs de la Loi en matière de langues officielles, tant de la part du public que du gouvernement, et il y a tout lieu de croire que ces méthodes plus modérées seront efficaces.

Droits et obligations

Cette nouvelle disposition qui permet d'assurer que le gouvernement respecte la loi en matière de langues officielles représente le changement le plus remarquable mais non pas le seul. En effet, il en existe d'autres qui auront une grande importance dans l'avenir. Par exemple, le commissaire continuera de surveiller de façon générale, pour le compte du Parlement, les pratiques du gouvernement fédéral en matière de langues officielles, comme il le faisait en vertu de la Loi de 1969. Toutefois, il assume maintenant une fonction supplémentaire, celle de surveiller toute loi susceptible d'avoir une incidence sur les droits en matière de langues officielles de même que les règlements établis par les instances gouvernementales en vertu de la nouvelle loi et les dispositions d'autres lois portant sur les langues officielles.

Le commissaire sera désormais appelé à surveiller et à évaluer les activités des ministères fédéraux chargés d'assurer la concrétisation d'un nouvel objectif important énoncé dans la Loi, à savoir favoriser la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais dans l'ensemble du pays, dans les domaines où le gouvernement fédéral est habilité à le faire. Le Secrétariat d'État figure parmi ces ministères, puisque la Loi lui confie maintenant la mission de favoriser cette progression. Par conséquent, le commissaire s'intéressera aux efforts gouvernementaux destinés à encourager un plus haut niveau de bilinguisme institutionnel au sein du secteur privé, des groupes bénévoles et des associations professionnelles et commerciales.

Qu'est-ce que tout cela signifie pour les membres des minorités de langue officielle du pays ? Quels sont les avantages que leur procurera l'élargissement de la portée des activités du Commissariat aux langues officielles ? Sans doute pas forcément la justice entière pour tous, mais beaucoup plus malgré tout.

Compétence

Le mandat du commissaire est limité par un principe fondamental de la Constitution. Le commissaire aux langues officielles ne peut exercer aucune compétence sur les activités des gouvernements provinciaux (et maintenant des administrations territoriales) bien qu'il ait pu, par le passé, faire des observations et donner des encouragements. En effet, les pouvoirs d'intervention directe du commissaire visent uniquement les structures et les activités des institutions fédérales.

Étant donné l'ampleur de ces structures et de ces activités dans l'ensemble du Canada et leur vaste influence, ce mandat est loin d'être restreint. Depuis sa création, il y a 20 ans, le Commissariat aux langues officielles a instruit des milliers de plaintes déposées par des Canadiens, portant sur le non-respect des langues officielles au sein de la Fonction publique et l'absence de services dans les deux langues officielles aux simples citoyens. Pour l'année 1987 seulement, le Commissariat a été saisi de près de 2 200 cas de ce genre et depuis sa création, de plus de 23 000 plaintes. Rien ne laisse prévoir que le nombre de plaintes diminuera sensiblement, du moins dans un avenir rapproché. Cependant, compte tenu des pouvoirs et du prestige accrus du commissaire, il y a lieu de s'attendre qu'elles soient réglées plus rapidement et à la plus grande satisfaction de tous les intéressés.

Une question de respect

On peut espérer, comme conséquence plus indirecte mais non moins importante de l'adoption de la nouvelle loi, que les recommandations formulées par le commissaire à l'intention des gouvernements à tous les paliers recevront une attention et un respect de plus en plus grands.

La plupart des Canadiens n'auront jamais à traiter directement avec le Commissariat aux langues officielles. Pour ceux et celles qui devront recourir à ses services, son importance ne fait aucun doute. Pour ceux et celles qui n'auront pas à y faire appel, son existence même constitue une garantie du respect de leurs droits. Les changements et les améliorations apportés au rôle du commissaire dans le cadre de la *Loi sur les langues officielles* de 1988 viennent renforcer un peu plus cette garantie.

La nouvelle loi et les francophones hors Québec

Depuis sa promulgation il y a vingt ans, la *Loi sur les langues officielles* reconnaît l'égalité du français et de l'anglais dans les institutions du Parlement et du gouvernement du Canada. La *Charte canadienne des droits et libertés* les proclamaient en 1982 langues officielles du Canada. Le premier de ces textes législatifs, s'il circonscrivait relativement bien la notion de bilinguisme, ne permettait pas de tenir compte d'une façon concrète et satisfaisante de toutes les réalités linguistiques du pays. Il n'accordait pas toujours à nos minorités la protection voulue.

PUBLI-REPORTAGE

La *Loi sur les langues officielles* de 1988 s'applique également aux groupes des deux langues officielles tout en reconnaissant la spécificité de chaque communauté et apporte plusieurs corrections qui s'imposaient. La Loi de 1988 confirme explicitement et avec plus de vigueur l'égalité de statut du français et de l'anglais au sein de toutes les institutions fédérales. Elle proclame beaucoup plus précisément, en fait, la reconnaissance du statut du français dans les institutions du gouvernement fédéral de même qu'au sein des organismes qui sont tributaires des institutions officielles.

En vertu des articles 41 et 42 de la nouvelle loi, le gouvernement fédéral «s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones». Il s'engage également à «appuyer le développement» des deux langues de même qu'à en «promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage». Il confie au secrétaire d'Etat le mandat de coordonner les efforts déployés dans ce sens-là et de veiller à ce que l'ensemble des institutions, ministères et organismes fédéraux agissent dans une même direction.

Aider, appuyer, encourager et promouvoir

Il revient donc au secrétaire d'État de «prendre les mesures indiquées» pour favoriser l'épanouissement des minorités, appuyer l'apprentissage du français, encourager le public à mieux accepter le français, exhorter et aider les gouvernements provinciaux à favoriser le développement des minorités et à contribuer à l'apprentissage du français, inciter les entreprises, les organisations patronales et syndicales, les organismes bénévoles et autres à fournir leurs services en français et en anglais et à favoriser la reconnaissance et l'usage de ces deux langues, et pour collaborer avec eux à ces fins.

Il y a là beaucoup plus que le simple phénomène de la reconnaissance officielle, la reconnaissance n'étant souvent qu'un simple constat de fait. Le nouveau texte utilise à répétition et délibérément les termes *aider*, *appuyer*, *encourager* et *promouvoir*, comme si l'on avait voulu donner au document le caractère incitatif et dynamique qu'il n'avait pas dans la première version. Non seulement le gouvernement s'engage-t-il lui-même, mais il va plus loin en sollicitant la pleine et entière adhésion des entreprises publiques et privées et leur collaboration énergique à la cause du bilinguisme. Le bilinguisme apparaît comme un véritable projet de société.

Quant à l'égalité de statut du français et de l'anglais, elle est mieux assurée dans les faits et le gouvernement fédéral n'hésite pas d'ailleurs à donner l'exemple. Nous savons que dorénavant les actes officiels du Parlement et du gouvernement, ainsi que les débats et autres travaux parlementaires doivent paraître dans les deux langues, certes, mais aussi simultanément, ce qui confère aux textes français le caractère officiel qu'ils n'avaient pas toujours précédemment. Cette égalité va également devoir se concrétiser dans les tribunaux judiciaires et administratifs fédéraux où les francophones pourront témoigner et comparaître dans leur langue. La Loi renferme également un engagement de la part du gouvernement fédéral de voir à l'application concrète de cette égalité par le biais de règlements qui seront soumis à l'examen du Parlement.

Il incombe aux tribunaux fédéraux autres que la Cour suprême du Canada de veiller à ce que celui qui entend l'affaire: a) comprenne l'anglais sans l'aide d'un interprète lorsque les parties ont opté pour que l'affaire ait lieu en anglais; b) comprenne le français sans l'aide d'un interprète lorsque les parties ont opté pour que l'affaire ait lieu dans les deux langues.

La coopération active

Le droit à l'enseignement dans la langue de la minorité est officiellement reconnu par la *Charte canadienne des droits et libertés* de 1982. Le Secrétariat d'État a le devoir de veiller à encourager les provinces à faire en sorte que ce droit devienne une réalité véritable partout au Canada. À ce chapitre, la bonne volonté des provinces est requise non seulement pour la reconnaissance du principe et pour sa réalisation dans les faits, mais aussi pour éduquer les populations et les inciter à une plus grande ouverture d'esprit.

Le gouvernement fédéral entend également que les employés francophones résidant dans les régions bilingues puissent s'exprimer en français dans leur milieu de travail et qu'au sein des institutions fédérales il soient représentés selon des proportions équitables. Cette mesure favorise la synergie des deux langues et, de ce fait, encourage l'apprentissage réciproque des deux langues. Toutes les instances intéressées à la promotion des deux langues officielles, le Commissariat aux langues officielles par exemple, ont insisté à maintes reprises sur cette question depuis de nombreuses années. Dans ce domaine, le pays affiche encore des retards que la Loi de 1988 devrait permettre de rattraper, dans toutes les régions déclarées bilingues à cette fin et particulièrement dans la région de la Capitale nationale où les ressources humaines nécessaires sont disponibles en plus grand nombre.

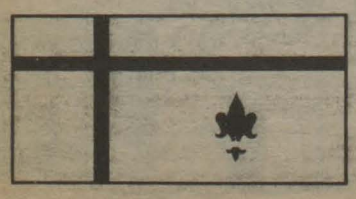

La population de la Saskatchewan compte 23,720* francophones

*Langue apprise et comprise

ENTREVUE: MICHEL BASTARACHE

La Loi C-72 est bonne, mais elle est loin d'être parfaite pour les francophones hors Québec

OTTAWA: La Loi C-72 concernant le statut et l'usage des langues officielles au Canada ne répond pas totalement aux attentes exprimées par les francophones hors Québec lors des consultations qui ont précédé la rédaction et l'adoption finale de cette importante pièce législative.

YVES LUSIGNAN

Le réputé constitutionnaliste Me. Michel Bastarache, qui agissait à titre de conseiller juridique pour la Fédération des francophones hors Québec durant cette période, croit que la plus grande faiblesse de la loi demeure sa difficulté de mise en oeuvre au plan judiciaire. En ce sens, Me. Bastarache n'est pas satisfait du rôle dévolu au Commissaire aux langues officielles comme enquêteur et protecteur du citoyen.

Ce que le conseiller juridique de la F.F.H.Q. n'aime pas dans cette loi, c'est que tout doit procéder d'abord au niveau de la plainte. Me. Bastarache considère cette formule comme étant dépassée, d'autant plus que les enquêtes menées par le Commissaire aux langues officielles suite au dépôt d'une plainte sont secrètes. «Ça ne crée pas un contexte qui favorise une contrainte sur l'organisme qui fait l'objet de l'enquête», trouve Me. Bastarache, qui fait un parallèle avec l'impact populaire de l'enquête publique sur le dopage sportif. «Si vous amenez quelqu'un devant les caméras de télévision et que vous l'interrogez, ce n'est pas la même chose que si vous l'interrogez en privé dans votre bureau», constate Me. Bastarache.

Ce qu'on aurait souhaité chez les francophones hors Québec, c'est qu'on ajoute au processus d'enquête décrit dans la loi, un mécanisme comme celui de la Commission des droits de la personne. Cette approche souhaitée par les francophones aurait permis au Commissaire de déposer une plainte au nom de la personne lésée dans ses droits devant un tribunal administratif, qui aurait pu ensuite contraindre le fautif à respecter la loi en imposant des peines. Selon Me. Bastarache, à l'heure actuelle le Commissaire aux langues officielles ne peut pas imposer une peine, obliger un ministère à réembaucher un employé congédié pour une question linguistique, ou condamner à verser une indemnisation. Il peut dans certaines circonstances intervenir devant la Cour fédérale, mais cela reste à sa discrétion.

Pour mieux se faire comprendre, Me. Bastarache donne l'exemple classique du refus à un voyageur de se faire servir en français sur un train de Via Rail. «Comment allez-vous vraiment décider d'intenter une action qui va vous coûter 20 000$ devant la Cour fédérale pour obtenir une décision favorable» questionne Me. Bastarache, pour qui cette approche est irréaliste. Un mécanisme semblable à la Commission des droits de la personne, financé par le gouvernement, serait plus efficace selon lui. «Il me semble qu'on a clairement affirmé que les droits linguistiques sont aussi importants que les autres droits fondamentaux. Comment se fait-il qu'ils ne jouissent pas d'un appui aussi important quant au mécanisme de mise en oeuvre», conclut Me. Bastarache sur cette question.

Mais tout n'est pas négatif pour les francophones hors Québec. Plus de la moitié de la cinquantaine d'amendements proposés par la F.F.H.Q. lors du processus de consultation précédant l'adoption de la Loi C-72 ont été retenus par le gouvernement. Les articles qui traitent de la justice par exemple, sont inspirés des préoccupations exprimées par les francophones hors Québec. Ils ont obtenu que le gouvernement fédéral assume l'obligation de servir le justiciable dans sa langue, et que le choix de la langue des procédures soit celui du justiciable. Le justiciable a aussi obtenu le droit de s'adresser à un juge qui parle la même langue que lui. «Je crois que c'est notre insistance et nos propositions qui ont permis d'élargir les droits», dit Me. Bastarache. Aujourd'hui, le juge d'une cour fédérale a toujours le choix de la langue pour rendre son jugement, mais le texte officiel du jugement doit être dans la langue du justiciable.

On a aussi obtenu des modifications importantes en ce qui a trait aux services au public. Insatisfait du travail du Conseil du Trésor en ce domaine, «nous croyons que le Conseil du Trésor a joué longtemps sur les règles qui lui permettaient d'établir dans quels bureaux on allait offrir des services dans les deux langues» critique Me. Bastarache, les francophones voulaient des critères spécifiques dans la nouvelle loi.

Ainsi, ce n'est plus seulement le nombre absolu de francophones dans un milieu qui déterminera la qualité des services en français. Cela dépendra aussi de la structure de la communauté, de sa cohésion sociale. Une communauté francophone isolée pourra, même en étant formée d'un tout petit nombre, obtenir des services en français. «On ne peut pas tenir uniquement compte des nombres, ni de la concentration, explique Me. Bastarache. On doit maintenant tenir compte de cet autre facteur qui est la cohésion sociale et l'organisation institutionnelle».

Il y a aussi une nouveauté dans la loi en ce qui a trait au bilinguisme dans les entreprises privées. Pour la première fois, on donne spécifiquement au Secrétariat d'État aux minorités, le mandat de faire la promotion des langues officielles, et d'encourager les entreprises privées à offrir des services dans les deux langues officielles. Le mandat existait déjà via des programmes financés par le Conseil du Trésor, mais c'est la première fois qu'on donne une assise législative à cette fonction, explique Me. Bastarache. Pour les francophones hors Québec, cet aspect de la loi pourrait être avantageux si le fédéral commence à subventionner les secteurs de l'industrie qui donnent des services à la population. On aurait toutefois souhaité que le Secrétariat d'État ait le devoir, et non pas seulement le pouvoir, d'encourager le bilinguisme dans les entreprises privées.

Me. Michel Bastarache
Constitutionnaliste

«Il me semble que lorsqu'on a adopté la Loi, il était très clair que le Conseil du Trésor recevait un mandat spécifique de préparer une réglementation .»

Me. Bastarache estime que la nouvelle Loi sur les langues officielles précise davantage le caractère spécifique des droits aux usagers, contrairement à la Loi de 1969. Les obligations gouvernementales sont plus précises. On a aussi prévu de façon plus spécifique le recours aux tribunaux, même si ce recours existait déjà par le passé. En résumé, il y a maintenant moins de zones grises dans le texte de loi, reconnaît Me. Bastarache, et davantage de mécanismes pour la faire respecter. On a aussi spécifié de façon plus complète les règles applicables à la rédaction des règlements qui vont définir les obligations gouvernementales, ajoute-il.

Le constitutionnaliste a été étonné d'apprendre que le Conseil du Trésor attendait un feu vert du gouvernement fédéral avant de commencer ses consultations devant mener à la rédaction des règlements d'application de la Loi C-72 dans les institutions fédérales. (voir à ce sujet l'article sur le Conseil du Trésor). «En ce qui me concerne, le Conseil du Trésor n'a pas à attendre le bon vouloir de qui que ce soit avant de préparer une réglementation. Il me semble que lorsqu'on a adopté la Loi, il était très clair que le Conseil du Trésor recevait un mandat spécifique de préparer une réglementation et de la soumettre pour adoption, et que cette réglementation était nécessaire à la mise en oeuvre de la Loi», commente Me. Bastarache qui ajoute: «Je ne peux pas voir quelle justification il y aurait pour retarder le processus».

Les francophones hors Québec ne sont d'ailleurs pas emballés par le rôle que doit jouer le Conseil du Trésor dans la rédaction des règlements. «Ça ne nous plaît pas du tout. On pensait qu'il y aurait dû y avoir une autre agence plus neutre, plus détachée», dit Me. Bastarache, qui pense que le Conseil du Trésor a une sorte de parti pris pour ménager les finances publiques. «S'il est appelé à faire des choix difficiles, il va les faire en fonction des intérêts du système, en tenant compte des difficultés dans les conventions collectives», croit le constitutionnaliste.

Celui-ci rappelle que les conventions collectives ont toujours justifié la piètre qualité des services en français chez Via Rail, et que c'est justement le Conseil du Trésor qui négocie les conventions collectives. Me. Bastarache craint que le Conseil du Trésor ne soit pas assez sensibilisé à l'objectif d'élargir le domaine de l'application de la Loi sur les langues officielles, malgré les difficultés internes que posent les conventions collectives, et les limites budgétaires. «On ne peut pas présumer qu'ils vont agir de mauvaise foi. On peut juste espérer que le résultat sera celui qu'on cherche».

Le public aussi a un rôle important à jouer pour assurer des services de qualité dans les deux langues au pays. «Il faut la volonté politique, il faut les ressources, mais il faut que la demande ne soit pas purement artificielle», soutient Me. Bastarache. Il faut donc que les citoyens insistent pour utiliser les services existants, et exigent que les services soient de qualité. La pression du public doit être continue, surtout lorsque la volonté politique s'effrite devant les difficultés administratives et budgétaires.

L'attitude négative des Québécois envers la Loi C-72 inquiète grandement Me. Bastarache. Selon lui, cette attitude peut avoir une influence très négative sur la volonté politique des fonctionnaires de donner priorité à la Loi sur les langues officielles, et de considérer qu'elle est un élément important de la politique canadienne. Dans cette optique, les francophones hors Québec ont besoin des Québecois s'ils veulent que leurs droits linguistiques soient respectés partout au pays. «Absolument, dit Me. Bastarache, mais il faut aussi que les Québecois comprennent que la Loi sur les langues officielles existent pour eux, pas pour nous. La participation équitable des francophones dans la Fonction publique, ça dessert d'abord les Québécois. Les services publics en français au niveau fédéral, c'est d'abord pour les Québecois».

La population du Manitoba compte
51,775* francophones

*Langue apprise et comprise

SASKATCHEWAN

Trouver un remède au génocide linguistique!

Les francophones de la Saskatchewan auront connu en 1988 une des périodes les plus mouvementées de leur histoire. En l'espace de quelques mois ils auront remporté des victoires et subit des revers importants.

JEAN-PIERRE PICARD ET MICHÈLE FORTIN

Dans le jugement Wimmer, en février, la Cour du Banc de la Reine de la Saskatchewan accordait à la minorité francophone le droit de gérer ses écoles. Dix jours plus tard, dans la cause Mercure, la Cour suprême reconnaissait au français le statut de langue officielle en Saskatchewan. À la lueur de ces jugements, tous les espoirs étaient permis. L'euphorie fut brève. En avril, le gouvernement provincial adoptait la Loi 02 faisant de la Saskatchewan une province unilingue anglaise. Un mois plus tard, la plus célèbre institution fransaskoise, le Collège Mathieu, était détruit par les flammes.

Mais l'élèment dominant de 88 fut la signature d'une entente cadre entre le Secrétariat d'État et la communauté fransaskoise par laquelle le fédéral s'engageait à investir $17 millions pour le développement de la communauté fransaskoise. Une autre entente, entre le fédéral et le gouvernement de la Saskatchewan cette fois, voyait près de $60 millions consacrés à aider la province à prendre ses responsabilités envers sa minorité.

Paradoxalement, l'adoption de la Loi C-72 sur les langues officielles, en septembre 88, aura presque passé inaperçue en Saskatchewan. L'attention des dirigeants fransaskois et de la population francophone a surtout été retenue par ces fameuses ententes cadres.

L'argent n'étant plus un obstacle, verrait-on finalement le gouvernement provincial donner une suite concrète au jugement Wimmer? La communauté saurait-elle se servir de cette "manne" pour se fortifier et répondre à ses besoins ou au contraire l'appât du gain sonnerait-il le glas de l'unité entre les associations? Mais surtout est-ce que ces ententes répondraient au besoin le plus urgent; trouver un remède au génocide linguistique en Saskatchewan?

Cependant, le fait que la Loi C-72 ait reçu l'appui des trois grandes formations politiques fédérales - malgré l'existence d'irréductibles *Rednecks* - témoigne de l'attitude et de la volonté politique qui existe face au bilinguisme, du moins au niveau fédéral. Le débat entourant son adoption a permis aux Canadiens de faire un examen de conscience collectif face à cette question.

Finalement une question se pose: des ententes telles celles signées avec le fédéral, sont-elles plus utiles qu'une loi fédérale pour certaines communautés francophones en péril. Autrement dit, des privilèges valent-ils mieux que des droits? Dans le quotidien des Fransaskois, il est certain que les ententes pourraient apporter des changements plus importants dans leurs communautés que la loi fédérale.

La Loi C-72 aura tout de même contribué à faire prendre une place accrue au français dans la province. Suite à une plainte d'un citoyen, des mesures ont été prises pour s'assurer que des services seraient offerts dans les deux langues officielles lors des Jeux du Canada à Saskatoon. Suite à des pressions du bureau régional du Commissariat aux langues officielles, une coordonatrice bilingue a été embauchée par l'administration des jeux et on est à la recherche de 300 bénévoles bilingues.

De plus, certains problèmes que connaissent les Fransaskois avec certaines institutions fédérales pourraient se voir solutionnés. Par exemple, les francophones de Prince Albert revendiquent depuis des années un service bilingue au bureau de poste de cette ville. Avec la nouvelle législation, il sera possible, si la demande est jugée suffisante, de voir à ce que ceux-ci soient offerts.

La nouvelle loi prévoit un apport financier du Secrétariat d'État pour la bilinguisation. Ceci pourra avoir des répercussions dans diverses institutions à travers la province.

Par exemple, le nouvel hôpital de Gravelbourg en construction pourra obtenir de l'aide pour la mise en place d'un affichage bilingue, tout comme cela a été fait à l'hôpital de St-Boniface.

La nouvelle loi sur les langues officielles contribuera sûrement à faire avancer le dossier du bilinguisme, mais le facteur clé demeure toujours la volonté de la majorité de vouloir faire une place plus grande à sa minorité. C'est pourquoi parallèlement à la mise en oeuvre de la Loi C-72 il faudra voir à une campagne d'information et de sensibilisation dans les média. Cette campagne a déjà été amorcée dans les journaux francophones minoritaires, mais il faudra s'assurer que les media anglophones soient également utilisés.

EN ONTARIO

Le nouveau défi, vivre en français

Suite aux premiers signes de reconnaissance «officielle» de la légitimité de la communauté franco-ontarienne et de son droit à s'épanouir, une lueur d'espoir naquit chez ses chefs de file qui, jusque-là, agonisaient devant le taux galopant d'assimilation manifeste partout dans la province.

JEAN MONGENAIS

Il a cependant fallu encore beaucoup, beaucoup de patience. Et c'est avec raison que l'on a longtemps qualifié d'étapisme et de «progrès à compte-gouttes» le développement de cette reconnaissance.

Mais s'il est vrai que les lois linguistiques ne changent pas les attitudes du jour au lendemain, il ne faut quand même pas en diminuer l'impact.

En Ontario, en tout cas, chaque progrès législatif dans ce domaine a produit plus qu'un simple nouveau service ou nouveau mécanisme d'épanouissement culturel. Il a fait croître chez le Franco-ontarien, la Franco-ontarienne, le sentiment de légitimité et, partant, ceux de fierté et de conviction. Et il a provoqué le début d'une lente mais inévitable modification de l'attitude de l'ensemble de la population, mis à part les quelques ilôts de bigots qui existent encore mais dont la parole et l'action sont alors autrement mises en lumière!

Ce fut les effets de la première Loi canadienne sur les Langues officielles.

L'application de cette loi a produit des premiers progrès tangibles. Mais aussi, dans sa foulée, suivirent des injections beaucoup plus importantes de fonds fédéraux pour étendre les réseaux français de radio et de télévision de Radio-Canada, pour inciter le gouvernement provincial à développer les services éducatifs à sa minorité de langue officielle et éventuellement aider à mettre sur pied un service de télévision éducative qui diffuse maintenant en français quelque quinze heures par jour, sept jours par semaine.

Et si l'on ne peut pas imputer directement à cette loi d'autres progrès qui ont suivi, on ne peut pas non plus nier sa part d'influence à les susciter. Et, plus récemment, ils sont importants.

Un système complet d'écoles primaires et secondaires françaises est maintenant reconnu, et graduellement, les francophones en obtiennent le contrôle absolu. L'automne dernier le premier conseil scolaire de langue française de la province fut élu dans la région d'Ottawa.

Le français a été reconnu langue officielle dans le système juridique ontarien. C'est d'ailleurs le seul système au pays qui exige que le juge lui-même puisse comprendre la langue de l'accusé!

La Chaîne française de TVOntario peut être captée par câble presque partout dans la province et l'on a commencé à installer un réseau de tours de transmission pour qu'on puisse y avoir accès sans devoir être abonné à un système de câblodiffusion.

Dès novembre prochain, les services de tous les ministères du gouvernement ontarien seront disponibles en français à chacun des bureaux chefs à Toronto ainsi que dans tous les bureaux régionaux desservant une vingtaine de régions où les francophones se trouvent en nombres importants. Et, phénomème assez intéressant, de plus en plus, les fonctionnaires responsables semblent se faire un honneur de pouvoir offrir des services en français, alors qu'il n'y a pas tellement longtemps, c'était fait à contre-coeur pour ne pas dire de façon carrément désagréable!

Ce n'est pas dire qu'absolument tout tourne en rond. (Et il faut sourire lorsque, surtout après les récents événements dans la Belle Province, quelqu'un suggère que les anglophones du Québec ne sont pas aussi bien traités que les francophones de l'Ontario!)

Certains gens continuent à poser des obstables au contrôle direct des écoles de langue française par les Sections de langue française des conseils scolaires qui en sont responsables partout dans la province sauf dans la région de la capitale nationale.

L'accès à l'éducation postsecondaire en français est assez limité, même si deux universités et certains collèges bilingues offrent un bon nombre de cours ou de programmes en cette langue, qu'il existe un collège français de technologie agricole et d'alimentation, et qu'on prévoit l'ouverture d'un collège entièrement de langue française dans l'est de la province d'ici quelques années.

Le réseau de TVOntario n'est pas encore accessible sans le câble, sauf le dimanche, dans la majorité des régions de la province.

Et il y a encore beaucoup à faire dans le domaine des services municipaux qui sont ceux qui touchent la population de plus près.

Mais dans l'ensemble, comme on peut le constater, de nombreux services sont disponibles en français, et moyennant un effort d'organisation, il est possible en grande partie de «vivre en français.»

Les nouveaux défis sont de promouvoir l'utilisation de tous ces services (car des habitudes de longue date ne se changent pas d'un revers de la main) et de faire élire ou nommer plus de francophones aux divers organismes décisionnels afin d'assurer que l'on continue à reconnaître et que l'on réponde de plus en plus aux besoins des francophones.

La révision de la Loi sur les langues officielles du gouvernement fédéral aura aussi sans doute ses effets. En Ontario, elle n'aura peut-être pas un impact aussi marquant que le passage de sa première version, mais elle coïncide avec le début d'une nouvelle ère pour les francophones dans cette province.

La population de l'Ontario compte
484,265* francophones

*Langue apprise et comprise

DE LA THÉORIE À LA PRATIQUE

Des accords fédéraux-provinciaux pleins de promesses

Tout ne peut être consigné dans un texte de loi. On n'y retient au contraire que l'essentiel, ce qui touche directement aux droits des citoyens et aux devoirs des institutions, ce qui assure la justice, l'équilibre et le maintien de la moralité publique. Lorsqu'une loi a reçu les sanctions qui la rendent officielle, elle est en quelque sorte précédée et suivie d'une somme additionnelle de pratiques qui la cautionnent et l'enrichisssent. Sur ces coutumes, habitudes passées dans les moeurs, la loi peut compter, comme elle peut également compter sur les institutions qui véhiculent ces coutumes après en avoir souvent été la source même. Il y a la lettre de la loi et l'esprit de la loi.

PUBLI-REPORTAGE

Ainsi, par exemple, les liens qui se sont créés, au cours des ans, entre le commissaire aux langues officielles et le Comité mixte de la Chambre des Communes et du Sénat sur les questions linguistiques ont-ils incité le législateur à une plus grande ouverture, peut-être même à une plus grande générosité en matière de promotion des droits des minorités.

Constitué en mai 1980, le Comité mixte a présenté au Parlement plusieurs rapports de fond où il préconisait l'amélioration de certains articles de la *Loi sur les langues officielles* de 1969, de même que l'ajout au nouveau texte de plusieurs éléments lui paraissant devoir y être insérés pour une meilleure vitalité du bilinguisme institutionnel au Canada. Aidé par les réponses et commentaires qui lui venaient du commissaire aux langues et des associations représentant les communautés de langue officielle, il a donc joué un rôle fondamental dans le renouvellement de la loi, est chargé spécialement de suivre son application, les règlements et instructions en découlant, ainsi que la mise en oeuvre des rapports du commissaire, du président du Conseil du Trésor et du secrétaire d'État.

De son côté, le commissaire aux langues continuera de remplir le rôle de protecteur des droits linguistiques des citoyens que lui assignait la Loi de 1969.

Le Commisaire aux langues officielles pour sa part pourra demander aux administrateurs des institutions gouvernementales de lui faire connaître dans les délais qu'il fixe, les mesures envisagées pour donner suite à ses recommandations. Lorsqu'il aura épuisé les recours ordinaires, il pourra opter, avec le consentement du plaignant, pour le recours judiciaire ou pour le rapport au gouverneur en conseil, ce dernier constituant essentiellement une mesure administrative et politique reliée aux obligations des institutions en tant que telles. Pour leur part, les ministres responsables pourront prendre les mesures qui s'imposent pour mettre en oeuvre les recommandations du commissaire aux langues officielles.

La Loi énonce également de façon plus ferme et explicite l'engagement du gouvernement fédéral quant à la pleine reconnaissance et à l'usage du français et de l'anglais dans l'ensemble de la société canadienne. Elle articule son action dans l'esprit de collaboration qui a consacré l'Accord du Lac Meech, établissant des responsabilités précises pour certains ministres, notamment le secrétaire d'État, qui doit annuellement rendre compte au Parlement de sa mission en matière de langues officielles.

C'est dans cet esprit d'ouverture que le Secrétariat d'État pouvait annoncer que le gouvernement fédéral avait décidé de consacrer, au cours des cinq prochaines années, plus de 1,4 milliard de dollars à d'importants projets touchant les langues officielles, soit 16% de plus que pour la période précédente. Cette mesure s'inscrit dans l'esprit de la nouvelle *Loi sur les langues officielles*.

Cette somme servira au revouvellement des programmes d'enseignement et de promotion des langues officielles. À la suite d'ententes bilatérales devant être négociées avec chaque province, comme dans le passé, le gouvernement consacrera 1,2 milliard de dollars à l'enseignement de la langue de la minorité et à l'enseignement du français et de l'anglais en tant que langues secondes.

Cela vise à améliorer l'accessibilité à l'enseignement dans la langue de la minorité, et cela à tous les niveaux des systèmes d'éducation. On veillera également à assurer l'expansion des services en français au niveau postsecondaire. Il faudra enfin se pencher avec une acuité nouvelle sur la formation des maîtres. L'intérêt croissant pour l'apprentissage de la langue seconde justifie le renforcement de telles mesures et témoigne d'une évolution encourageante des mentalités devant le phénomène du bilinguisme.

L'épanouissement des communautés

Cet engagement à l'endroit de la progression vers l'égalité de statut et d'usage du français et de l'anglais rejoint donc directement les minorités de langue officielle. Dans la loi, le gouvernement s'engage formellement à favoriser leur épanouissement et à appuyer leur développement. La promotion de la dualité linguitique doit reposer sur la vigueur soutenue de ces collectivités. Les communautés de langue officielle en situation minoritaire sont ainsi un élément essentiel des mesures mises en oeuvre par le gouvernement fédéral, dans la foulée de la Loi de 1988.

À titre d'exemple, en juin dernier, le secrétaire d'État et le premier ministre de L'Île-du-Prince-Édouard signaient une entente-cadre sur la promotion des langues officielles. Cette entente porte sur les services en français dans cette province de l'Atlantique et elle énumère les principes, les objectifs et les mécanismes de collaboration entre les deux ordres de gouvernement. De façon concrète, les francophones de cette province verront s'améliorer les services gouvernementaux offerts en français. Des services judiciaires leur seront également dispensés dans leur langue et les ressources professionnelles à leur service en français seront augmentées.

Il y aura notamment promotion de l'héritage linguistique et culturel de la communauté acadienne et établissement d'un secrétariat de services en français, qui viendront compléter le développement des services bilingues de la Fonction publique provinciale.

Une entente du même genre avait déjà été conclue avec le Nouveau-Brunswick. Dans cette province officiellement bilingue, l'entente vise à promouvoir l'épanouissement des communautés de langue officielle et à assurer la prestation des services aux particuliers dans la langue de leur choix.

Un modèle

L'entente-cadre conclue avec le gouvernement de la Saskatchewan

SUITE À LA PAGE 11

LA *LOI SUR LES LANGUES OFFICIELLES* DE 1988

Les droits des citoyens

La première *Loi sur les langues officielles* est entrée en vigueur le 7 septembre 1969. Elle marquait le début d'une ère nouvelle dans les efforts déployés par le Canada pour la reconnaissance et la promotion des deux langues officielles du pays. Dix-neuf ans plus tard, le Parlement adoptait une nouvelle loi concernant le statut et l'usage des langues officielles du Canada. Presque deux fois plus volumineuse que celle de 1969, la loi de 1988 vise à mieux circonscrire la réalité linguistique du pays et à en mieux satisfaire les exigences.

PUBLI-REPORTAGE

Nous pourrions dire de la *Loi sur les langues officielles* de 1969 qu'elle fut un banc d'essai. À la lumière de l'expérience acquise au fil des ans, le texte, devenu désuet, devait être adapté aux nouvelles réalités. Les rares jugements rendus par les tribunaux en matière de régime linguistique avaient fait ressortir les lacunes du texte. En l'absence d'un recours précis inscrit dans la loi, on avait jusqu'ici remédié aux failles par des pratiques administratives qu'il fallait maintenant incorporer au texte de la Loi. Il en allait de même pour la Résolution parlementaire de 1973 qui visait la langue de travail et la participation des deux communautés linguistiques dans la Fonction publique fédérale. Le gouvernement s'était du reste engagé en 1984, à moderniser la législation en vue «d'étendre et de renforcer le consensus national autour de la politique linguitique». La *Charte canadienne des droits et libertés*, problamée en 1982, n'en exigeait pas moins.

Un mandat élargi

De ces droits linguistiques constitutionnels découlaient des obligations pour les institutions de l'État. La loi précise donc de quelle façon les institutions fédérales doivent s'acquitter de leur mandat dans le respect de ces droits et du statut d'égalité des deux langues officielles. Les trois composantes de l'égalité linguistique dans les institutions fédérales, c'est-à-dire le service au public, la participation équitable des membres des deux communautés dans les institutions fédérales et le libre choix de sa langue de travail, sont clairement articulées dans le texte de la Loi de 1988.

Le préambule et l'objet du nouveau texte reconnaissent le fondement constitutionnel de la *Loi sur les langues officielles* et ils en éclairent les objectifs. Dans les quatorze parties suivantes se succèdent des articles qui renforcent le caractère bilingue du Canada. Ainsi, l'interprétation simultanée des débats et autres travaux du Parlement doit être assurée. Comme auparavant les documents déposés au Parlement doivent être publiés simultanément cette fois dans les deux langues officielles du pays.

L'égalité linguistique

La loi garantit le droit des citoyens de communiquer avec les institutions fédérales dans l'une ou l'autre des langues officielles du pays. Elle précise également que les Canadiens et les Canadiennes ont le droit d'être servi(e)s par ces institutions dans la langue de leur choix, qu'il s'agisse de ministères, d'organismes gouvernementaux ou de sociétés d'État. Il peut notamment s'agir du bureau de poste, du centre d'emploi, de la gare de Via Rail, du traversier de Marine Atlantique ou même du consulat canadien à l'étranger. Le texte de la loi précise également qu'il «incombe» aux institutions fédérales de veiller à ce que ces services soient offerts. Il existe de plus et pour la première fois une obligation claire pour les ministères, les organismes et les sociétés d'État d'offrir activement leurs services dans les deux langues officielles. Le législateur s'est plié aux exigences de la Charte en conférant les obligations linguistiques des institutions non plus à des districts déclarés bilingues mais au siège de ces institutions et à leurs bureaux là où il existe une demande importante. Les organismes ayant un rôle particulier à jouer auprès du public, par exemple ceux qui ont pour mandat de réglementer en matière de santé et de sécurité, se voient aussi imposer des obligations particulières en raison de leur vocation propre.

Les employés de toutes les institutions fédérales voient également leurs droits mieux définis et mieux protégés par le texte de la nouvelle Loi. Ces employés ont le droit de travailler en français ou en anglais, selon leur choix dans des régions désignées bilingues à cette fin pourvu bien sûr que le public soit servi dans sa langue. Les organismes fédéraux doivent de plus créer des environnements de travail favorable à la pratique équilibrée des deux langues. En ce qui a trait à la langue de travail, les régions auparavant désignées bilingues par l'administration, c'est-à-dire la région de la Capitale nationale, le Nouveau-Brunswick et certaines parties du Québec et de l'Ontario voient leur statut confirmé par le nouveau texte de la Loi.

De même, le principe en vertu duquel les deux groupes linguistiques ont des chances égales d'emploi et d'avancement dans les institutions fédérales qui doivent tenter de refléter dans leurs effectifs la présence au Canada des deux collectivités de langue officielle. La Loi précise que cet objectif sera atteint dans le strict respect du mérite, en matière de sélection.

Pouvoirs accrus

La Partie IX de la *Loi sur les langues officielles* est consacrée au commissaire qui demeure le gardien des deux langues officielles et qui veille à ce que les obligations des institutions et les droits des personnes soient respectés. La Loi de 1988 lui donne des pouvoirs accrus. Le commissaire aura motamment l'obligation de passer en revue les initiatives linguistiques du gouvernement. Il continuera d'instruire toutes les plaintes recevables qui lui parviennent. On a ajouté au nouveau texte une disposition grâce à laquelle le plaignant ou le commissaire lui-même peut exercer un recours judiciaire de concert avec l'accord du plaignant devant la Cour fédérale du Canada et obtenir une réparation juste et convenable.

La population du Yukon compte
620* francophones

*Langue apprise et comprise

Le bilinguisme en arrache au Nouveau-Brunswick

Seule province canadienne officiellement bilingue, le Nouveau-Brunswick vit au rythme de la *Loi sur les Langues Officielles du Nouveau-Brunswick* depuis le 1er septembre 1969. Ce sera donc un vingtième anniversaire à la fin de l'été. Dans le contexte actuel, il est difficile de prédire s'il y aura des célébrations ou des prestations. Tant chez les acadien(ne)s que chez les anglophones, une certaine insatisfaction voire même une impatience se manifeste très ouvertement. Précisons tout de suite, pas nécessairement pour les mêmes raisons ou objectifs.

Par: JEAN L. PEDNEAULT

Le débat linguistique mis en veilleuse par le nouveau gouvernement provincial élu sans aucune opposition, à l'automne 1987, n'a pas changé grand-chose au domaine des langues. En mars 1982, le rapport du groupe d'étude sur les langues officielles (Poirier-Bastarache) est publié après presque trois années de consultations et d'étude. Le premier ministre du temps, M. Richard B. Hatfield confie au Comité Guérette-Smith le soin de consulter et d'étudier les recommandations de l'épaisse «brique» *Vers l'égalité des langues officielles au Nouveau-Brunswick*. L'une des principales recommandations de ce comité est la refonte de la Loi sur les langues officielles. L'État vient de se donner un autre délai et les résultats tardent à se manifester. Les récentes audiences publiques du Comité spécial de l'Assemblée Législative sur l'Accord du Lac Meech relance de plus belle le débat qui, au plan politique, sème une peur voilée avec l'arrivée du Confédération of Regions Party (COR). Même le premier ministre Frank McKenna qui a appris à parler français dit s'inquiéter que 16 000 personnes aient accordé dans sa province leurs votes au COR durant la dernière campagne électorale fédérale. Ce parti mène une lutte acharnée anti-bilinguisme et anti-francophone très ouverte. Le seul francophone de l'extérieur du Québec à faire partie du cabinet fédéral, Bernard Valcourt, d'Edmundston, au Nouveau-Brunswick effectue une sortie contre ce groupe marginal qui selon lui divise anglophones et francophones. «Ce groupe n'a pas d'avenir comme parti politique parce qu'il est aveugle devant la réalité néo-brunswickoise et canadienne» déclare le ministre. Pour sa part, la vice-première ministre de la province Mme Aldéa Landry soutient que le bilinguisme, au Nouveau-Brunswick, est un processus irréversible. Selon elle «le COR ne représente pas l'opinion de la majorité des anglophones du Nouveau-Brunswick». Lors d'une tribune téléphonique à la radio de Radio-Canada, en Atlantique, le premier ministre Frank McKenna abonde dans le même sens. Pour sa part, Me. Michel Doucet, président de la Société des Acadiens et des Acadiennes du Nouveau-Brunswick est d'opinion que le gouvernement provincial est trop timide dans ses réactions à l'endroit du COR. Il dit: «S'il s'agissait de commentaires anti-sémites ou anti-noirs, le gouvernement les auraient vivement dénoncés». Michel Doucet admet qu'il est inquiétant de constater que le COR attire des foules nombreuses à ses assemblées publiques. Un ancien ministre conservateur M. Ed Allen et le député libéral Doug Harrison ont manifesté une certaine sympathie à l'endroit du COR. L'absence d'une opposition officielle au Nouveau-Brunswick fournit à des groupes radicaux l'occasion de se défouler. Un éducateur de carrière, M. Alcide Leblanc, directeur général du district scolaire 39 (Richibouctou) s'est fait dire récemment à une réunion du COR de «déménager au Québec s'il veut vivre en français».

Le problème n'est pas difficile à cerner. La Loi des Langues Officielles du Nouveau-Brunswick est très largement inadéquate à cause de ses généralités, de la latitude qu'elle fournit aux municipalités, des retards dans les services. Les mécanismes pour sa mise en vigueur sont à toute fins pratiques inopérants. L'État mise sur la bonne volonté, la tolérance et la bonne foi des gens. La Loi est telle que l'agent chargé de son exécution peut facilement se débarasser de toute contrainte légale. Exemple: il n'y a pas de poste de commissaire aux langues officielles. L'ombudsman reçoit bien des plaintes, mais son pouvoir en est un d'enquête et de recommandation et il doit entendre bien d'autres causes non-reliées au bilinguisme.

La Loi 88 reconnaissant l'égalité des deux communautés linguistiques officielles du Nouveau-Brunswick est mal comprise par plusieurs concitoyens de langue anglaise. Ces gens croient que cette loi en est une pour les francophones. Il oublient le sens du mot «égalité» qui touche par l'esprit de cette loi les deux communautés linguistiques et non une seule. Lors des audiences de janvier et de février du comité sur l'Accord du Lac Meech la très grande majorité des intervenants acadiens ont réclamé l'enchâssement de la Loi 88 dans la Constitution canadienne. Le ministre Valcourt est très clair et lance à Frank McKenna «si cet accord n'est pas ratifié, les Acadiens et les Acadiennes n'accepteront jamais d'être utilisés comme boucs émissaires pour justifier un non du Nouveau-Brunswick au Québec et au Canada.»

Les sons de cloche positifs au Nouveau-Brunswick sur la question linguistique gravitent autour de la protection de la minorité. Malgré l'intérêt d'associations, de groupes, d'individus, le monde ordinaire a d'autres préoccupations. L'économie prime. Les gens veulent du travail et une réduction des disparités entre le nord (francophone) et le sud dans tous les secteurs de l'activité humaine. Le gouvernement provincial, sans le dire trop fort, a peur d'un affrontement linguistique entre anglophones et francophones à moins de deux ans des élections générales.

Depuis le temps de la conquête, en 1710, le statut des Acadiens et des Acadiennes a changé souvent. Cette importante minorité de langue française a réussi à imposer sa présence, mais elle dérange comme en font foi les interventions de radicaux anti-francophones. L'étape décivise, vigoureuse du bilinguisme est pour ainsi dire «tolérante». Seule une politique sérieuse et fonctionnelle dans la fonction publique et une loi sur les langues officielles créant des devoirs pour les municipalités, les services publics, pourra débloquer sur du concret. La Charte des droits et libertés est trop vague et les rapports entre la majorité et la minorité se détériorent lentement au lieu de créer un climat de sérénité et de respect mutuel.

La F.F.H.Q. et la Loi sur les langues officielles

De l'avis de la Fédération des francophones hors Québec (F.F.H.Q.), le plus important gain des communautés francophones hors Québec dans la refonte de la Loi sur les langues officielles est sans aucun doute l'article 41 qui fait référence à la promotion du français et de l'anglais.

Par Aurèle Thériault

Cet article indique que «le gouvernement fédéral s'engage à favoriser l'épanouissement des minorités francophones et anglophones du Canada et à appuyer leur développement, ainsi qu'à promouvoir la pleine reconnaissance de l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne».

Pour la première fois, la reconnaissance ne concerne pas uniquement la langue mais englobe la notion de communautés. Le gouvernement fédéral se voit maintenant dans l'obligation de promouvoir et de développer nos communautés francophones, un engagement qui impliquera des mesures d'application de la Loi beaucoup plus progressistes.

La Fédération a cependant quelques préoccupations au chapitre des services avec la portée que l'on entend donner à des termes comme «demande importante» (article 32) et «selon la vocation du bureau» (article 24). L'interprétation de ces termes aura des conséquences directes sur les services offerts aux francophones hors Québec. On veut éviter à tout prix que la prestation de services se limite presqu'exclusivement à l'Ontario et au Nouveau-Brunswick.

C'est pourquoi la Fédération sera consultée pour la mise en oeuvre de la réglementation. Elle entend invoquer l'article 41 pour justifier des mesures équitables. Car outre sa responsabilité de développement des communautés, la Fédération estime que le gouvernement fédéral aura également un rôle de rattrapage à jouer auprès des francophones en voie d'assimilation, ce qui influencera la définition de «population de la minorité francophone» (article 32).

Enfin, la Fédération aurait préféré que le rôle de coordination de la mise en oeuvre de la Loi incombe à une agence centrale distincte plutôt qu'au Secrétariat d'État du Canada (article 42).

La raison en est fort simple: le S.E.C. n'a aucun droit de regard sur les autres ministères quant à la mise en oeuvre de la Loi. Il ne peut qu'encourager ces derniers à respecter cet engagement, ce qui limite considérablement son action. Bref, il s'agit d'une lacune de la loi sur laquelle nous devrons tous travailler.

Aurèle Thériault
Directeur général
Fédération des francophones hors Québec

Le destin d'un peuple n'est pas qu'une affaire de sémantique; il est aussi question de foi dans son cheminement et de respect pour son passé.

La Fédération des Francophones Hors Québec Inc.

1404-1, RUE NICHOLAS, OTTAWA (ONTARIO) K1N 7B6, TÉL.: (613) 563-0311 TÉLÉCOPIEUR (613) 563-0288
2 PLACE QUÉBEC, SUITE 416, QUÉBEC (QUÉBEC) G1R 2B5, TÉL.: (418) 523-8471 TÉLÉCOPIEUR (418) 522-6449

Le président, Guy Matte
Le directeur général, Aurèle Thériault

La population des Territoires du Nord-Ouest compte 1,420* francophones

*Langue apprise et comprise

IL FAUDRA 18 MOIS AVANT D'ADOPTER LES RÈGLEMENTS

Le Conseil du Trésor attend le feu vert du gouvernement pour procéder à ses consultations

OTTAWA: Le Conseil du Trésor attend le feu vert du Cabinet du premier ministre, avant de déclencher le processus qui mènera à la rédaction et à l'adoption des règlements d'application de la Loi C-72 dans toutes les institutions fédérales.

YVES LUSIGNAN

En vertu de la nouvelle Loi sur les langues officielles, le Conseil du Trésor, qui joue un peu le rôle de gérant du gouvernement fédéral, est chargé de l'élaboration et de la coordination générales des politiques pour tout ce qui touche la langue de service, la langue de travail et la participation juste et équitable des Canadiens d'expression française et d'expression anglaise dans la Fonction publique fédérale.

Parmi les tâches que le Conseil du Trésor peut accomplir pour respecter sa mission, il y a la rédaction des règlements qui préciseront les modalités d'application de la loi, et qui s'appliqueront à toutes les institutions fédérales. On serait porté à croire en lisant le texte de la Loi concernant le statut et l'usage des langues officielles du Canada, que le Conseil du Trésor est libre de débuter ses consultations lorsqu'il jugera le moment opportun. Il n'en est rien.

Selon le sous-sécretaire de la Direction des langues officielles du Secrétariat du Conseil du Trésor, Georges Tsaï, les fonctionnaires doivent attendre que le gouvernement donne le coup d'envoi avant de débuter les consultations qui mèneront à la rédaction et à l'adoption des règlements. «Il faut que ça vienne du Cabinet, ou d'un comité du Cabinet qui va dire au président (du Conseil du Trésor): d'accord, maintenant on est prêt, allez-y et consultez», confirme M. Tsaï.

M. Tsaï reconnaît volontiers que le processus menant à la rédaction et à l'adoption définitive des règlements «est pas mal long». Qu'on en juge.

Le président du Conseil du Trésor, en l'occurence M. Robert René de Cotret, doit d'abord consulter les représentants de la minorité anglophone au Québec, et ceux des minorités francophones hors Québec. Il doit ensuite déposer l'avant-projet de règlement devant la Chambre des Communes pendant trente jours de session. Pendant ce temps, l'avant-projet peut être examiné par un comité parlementaire. Ensuite, il y a l'étape de la prépublication dans la Gazette du Canada, et un autre trente jours de session pendant lesquels le Sénat et la Chambre des Communes siègent ensemble. (le Sénat ne siège que trois jours par semaine). Ce n'est qu'après cette période de prépublication que les règlements pourront être adoptés. «C'est le législateur qui l'a voulu ainsi lors du débat sur le projet de loi C-72», explique M. Tsaï.

Les fonctionnaires du Conseil du Trésor ont déjà évalué le temps qu'il faudra pour franchir toutes ces étapes. Selon George Tsaï, il faudra dix-huit mois à partir du moment où le Conseil du Trésor aura reçu le feu vert du Cabinet, avant de faire adopter les règlements par la Chambre des Communes.

La question des consultations a déjà fait l'objet de discussions avec Alliance-Québec et la Fédération des francophones hors Québec. M. Tsaï ne peut encore dire quelle forme prendront ces consultations. Il assure cependant que le processus sera développé d'un commun accord avec les associations minoritaires. «On a une bonne idée de la façon dont on va procéder. Il y a encore des détails à régler mais on s'est entendu sur la formule».

M Tsaï ne peut le confirmer, mais il est «tout à fait possible» que le Conseil du Trésor consulte également des associations francophones provinciales, ou territoriales. Il assure toutefois que le gouvernement et les associations veulent que les consultations soient réelles, et «pas juste pour la façade».

La demande importante.

On l'a déjà écrit, toutes les institutions fédérales vont être visées par les règlements. Elles ne le seront peut-être pas toutes de la même façon. On peut croire à première vue que les institutions qui ont beaucoup de contact avec le public, et beaucoup de bureaux qui sont en contact avec le public, seront plus sujettes à une réglementation. La clé, c'est le principe de la demande importante. Il faudra donc définir dans les règlements ce qu'on entend par «demande importante».

La Loi C-72 sur les langues officielles dit déjà que tous les services offerts à partir du bureau central de l'institution, et tous les services offerts à partir de la région de la Capitale nationale, doivent être fournis dans les deux langues. «Il va rester à déterminer les bureaux pour lesquels il faudra appliquer un ou plusieurs critères de demande importante pour satisfaire à l'approche globale de la Constitution et de la Loi» explique le sous-secrétaire au Conseil du Trésor.

M. Tsaï ne peut pas dire aujourd'hui quels sont les ministères qui seront les plus touchés par la nouvelle réglementation. Cela dépendra des règlements et des critères. «Il se peut que ce soit un petit peu plus contraignant pour certains ministères, mais c'est prématuré», répond-t-il prudemment.

Il reconnait qu'il ne sera pas facile de s'entendre sur une définition «uniforme» de la demande importante, qui sera appliquée dans toutes les institutions fédérales. «C'est pas un exercice nécessairement facile parce que nous avons une très grande variété d'institutions fédérales avec des mandats différents», explique-t-il. Certains servent le grand public, d'autres un public spécialisé. Des bureaux reçoivent cinq ou six clients par semaine, d'autres, plusieurs milliers». Selon lui, les critères devront être suffisamment souples pour pouvoir être appliqués au plus grand nombre possible d'institutions fédérales.

L'autre principe qui entrera en ligne de compte lors de la rédaction des règlements, c'est celui de la vocation des bureaux. Selon M. Tsaï, il s'agit là d'un principe nouveau par rapport à la Loi sur les langues officielles de 1969. «Certains bureaux, indépendamment du volume de la demande, auront à offrir leurs services dans les deux langues, en raison de leur mandat ou de leurs activités particulières». Exemple: les bureaux reliés à la santé et à la sécurité publique.

Nonobstant les règlements à venir, les institutions fédérales doivent déjà remettre au Conseil du Trésor, ce qu'on appelle des «protocoles d'entente» sur les langues officielles. En gros, il s'agit pour chaque institution de prendre quelques engagements réalistes et précis sur une période de trois ans, pour améliorer le bilinguisme dans les domaines de la langue de service, de la langue de travail et de la participation équitable des francophones et des anglophones au sein de la Fonction publique.

M. Georges Tsaï
sous-secrétaire au Conseil du Trésor

Il s'agit d'une nouvelle approche qui remplace l'obligation de remettre des plans plus généraux. «On s'oriente de plus en plus vers l'identification de mesures précises pour s'attaquer aux faiblesses que nous identifions de concert avec l'institution concernée», dit M. Tsai. On a commencé en 1988-89 avec une quinzaine de ministères, et tous auront signé un protocole d'entente avec le Conseil du Trésor d'ici trois ans.

L'argent ne freinera pas le bilinguisme.

Qui dit bilinguisme, dit coûts additionnels pour chaque ministère et société d'État. M. Tsaï ne croit pas que cette question pourrait être une bonne raison invoquée par les ministères pour freiner le bilinguisme. Pourquoi? Tout simplement, explique-t-il, parce que la Loi de 1969 définissait déjà à l'époque les obligations des ministères en matière de bilinguisme, et qu'à cela s'est ajouté avec le temps des politiques au sein du Conseil du Trésor. «Il était bien entendu, dit M. Tsaï, que les ministères auraient à mettre en oeuvre la nouvelle loi et à respecter leurs obligations à l'intérieur de leurs ressources». Le gouvernement n'a d'ailleurs pas prévu d'injecter plus d'argent pour permettre l'implantation de la nouvelle loi dans les institutions fédérales. Selon M. Tsaï, les ministères devraient pouvoir sans problème, et dans le cadre de leur budget respectif, respecter leurs obligations. «Il n'y a aucune institution fédérale qui pourra dire au public, ou à la Cour fédérale: je m'excuse, mais je ne peux pas mettre en oeuvre mes obligations constitutionnelles ou législatives, parce que je n'ai pas assez d'argent. Ce serait totalement inacceptable.»

Il en est de même pour les Sociétés d'État comme Via Rail et Marine Atlantique qui se réfugient derrière les conventions collectives pour justifier leur inaction. Selon Georges Tsaï, c'est à la Société de trouver un autre moyen pour faire face à ses obligations. «Une convention, ça se renégocie. Le conseil que je peux donner à une institution fédérale qui se trouverait dans cette situation, c'est de renégocier en tenant compte de ses obligations constitutionnelles et légales».

On sensibilise les fonctionnaires.

Une loi qui est mal ou pas expliquée, peut heurter les convictions profondes des employés de la Fonction publique, surtout lorsqu'il s'agit de la Loi sur les langues officielles. Le Conseil du Trésor a déjà pris des initiatives pour sensibiliser ses 230 000 fonctionnaires.

En janvier dernier, un symposium réunissant 250 responsables des ministères et des sociétés d'État a permis une première sensibilisation. Des rencontres ont aussi été organisées dans les régions du pays avec les directeurs régionaux des ministères et des sociétés d'État.

Tous les fonctionnaires fédéraux ont reçu au début du mois de mars avec leur chèque de paye, une brochure intitulée «Les langues officielles et vous», qui résume le texte de la loi et répond à leurs principales questions et à leurs principales craintes. On a aussi réalisé une vidéo-cassette, qui traite de la question de l'offre active, et qui s'adresse également à tous les fonctionnaires.

La population de la Nouvelle-Écosse compte 35,810* francophones
La population du Nouveau-Brunswick compte 237,570 *francophones
La population de l'Île du Prince Édouard compte 6,505* francophones

*Langue apprise et comprise

LES LANGUES OFFICIELLES ET LA FONCTION PUBLIQUE

Où en sommes-nous?

«Malgré les progrès considérables réalisés depuis l'adoption de la Loi, le Comité a pu observer que beaucoup reste encore à faire.»

PUBLI-REPORTAGE

Telle a été la conclusion du Comité mixte parlementaire des langues officielles, rendue publique il y a plusieurs mois dans un rapport traitant des progrès réalisés par le gouvernement fédéral dans l'atteinte de l'égalité des langues officielles au sein de la Fonction publique fédérale.

Le rapport, le quatrième depuis la création du Comité en 1980, a été rédigé avant que le Parlement adopte, l'été dernier, la nouvelle *Loi sur les langues officielles*, qui remplace celle de 1969 mentionnée dans ce rapport. Il ne fait toutefois aucun doute qu'en vertu de la nouvelle loi, il y a de grandes chances que de tels progrès se concrétisent. Cependant, dans l'intervalle, des documents tels que le rapport annuel de 1987 du commissaire aux langues officielles et le rapport du Comité nous permettent de dresser une forme de bilan provisoire.

Si nous nous limitons à la performance du gouvernement fédéral, notre évaluation ne tient forcément pas compte de la situation qui existe dans le domaine de l'éducation et dans les autres secteurs qui relèvent essentiellement de la compétence des provinces. Or, même si leur portée n'est pas universelle, les politiques et les pratiques du gouvernement fédéral en matière linguistique ont contribué à modifier le climat linguistique au Canada et valent donc la peine d'être examinées exclusivement.

Où en sommes-nous, près de vingt ans après l'adoption de la première *Loi sur les langues officielles* et quelques mois après l'adoption de la plus récente?

Examinons les critères qui y sont énoncés, à savoir la prestation de services bilingues au public canadien, l'utilisation du français et de l'anglais comme langue de travail dans la Fonction publique et la participation équitable, compte tenu du principe du mérite, des deux groupes de langue officielle à la Fonction publique.

Langue de service

La langue de service au public est l'aspect qui touche le plus directement les Canadiens dans leurs rapports avec les institutions fédérales. Dans le rapport annuel de 1987 du commissaire, on témoigne d'un optimisme prudent à cet égard : «en matière de services bilingues, les institutions fédérales de la région de la Capitale nationale et des régions bilingues du Québec offrent un rendement satisfaisant aussi bien sous le rapport de la quantité que celui de la qualité. Ailleurs au pays où sont présents les deux groupes linguistiques, la visibilité, sinon l'existence, des services dans les deux langues fait souvent défaut et la qualité de ces services laisse généralement à désirer».

Le Rapport du Comité abonde dans le même sens : «Le public canadien n'est pas toujours servi dans la langue officielle de son choix, même dans les régions bilingues du pays.» On constate, dans le rapport du commissaire, que la situation est particulièrement inacceptable dans les services policiers, les services correctionnels et de renseignement, ainsi que dans les secteurs où la sécurité du public est en jeu. Le Comité pour sa part a critiqué plusieurs organismes qui projettent une image unilingue du pays dans leurs activités pan-canadiennes.

Dans son rapport annuel de 1987, le commissaire a formulé une série de recommandations qui prévoyaient notamment le resserrement des règles et le contrôle des résultats dans les bureaux bilingues, et exigeaient une meilleure connaissance linguistique chez les fonctionnaires appelés à servir le public canadien. Il y a lieu de croire que la nouvelle loi, qui met l'accent sur l'offre active de services bilingues, permettra d'améliorer la situation.

Langue de travail

La langue de travail est étroitement reliée à la langue de service. Selon la politique gouvernementale, les fonctionnaires ont le droit, dans certaines régions, de travailler dans la langue officielle de leur choix. Outre le fait que cette possibilité est restreinte à la région de la Capitale nationale, au Nouveau-Brunswick et à certaines régions du Québec et de l'Ontario où le bilinguisme est un mode de vie, elle fait l'objet d'une autre restriction, à savoir celle du service au public dans la langue de son choix, qui prévaut sur toute autre considération. Effectivement, le client a toujours raison.

Dans l'ensemble, le Comité a constaté que même dans les ministères et organismes qui comptent un important pourcentage de francophones, la langue de travail reste surtout l'anglais. Il attribue cet état de choses en partie au Conseil du Trésor qui est responsable de la politique linguistique au sein de la Fonction publique et à qui il reproche son manque de leadership. Il le presse de formuler davantage de directives pour promouvoir l'utilisation du français, «sinon le concept même de la langue de travail demeurera une notion nébuleuse sans aucun fondement dans la réalité».

Une conclusion semblable se dégage du rapport annuel du commissaire. On constate en effet que même dans la région de la Capitale nationale, les documents urgents ont tendance à être préparés en anglais autant par les anglophones que par les francophones. Selon le rapport, «tout porte à croire que, dans le feu du combat, le droit d'un employé de travailler dans sa langue devient tout à fait secondaire». On y réitère des suggestions faites dans les rapports précédents, selon lesquelles les surveillants bilingues des régions bilingues doivent encourager de façon active leurs employés de langue minoritaire à travailler dans leur langue première. On y décerne par ailleurs une mention honorable à certains organismes, dont la performance linguistique laissait depuis longtemps à désirer, pour avoir tâché de donner une dimension plus concrète à l'exercice du choix linguistique dans le cadre de leurs activités.

Participation équitable

La participation globale des francophones et des anglophones à la Fonction publique fédérale se situe à l'heure actuelle à 28 p. cent et à 72 p. cent respectivement, ce qui correspond d'assez près à la répartition de la population du pays. Ces données d'ensemble masquent cependant de sérieux déséquilibres sectoriels et régionaux : les francophones demeurent sous-représentés dans les catégories *Gestion et scientifiques et spécialistes*, ainsi qu'au Nouveau-Brunswick et dans les régions bilingues de l'Ontario ; les anglophones, pour leur part, ne sont pas suffisamment présents au sein de la catégorie *soutien administratif* dans la région de la Capitale nationale et sont gravement sous-représentés dans la plupart des catégories au Québec. Le rapport annuel du commissaire voit toutefois d'un oeil positif les mesures récentes prises par le Conseil du Trésor pour améliorer la situation des anglophones au Québec et celle des francophones dans des postes supérieurs.

En gros, la *Loi sur les langues officielles* de 1988 énonce clairement que les Canadiens d'expression française et d'expression anglaise doivent avoir «des chances égales d'emploi et d'avancement dans les institutions fédérales», conformément bien entendu au principe du mérite.

L'avenir

L'heure n'est pas encore aux félicitations en bonne et due forme. Il serait exagéré de dire que le Comité était au désespoir, malgré qu'il se soit inquiété «des effets de la perte de vitesse et de l'essouflement actuel du programme des langues officielles.

Bien que des progrès aient été réalisés, ils sont loin d'être suffisants. Cependant, grâce aux rapports du Comité mixte permanent et du commissaire aux langues officielles qui ne cessent d'en faire valoir la nécessité, il y a lieu de s'attendre à d'autres initiatives encourageantes de la part du gouvernement fédéral. Autrement, on ne manquera pas de continuer à l'aiguillonner en ce sens.

De la théorie à la pratique

pourrait toutefois constituer en soi un véritable modèle de collaboration bilatérale en matière de promotion du bilinguisme et d'appui aux communautés minoritaires de langue officielle. Il s'agira bien sûr avant de porter un jugement définitif de voir comment elle sera appliquée. L'entente-cadre, qui prévoit un investissement fédéral de plus de 60 millions de dollars, a donné lieu à trois ententes auxiliaires.

SUITE DE LA PAGE 8

Quoique conclues avant l'adoption de la *Loi sur les langues officielles*, ces ententes traduisent admirablement l'esprit d'ouverture de la nouvelle législation ainsi que la franche collaboration fédérale-provinciale prévue dans l'Accord du Lac Meech.

La première entente auxiliaire paraphée avec le gouvernement provinvial vise à favoriser l'adoption en français et en anglais des lois et règlements de la Saskatchewan. On touche aussi à l'emploi du français devant les tribunaux et à l'Assemblée législative de cette province. La Saskatchewan s'engage également à entreprendre la traduction de toutes les lois d'importance pour le public, et une liste des 45 premières lois devant être traduites est annexée à l'Accord.

La deuxième traite de la création de l'Office de coordination des affaires francophones et de la traduction. Cet office offrira un certain nombre de services à la communauté francophone de cette province des Prairies: traduction, liaison avec la communauté fransaskoise, coordination des projets et initiative d'ordre linguistique et culturel.

Quant à la troisième entente auxiliaire, elle vise à assurer la direction et le contrôle, par les francophones, de leurs établissements scolaires, élément essentiel à la survie et à l'épanouissement des groupes minoritaires.

Le gouvernement canadien a également conclu une entente-cadre quinquennale d'une valeur de quelque 17 millions de dollars directement avec l'organisme représentant les Fransaskois, l'Association culturelle franco-canadienne (ACFC). L'accord, le premier du genre au Canada, établit un cadre de collaboration entre le Secrétariat d'État et les organismes représentant la communauté fransaskoise. Entre autres, il définit des objectifs et identifie neuf domaines d'activité distincts pour les mesures qui seront mises en oeuvre.

Les Canadiens ont évolué sensiblement depuis la proclamation de la *Loi sur les langues officielles* de 1969. Le changement fondamental, celui que la loi ne peut prescrire, se situe au niveau des mentalités: c'est sur cette base qu'il faut dorénavant envisager les mesures que prendront gouvernements, institutions et organismes pour promouvoir encore davantage le respect de la dualité linguistique au Canada.

Un peu d'histoire

110 de la Loi sur les Territoires du Nord-Ouest de 1891 avait alors été incorporé dans le droit par la suite. Ainsi cet article est toujours en vigueur.

SUITE DE LA PAGE 3

1986

La Cour suprême de l'Ontario décide dans l'affaire Jacques Marchand et les Parents francophones de Penetanguishene que ces parents ont le droit de faire instruire leurs enfants en français et dans des établissements de langue française de conditions équivalentes à celles fournies dans les établissements secondaires de langue anglaise. Dans l'affaire Ringuette et Albert la Cour suprême de Terre-Neuve maintient un jugement de première instance et rejette la demande de deux accusés d'un acte criminel pour bénéficier d'un procès devant un juge qui parle leur langue selon la Partie XIV-I du Code criminel du Canada.

1987

L'Alberta:

L'affaire Piquette:

Le 7 avril, Léo Piquette, député francophone d'une circoscription albertaine, tente au cours d'une séance de l'Assemblée législative de poser une question en français au ministre de l'Éducation. Le président de l'Assemblée l'en empêche, soutenant que M. Piquette avait omis de demander au préalable l'autorisation de s'exprimer en français.

La Saskatchewan:

Le français au criminel:

En juin dernier, pour la première fois à Régina, une personne inculpée de meurtre a été jugée en français. À la fin de 1986, un autre procès criminel dont le chef d'accusation était moins grave -- avait eu lieu en français à Gravelbourg.

1988

Proclamation de la nouvelle Loi sur les Langues Officielles. (Septembre 1988)

Le gouvernement de la Saskatchewan adopte une nouvelle loi linguistique (Loi 2) suite à la décision de la Cour Suprême du Canada sur le cas Mercure. (Avril 1988)

Le gouvernement de l'Alberta réagit de la même façon que le gouvernement de la Saskatchewan et adopte une nouvelle loi linguistique (Loi 60).

Le Territoire du Yukon adopte une loi linguistique (Loi 7).(Juillet 1988)

Le Nouveau-Brunswick introduit une nouvelle politique, bien qu'incomplète, sur la mise en oeuvre de ses lois linguistiques. (Août 1988)

La population de Terre Neuve compte 2,670* francophones

*Langue apprise et comprise

Propos du ministre de la Justice et procureur général du Canada

Justice pour tous dans les deux langues

L'hon. Doug Lewis

La nouvelle *Loi sur les langues officielles* est entrée en vigueur le 15 septembre 1988. L'un des objectifs clés de la Loi consiste à assurer l'égalité de traitement du français et de l'anglais dans les institutions fédérales, notamment en ce qui touche l'administration de la justice.

L'universalité d'accès à la justice, tant pour les francophones que pour les anglophones, est un principe important de la nouvelle *Loi sur les langues officielles*. La Loi stipule que des tribunaux fédéraux, tels que la Cour canadienne de l'impôt, le Tribunal des droits de la personne et la Cour fédérale elle-même, doivent faire en sorte que les affaires qui se déroulent devant eux sont entendues par des juges qui comprennent les langues officielles choisies par les parties pour les procédures.

Le ministère de la Justice assume aussi des responsabilités spéciales en ce qui concerne l'administration de la justice dans les deux langues officielles. Lorsqu'une institution fédérale est partie à une affaire civile qui procède devant un tribunal fédéral, celle-ci est tenue d'utiliser, dans ses plaidoiries ou dans ses actes de procédure, la langue officielle choisie par les autres parties. Les formulaires qui sont signifiés par les institutions fédérales aux autres parties à des causes inscrites devant des tribunaux fédéraux doivent être bilingues. Devant les tribunaux de juridiction criminelle, les procureurs de la Couronne, comme le juge et les jurés eux-mêmes, doivent savoir parler la langue officielle qui est la langue de l'accusé. Des services d'interprétation et les jugements doivent être disponibles dans les deux langues. Les formulaires prescrits par le *Code criminel* doivent être également bilingues. Les dispositions au *Code criminel* portant sur la langue de procès devront être mises en vigueur à travers le Canada d'ici le 1er janvier 1990.

À titre de ministre de la Justice, je me suis engagé à faire respecter pleinement les principes énoncés dans la Loi sur les langues officielles, et plus particulièrement, à atteindre l'objectif de l'universalité de l'accès à la justice dans les deux langues officielles.

Doug Lewis

Propos du président du Conseil du Trésor

Un rôle majeur dans l'application de la loi

L'hon. Robert R. de Cotret

C'est avec plaisir qu'à titre de président du Conseil du Trésor du Canada, je m'associe à l'initiative de l'Association de la presse francophone hors Québec de publier un cahier spécial concernant la nouvelle *Loi sur les langues officielles*.

Je le fais d'autant plus volontiers que la loi confère au Conseil du Trésor la responsabilité de l'élaboration et de la coordination générales des politiques et des programmes fédéraux concernant le service au public, la langue de travail et la participation des Canadiens d'expression française et d'expression anglaise dans les institutions fédérales.

Comme la nouvelle loi le spécifie, le Conseil du Trésor a également la responsabilité de recommander au gouverneur en conseil des règlements qui viendront en préciser la portée. Avant leur adoption toutefois, ces règlements devront faire l'objet de consultations auprès des minorités francophones et anglophones.

Le Conseil du Trésor a donc un rôle majeur à jouer dans l'application de la nouvelle loi et j'entends pleinement assumer mes responsabilités à cet égard.

Je ne doute pas que vous trouverez dans ce numéro spécial de nombreux articles qui sauront capter votre intérêt. Je vous souhaite bonne lecture.

Robert R. de Cotret

Propos du secrétaire d'État

Une loi qui élargit les perspectives d'avenir

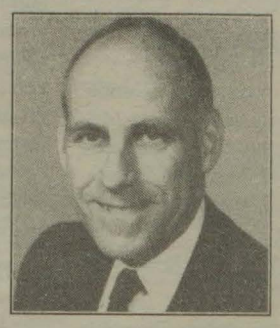

L'hon. Gerry Weiner

À titre de secrétaire d'État, il me fait grand plaisir de m'adresser aux communautés francophones hors Québec et de souligner l'importance du mandat qui a été confié à mon ministère dans le cadre de la nouvelle *Loi sur les langues officielles*.

Cette loi exprime la volonté et l'engagement du gouvernement canadien de promouvoir les deux langues officielles comme dimension essentielle du pays.

Elle confie au secrétaire d'État le mandat de favoriser le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et de promouvoir la pleine reconnaissance et l'usage du français et de l'anglais dans la société canadienne.

Elle associe les institutions fédérales à cet engagement et invite à la collaboration les autres ordres de gouvernement et les diverses composantes de la société canadienne.

Quelles que soient les vicissitudes que nous ayons à surmonter, les tensions que nous ayons à réduire, grâce à notre ouverture d'esprit ainsi qu'à notre sens de l'équité et de la tolérance, nous avons su jusqu'ici, en tant que Canadiens et Canadiennes, trouver l'équilibre qui nous a permis de vivre dans la compréhension et l'harmonie.

La nouvelle loi et l'enrichissement des programmes du ministère nous ouvrent de nouvelles perspectives pour pousser encore plus loin le développement des communautés de langue officielle et l'avancement de nos deux langues. En ce sens, je compte poursuivre les efforts entrepris par mon prédécesseur.

L'initiative que prend l'*Association de la presse francophone hors Québec* avec la publication de ce cahier pour mieux faire comprendre la nature et la portée de la nouvelle loi va en ce sens et je tiens à la féliciter.

Gerry Weiner

Le Secrétariat d'État

Soutenir les communautés et l'usage des deux langues officielles

La loi de 1988 sur les langues officielles engage le gouvernement à favoriser le développement des communautés de langue officielle en situation minoritaire et à promouvoir la reconnaissance de la dualité linguistique du pays, et invite les provinces et les divers secteurs de la société canadienne à y contribuer.

En ce sens, la loi confie au Secrétariat d'État un mandat précis quant aux mesures à prendre et un rôle particulier de coordination quant à la participation des ministères et organismes fédéraux à la mise en œuvre de cet engagement.

Des programmes enrichis

Dans la foulée de la *Loi sur les langues officielles*, le gouvernement a reconduit et enrichi les programmes du Secrétariat d'État. Pour la prochaine période de cinq ans, il a affecté une somme de 1,4 milliards de dollars, soit 200 millions de plus que par le passé. Voici d'ailleurs un aperçu de la mission du ministère et de ses initiatives.

Partenaires privilégiés

Le Secrétariat d'État cherche d'abord à établir diverses formes d'appui et de collaboration avec les organismes et les institutions des communautés de langue officielle, car ils sont les principaux artisans du développement de leurs communautés et constituent en ce sens des partenaires privilégiés. C'est en effet auprès d'eux que les communautés puisent la vitalité qui leur permet de s'affirmer, de faire valoir leurs droits et de s'épanouir dans leur langue dans la société canadienne.

Le Secrétariat d'État met en effet l'accent sur les initiatives essentielles au développement communautaire sur le plan de l'animation, du développement des ressources humaines, des services communautaires, de la revendication et de l'aide aux institutions. Quelque 500 organisations francophones ou anglophones, par exemple la Fédération des francophones hors Québec ou Alliance Québec, reçoivent ainsi de l'aide du ministère.

Coopération essentielle

La poursuite des objectifs serait difficilement réalisable sans la participation des provinces et des territoires qui forment le Canada. Ainsi, des ententes fédérales-provinciales permettent aux autres gouvernements de favoriser le développement des communautés francophones et anglophones du pays en leur permettant de faire instruire leurs enfants dans leur propre langue, de même que d'encourager l'apprentissage de la langue seconde. D'autres ententes encouragent la mise sur pied dans la langue de la minorité de services provinciaux, par exemple, en matière de santé, de services sociaux ou de loisirs et dans le domaine juridique.

La coopération fédérale-provinciale ou territoriale reste donc une dimension importante et sa mise en œuvre repose non seulement sur des consultations étroites entre les ordres de gouvernement mais aussi avec les communautés concernées.

Cette coopération donne lieu, par exemple, à l'aménagement de centres scolaires et communautaires dans les provinces de l'Atlantique, au développement de TV Ontario et à l'établissement de collèges de langue française en Ontario et en Nouvelle-Écosse.

Solidaires dans la concertation

Dans l'esprit de la loi, les ministères et organismes fédéraux sont en quelque sorte solidaires les uns des autres en ce qui a trait aux engagements du gouvernement. En effet, outre la prestation des services en français et en anglais, la loi leur demande de contribuer au développement des minorités de langue officielle, en portant à celles-ci une attention particulière dans le cadre de leurs propres programmes, et de favoriser l'avancement des deux langues dans les secteurs d'activité qui relèvent de leurs compétences.

Ici, le Secrétariat d'État veille à informer les autres ministères des besoins des communautés de langue officielle et à informer celles-ci de l'aide que peuvent leur apporter les divers programmes fédéraux, afin que s'établisse un climat de coopération entre les intervenants.

Les autres secteurs

Les organismes bénévoles des divers secteurs de la société ont aussi un rôle important à jouer et ils ont d'ailleurs indiqué leur désir d'offrir des services bilingues et de se donner les moyens de fonctionner dans les deux langues officielles. Le Secrétariat d'État les y incite en les défrayant d'une partie des frais d'interprétation ou de traduction lors d'événements importants ou en les aidant à mettre au point des plans d'expansion de services dans les deux langues officielles.

D'autres organismes encouragent la population à mieux comprendre et à mieux accueillir la dualité linguistique comme facteur d'enrichissement de la vie sociale, culturelle et économique du pays. Ainsi en est-il des initiatives qui encouragent l'apprentissage du français ou de l'anglais comme langue seconde ou qui favorisent le rapprochement entre les deux communautés linguistiques du pays. Le Secrétariat d'État appuie les projets en ce sens.

En résumé

La promotion de la dualité linguistique du pays repose principalement sur la vitalité des communautés de langue officielle et de leurs institutions ainsi que sur l'accueil et l'ouverture d'esprit de la population. En accord avec sa mission renouvelée par la loi, le Secrétariat d'État entend soutenir ces dimensions primordiales.

▲